

Analyse Globale de la Sécurité
Alimentaire et de la Vulnérabilité
(AGSAV)

République du Congo



Août 2014



World Food
Programme

REPUBLIQUE du CONGO

Analyse Globale de la Sécurité Alimentaire et Vulnérabilité Données primaires collectées entre octobre 2013 et mars 2014

Préparé par le Bureau de Brazzaville
Aout 2014

Programme alimentaire mondial des Nations Unies

Siège social: Via C.G. Viola 68, Parco de' Medici, 00148, Rome, Italie

Toutes les informations sur le service d'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM) et les rapports sont en format électronique sur <http://www.wfp.org/foodsecurity> ou wfp.vaminfo@wfp.org

Pour plus d'informations, contacter :

Bureau du PAM au Congo :

David BULMAN	Directeur Pays et Représentant
Emily DOE / Koffi AKAKPO	Chef de Programme/Directeur Adjoint
Filippo FOSSI	Point Focal VAM/Food Market Analyst
Josias MASSAMOUNA	Assistant Pogramme

David.Bulman@wfp.org
Emily.Doe@wfp.org / Koffi.Akakpo@wfp.org
Filippo.Fossi@wfp.org - filfossi@yahoo.com
[gautier.massamouna @ wfp.org](mailto:gautier.massamouna@wfp.org)

Cover photos: Oda Henriksen

Remerciements

Cette étude n'aurait pas pu être réalisée sans la généreuse contribution financière du Gouvernement du Congo. L'équipe du Bureau Pays du PAM responsable de sa préparation remercie aussi les autorités administratives et les présidents des comités des villages et les chefs de toutes les zones intéressées par l'enquête. En particulier, l'apport technique et humain des fonctionnaires de l'Institut National de la Statistique et du Ministère de la Santé détachés à ce projet a été fondamental. Le soutien technique des différentes unités du PAM au siège et au Bureau Régional a été très précieux pour garantir la rigueur de l'analyse. Les autres experts impliqués ont été une valeur ajoutée pour la préparation de ce rapport, en particulier M. Patrice Badibanga, Mlle Marisa Traniello, M. Ignace Iloki, Mlle Kaitlin Alsofrom et M. Mario Gomez. Un merci va également aux forces de sécurité nationale pour les dispositions utiles et nécessaires prises pour que cette importante mission aboutisse. Ces remerciements vont également – et surtout - à l'endroit des populations qui ont bien voulu accueillir les membres de la mission. C'est donc grâce au soutien et à l'appui multiforme de tous que la mission a pu se dérouler dans de très bonnes conditions et dans une atmosphère particulièrement cordiale.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	3
Executive Summary in English	11
Introduction	13
1. Le contexte du Pays	15
1.1 Contexte géographique et politique	15
1.2 Le contexte économique.....	15
1.3 Population.....	17
1.4 Production alimentaire	17
1.5 Pauvreté et emploi.....	18
2. Méthodologie.....	22
2.1 Le cadre conceptuel	22
2.2 Sources de données primaires.....	23
2.3 Limitations.....	24
3. Etat de la sécurité alimentaire	25
3.1 Score de consommation alimentaire	25
3.2 Diversité de la diète	27
3.3 La Console	29
3.4 Nombre de repas	32
4- Analyse des dépenses.....	35
4.1 Les dépenses comme proxy du revenu du ménage.....	35
4.2 Les dépenses en alimentation	38
4.3 Les dépenses par Département.....	42
4.4 Modalités des dépenses	43
5. Les marchés alimentaires.....	45
5.1 Importance des marchés dans la sécurité alimentaire	45
5.3 Macro-environnement et prix	50
6. Moyens de subsistance	54
7. Capitaux des ménages	66
7.1 Capitaux humains et sociaux	66
7.3 Capitaux naturels	73
7.4 Capitaux physiques	76
8. Chocs et stratégies de survie	81

8.1 Stratégies de survie.....	85
9. Analyse nutritionnelle	91
9.1 Le Cout de la Diète	92
9.2 Exploitation des mesures anthropométriques	105
10. Conclusions et Recommandations.....	109
ANNEXE 1 : Mode et moyenne de consommation de différents groupes d'aliments par groupe de consommation	116
ANNEXE 2 :Conceptualisation de l'impact des couts de transaction sur les filières agricoles	119
ANNEXE 3 : Fréquence d'adoption de stratégies de survie	121
ANNEXE 4:Difficulté à satisfaire les besoins alimentaires par activité principale et mois.....	122
ANNEXE 5 : Cartes de malnutrition aigüe et chronique globale.....	123
ANNEXE 6 : Fiches par Département	124

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. 1 :Indicateurs de pauvreté par arrondissement à Brazzaville et Pointe Noire	19
Table 3. 1 : Estimation des ménages en insécurité alimentaire par Département.....	31
Tableau 4. 1: Dépenses alimentaires moyennes (XAF) per capita.....	39
Tableau 4.2:Pourcentage des dépenses alimentaires sur le total, par Département	42
Tableau 7. 1 : Indice de sécurité alimentaire selon le la taille du ménage et l'âge du CM (en %)	67
Tableau 7. 2 : Principale source d'eau de boisson et traitement de l'eau.....	71
Tableau 7. 3 : Taux d'accès à la propre production agricole	74
Tableau 7. 4 : Taux d'accès à la propre production animale	75
Tableau 7. 5 : Taux d'accès à la propre pêche	76
Tableau 8. 1 : Pourcentage de ménages ayant des difficultés à satisfaire les besoins nutritionnels, par Département.....	85
Tableau 9. 1 : Etat nutritionnel des enfants de moins de cinq ans (EDS, 2013, en %)	91
Tableau 9. 2 : Indices de Gini pour les ménages dont le 75% des dépenses totales est inférieur au LACON	102
Tableau 9. 3 : Prévalence de la malnutrition chronique, malnutrition aigüe, de l'Insuffisante pondérale par Département. (Références OMS 2006).....	105
Tableau 9. 4 : Prévalence de la malnutrition par sexe.....	106

LISTE DES FIGURES

Figure 1. 1 : Divisions administratives de la République du Congo	15
Figure 1. 2: Analyse des combinaisons de multiples privations et pauvreté monétaire	18
Figure 1. 3: Incidence de la pauvreté selon les dimensions Sociale au Congo, UNICEF, 2009, élaboré	18
Figure 1. 4: Evolution du Taux de chômage (en %).....	20
Figure 1. 5: niveau d'emploi par secteur 2000-07 (nombre d'employés)	20
Figure 2. 1: Cadre Conceptuel de Vulnérabilité et Sécurité Alimentaire	22
Figure 3. 1: Score de consommation alimentaire per Département, en 2009 et 2013.....	25
Figure 3. 2: jours consommation de différents groupes d'aliments	26
Figure 3. 3: Fréquence de consommation de groupes d'aliments sélectionnés	27
Figure 3. 4: Distribution des fréquences de consommation de groupes d'aliments sélectionnés par groupe de consommation	28
Figure 3. 5: Pourcentage de ménages selon l'Indice de sécurité alimentaire par Département	31
Figure 3. 6: Comparaison des fréquences des repas journaliers d'adultes (plus de 16 ans) et enfants (5-15 ans) selon la saison	32
Figure 3. 7: Moyennes des repas journaliers d'adultes (plus de 16 ans) et enfants (5-15 ans) selon la période par Département	33
Figure 3. 8: Incidence des catégories de l'Indice de Sécurité Alimentaire selon le sexe du chef de ménage.	34
Figure 4. 1 : Distribution des dépenses totales.....	35
Figure 4. 2 : Courbe de Lorenz des dépenses totales.	36
Figure 4. 1 : Proportion des dépenses par 5%le de population_.....	36
Figure 4. 4 : Proportion de ménages par Département et décile	37
Figure 4. 5 : Proportion de ménages par Indice de Sécurité Alimentaire et décile	37
Figure 4. 6 Le « panier de la ménagère » moyen (en XAF)	38
Figure 4. 7 : Pourcentage de dépenses alimentaires sur les totale (moyennes par décile)	38
Figure 4. 8 : Distribution des taux des dépenses alimentaires sur le total	38
Figure 4. 9 : Evolution des dépenses alimentaire moyenne par décile	39
Figure 4. 10 : Projections des régressions cubiques des dépenses par catégorie	40
Figure 4. 11 : : Jours cumulé de consommation de différents produits alimentaires par décile	41
Figure 4. 12 : Distributions du taux de dépenses alimentaire sur le total, par Département.....	42
Figure 4. 13 : : Catégories du taux des dépenses alimentaires utilisées pour la construction de l'Indice de Sécurité Alimentaire, par Département	43
Figure 4. 14 : : Modalité de paiement selon le type d'achat	43
Figure 4. 16 : Modalité de paiement par Département.....	44
Figure 4. 15 : Modalités de dépenses alimentaires moyennes (en XAF) selon la catégorie de l'Indice de Sécurité Alimentaire	44
Figure 5. 1: Accès aux sources d'approvisionnement par mois.....	45

Figure 6.1: Activités principales par pourcentage des ménages pratiquant	54
Figure 6. 2: Pourcentage de ménages pratiquant des activités (primaires, secondaires ou tertiaires) par Département.....	56
Figure 6. 3: Activités primaires selon les mois.....	57
Figure 6. 4: Dépenses moyennes par activité primaire	57
Figure 6. 5.: Catégories de sécurité alimentaire par activité primaire	58
Figure 6. 7: Type d'agriculture selon les catégories de l'Indice de Sécurité alimentaire	59
Figure 6. 8 : Fréquence et contribution moyenne d'Agriculture, Elevage, Pêche et Chasse/ cueillette (comme activités primaires) par Département.....	60
Figure 6. 11: Champs de cultures pluriannuelles (en haut), annuelles (milieu) et à cycle court (en bas) par Départements	62
Figure 6. 12: Contraintes primaires (au centre), secondaires (au milieu) et tertiaires (externes) à la pratique de l'agriculture	63
Figure 6. 13: Fréquences des principales contraintes par Département.....	63
Figure 6. 17: Possession de bétail selon les catégories de sécurité alimentaire:	65
Figure 7. 1: Distribution des âges du chef de ménage (gauche) et taille de ménage (droite).....	66
Figure 7. 3: Active ratio « traditionnel » et « élargi » selon le Département (moyennes)	68
Figure 7. 6 : Nombre d'années de fréquentation moyennes du couple chef de ménage selon l'état de sécurité alimentaire	69
Figure 7. 7: Niveau d'instruction selon l'état de sécurité alimentaire.....	70
Figure 7. 8: Pourcentage de ménages ayant au moins un enfant qui a abandonnée l'école primaire, par Département.....	70
Figure 7. 9 : Indice de sécurité alimentaire et l'échange de nourriture	72
Figure 7. 10 : Echange de nourriture par Département	72
Figure 7. 11: Distribution des quintiles de richesse par Département.....	76
Figure 7. 12: Composantes de l'Indice de Richesse par rapport aux quintiles	77
Figure 7. 13 : Fréquence des quintiles de richesse selon les indicateurs de la Console de Sécurité alimentaire	77
Figure 7. 14 : Fréquence des quintiles de richesse selon les catégories de Sécurité alimentaire	78
Figure 7. 15 : Fréquence des quintiles de richesse selon le sexe du chef de ménage.....	78
Figure 7. 17 : Moyenne de dépenses mensuelles des ménages par quintile de richesse	79
Figure 7. 18 : Moyenne d'années d'étude achevées par quintile de richesse.....	79
Figure 7. 19 : Fréquence des quintiles de richesse selon la contribution de l'agriculture au revenu du ménage	80

Figure 8 .1 : Fréquence des chocs rencontrés par les ménages, par Département	832
Figure 8. 2 : Fréquence des chocs rencontrés par les ménages, par Département	83
Figure 8. 3: Effets principaux chocs idiosyncratiques, par Département (en % des réponses)	84
Figure 8. 4: Adoption des stratégies de compensation presque tous les jours et chaque jour (en %)	86
Figure 8. 5: : Fréquence des classes de stratégies de survie (haut) et moyenne de rCSI, par Département	87
Figure 8. 6: rCSI par Département en 2009 et 2013 (variations dans les carrés)	88
Figure 8. 7 : Distributions gaussienne des rCSIs des Départements du Sud	88
Figure 8 .8 : Distributions gaussienne des rCSIs des Départements du Centre-Nord.....	89
Figure 8 .9: : Distributions gaussienne des rCSIs des Départements de Brazzaville et Pointe Noire	89
Figure 8 .10 : rCSI moyen par activité principale du ménage	90
Figure 8. 11: Pourcentage de migrations et transferts par Département	90
Figure 8. 12: Pourcentage de migrations et transferts selon la catégorie de sécurité alimentaire	90
Figure 9. 1 : Modele conceptuel des causes de létat nutritionnel individuel.....	92
Figure 9. 2 : Carte des zones de moyens subsistance utilisée pour l'analyse.....	94
Figure 9. 3 : Comparaison entre le MCNUT et LACON en XAF/mois pour les 4 zones étudiées.....	96
Figure 9. 4: Le panier hebdomadaire du LACON à Brazzaville : bébé (haut), le reste du ménage (bas)	97
Figure 9. 5 : Le panier hebdomadaire du LACON à Pointe Noire : bébé (haut), le reste du ménage (bas), en grammes	98
Figure 9. 6 : Le panier hebdomadaire du LACON dans la zone de Savane : bébé (haut), le reste du ménage (bas), en grammes	98
Figure 9. 7 : Le panier hebdomadaire du LACON dans la Bande Urbaine : bébé (haut), le reste du ménage (bas), en grammes	99
Figure 9. 8 : Pourcentage de ménages, selon leur zone de moyens de survie, qui ne peuvent pas se permettre le LACON avec le 75% de leur dépenses totales	100
Figure 9. 9 : Profondeur de la pauvreté en termes monétaires (XAF) et relatifs (%).	101
Figure 9. 10 : Courbes de Lorenz pour les ménages dont le 75% des dépenses totales est inferieure au LACON	101
Figure 9. 11 : Indices de Sen pour les zones de moyens de survie	102
Figure 9. 12 : Incidence de ménages qui n'arriveraient pas au LACON avec des differents montants de transferts.....	103
Figure 9. 13 : Distribution de 75% de dépenses des ménages en zone de savane et Bande Urbaine par rapport au benchmarks nutritionnel et calorique	104
Figure 9. 14 : Pourcentage des ménages qui pourraient se permettre le LACON sans intervention (orange) et avec l'introduction de farine de manioc fortifiée (bleu)	104

LISTE DES ACRONYMES

ACP:	Analyse en Composantes Principales
AGSAV:	Analyse Globale de la Sécurité Alimentaire et de la Vulnérabilité
BM:	Banque Mondiale
CNSEE:	Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques
DGE:	Direction Générale de l'Environnement
ECOM:	Enquête Congolaise auprès des Ménages
EDS:	Enquête Démographique et de Santé
ESA:	Etude du Secteur Agricole
FAO:	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
F.CFA:	Franc de la Communauté financière Africaine
FMI:	Fonds Monétaire International
IDH:	Indice de Développement Humain
INS:	Institut National de la Statistique
OCC:	Office Congolais du Café et Cacao
OCT:	Office Congolais du Tabac
OCV:	Office Congolais des Cultures Vivrières
PADE:	Projet d'Appui pour la Diversification Economique
PAM:	Programme Alimentaire Mondial
PDARP:	Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes agricoles
PDSA:	Plan de Développement du Secteur Agricole
PIB:	Produit Intérieur Brut
PNUD:	Programme des Nations Unies pour le Développement
RGPH:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCA:	Score de Consommation Alimentaire
SNDE:	Société Nationale de Distribution d'Eau
UNICEF:	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VCF:	Vivres Contre Formation

Executive Summary in English

The food security and vulnerability situation in Republic of Congo has been assessed using several indicators. The food consumption score showed deterioration in food consumption, compared to the previous assessment, in 2009: households with poor food consumption account for 1.7% (1.3% in 2009) and those with borderline food consumption 7.6% (6.5% in 2009).

The CARI approach was also used to assess food security: results are presented in the Console below:

Domaine		indicator	Food Secure		Food Insecure	
			Food secure	Marginally food secure	Moderately food insecure	Severely food insecure
Current status	Food consumption	Food consumption score	90.8%		7.6%	1.7%
Coping capacity	Economic vulnerability	Food expenditure share	55%	27.2%	10.9%	6.9%
	Assets depletion	Coping strategy category	23.6%	16.7%	32.2%	27.5%
Food Security Index			12.2%	73.6%	12.5%	1.7%

The Console shows that, overall, consumption is adequate for a large majority of Congolese, but the high food expenditures share and the adoption of assets-depleting coping strategies make them vulnerable to shocks, with potential consequences on food consumption. 14.2% of households are in Food insecurity (of which, 1.7% severely food insecure); this share corresponds to a total of 121,326 households. Most of these households live in rural areas: the incidence of food insecurity is particularly high in the Departments of Lékoumou (36.9%), Cuvette Ouest (30.2%) and Kouilou (29.5%). However, the Departments of Brazzaville and Pointe Noire, although with lower proportions (9.7% Brazzaville, 3.8% Pointe Noire), host 29.2% of the food insecure, because of their demographic weight.

Food insecurity is more predominant among households in subsistence livelihoods, more frequent in rural areas, are associated with food insecurity, agriculture in particular and with little education.

Food insecurity and malnutrition are mainly a rural phenomenon, particularly in remote, sparsely populated areas. A key factor determining food insecurity is probably market access. The low density of the population in some rural areas does not allow the market to be efficient and competitive, as most of food is imported and transportation costs are significant. Moreover, subsistence agriculture is often little diversified and rural incomes are low. This causes most of households to have limited possibility to access food markets. In the cities, markets perform better and imported food is usually cheaper; average incomes are higher and their share dedicated to food expenditures is lower. Nevertheless, unemployment and sub-employment threat the stability of this income: the most vulnerable households are those at the bottom of the “trickle down” chain from the oil economy.

The most common effect of shocks is to reduce households’ ability to meet their food needs; it is therefore not surprising that many of the coping strategies adopted are related to food consumption, although assets-depleting mechanisms, like spending all savings are also adopted, especially in Pointe Noire (16.7% of households), Pool (9%), Brazzaville (7.4%), Plateaux and Bouenza (6%), Kouilou (5.6%) and Lékoumou (4.1%). A reduced Coping Strategy Index – a measure of stress based on the frequency and the type of food-related coping mechanisms – has been calculated and, at Department level, it is consistent with the incidence of food insecurity (except in Pointe Noire, that has a high share of food secure households but also a high average rCSI).

Poor market access is worrying especially when considering the potential impacts on nutrition. The Cost of the Diet approach, developed by Save the Children UK, was used to calculate, based on local food availability and prices, the cheapest food basket meeting the nutritional requirements of a typical household. Four livelihood zones were considered for this analysis, the choice being made based on the level of stunting, evaluated in 2011: Brazzaville, Pointe Noire, the Urban Stripe (along the road connecting the two cities) and the savannah-based zone. Data were compared with incomes: 63.3% of households living in the savannah-based zone cannot afford the minimum cost of the diet, 54.4% in the Urban Stripe. The share is lower in the cities, 12.7% in Brazzaville and 17.6% in Pointe Noire. The elaboration of income gaps, inequality and the Sen Index (a poverty assessment measure) confirms the results of this affordability analysis: savannah-based households are particularly worse-off than in the other zones considered, consistently with the food insecurity incidence and the prevalence of malnutrition (assessed in 2011). Nevertheless, the examination of these theoretical diets shows a difference between the food basket required for an under-2 child and the rest of the family. In all livelihood zones considered, the former would need to be more diversified than the latter, but its cost is significantly lower. The Cost of the Diet approach was also used to model C&V interventions and the potential nutritional impact of the introduction of fortified cassava flour.

From this assessment, key policy and intervention areas have been identified, which are more likely to have an impact on the food security and the vulnerability of the Congolese. Development policies should be pro-poor and targeting rural areas. A particular emphasis should be granted to make the rural economy more dynamic: subsistence agriculture, hunting, livestock or fishing implies inefficiencies in the allocation of resources. The integration of traditional peasantry in an exchange economy would be important to stimulate growth, economic development, food security and to fight poverty. The main policy question concerns whether these poor households are able to participate and compete in markets, as producers and as consumers. Households living of subsistence livelihoods face two types of barriers constraining their market participation: one, at micro-level, a difficult access to technology and inputs, resulting in poor productivity; second, at meso-level, high marketing and transaction costs. Policies, in order to fight against poverty and food insecurity, should prioritize addressing these constraints.

In urban areas, emphasis should be put on livelihoods and the generation of a stable income by the creation and re-qualification of employment and the strengthening of social safety nets targeting the most vulnerable profiles.

From the study, some key recommendations addressed to WFP and UN partners are the following:

- R1. Implement food assistance specifically targeting indigenous peoples.
- R2. In the most remote areas, implement food-for-assets activities.
- R3. Through local procurement from smallholder farmers, develop marketing capacities in rural areas.
- R4. Invest in agricultural extension and improve access to agricultural inputs, including seeds
- R5. Extend the food assistance based on monetary transfers in small rural town.
- R6. With partners in nutrition, advocate a support to nutritional education, in particular targeting diet diversification for children under two.
- R7. Implement food assistance interventions with fortified cassava flour.
- R8. Extend and couple school-feeding interventions with children health support.
- R9. Develop an early warning system for food insecurity risks through partnerships for the collection and analysis of food prices (including in rural areas) and meteorological data.

Introduction

Une Analyse Globale de la Sécurité Alimentaire et de la Vulnérabilité (CFSVA selon l'acronyme anglais *Comprehensive Food Security and Vulnerability Assessment*) en République du Congo a été publiée par le PAM en 2010 sur la base des résultats d'une enquête de terrain portant sur un échantillon de 3.285 ménages. L'enquête a été conduite entre mai et juin 2009 en milieu urbain (Brazzaville et Pointe-Noire), et entre août et septembre 2009 en milieu rural.

La nature des changements du contexte intervenus depuis 2009, justifie l'organisation d'une nouvelle analyse. Il y a parmi les facteurs qui ont pu avoir eu un impact sur la situation d'insécurité alimentaire et vulnérabilité des ménages :

- La forte tendance à l'urbanisation, couplée avec le risque d'inflation (spécialement des biens alimentaires) et le taux de chômage en milieu urbain et périurbain.
- Les changements climatiques, entraînant le récent bouleversement des cycles agricoles, le raccourcissement de la saison des pluies ont engendré un impact sur la productivité agricole et donc sur la sécurité alimentaire, causé la perte de nombreuses habitations et des superficies cultivables et perturbant ainsi les calendriers des zones habituelles de pêche.
- Les indicateurs de nutrition, tels que mesurés en 1992, 2005 et 2011 n'ont pas, en général, indiqué une forte tendance à l'amélioration : le retard de croissance, qui est la forme de malnutrition la plus répandue au Congo, est passée de 20,5% en 1992 à 26% en 2005 et 24,4% en 2011. L'émaciation est passée de 4,2% en 1992 à 7% en 2005 et 5,9% en 2011.

Ces changements justifient une étude approfondie parce que leur impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle n'est pas connu.

L'analyse de la sécurité alimentaire réalisée par le PAM en juin 2012 suite à l'explosion d'un dépôt de munition de Mpila, à Brazzaville, en mars 2012, a montré que ce choc a eu un impact grave sur les moyens de subsistance des sinistrés.

De plus, le CFSVA publié en 2010 se base sur des enquêtes menées en 2009, quand la situation de la sécurité interne, surtout dans le Département du Pool, n'a pas permis un déploiement des équipes d'enquêteurs similaires dans d'autres départements ; cette disparité aurait donné lieu à des biais dans l'analyse.

L'objectif du CFSVA 2013 est d'analyser les conditions de sécurité alimentaire et vulnérabilité de la population congolaise.

Plus spécifiquement, les objectifs de la présente étude sont de:

1. Contribuer à une meilleure identification géographique et socio-économique des groupes de population qui sont en insécurité alimentaire ou vulnérables à l'insécurité alimentaire, en répondant aux questions suivantes :

- Quels sont les ménages en insécurité alimentaire ?
- Combien de ménages sont en insécurité alimentaire ?
- Où vivent les ménages en insécurité alimentaire ?

2. Déterminer la nature et les causes de l'insécurité alimentaire et des habitudes de consommation, en répondant aux questions suivantes :

- Pourquoi ces ménages sont-ils en insécurité alimentaire ?
- Quelles sont les stratégies de compensation adoptées par les ménages (face aux chocs subis) ?
- Quelles sont les opportunités et risques potentiels (vulnérabilité)?

3. Identifier les risques et contraintes à l'amélioration de la sécurité alimentaire ainsi que les moyens d'assistance, en répondant à :

- Quelles sont les interventions recommandées ?

Les sections de ce rapport sont organisées comme suit : après un rappel sur le contexte du pays (chapitre 1), la méthodologie de l'étude est présentée au Chapitre 2.

Le chapitre 3 fait déjà l'état de la sécurité alimentaire au niveau national et Départemental, en utilisant, principalement, l'approche CARI.

Les sections suivantes sont dédiées à la description des caractéristiques des ménages en les mettant en relation avec leur état de sécurité alimentaire. Les dépenses des ménages, comme proxy des revenus, sont analysées dans le Chapitre 4. Les marchés alimentaires sont traités par le Chapitre 5.

Le Chapitre 6 est dédié aux moyens de vie et, en particulier, ceux générant un revenu, élément nécessaire à l'accès au marché alimentaire.

Aux autres capitaux que les ménages pourraient mobiliser pour augmenter leur sécurité alimentaire – humain, social, environnemental, physique – est dédié le Chapitre 7. Ces capitaux sont importants parce qu'ils constituent des ressources sur lesquelles un ménage peut se fonder pour la survie pendant les périodes difficiles ou de chocs perturbant leur système alimentaire.

Sur ces chocs, et par conséquent la vulnérabilité des ménages, le Chapitre 8 entrera plus en détail, en présentant aussi les stratégies adoptées par les ménages afin de les compenser.

Le Chapitre 9 est dédié à la nutrition : dans une première partie ce sujet est traité avec l'approche du Coût de la Diète, tandis que la deuxième partie exploite les données anthropométriques collectées lors de l'enquête-ménage dans trois Départements.

Les conclusions de l'étude et ses recommandations sont présentées dans le Chapitre 10.

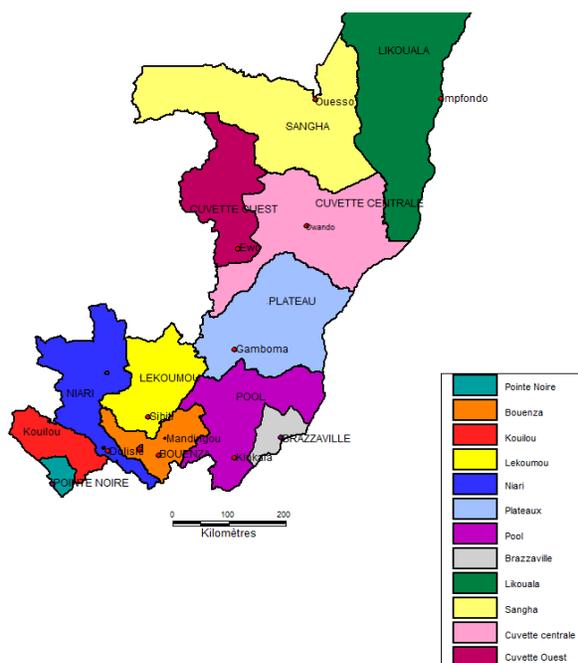
1. Le contexte du Pays

1.1 Contexte géographique et politique

D'une superficie de 342 000 km², la République du Congo est située dans la partie ouest de l'Afrique équatoriale, entre les longitudes 11° et 19° Est et les latitudes 4° Nord et 5° Sud¹.

La République du Congo est, sur le plan administratif, subdivisée en 12 départements : Ville de Pointe-Noire, le Kouilou, le Niari, la Lékoumou, la Bouenza, le Pool, Ville de Brazzaville, les Plateaux, la Cuvette, la Cuvette-Ouest, la Sangha et la Likouala (Fig. 1.1).

Figure 1. 1 : Divisions administratives de la République du Congo



Le pays dispose d'un réseau hydrographique dense et important qui couvre d'énormes superficies (plus de 300 000 km²). Sa végétation comprend 65 % de forêts et 35 % de savanes. Sur le plan biophysique, le territoire Congolais se subdivise en zones agro écologiques, très différentes

Comme la plupart des pays africains, le Congo s'est confronté à l'épineuse question de la gouvernance politique dès son accession à la souveraineté nationale le 15 août 1960. En effet, aussitôt après l'indépendance, le Congo est entré dans une période tumultueuse ayant abouti à une succession de régimes politiques. Ces changements se sont faits sur fond de violences récurrentes et d'instabilité permanente. Entre 1993 et 1999 le pays a été marqué par des guerres civiles. Le processus de libéralisation politique a eu lieu en 1999 et une nouvelle constitution adoptée en 2000. Une période de relative stabilité au début des années 2000 a pu favoriser les élections en 2009, en réalité caractérisées par une abstention de masse (entre 10 et 15% des ayants droit, EIU, 2012). Le pays occupait la 142^{me} place sur le *Democracy Index* 2010 et il est classé comme

« régime autoritaire »². Dans l'Index d'Ibrahim sur la gouvernance en Afrique, il est 43^{em} sur 53³; Le Congo a développé, sur le plan international, des relations plus proches avec des pays émergents, spécialement en Asie et Amérique Latine.

1.2 Le contexte économique

L'activité économique congolaise, repose sur le secteur pétrolier avec un taux de croissance réel de 5% sur la dernière décennie. Malgré les crises qui ont secouées l'économie mondiale, cette activité a connu une croissance soutenue, avec un taux moyen de l'ordre de 7% entre 2008 et 2010 (FMI, 2013).

¹ Le climat du Congo est régi, en raison de sa position à cheval sur l'équateur, par les basses pressions intertropicales ou convergences intertropicales (C.I.T.) et les hautes pressions subtropicales australes et boréales.

² Après 2010 les données ne sont plus disponibles.

³ Source: Mo Ibrahim Foundation, 2013 « Ibrahim Index of African Governance ». Disponible à <http://www.moibrahimfoundation.org/interact/> [accédé mars 2014]

Cette croissance, couplée par la favorable situation de la balance commerciale⁴, des dépenses publiques, l'inflation, les progrès faits en matière de réduction de la dette⁵ et la situation monétaire⁶, renforcent l'idée que le Congo ait l'espace fiscale⁷ pour s'engager dans une croissance qui soit inclusive pour tous ses citoyens.

Le secteur pétrolier représente le 69,2% du PIB nominale congolais en 2011. Pour situer ces données dans leur contexte historique, il faut rappeler que l'industrie pétrolière n'a pris une place prépondérante qu'à partir des années 70⁸.

Le secteur hors pétrole a enregistré des résultats très encourageants, avec une croissance moyenne soutenue de l'ordre de 5,2% au cours de la période 2008-2010, passant de 22,5% à 25,5% du PIB hors pétrole sur la même période, malgré les conditions adverses de l'économie mondiale. Les prévisions pour 2013-2015 (Rapport de programmation budgétaire, 2012) montrent une croissance du secteur pétrole de -1,4% et celle du secteur hors pétrole de 10,5% en moyenne annuelle⁹.

La position extérieure est donc forte, mais la compétitivité reste un aspect défavorable. Selon un rapport de la BM, les causes sont à rechercher parmi le climat des affaires défavorable, le manque d'infrastructures, la pauvreté de capital humain et l'accès limité aux nouvelles technologies et services. De plus, la maladie hollandaise¹⁰ bien qu'elle ne soit pas regardée comme la cause dominante, peut contribuer à la pauvre diversification et compétitivité de l'économie. Le Congo se positionne à la 185^{me} (sur 189) place de l'index « Doing Business »¹¹. Selon le FMI (2012), le régime d'impôts est particulièrement non transparent, imprévisible et complexe. L'index de perception de corruption (Transparency International, 2013) place le pays 154^{eme} sur 177. De plus, la baisse productivité du travail (surtout par le manque d'expertise technique et baisse mobilité) rend les produits congolais peu compétitifs.

Le Congo a un Index de Développement Humain de 0,534, qui le positionne dans le groupe des pays à développement humain moyen, mais il est au-dessous de la moyenne de ce groupe (0,63)¹² et le pays n'est jamais revenu au niveau avant les guerres civiles. Les ressources économique au Congo ne sont pas distribuées de façon égalitaire : l'index de Gini, calculé à partir des données de l'ECOM 2012 est de 0,43, ce qui traduit une forte distribution inégalitaire des revenus dans la population congolaise. L'économie congolaise, donc, bien que croissante, reste vulnérable.

⁴ La balance commerciale registre des surplus importants, même avec des investissements intérieurs importants (FMI, 2012). Les recettes sont soutenues par les prix du pétrole élevés.

⁵ La dette publique est passée de 198,7% du PIB en 2004 à 23,8% en 2010, grâce aux remises de dettes dans le cadre de l'initiative de remise des dettes des pays pauvres hautement endettés et au suivi du Comité National de la Dette Publique. Cependant la dette publique a recommencé à croître, cette fois envers la Chine (EIU, 2012)

⁶ De plus, en tant que membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique central (CEMAC), le Congo mène une politique monétaire régionale, avec un taux de change rattaché à l'Euro avec des impacts positifs sur la stabilité macroéconomique.

⁷ Le concept d'espace fiscal est relativement nouveau. Il peut être défini comme l'espace dans le budget gouvernemental qui permet l'octroya de ressources (pour un certain objectif) sans mettre en danger la durabilité de sa position fiscale ou la stabilité de son économie. L'idée est que, afin de pouvoir allouer des ressources budgétaires additionnelles, l'espace fiscal doit exister ou être créé.

⁸ En 1973, la consécration du pétrole comme premier produit d'exportation du pays, coïncide avec le recul progressif, mais soutenu des exportations agricoles, ainsi que de l'exploitation et de la transformation du bois. Au cours de la deuxième moitié des années soixante-dix, l'État est devenu l'acteur économique dominant avec ses nationalisations, ses créations d'entreprises et d'emplois. La décennie 90, est celle de la remise en cause de l'interventionnisme d'Etat et la réhabilitation de la gestion libérale de l'économie, mais aussi la période de dévaluation du Franc CFA (janvier 1994), sur fond des guerres et violences qui ont marqué le pays. Au cours de cette période, le service de la dette publique devient insoutenable. Malgré la déliquescence prononcée des activités économiques, notamment du secteur productif, la renégociation des contrats pétroliers intervenus en 1995, et la mise en valeur de nouveaux champs pétroliers au cours de la deuxième moitié de la décennie, permettent à l'État d'améliorer le niveau de ses recettes. La décennie 2000, se caractérise par une relative stagnation des cours du baril dans un premier temps, et une remontée soutenue, deux ans plus tard et ce, jusqu' à 2010 (Gouvernement de la République du Congo, *Plan National de Développement*, 2012)

⁹ Surtout grâce à certains secteurs (bâtiment et construction, télécommunications, transports et commerces, ainsi que le secteur manufacturier entre autres) qui en réalité, sont directement ou indirectement redevables au secteur pétrolier qui les impulse notamment par le budget de l'État et l'augmentation générale de la demande dans le pays (PNUD, *Vulnérabilité de l'économie congolaise et perspectives de diversification*, 2012).

¹⁰ Voir aussi : http://fr.wikipedia.org/wiki/Maladie_hollandaise

¹¹ <http://francais.doingbusiness.org/rankings> [accédé en mars 2014]

¹² Mais plus de la moyenne des pays sub-sahariens.

Le PNUD constate que cette vulnérabilité de l'économie congolaise est caractérisée (entre autres) par (i) l'étroitesse de la base de création de la richesse nationale, (ii) une croissance erratique propulsée par le secteur pétrolier, (iii) la volatilité des cours du produit d'exportation dominant, (iv) l'incertitude dans la maîtrise des moyens de paiement extérieurs du pays (dette et importations) qui dépendent des revenus non stables de ce secteur, (v) la faiblesse de création d'emplois, (vi) la faiblesse et la dépendance du secteur privé de « l'économie du pétrole », (vii) la faiblesse ou l'inexistence d'un tissu économique porteur interne de la machine économique, (viii) le déséquilibre de la géographie économique, (ix) le déséquilibre et la faiblesse du marché interne (PNUD, Vulnérabilité de l'économie congolaise et perspectives de diversification, 2012).

1.3 Population

L'ECOM (2012), sur la base d'une enquête réalisée en 2011 a estimé la population Congolaise à 4.085.422 habitants, soit 10,5% plus par rapport au dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2007¹³ (RGPH, publié en 2010) qui avait dénombré 3.697.490 habitants. Le pays est très peu densément peuplé (10,8 hb/km²). Par rapport au recensement précédent (1984), les taux de croissance démographique annuelle est de 3%, avec des différences importantes par Département : Brazzaville et Pointe Noire ont un taux de croissance supérieure à la moyenne nationale, confirmant la tendance à l'urbanisation. Les résultats de l'ECOM(2012) estiment un taux d'urbanisation de la population congolaise de 67,1%. Les migrations sont assez importantes dans les deux grandes villes du pays : les migrants, qui représentaient 27% de la population de Brazzaville et 31,5% de celle de Pointe Noire en 2011 (CNSEE, 2011) sont passés, respectivement à 28,1% et 38,5% en 2012 (ECOM, volet QUIBB 2012).

La population est jeune (38,6% a moins de 15 ans). En revanche, l'espérance de vie à la naissance est de 51,1 ans en moyenne (50,1 ans pour les hommes et 53,3 ans pour les femmes, selon le RGPH de 2010).

Le Congo abrite aussi une population autochtone importante : le RGPH (2010) a dénombré 43.378 personnes dont la majorité vit dans les départements de la Likouala, Lékoumou et Sangha : ces chiffres sont contestés par les acteurs représentatifs de la population autochtone, qui affirment que l'ensemble de la population arrive à près de 300.000 individus.

1.4 Production alimentaire

Le Congo dispose d'atouts importants dans le domaine de l'agriculture, encore largement inexploités, en rapport avec l'extension et la qualité des terres cultivables. Le pays dispose en effet de plus de 10 millions d'hectares de terres cultivables, dont près de 90% restent inexploitées¹⁴. Malgré ses atouts, l'activité agricole a régressé au cours des années, tant sur les cultures vivrières que sur les cultures de rente. Cette situation a entraîné le déclin continu de la part de l'agriculture dans le PIB¹⁵. Malgré son importance en milieu rural, en 2010 la production agricole représentait à peine 3.6% du PIB¹⁶, dont 3.3% est représenté par la production agricole, l'élevage, la chasse et la pêche.

Depuis la fermeture de plusieurs sociétés agricoles et agro-industrielles du Congo, la production agricole est très limitée et porte principalement sur les productions familiales de subsistance et que quelques cultures de rentes telles que le haricot, la canne à sucre, le cacao et le café.

Outre à la pêche artisanale et à la chasse, la production alimentaire repose essentiellement sur l'agriculture traditionnelle et l'élevage à petite échelle, pratiqués pour la plupart dans des petites exploitations couvrant environ 80% de la superficie cultivée et assurant autour de 90% de la production agricole nationale. Le taux

¹³ Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2010.

¹⁴ DSCERP, 2011

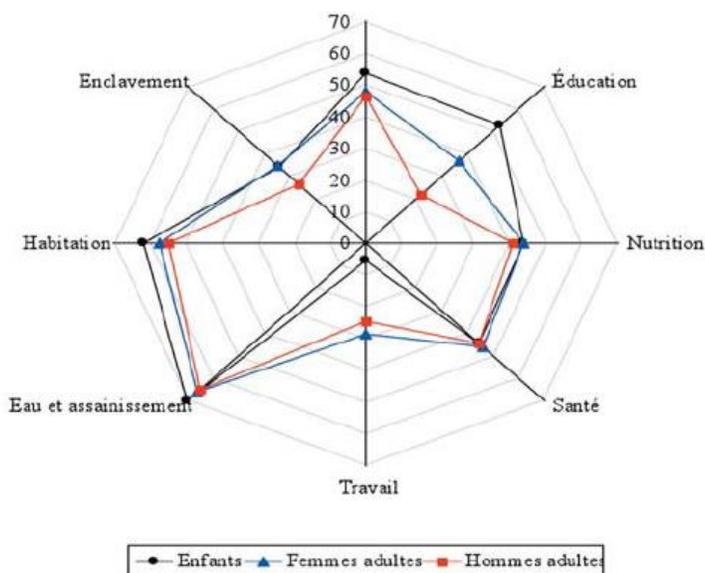
¹⁵ De 20% dans les années 1960 à moins de 10% au début des années 1980 : en 2011, le secteur Primaire occupait 37,8% de la population (ECOM, 2012).

¹⁶ Document Technique de travail pour la mission de surveillance multilatérale – CEMAC, 2012

d'activité en milieu rural est de 78%, mais étant donné que le pays est très urbanisé, ceci correspond seulement à 1.101.312 personnes (selon les estimations de l'ECOM 2012, volet QUIBB), soit 29% de la population congolaise.

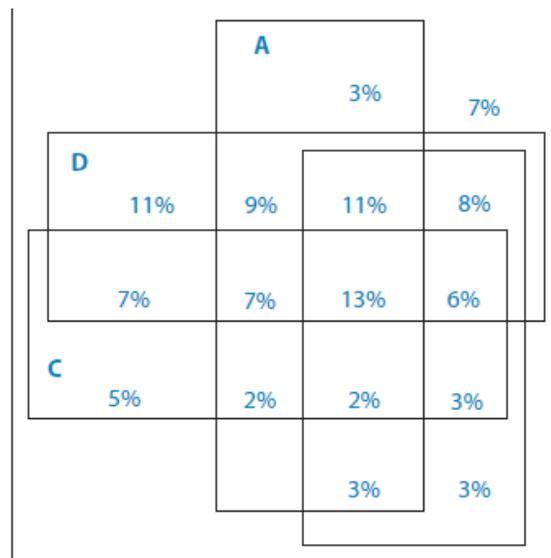
1.5 Pauvreté et emploi

Figure 1. 3: Incidence de la pauvreté selon les dimensions Sociale au Congo, UNICEF, 2009, élaboré



Source : Livre Blanc sur la protection à partir de l'ECOM 2005

Figure 1. 2: Analyse des combinaisons de multiples privations et pauvreté monétaire



A : Monétaire - B : Nutrition - C : Santé - D : Eau & assainissement

Source : ECOM 2005/ Réf. Etude sur la pauvreté multidimensionnelles des enfants et des femmes au Congo, UNICEF 2007

La pauvreté monétaire touche 37,5% de ménages congolais qui représentent 46,5% de la population totale¹⁷.

L'UNICEF (Livre Blanc sur la Protection Sociale, 2009) utilise l'approche des privations (ou pauvreté des conditions de vie) sur la base des données de l'ECOM 2005. La figure (1.2) en toile d'araignée résume la prévalence de pauvreté au Congo selon ces différentes dimensions.

La prévalence de la pauvreté dans chaque dimension est fort élevée, mais elle se distingue particulièrement pour certaines dimensions¹⁸.

¹⁷ Le profil de pauvreté se base principalement sur les données de l'enquête congolaise auprès des ménages (ECOM) qui a été réalisée en 2011. Le seuil de pauvreté a été déterminé par la méthode du coût des besoins essentiels, sur la base d'un seuil calorique normatif de 2450 Kcal par jour et par équivalent adulte.

¹⁸ Toutefois, Notten (2009), avec un approche similaire pour les enfants (- 5 ans), a calculé que les coefficients de corrélation entre ces différentes dimensions sont positifs et significatifs statistiquement, mais pas très élevés (0,11 entre les dimensions monétaire et eau et assainissement à 0,26 entre les dimensions monétaire et intégration), ce qui pose des doutes sur l'utilisation de la pauvreté monétaire comme proxy de privation dans les autres dimensions du bien-être. La pauvreté monétaire identifie « correctement » 58% de la population infantile, 49% des enfants vivant en pauvreté monétaire sont aussi pauvres en sens de privation et 9% des enfants non-pauvres ne sont pas « privés ». Cependant, 34% des enfants vivant en privation ne sont pas pauvres en sens monétaire et 5% des enfants pauvres en sens monétaire ne sont pas « privés ». Autrement dit, même avec une relation positive, l'erreur d'exclusion est importante.

En suivant cette approche, l'UNICEF (2007) a produit des diagrammes d'analyse des multiples combinaisons des différentes dimensions de la pauvreté (Fig. 1.3). Il en ressort que 7% des Congolais ne sont pas privés dans les 4 dimensions de l'analyse, 13% sont privés simultanément dans les 4 dimensions et 32% sont privés simultanément dans 3 des 4 dimensions. Peu d'individus en sont privés dans 'seulement' une des 4 dimensions¹⁹.

Tableau 1. 1 : Indicateurs de pauvreté par arrondissement à Brazzaville et Pointe Noire

	Incidence de pauvreté**	Profondeur de la pauvreté**	Temps moyen pour atteindre une route bitumée** (mn)	% en zone proie à érosion**
Brazzaville				
Ouenze	28,1%	8,9	9	5,7
Talangai	27,1 %	7,4	16	26,9
Poto-Poto	25,4%	6,8	6	4,8
Mfilou	44,3%	16,4	23	36,9
Makélékéle	48,0%	16,4	19	40,7
Bacongo	33,1%	7,6	9	17,3
Moungali	19,9%	5,7	10	20,0
Pointe Noire				
Loandjili	35,9%	10,8	31	37,7
Tiétié	36,3%	12,6	22	14,7
Lumumba	29,6%	10,4	10	19,9
Mvoumvou	42,4%	11,2	11	13,6

Autrement dit, la pauvreté au Congo est un phénomène multidimensionnel et complexe, qui échappe de la seule analyse et termes monétaires et qui touche une grande partie de la population Congolais.

Toutefois, la répartition au niveau national des personnes pauvres met en évidence la vulnérabilité des campagnes, qui comptent moins de 42% de la population du pays mais concentrent près de 54% de pauvres (ECOM 2012).

En zone rurale, l'accès physique aux aliments demeure facilité par rapport aux milieux urbains, surtout en termes de cultures vivrières de base. Cependant, cela ne se traduit pas avec force quant à la stabilité de l'accès économique vers la diversification des aliments en vue de couvrir un vaste spectre de macro et micronutriments²⁰. Les indicateurs de pauvreté par arrondissement de Brazzaville et Pointe Noire (Tab. 1.1) confirment que les arrondissements situés à la périphérie des villes ont le plus des ménages pauvres²¹.

La partie ouest de la ville de Brazzaville a été frappée le dimanche 4 Mars 2012 par une série d'explosions provenant d'une caserne militaire à Mpila. Les explosions et les ondes de choc conséquentes ont détruit des parties densément peuplées de la ville. Plus de 17.000 personnes déplacées ont été initialement accueillies

¹⁹ Monétaire : 3%, nutrition : 3%, santé : 5% et eau et assainissement : 11%.

²⁰ La situation nutritionnelle sera présentée plus avant dans ce rapport.

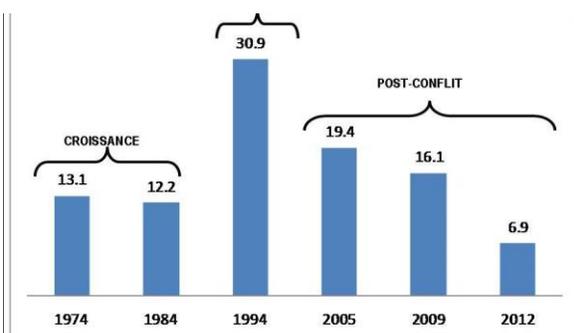
²¹ Peuvent expliquer cet état de fait : i) les limites géographiques de ces arrondissement dont l'extension inclut des quartiers autrefois ruraux, avec des caractéristiques de ménages typiquement non urbaines ; ii) la dimension spatiale qui les situe largement en tête en terme de rapport de surface ; et 3) principales portes d'entrée de la ville, ces quartiers périphériques constituent les points d'ancrage des ménages en exode rural.

dans des abris temporaires. D'autres personnes déplacées, recensées plus tard, ont été hébergées par des familles d'accueil.

La Mission d'Évaluation de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle des Ménages Sinistrés par les Explosions de Mpila (PAM, 2012) a montré que ces explosions ont eu un impact grave sur les moyens de subsistance de 4000 ménages sinistrés, mais que les ménages affectés, bien qu'ayant été profondément touchés sur le plan matériel, ont été résilients et ont, en général, pu mobiliser des ressources pour faire face à l'urgence (285% des dépenses supplémentaires pour ceux qui ont bénéficié de l'aide du gouvernement, 188% pour ceux qui ne l'ont pas reçu)²².

Cependant, le capital et les avoirs des ménages se sont sûrement détériorés, ce qui a pu avoir un impact sur l'adoption de stratégies d'adaptation. La population active au sens de l'enquête ECOM II Volet QUIBB (2012) regroupe la population ayant un emploi (actif occupé) et les chômeurs. Elle est estimée à 1.562.555 personnes²³ (63,2%). Sur l'ensemble de cette population active, le taux de chômage est estimé à 6,9%. Le nombre de chômeurs²⁴ est estimé à 107 472 personnes, dont 97 408 en milieu urbain et 10 064 en milieu rural. Les seules villes de Brazzaville et Pointe-Noire regroupent à elles seules un total de 90 697 chômeurs (ECOM 2012 volet QUIBB). Le chômage est donc plus présent en milieu urbain.

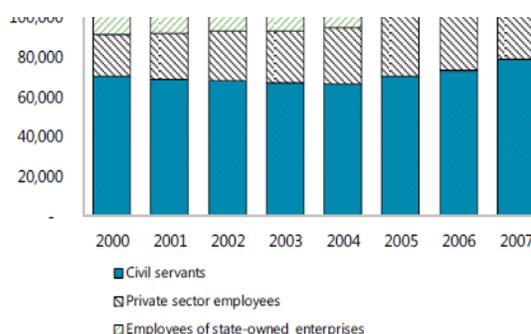
Figure 1. 4: Evolution du Taux de chômage (en %)



Sources : BM, 2011, ECOM, 2005 et ECOM 2012 volet QUIBB

On note une baisse considérable du taux de chômage par rapport à 2005 (19,4%), et de l'enquête sur emploi et le secteur informel (16.1% en novembre 2011) Une comparaison historique est illustrée par la figure 1.4.

Figure 1. 5: niveau d'emploi par secteur 2000-07 (nombre d'employés)



Source: Enquête Emploi et du secteur informel, telle que citée par le Employment and Growth Study de la Banque Mondiale (2011)

²² Cette mobilisation s'est traduite en un niveau élevé des dépenses des ménages, mais pas forcément pour l'alimentation, même pour ceux qui ont bénéficié de l'aide financière du gouvernement.

²³ Même si le taux des actifs occupés a augmenté de 1,9% en 2011 (QUIBB, 2012), on note une forte présence de personnes inactives. En effet, plus de quatre personnes sur 10 sont inactives, la plupart étant des élèves/étudiants (55,6%) ou, dans une moindre mesure, des femmes au foyer (14,1%). Les inactifs sont en augmentation par rapport à 2005 où ils représentaient 30,6%. L'effectif de la population active en milieu urbain est de 975.907 personnes, soit 62,5%. Elle est de 586.648 personnes en milieu rural soit, 37,5%. Cependant le pourcentage des actifs occupés est plus élevé en zone rurale qu'en zone urbaine avec des taux d'activités respectifs de 77,4% et de 55,5%. Ces pourcentages sont en nette régression par rapport à ceux de 2005 (78,2% en milieu rural et 64,8% en milieu urbain). La donnée est importante parce que, selon l'Enquête auprès de Ménages (ECOM 2005), les pauvres figurent en majorité dans le rang des inactifs (46,1%) même si on constate que 42,3% des chômeurs sont pauvres ainsi que 41,7% des actifs occupés.

²⁴ Par chômage on entend au sens du BIT, « des personnes en âge de travailler, n'ayant pas travaillé ne serait-ce qu'une heure pendant la semaine de référence (7 derniers jours précédant l'enquête), ayant recherché un emploi au cours du mois précédent l'enquête et disponibles immédiatement pour travailler ». La population inactives constituée essentiellement par les élèves, étudiants et les retraités ne sont pas considérés comme des chômeurs. Une définition plus ample inclue aussi comme chômeurs ceux qui sont découragés de la recherche d'emploi : avec cette définition, le taux de chômage passerait au 26,6% (IMF, 2012)

Cependant ces progrès sont compensés par l'importance du secteur informel : 97,3% des emplois sont informels, dont une mesure non négligeable d'enfants²⁵. En effet, le secteur formel est petit et dominé par l'Etat (Fig. 1.5). Si des progrès ont été faits, il faut aussi remarquer qu'il y a encore des défis importants : le chômage parmi les jeunes et le phénomène du sous-emploi.

Quel que soit le sexe, la tranche d'âge de 15 à 29 ans est la plus concernée par la recherche d'un premier emploi (88,7%). Par contre la tranche d'âge de 50 à 64 ans renferme les chômeurs en quête d'un nouvel emploi (83,3% chez les hommes et 51,5% chez les femmes) (CNSEE, Enquête emploi 2011).

Les jeunes de 15-29 ans sont toujours plus touchés par le chômage que les personnes d'âge avancé, et les personnes âgées de 30-49 ans ont toujours une position intermédiaire. Près d'un tiers des jeunes de moins de 30 ans qui se présentent sur le marché du travail ne trouvent pas d'emploi²⁶, alors que ce taux est de moitié moins élevé chez les adultes de 30-49 ans et de 6 % chez les plus de 50 ans. De plus la formation inadéquate de la force travail congolaise est un obstacle majeur²⁷. La situation est plus grave si l'on considère le contexte de croissance démographique et d'urbanisation : la population congolaise sera presque doublée (6,9 millions) en 2050, avec 4,6 millions de personnes entre 15 et 29 ans en âge de travailler.

Le taux de sous-emploi²⁸ est passé du 9,3% en 2005 à près du triple (27,8%) en 2011. En 2012, les salariés sous employés représentent 16,5% (ECOM, 2012). En milieu rural, ils représentent 5,2%, alors qu'en milieu urbain ils sont 30,5%²⁹.

²⁵ Selon les résultats de l'enquête QUIBB3% d'enfants entre 7 et 14 ans sont des actifs occupés dont 9,8% sont en zone urbaine et 90,2% en zone rurale. Dans l'ensemble de ces enfants travailleurs, 88,5% sont des aides familiaux, 8,4% sont des travailleurs pour compte propre (57,1% travaillent dans l'agriculture, l'élevage et la pêche et 26,5% sont dans les autres services. Ces deux secteurs occupent plus de 4 enfants travailleurs sur 5).

²⁶ Si on élargit la notion de chômeur aux chercheurs d'emploi découragés, la proportion de jeunes actifs qui ne trouvent pas d'emploi monte à 42 %.

²⁷ BM, « Investment Climate Policy Note », 2009. L'accumulation de capital éducatif est pourtant non négligeable : le nombre moyen d'années de scolarité achevées s'élève à environ 9 ans, et plus des trois quart des personnes âgées de 15 ans et plus (83 %) ont achevé le cycle primaire, 6 % sont parvenus à achever le niveau secondaire 2 (le lycée, qui est de trois années) sans poursuivre au-delà, et près de 12 % ont poursuivi sur des études supérieures.

²⁸ Selon l'OIT, le sous-emploi caractérise une situation où le travailleur n'atteint pas le « plein emploi ». En d'autres termes, il s'agit d'une sous-utilisation de la capacité productive de la population employée qui traduit la défaillance du marché du travail.

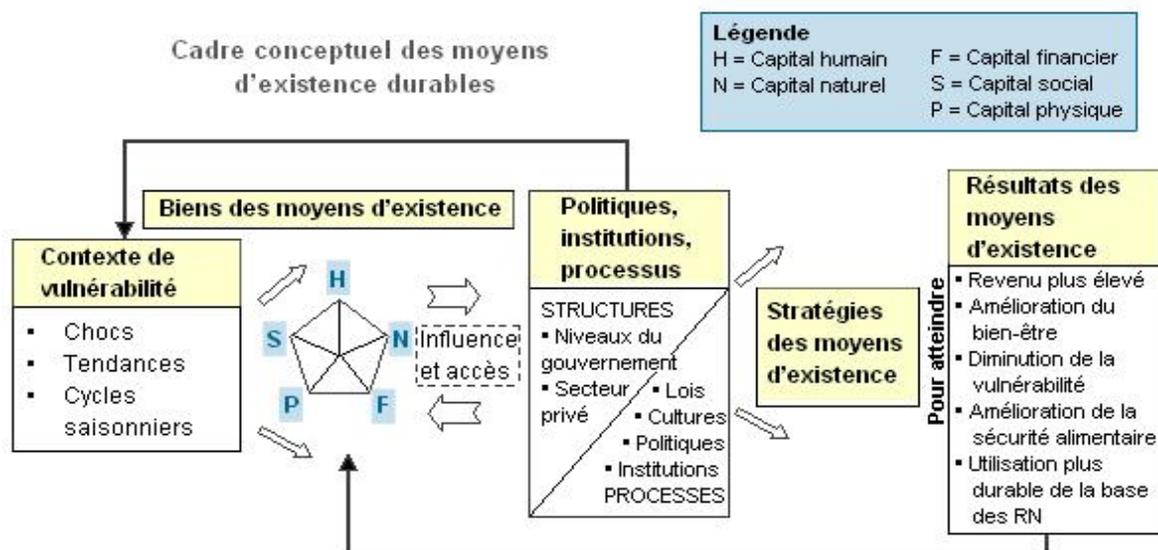
²⁹ A Brazzaville, la population salariée sous employée représente 36,3% et à Pointe-Noire, elle est 29,3% (ECOM, volet QUIBB 2012).

2. Méthodologie

2.1 Le cadre conceptuel

Cet étude utilise un cadre conceptuel de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire tel que présenté dans la Figure 2.1. Ce cadre conceptuel fournit une base pour le développement des hypothèses d'étude, un moyen de visualiser les relations entre les facteurs qui affectent la sécurité alimentaire et nutritionnelle et, plus pratiquement, des informations sur les indicateurs à utiliser dans l'analyse et le ciblage des personnes en insécurité alimentaire, mais aussi sur l'élaboration des instruments d'évaluation sur le terrain. Ce rapport suit la même logique et prend en compte les différentes ressources ou capitaux disponibles auprès des ménages: humain, social, physique, naturel et économique³⁰.

Figure 2. 1: Cadre Conceptuel de Vulnérabilité et Sécurité Alimentaire



Le niveau de dotation de ces capitaux et la manière de les utiliser déterminent les stratégies de subsistance des ménages. Le niveau de sécurité alimentaire est fonction de la mise en œuvre de ces différents capitaux et des stratégies de subsistance adoptées par les ménages, y compris les activités de subsistance et les activités à travers lesquelles les personnes accèdent à la nourriture ou aux revenus leur permettant d'acheter de la nourriture. La sécurité alimentaire existe lorsque « toute personne, à tout temps, à un accès économique et physique à une nourriture suffisante, saine et nutritive, leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active, »³¹.

³⁰ Pour qu'un ménage soit en sécurité alimentaire, il doit avoir la capacité de satisfaire ses besoins de nourriture dans le temps. C'est à travers des capitaux qu'un ménage a un amortisseur sur lequel il peut se fonder pour survivre à des périodes de difficultés à son système régulier d'acquisition de nourriture. En d'autres termes, ce sont les capitaux qui – mobilisés - créent la « sécurité » de la sécurité alimentaire.

³¹ Plan d'action du Sommet Mondial de l'Alimentation, paragraphe 1, 1996. Tandis que les mots exacts d'autres définitions changent, chacune implique finalement quatre composantes clés par lesquelles un ménage ou une communauté atteindrait cette sécurité et par lesquelles le concept est typiquement discuté : a) Production par eux-mêmes (i.e., disponibilité croissante) b) Achat (i.e., ayant accès) c) Utilisation et sauvegarde de la

Les disponibilités alimentaires, l'accès à l'alimentation et l'utilisation de celle-ci sont des facteurs clés de la sécurité alimentaire des ménages et sont associés aux avoirs des ménages, à leurs stratégies de subsistance ainsi qu'à l'environnement politique, social, institutionnel, économique et agro-écologique.

Enfin, la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire est fonction de la fréquence et de la gravité des menaces d'origine naturelle ou humaine et de leur portée socioéconomique et géographique. La capacité de réaction d'un ménage dépend du niveau de ses avoirs (naturels, matériels, économiques, humains, sociaux, politiques), du niveau de sa production, de ses revenus, de sa consommation, des moyens dont il dispose pour diversifier ses sources de revenus/consommation en vue d'atténuer les effets de catastrophes susceptibles de survenir à tout moment.

2.2 Sources de données primaires

Le présent rapport se base sur les résultats de plusieurs enquêtes de terrain :

1- Une enquête-ménage portant sur un échantillon de 3.675. Pendant la collecte, 3.603 ménages³² ont été interrogés soit une perte de 2%. L'enquête a été conduite en octobre 2013. Un total de 140 enquêteurs a été mobilisé sur le terrain. Les agents de terrain ont été préalablement formés pendant une semaine avec un pré-test. Pour l'échantillonnage, comme le but de l'AGSAV est de présenter des données statistiquement représentatives à un niveau plus détaillé que des statistiques nationales, un total de 12 strates qui couvrent l'ensemble des Départements de pays ont été définies, à raison d'une strate par Département. Au sein de chaque strate, une stratégie d'échantillonnage à 2 degrés a été utilisée. Au premier degré, un total de 30 grappes (Zones de Dénombrement ou ZD) a été échantillonné pour 10 strates - avec une probabilité proportionnelle à la taille de la population. Au second degré, 9 ménages ont été aléatoirement sélectionnés par grappe³³ pour dix (10) strates. En raison de leur poids démographique, les ménages sélectionnés dans les Départements de Brazzaville et Pointe Noire sont plus nombreux, respectivement 475 et 500³⁴ soit 4 ménages pour 118 grappes, à Brazzaville et 5 ménages pour 100 grappes à Pointe - Noire. Les ménages ont été échantillonnés en utilisant la méthode EPI standard. La méthode consiste à choisir aléatoirement une direction depuis le centre de la ZD et à sélectionner aléatoirement les ménages dans cette direction. L'enquête ménage a été réalisée avec support de tablettes Archos 9, gracieusement mises à disposition par l'INS, configurées avec le questionnaire en CPro v 5. Des entretiens avec des informateurs clés et des groupes de discussions semi-structurées ont été effectués par les équipes d'enquêteurs dans chaque localité visitée.

2- Une enquête marchée, combinée avec la collecte des données pour l'analyse du Coût de la Diète. En cohérence avec la méthodologie du Coût de la Diète, développée par Save the Children UK, les marchés sélectionnés ont été échantillonnés à partir de l'approche des zones de moyens de survie. La sélection a été aléatoire, mais des contraintes ont été posées afin de s'assurer que les marchés sélectionnés soient à au moins 50 km de distance l'un de l'autre. Il s'agit de Pointe Noire (marché Central, Fond Tié Tié, Kouikou),

nourriture disponible d'une façon sanitaire et efficace d) Création des biens qui peuvent être liquidés en période de difficulté alimentaire. Le mélange et le poids relatif de chacun de ces quatre éléments dépend de la circonstance particulière faite par un ménage ou une communauté spécifique. En fait, dans la plupart des cas les ménages se fonderont sur plusieurs composants simultanément.

³² Tous les ménages enquêtés ont donné leur consentement informé, selon le principe de la Déclaration de Helsinki.

³³ L'échantillonnage a été déterminé par un niveau de confiance de 95% et un intervalle de confiance de +/- 5%.

³⁴ Pour l'analyse, les pondérations utilisées ont été calculées sur la base des estimations de la population des ZDs faites lors de l'enquête ECOM 2 ou estimée par les équipes, à travers un comptage des ménages.

Madingou Kayes, Hinda, Dolisie, Sibiti, Zanaga, Nkay, Madingou, Moyoundzi, Mindouli, Kindamba, Kinkala, Boko, Brazzaville (marché Total, Talangäi et Poto-Poto), Ngo, Gamboma, Owando, Ouesso, Bétou et Liranga. Dans chaque marché, 3 détaillants et (où présents) 3 grossistes ont été aléatoirement choisis pour l'administration du questionnaire. L'enquête a eu lieu en avril 2014.

Plusieurs questionnaires ont été développés pour la collecte des données : pour les ménages, les informateurs clés au niveau des communautés, les commerçants et les groupes de discussions semi-structurées. Ces questionnaires sont des outils de collecte standardisés du PAM qui ont été adaptés au contexte congolais avec l'appui des partenaires locaux. Les questionnaires ont été développés en français et administrés en langues locales. Il n'était pas possible de procéder à une traduction dans toutes les langues locales. Toutefois, les questions et leur traduction ont été longuement discutées lors de la formation des enquêteurs.

Le principal instrument de l'enquête, le questionnaire des ménages, comprend 11 sections : (1) Démographie et santé, (2) Logement, (3) Eau, hygiène et assainissement, (4) Biens possédés, (5) Agriculture, (6) Moyens de subsistance, crédit et revenus, (7) Consommation alimentaire et dépenses, (8) Dépenses, (9) Chocs et stratégies de compensation, (10) Assistance alimentaire et crédit, et (11) mesures anthropométriques³⁵.

Le questionnaire marché comprend 7 sections : (1) Caractéristiques générales du vendeur, (2) Volume et circulation du principal produit vendu, (3) Contraintes et capacités de réponse, (4) Prêts et stocks stratégiques, (5) Tendances et Prix, (6) Autres activités et (7) Faisabilité d'extension de C/V.

Les données de l'enquête ont été saisies sous CS Pro et exportées sous SPSS pour contrôle de la qualité et nettoyage des données. SPSS a été le logiciel plus utilisé pour l'analyse. Toutes les analyses prennent en considération un coefficient de pondération établi pour refléter la méthodologie d'échantillonnage. Le coefficient de pondération est équivalent à l'inverse de la probabilité de sélection et a été normalisé.

2.3 Limitations

La méthodologie et le protocole des enquêtes ont été développés pour que les résultats représentent de façon précise le contexte de la sécurité alimentaire au Congo. Toutefois, plusieurs limitations doivent être mentionnées :

1. L'enquête présente la situation prévalant au moment de l'enquête, il n'est donc pas exclu que la situation ait évolué depuis lors.
2. Des erreurs de compréhension peuvent résulter de l'administration en langues locales des questionnaires élaborés en français.
3. Comme pour toute enquête, les résultats peuvent être influencés par les erreurs ou estimation incorrecte des quantités/valeurs, et les attentes que peuvent avoir les répondants qui ajustent leurs réponses en conséquence. De plus, les données sur les dépenses, les revenus et sur la consommation alimentaire du ménage sont sujettes à des inexactitudes dues à la nécessité de devoir se « rappeler » les dépenses effectuées les 30 derniers jours et des aliments consommés les 7 derniers jours précédents le passage des enquêteurs.

³⁵ Cette section a été administrée seulement dans les Départements de la Lékoumou, Plateaux et Brazzaville.

3. Etat de la sécurité alimentaire

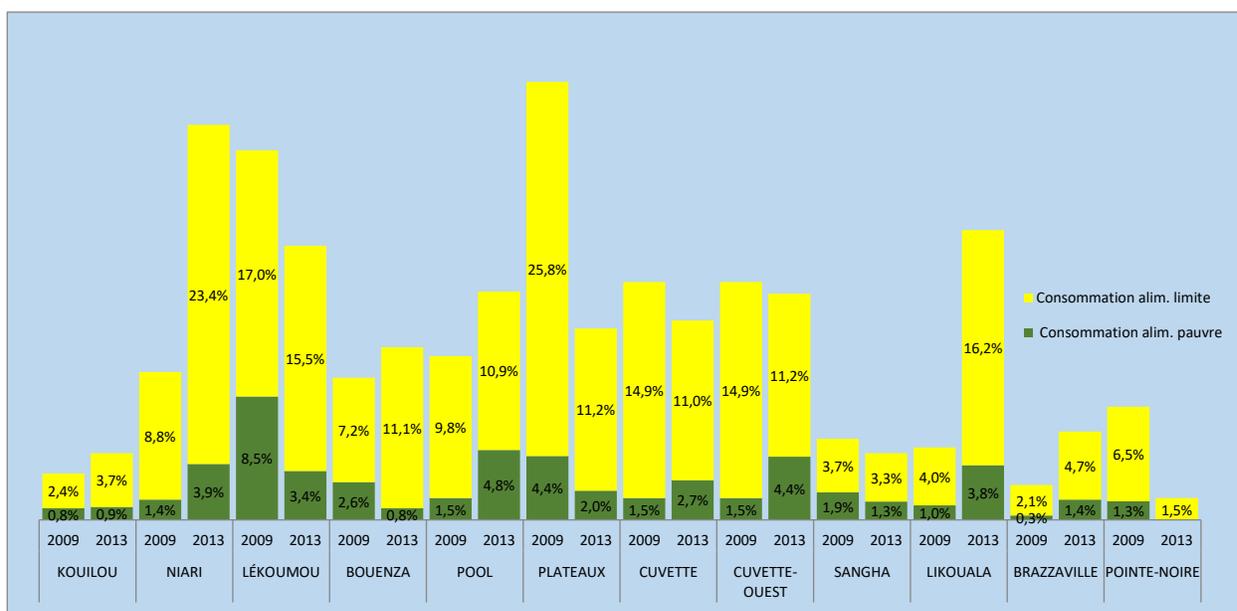
L'accès des ménages à l'alimentation est défini comme la capacité de se procurer une qualité et une quantité suffisante de nourriture pour répondre aux besoins nutritionnels de tous les membres du ménage leur permettant de mener une vie productive³⁶.

3.1 Score de consommation alimentaire

Le score de consommation alimentaire (SCA) est une estimation de l'adéquation de la diète en se basant sur le proxy de la diversité de consommation de différents groupes d'aliments pendant les 7 derniers jours précédant l'enquête³⁷.

En général, le SCA s'est légèrement détérioré, comparé à 2009, année de la dernière AGSAV : les ménages

Figure 3. 1: Score de consommation alimentaire per Département, en 2009 et 2013



avec une consommation alimentaire pauvre sont passés de 1,3 à 1,7%, correspondant à un total de 12.045 ménages. La consommation limite a diminué de 6,5 à 7,6%, correspondant à 54.390 ménages au total.

L'analyse des données par départements, atteste que la situation et les tendances varient, comme le montre la figure. 3.1.

Au Kouilou, la consommation limite a légèrement augmenté en 2013 par rapport à 2009, tandis que le niveau de consommation pauvre n'a pas du tout changé.

Dans le Niari et la Bouenza, les pourcentages de consommation alimentaire pauvre ou limite sont respectivement de 27,3 et 11,9% bien que la consommation alimentaire pauvre ait sensiblement diminué dans la Bouenza (2,6 à 0,8 %).

³⁶ Swindale A, Bilinsky P (2006) Score de Diversité alimentaire des Ménages (SDAM) pour la mesure de l'accès alimentaire des ménages : Guide d'indicateurs VERSION 2, Washington, D.C.: Projet d'Assistance technique en matière d'Alimentation et de Nutrition, l'Académie pour le Développement de l'Education, 2006.

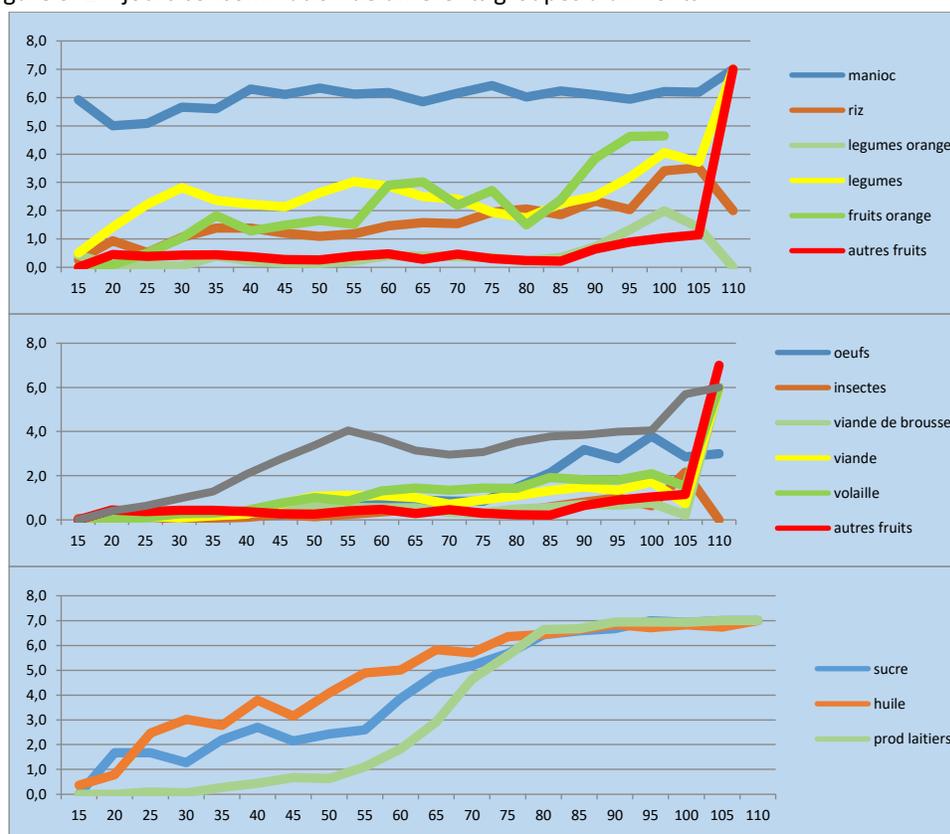
³⁷ L'indicateur a un range théorique de 0 à 112 mais des seuils y sont appliqués pour définir une consommation alimentaire pauvre (SCA < 21), limite (entre 21 et 35) et acceptable (>35). Pour plus d'informations sur la méthodologie voir <http://www.wfp.org/content/technical-guidance-sheet-food-consumption-analysis-calculation-and-use-food-consumption-score-food-s>.

Là où, le PAM apporte un appui à l'alimentation scolaire depuis 5 ans déjà notamment dans la Lékoumou et les Plateaux, il y a eu une amélioration du SCA, bien que la consommation pauvre et limite soit encore élevée : 18,9% dans la Lékoumou et 13,7% aux Plateaux.

Le Pool était, il n'y a pas très longtemps, isolé et il n'est pas surprenant que, malgré l'intervention du PAM dans le volet alimentation scolaire, le taux élevé de consommation alimentaire limite persiste encore³⁸.

La Cuvette et Cuvette Ouest ont des taux élevés de consommation alimentaire pauvre ou limite qui sont respectivement de 13,7 et 14,6%), mais dans ces deux départements, la situation s'est légèrement améliorée depuis 2009. La Sangha et de la Likouala sont les départements avec des moyens de subsistance principalement tributaires de la forêt. Les taux d'incidence de consommation pauvre et limite dans la Sangha ont peu varié par rapport aux données de 2009 et restent relativement bas, mais dans la Likouala le SCA pauvre ou limite s'est fortement détérioré, passant de 5% 2010 à 20% de ménages en 2013.

Figure 3. 2: jours consommation de différents groupes d'aliments



Cela est à mettre en relation avec la hausse des prix des denrées alimentaires causée par l'afflux important de réfugiés de la RDC et la RCA. Bien que n'étant pas critique, les résultats de Brazzaville sont à pondérer avec son poids démographique : la consommation alimentaire pauvre est passée de 0,3 à 1,4% (soit une augmentation de 4 fois) et la consommation limite de 2,1 à 4,7 %, touchant ainsi un nombre important de ménages.

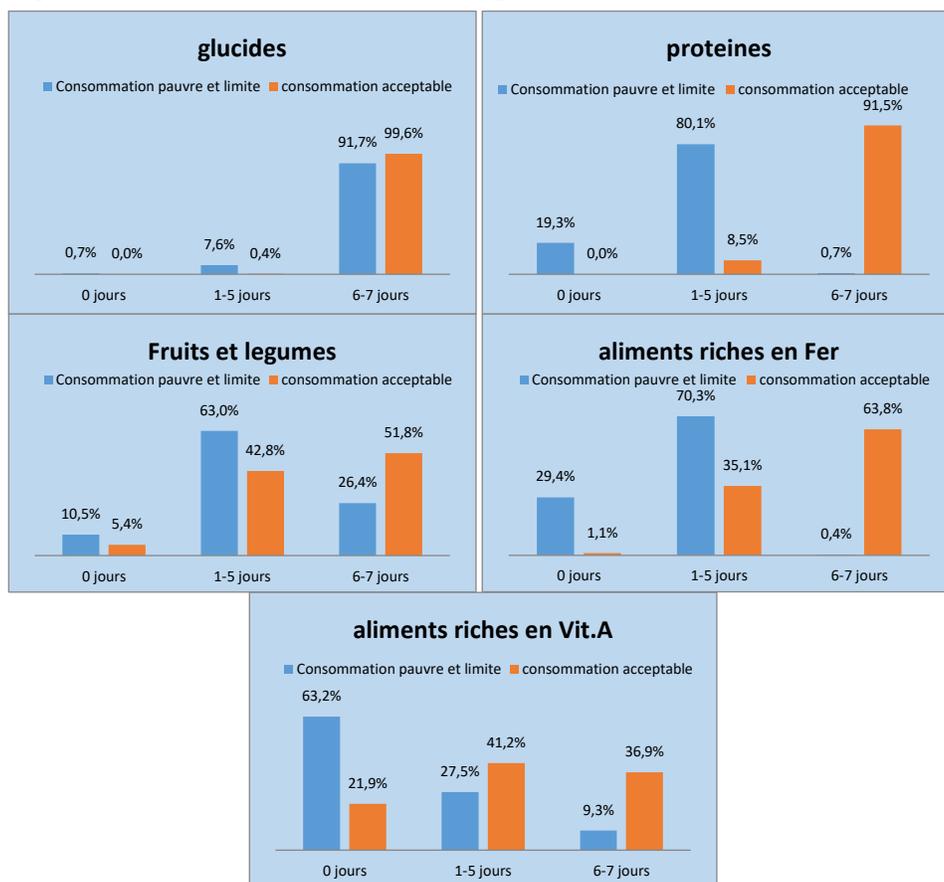
À Pointe-Noire, le SCA s'est amélioré, son taux était déjà faible en 2009 et il est le seul Département dans lequel on ne trouve pas de ménages avec consommation alimentaire pauvre.

³⁸ Il faut noter, cependant, que les données de l'AGSAV 2009 doivent être considérées avec prudence pour ce Département, car, au moment de l'enquête, la présence de milices rebelles (« Ninjas ») a limité la couverture des équipes de collecte des données de et peut avoir influé sur les résultats, en sous-estimant l'incidence des ménages avec consommation alimentaire inadéquate.

3.2 Diversité de la diète

Il est important de connaître comment la consommation des groupes d'aliments varie selon le niveau du score. Les graphiques ci-dessous (fig. 3.2) ont le SCA en abscisse et les jours moyens de consommation (au cours des 7 derniers jours précédant l'enquête) en ordonnées.

Figure 3. 3: Fréquence de consommation de groupes d'aliments sélectionnés



Ils illustrent donc la consommation moyenne des différents groupes d'aliments à mesure que le score augmente. On peut remarquer que parmi les aliments glucidiques, le manioc est le plus consommé et ceci de manière constante, indépendamment du SCA, tandis que le riz, les autres tubercules³⁹ et la banane plantain sont consommés très rarement. Le questionnaire utilisé demande de distinguer la consommation des légumes orange (carottes et courges) des autres légumes (amarante et saka-saka, par exemple)⁴⁰ : on remarque que les légumes orange sont très peu consommés et que les autres légumes sont consommés de façon croissante avec l'augmentation du score, mais cette consommation dépasse rarement 3 jours par semaine. Parmi les fruits, au contraire, ce sont les fruits orange (oranges, mangue ...) qui sont plus consommés que les autres (y compris la banane dessert) ; cette consommation, cependant, est presque absente dans les ménages à faible SCA.

Les légumineuses (arachide ou pâte d'arachide et haricot), importantes sources de protéines, sont aussi peu consommées alors que le poisson est consommé de façon croissante avec l'augmentation du SCA.

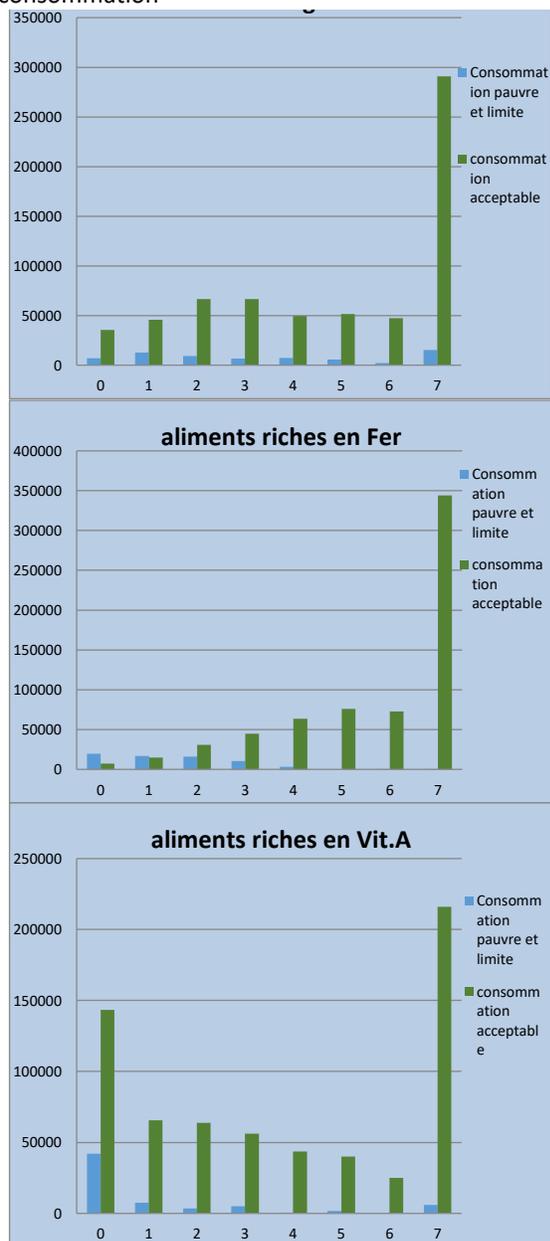
³⁹ Bien que le manioc ne soit pas un tubercule, mais plutôt une racine tubérisée, il est associé aux tubercules.

⁴⁰ Les légumes et fruits oranges sont des importantes sources de β -carotène ; la distinction est intéressante surtout à la lumière de la prévalence de carence de vitamine A est de 51,8% chez les enfants et à 44,4% chez les femmes enceintes et allaitantes

Les autres produits carnés (volaille, viande) sont rarement consommés et seulement à partir du SCA limite. Les autres produits tels que les insectes et la viande de brousse sont très peu consommés.

La consommation des œufs et des produits laitiers permet de distinguer parmi les différents groupes de consommation alimentaire : ils ne sont pratiquement pas consommés par les ménages à consommation pauvre et très peu par ceux à consommation limite.

Figure 3. 4: Distribution des fréquences de consommation de groupes d'aliments sélectionnés par groupe de consommation



Le mode⁴¹, comparée à la moyenne (en Annexe 1), offre un élément supplémentaire pour évaluer les distributions des jours de consommation. Il est à remarquer que le manioc est consommé 7 jours sur 7 et ce même au niveau national, et que sa moyenne est plus basse que la mode (résultat de quelques ménages qui en consomment moins). Les légumes sont très peu consommés en moyenne et en mode. Les groupes de consommation pauvre et limite ont de moyennes nulles ou très basses de jours de consommation de viande, œufs et produits laitiers. En allant au-delà du score de consommation, on remarque (Fig. 3.3) qu'il y a très peu de disparités entre les différents groupes de consommation concernant les aliments riches en glucides (céréales, tubercules, banane plantain): Tous les ménages en mangent presque tous les jours. En revanche, les différences sont substantielles quant à la consommation des aliments riches en protéines (œufs, légumineuses, viandes ...) : les ménages à consommation acceptable en mangent presque tous les jours tandis que ceux à consommation pauvre ou limite en mangent moins fréquemment, et un ménage sur cinq parmi eux n'en a pas du tout consommé pendant les 7 jours précédant l'enquête. Les fruits et légumes sont peu consommés, même parmi le groupe de ménages à consommation acceptable ; les résultats montrent quand même quelques différences dans la fréquence de consommation, selon les groupes, mais ces différences sont moins importantes que celles constatées pour la consommation des s protéines : la majorité (63%) des ménages à consommation pauvre ou limite en mangent entre 1 et 5 jours au cours de 7 précédant l'enquête ; 51,8% des ménages à consommation acceptable entre 6 et 7 jours, alors que près de la moitié des ménages (48,2%) n'en ont pas consommé. La situation est plus grave quant à la consommation des aliments riches en fer et en

⁴¹ A titre de rappel, le mode ou valeur dominante désigne la valeur la plus représentée.

vitamine A (légumes et fruits oranges, œufs)⁴². Les données de cette étude révèlent qu'une partie importante des ménages avec consommation pauvre et limite n'a pas du tout consommé ces aliments pendant les 7 jours précédant l'enquête (29,4% dans le cas des produits riches en fer et 63,2% dans les cas de ceux riches en vitamine A). Au niveau des ménages à consommation acceptable, 21,9% des ménages à consommation acceptable n'ont pas du tout consommé les aliments riches en vitamine A, 41,2% des ménages en ont consommé entre 1 et 5 jours contre seulement 36,9% des ménages qui les ont consommés entre 6 et 7 jours. La distribution des fréquences de consommation de ces groupes d'aliments est illustrée dans la figure. 3.4, et elle met en évidence l'apparition d'un pic correspondant à 7 jours⁴³ concernant la consommation des aliments riches en vitamine A par les groupes de consommation acceptable. Les résultats de cette étude montrent en définitive que la diète des congolais, même quand elle semble adéquate selon le SCA (comme proxy de l'adéquation en calories), reste pauvre en qualité et peu diversifiée.

3.3 La Console

La console de la sécurité alimentaire est à la fois une approche pour la présentation et un algorithme pour l'intégration d'une série d'indicateurs de sécurité alimentaire. Au centre de l'approche, il y a une classification explicite des ménages en quatre groupes à travers un indice de sécurité alimentaire (FSI): sécurité alimentaire, sécurité alimentaire marginale, insécurité alimentaire modérée et sévère.

Les domaines de la console représentent deux dimensions clés de l'insécurité alimentaire. La situation actuelle utilise des indicateurs de sécurité alimentaire qui mesurent l'adéquation de la consommation actuelle d'aliments des ménages. Plus précisément, pour la présente AGSAV, ce domaine est basé sur le score de consommation alimentaire. Le domaine de la capacité d'adaptation emploie des indicateurs qui mesurent la «vulnérabilité économique et l'épuisement des ressources des ménages. Plus précisément, ce domaine est basé sur la combinaison de moyens de subsistance et du taux de dépenses alimentaires sur les dépenses totales⁴⁴.

Une étape centrale de la méthodologie de la console consiste à convertir les résultats de chaque indicateur dans une échelle de classification standard. Dans chacun des deux domaines (état actuel et la capacité d'adaptation), les résultats des indicateurs sont calculés pour établir un indicateur synthétique: l'indice de sécurité alimentaire (FSI), qui corresponde aux 4 phases suivantes.

⁴² Il faut de toutes façons remarquer que des ces groupes manquent des éléments importants (les légumes à feuille dans les aliments riches en Fer et l'huile de palme non raffiné pour ceux en vitamine A).

⁴³ Les pics correspondants à 7 jours pour ces graphiques s'expliquent avec la troncation, comme ces groupes d'aliments sont la somme de différentes catégories : ex. « fruits et légumes » est la somme de fruits orange, légumes orange, autres légumes, banane dessert et autres fruits. Leur somme peut dépasser 7 jours et d'où la nécessité de tronquer.

⁴⁴ Cette approche, cependant, a des limites. Tout d'abord, comme c'est le cas à chaque fois que plusieurs données provenant de différentes dimensions sont résumés dans un indicateur synthétique, il y a une perte d'informations. C'est certainement le cas ici, où la moyenne de la consommation alimentaire actuelle et la capacité d'adaptation donne un indicateur qui ne peut pas distinguer, par exemple, un ménage avec une consommation pauvre aujourd'hui, mais qui a la capacité d'adaptation adéquate. Une deuxième préoccupation concerne l'idée même d'un indicateur global. Alors que les indicateurs standardisés sont utiles pour les agences ou les bailleurs de fonds qui travaillent à l'échelle mondiale, prendre des mesures sur le terrain nécessite souvent des informations plus spécialisées, mis au point pour capturer les nuances locales.

En sécurité alimentaire	Capable de répondre aux besoins alimentaires essentiels et les besoins non alimentaires sans s'engager dans des stratégies d'adaptation atypiques
Marginalement en sécurité alimentaire	consommation alimentaire minimum adéquate sans s'engager dans des stratégies d'adaptation irréversibles; incapable de faire certaines dépenses non-alimentaires essentiels
En insécurité alimentaire modérée	importantes lacunes en matière de consommation alimentaire, ou marginalement en mesure de répondre aux besoins alimentaires minimum sans s'engager dans des stratégies d'adaptation irréversibles
En insécurité alimentaire sévère	extrêmes lacunes de consommation alimentaire, ou perte drastique de moyens de subsistance qui peut conduire à des lacunes de la consommation alimentaire, ou pire

Les autres indicateurs de la console seront illustrés dans la suite de ce rapport. La console a donné les résultats suivants pour le Congo en 2013.

Domaine		Indicateur	En sécurité Alimentaire	marginement en sécurité alimentaire	En insécurité alimentaire modérée	En insécurité alimentaire sévère
Etat courant	consommation alimentaire	score de consommation alimentaire	90,8%		7,6%	1,7%
capacité d'adaptation	vulnérabilité économique	taux de dépenses alimentaires	55%	27,2%	10,9%	6,9%
	dégradation des biens	catégorie de stratégie d'adaptation	23,6%	16,7%	32,2%	27,5%
Index de Sécurité Alimentaire			12,2%	73,6%	12,5%	1,7%

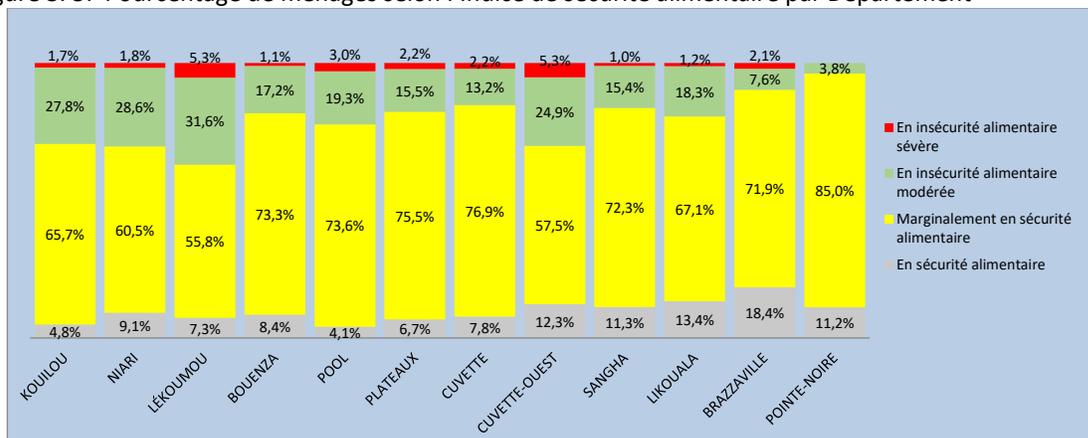
Il en résulte que 14,2 % des ménages congolais, sont en insécurité alimentaire⁴⁵, correspondant à 121.326 ménages en considérant uniquement comme critère le score de consommation alimentaire. Ceci est dû à l'incidence des indicateurs de capacité d'adaptation dans les catégories 3 et 4⁴⁶.

⁴⁵ Ici et dorénavant, on considérera en insécurité alimentaire un ménage classé dans une des deux dernières classes de la console.

⁴⁶ Correspondantes, pour le taux de dépenses alimentaires, à entre 65 et 75% et, plus de 75% du total et, pour les stratégies d'adaptation, à crise et urgence.

Les indicateurs de la Console nous montrent que, si la consommation alimentaire actuelle est acceptable pour la majorité des ménages (90,8%), leur capacité d'adaptation est moins bonne : le taux des dépenses alimentaire peut être associé à la pauvreté, qui au Congo est estimée toucher 37,5% des ménages (et 46,5% de la population, selon ECOM, 2012).

Figure 3. 5: Pourcentage de ménages selon l'Indice de sécurité alimentaire par Département



De plus, l'adoption de stratégies d'adaptation est fréquemment faite au détriment des capitaux des ménages : la situation peut être résumée en considérant que les congolais mangent bien, mais sont vulnérables à des événements négatifs et le niveau de consommation peut chuter en conséquence.

Au niveau des Départements, cependant, la situation est identique avec les estimations du SCA (Fig 3.5).

La Lékoumou est le Département où le pourcentage de ménages en insécurité est le plus élevé (36,9%), suivent après les départements de Niari, Cuvette Ouest et Kouilou. Ces deux derniers semblent aussi avoir plus de ménages en insécurité qu'estimés par le SCA. Le plus grand nombre des ménages en insécurité alimentaire se trouve dans le département de Brazzaville (Tab. 3.1), en raison de son poids démographique tout comme dans la Bouenza et dans le Niari.

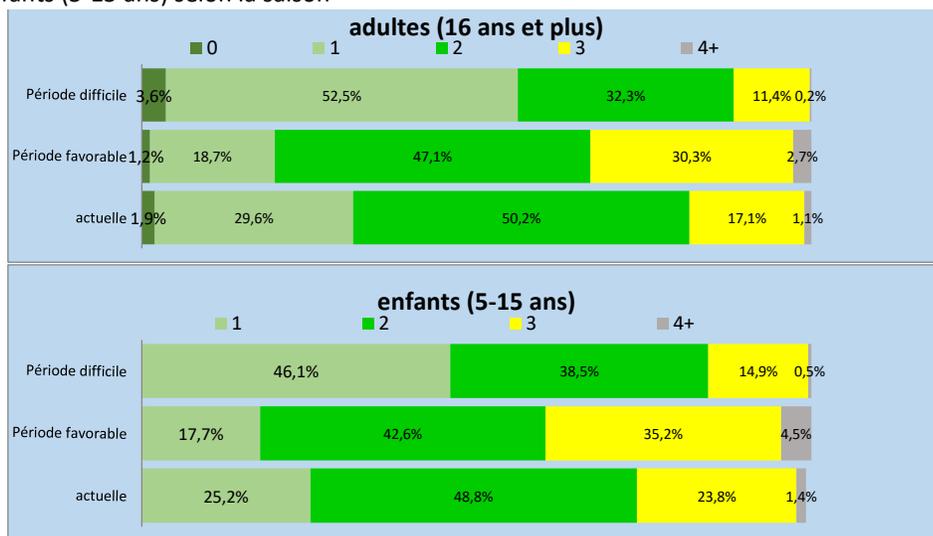
Concernant la population totale et pas seulement les ménages, la présente analyse estime que 545.634 personnes sont en insécurité alimentaire modérée et 72.822 en insécurité sévère, pour un total de 618.456 personnes.

Table 3. 1 : Estimation des ménages en insécurité alimentaire par Département

	En insécurité alimentaire modérée	En insécurité alimentaire sévère
KOUILOU	5.410	323
NIARI	13.049	821
LÉKOUMOU	6.129	1.039
BOUENZA	12.568	786
POOL	10.101	1.596
PLATEAUX	4.876	702
CUVETTE	3.846	634
CUVETTE-OUEST	3.079	654
SANGHA	2.170	148
LIKOUALA	4.078	262
BRAZZAVILLE	18.836	5.149
POINTE-NOIRE	5.903	0

3.4 Nombre de repas

Figure 3. 6: Comparaison des fréquences des repas journaliers d'adultes (plus de 16 ans) et enfants (5-15 ans) selon la saison



L'enquête ménage a utilisé la suivante définition du repas : nourriture composée de plusieurs mets et de boisson(s), prise en une seule fois à certains moments de la journée⁴⁷.

Les ménages ont indiqué que les enfants (entre 5 et 15 ans) avaient mangé en moyenne 2,06 repas le jour précédant l'enquête⁴⁸ et les

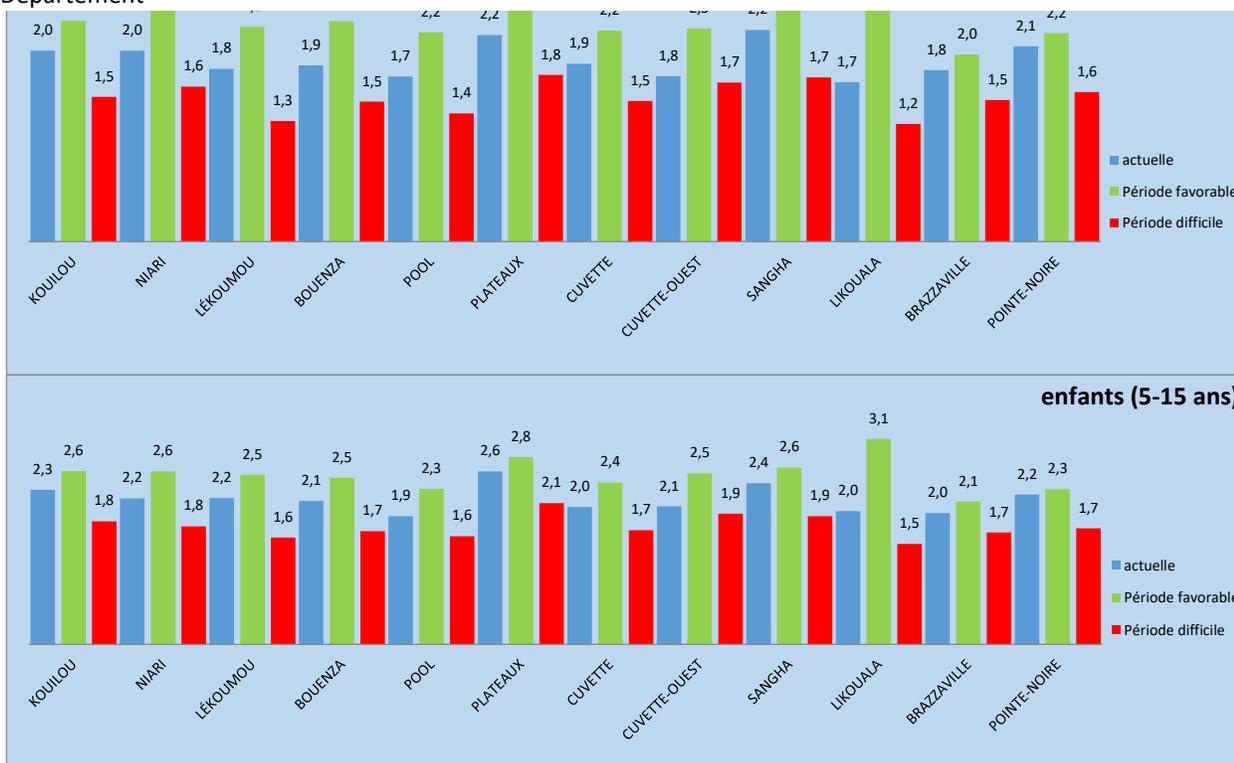
adultes, 1,89. Ces moyennes cachent d'importantes disparités selon la période de l'année, la localisation géographique et d'autres caractéristiques du ménage. Pendant la période favorable (juste après la récolte ou perception du salaire) la moyenne de repas est de 2,13 pour les adultes et de 2,29 pour les enfants, alors que pendant la période défavorable, les enfants n'ont en moyenne que 1,70 repas par jour contre 1,52 pour les adultes. Une comparaison ces distributions du nombre de repas, est illustrée par la figure 3.6.

⁴⁷ Cette définition est vague parce que différentes cultures y attachent des significations différentes : la notion principale sur laquelle les formations des enquêteurs ont mis l'accent est que c'est une composition d'aliments ressaisissant : elle ne comprend pas les grignotages.

⁴⁸ 1,7 lors du CFSVA 2009, mais, comme il est rappelé plus avant, avec des variations saisonnières.

Si pour 49% d'adultes et pour 58,1% d'enfants, le nombre de repas consommés par jour n'a pas changé pendant la période difficile, par rapport à la période favorable, par contre pour 39,5% des adultes et pour 33,8% d'enfants, le nombre moyen de repas est réduit à 1 et pour 9,8% d'adultes et 6,4% d'enfants, il

Figure 3. 7: Moyennes des repas journaliers d'adultes (plus de 16 ans) et enfants (5-15 ans) selon la période par Département



est réduit à 2.

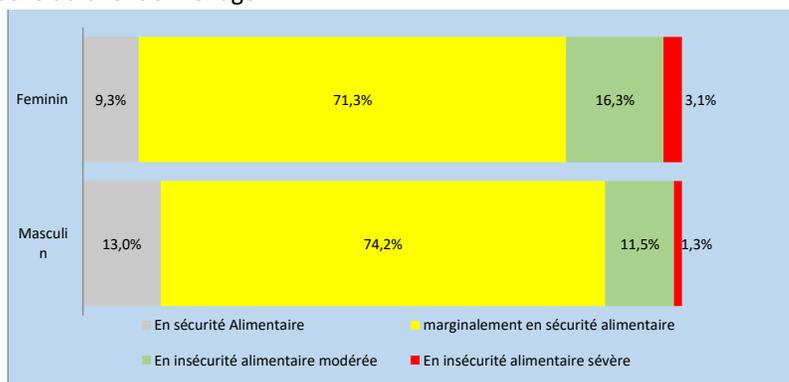
Les moyennes de repas pendant les deux périodes par département, sont présentées dans la figure. 3.7, Il faut remarquer que les moyennes de repas par jour peuvent être les résultats des facteurs liés au mode et style de vie : Brazzaville, par exemple a la plus petite moyenne de repas par jour; ce phénomène s'explique par le changement des habitudes alimentaires, causée par un style de vie urbain où l'on privilégie un repas unique pris vers la moitié de l'après-midi⁴⁹. La figure 3.7, en revanche, est utile pour mettre en évidence des différences substantielles entre les périodes difficile et favorable : elles peuvent être dues à la saisonnalité, mais aussi, par exemple dans le cas d'un emploi salarié, à une insuffisance de revenu pour alimenter le ménage. Le nombre moyen des repas par jour à Brazzaville et Pointe Noire bien que faible, sont relativement plus constantes, pour les adultes comme pour les enfants. La Likouala, en revanche, passe de 2,5 repas par jours pour les adultes (3,1 pour les enfants) pendant la période favorable, à 1,2 pendant la

⁴⁹ Ce phénomène a été aussi mis en évidence par l' »Etude de Faisabilité du projet de Filets de Sécurité Sociale à Brazzaville et Pointe Noire » fait par le PAM en 2010.

période difficile (1,5 pour les enfants). Les ménages dans les départements du Pool, Lékoumou et Kouilou sont les plus vulnérables lorsque l'on considère ces deux périodes.

Le sexe du chef de ménage a un impact sur la sécurité alimentaire du ménage. Dans la figure 3.8, on remarque que 19,3% des ménages dirigés par des femmes sont en insécurité alimentaire dont 3,1% en insécurité alimentaire sévère, contre 12,8% de ceux dirigés par des hommes, dont 1,3%. Bien que les ménages dirigés par les femmes représentent seulement 21,1% de l'échantillon, cette différence est statistiquement significative ($p < 0,0001$ du t-test). Les indicateurs qui ont une incidence majeure sur cette différence sont ceux qui mesurent la capacité d'adaptation des ménages, comme le montre le tableau de la Console ci-dessous.

Figure 3. 8: Incidence des catégories de l'Indice de Sécurité Alimentaire selon le sexe du chef de ménage.

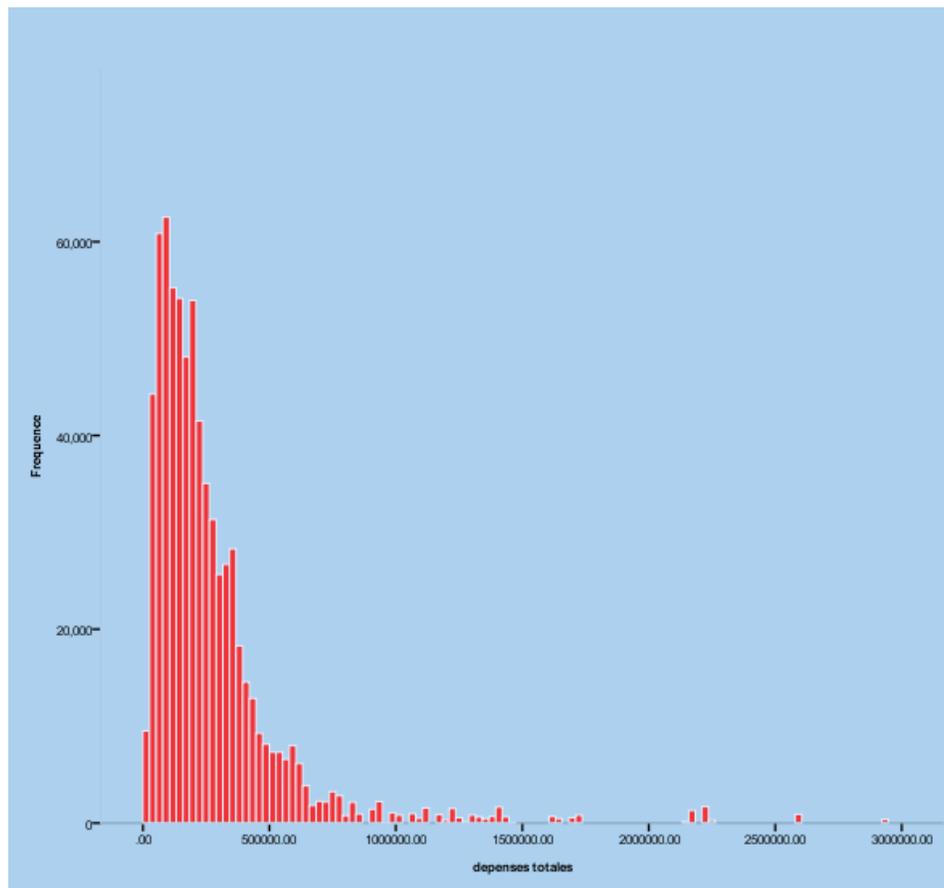


Domaine		Indicateur	sexe	En sécurité Alimentaire	marginale en sécurité alimentaire	En insécurité alimentaire modérée	En insécurité alimentaire sévère
Etat courant	consommation alimentaire	score de consommation alimentaire	Hommes	91,9%	-	6,9%	1,2%
			Femmes	86,6%		9,9%	3,4%
capacité d'adaptation	vulnérabilité économique	taux de dépenses alimentaires	Hommes	56,3%	26,0%	10,4%	6,3%
			Femmes	50%	28,2%	12,7%	9,1%
	dégradation des biens	catégorie de stratégie d'adaptation	Hommes	24,5%	16,2%	32,6%	26,7%
			Femmes	20,2%	18,6%	30,7%	30,5%
Indice de Sécurité Alimentaire			Hommes	13%	74,2%	11,5%	1,3%
			Femmes	9,3%	71,3%	16,3%	3,1%

4- Analyse des dépenses

4.1 Les dépenses comme proxy du revenu du ménage

Figure 4. 2 : Distribution des dépenses totales.



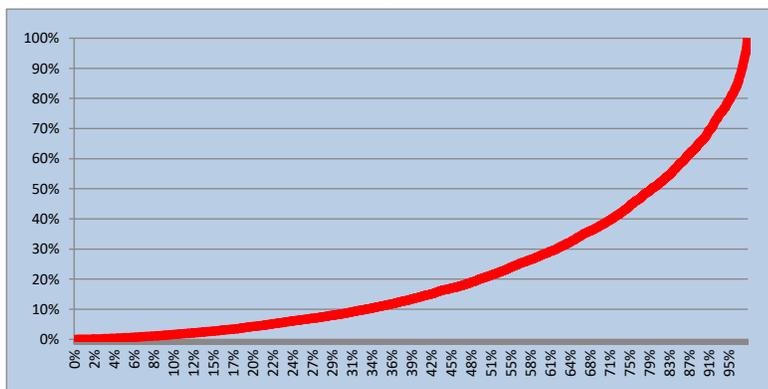
L'enquête a enregistré les dépenses effectuées par les ménages pour plusieurs biens et services au cours des 30 jours précédant l'enquête (pour les dépenses plus courantes, Concernant les aliments, le transport, le loyer, etc..), et au cours des 6 derniers mois (les dépenses exceptionnelles, tels les cérémonies, les frais scolaires, les dépenses de santé, etc.). Les montants sont classés aussi selon la modalité de paiement : en espèce, à crédit, à troc ou s'il s'agit d'une consommation de la propre production (et dans ce cas il était demandé d'estimer sa

valeur). La somme des dépenses peut représenter une mesure proxy du revenu du ménage, même si pour les plus riches, on s'attend à que l'approximation soit moins bonne parce que les économies et les autres investissements peuvent représenter une somme importante⁵⁰. La distribution des dépenses totales est donnée par la figure 4.1. Les dépenses moyennes par mois sont de 269.638 F.CFA (soit 570 USD, incluant les dépenses des 30 derniers jours et des 6 derniers mois divisées par six)⁵¹.

⁵⁰ Cependant, la consommation offre une approximation peut être meilleure du revenu pour l'évaluation de la pauvreté, et on dispose d'un grand nombre d'études et directives (World Bank. 1992. *Poverty Reduction Handbook*. Washington, D.C.)

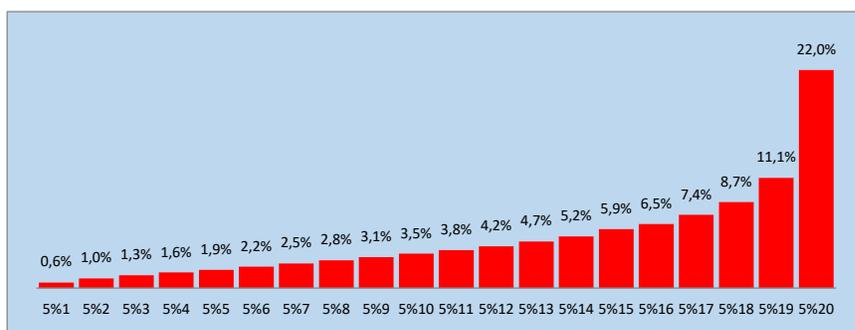
⁵¹ La médiane est de 195.800 XAF et l'écart type de 286.018. La moyenne *pro capita* est de 59.378 XAF par mois.

Figure 4. 3 : Courbe de Lorenz des dépenses totales.



Cependant, la distribution se concentre dans la partie gauche du graphique, avec une extrémité à droite plus « fine » qui arrive à intervalle maximum de presque 3 millions de F.CFA. L'inégalité dans la distribution de la consommation est évidente dans la courbe de Lorenz⁵² (Fig. 4.2). La ligne représente le pourcentage cumulé des dépenses par percentile de population. Une distribution parfaitement égalitaire aurait donné une ligne droite entre l'origine et les 100% de population, ce qui signifierait qu'à chaque percentile correspondrait le même pourcentage de dépenses⁵³. L'analyse des résultats indiquent que 30% des ménages les plus pauvres ne dépensent seulement que 7,7% du total des dépenses pour l'alimentation, tandis que le dixième des ménages le plus riche n'en dépense qu'un tiers. La figure 4.3 détaille la distribution des dépenses totales selon le 5%iles de population (les histogrammes représentent les proportions relatives, et leur somme donnerait un graphique similaire à la Figure 4.2).

Figure 4. 4 : Proportion des dépenses par 5%le de population



Où vivent les ménages plus riches et plus pauvres ?

La Figure 4.4 donne le pourcentage des ménages vivant dans les différents départements par décile de revenu. Il ressort de cette figure que 88,4% des ménages des déciles plus riches vivent à Brazzaville et à Pointe Noire dont 77,7% à Brazzaville. En effet si à Pointe Noire on trouve plus de ménages riches par rapport à Brazzaville à partir du 7eme décile, cette proportion décroît pour les déciles plus riches à l'avantage de Brazzaville. Les ménages des déciles les plus pauvres les plus pauvres se trouvent majoritairement dans le Niari et la Bouenza.

⁵² Pour définition, voir http://fr.wikipedia.org/wiki/Courbe_de_Lorenz. La courbe a traditionnellement la population cumulée sur l'axe des ordonnées et le revenu cumulé sur les abscisses.

⁵³ La courbe se réfère aux dépenses par ménage : lorsqu'on prend en considération les dépenses *pro capita*, cette distribution devient légèrement plus inégalitaire (comme on verra plus avant et comme relevé par ECOM 2, la pauvreté est associée à une taille du ménage plus importante). Cependant, on préfère, dans l'évaluation, garder l'unité d'analyse du ménage, pour cohérence.

Figure 4. 5 : Proportion de ménages par Département et décile

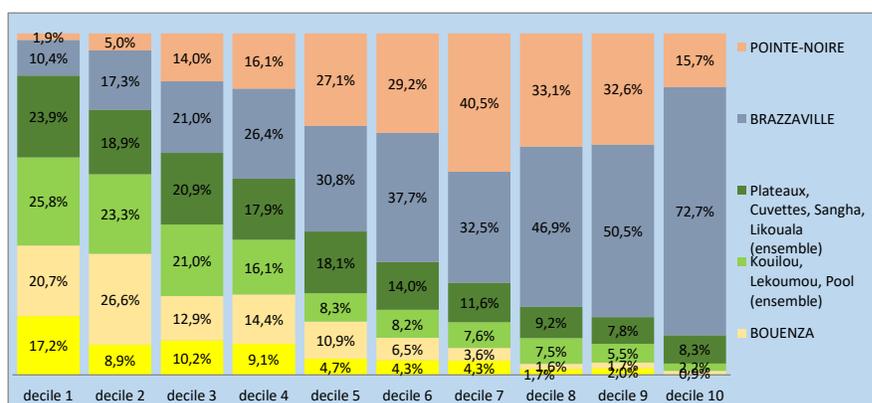
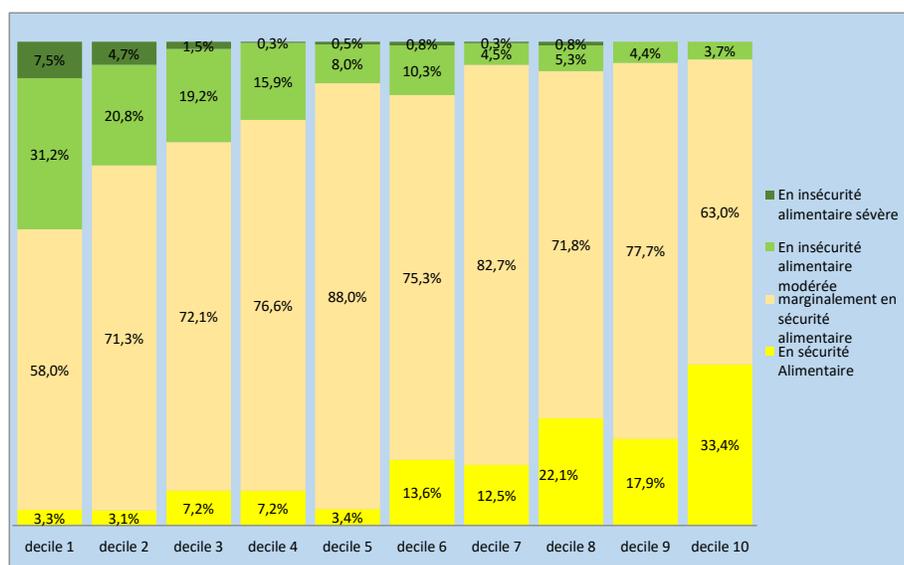


Figure 4. 6 : Proportion de ménages par Indice de Sécurité Alimentaire et décile



Il y a une corrélation directe entre décile de dépenses et la classification de l'Indice de Sécurité Alimentaire. La majorité des ménages en insécurité alimentaire se rencontrent dans les groupes les plus pauvres (Fig. 4.5); On remarque cependant, qu'il existe des ménages en insécurité alimentaire modérée parmi les déciles plus riches et aussi des ménages en insécurité sévère jusqu'au 8ème décile. Il faut aussi

rappeler qu'il existe une grande disparité dans la distribution des dépenses. Les ménages des 7 déciles les plus pauvres ont un revenu inférieur à la moyenne nationale.

Figure 4. 7 Le « panier de la ménagère » moyen (en XAF)

4.2 Les dépenses en alimentation

Presque la moitié (47%) des dépenses totales des ménages est dédiée à l'alimentation bien que qu'il existe des disparités selon les départements.

L'examen approfondi des résultats indique que en moyenne, on dépense mensuellement 14.234 F.CFA pour le manioc, 11.570 F.CFA pour le pain, 20.183 F. CFAA pour le poisson 10.394 F.CFA pour le volaille et 9.270 F.CFA pour la viande. Ces dépenses moyennes sont nettement supérieures dépenses engagées pour les autres produits, 6.590 F.CFA pour les légumineuses 5100 F.CFA pour les légumes et 1.901 F.CFA pour les fruits (Fig. 4.6).

Plus le niveau de consommation du ménage augmente, plus la part des dépenses alimentaires sur les dépenses totale décroît (Fig. 4.7).

Ce phénomène est bien connu et est à mettre en relation avec la rigidité de la demande alimentaire. La proportion de dépenses dédiées à l'alimentation (dans les dépenses totales) a une distribution gaussienne (avec comme minimum et maximum théoriques 0 et 1). Les distributions sont différentes selon la classification des ménages de l'Indice de Sécurité Alimentaire (Fig. 4.8)



Figure 4. 8 : Pourcentage de dépenses alimentaires sur les totale (moyennes par decile)

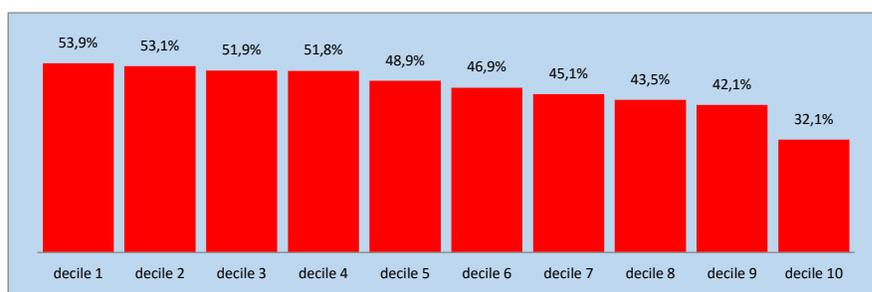


Figure 4. 9 : Distribution des taux des dépenses alimentaires sur le total

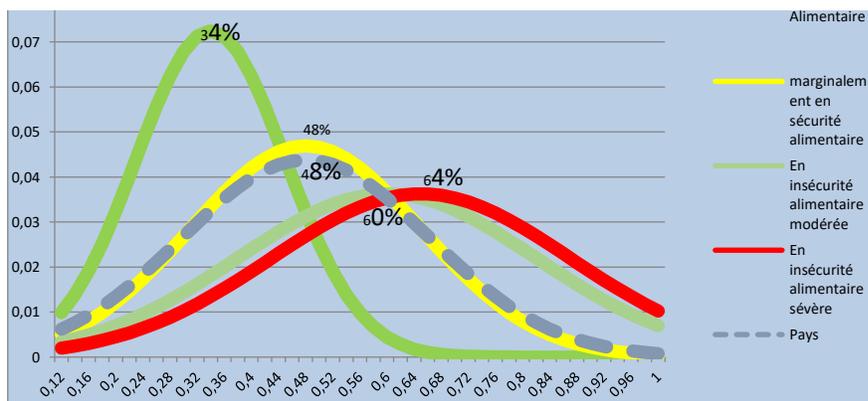


Figure 4. 10 : Evolution des dépenses alimentaire moyenne par décile



Les ménages en situation de sécurité alimentaire (ou marginalement) ont une distribution plus à gauche du graphique⁵⁴, allouant ainsi en moyenne une très petite proportion de leur revenu pour l'alimentation. En revanche, les ménages en situation d'insécurité alimentaire (modérée ou sévère) ayant, non seulement des pics plus à droite, mais aussi une distribution plus plate, dépensent une bonne partie de leur revenu pour

Tableau 4. 1: Dépenses alimentaires moyennes (XAF) per capita par catégorie de l'Indice de Sécurité Alimentaire

	(XAF)
En sécurité alimentaire	34.628,35
Marginalement en sécurité alimentaire	24.135,77
En insécurité alimentaire modérée	20.338,90
En insécurité alimentaire sévère	8.864,29

s'alimenter. Les dépenses per –capita sont présentées dans le tableau 4.1⁵⁵. Les ménages en insécurité alimentaire dépensent une partie plus importante de leur revenu pour s'alimenter, mais la valeur moyenne de ces dépenses est inférieure à celles des ménages en sécurité alimentaire. Autrement dit, le

montant alloué à l'alimentation augmente sensiblement avec le revenu⁵⁶ (Fig. 4.9). Ceci peut être surprenant et en contradiction avec la théorie de la rigidité de la demande, mais le phénomène a été aussi décrit en littérature⁵⁷. La disponibilité monétaire ne se traduit pas forcément par la maximisation des apports en calories et nutriments⁵⁸: même quand des ménages pauvres disposent d'un revenu supplémentaire, ils n'achètent pas forcément les calories à plus à bon marché, mais de la nourriture plus cher et de bonne qualité. Cette conclusion est renforcée par les résultats de deux questions spécifiques du questionnaire-ménage, appelées « 5.000 Francs marginaux »⁵⁹. La majorité des ménages de tous les

⁵⁴ La distribution des taux de dépenses des ménages marginalement en sécurité alimentaire correspond presque à la distribution nationale.

⁵⁵ Si ce taux augmente sur les catégories de l'Indice de Sécurité Alimentaire (comme il est normale, étant donné que le taux est un indicateur qui le compose : sa moyenne passe de 35% pour les ménages en sécurité alimentaire et 46% pour ceux marginalement en sécurité alimentaire à 60% pour les ménages en insécurité modérée et 64% sévère), il faut noter que quand on considère les moyennes par groupe de consommation alimentaire, ceci est différent : la moyenne du taux de dépenses alimentaire pour le groupe de consommation pauvre est de 44%, pour le groupe à consommation limite elle est de 51% et elle est de 45% pour le groupe à consommation alimentaire acceptable.

⁵⁶ Il faut noter que les dépenses allouées par personne par les ménages en insécurité alimentaire sévère sont moins de la moitié de celles en insécurité alimentaire modérée et environ 1/3 de ceux marginalement en sécurité alimentaire.

⁵⁷ Un cas célèbre qui l'a mis en évidence est Shankar Subramanian and Angus Deaton ("The Demand for Food and Calories," Journal of Political Economy 104 (1) (1996): 133–162): en 1983, bien avant le récent boom économique, dans l'Etat Indien de Maharastra, la majorité des ménages vivait avec 0,99 USD par jour et par personne ou moins ; une augmentation de 1% du revenu se traduisait dans une augmentation de 0,67% sur les dépenses alimentaires, mais cette relation ne changeait pas entre les couches pauvre et riches.

⁵⁸ Cet aspect sera repris plus avant dans ce rapport, pour l'analyse du Cout de la Diète.

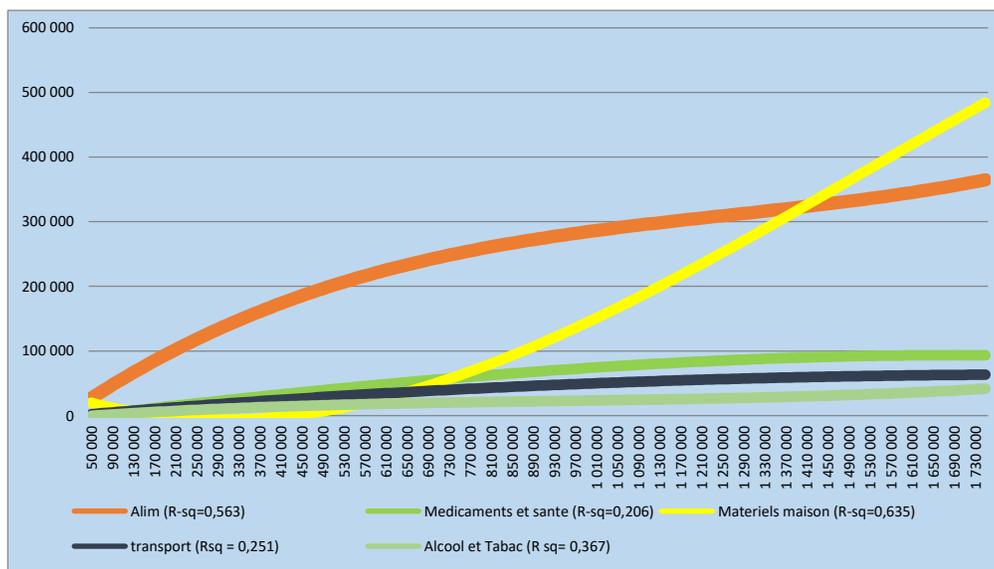
⁵⁹ Il était demandé aux interviewés la catégorie de dépenses où allouer 5.000 XAF en plus par mois, dans le cas où le ménage pouvait en disposer, et, au contraire, dans le cas où le ménage disposait de 5.000 XAF en moins sur le revenu, dans quelle catégorie les économiser. L'objectif de cette question est d'obtenir un point de vue du ménage sur les priorités des dépenses.

déciles allouerait le budget extra dans les dépenses alimentaires, mais pas dans la mesure attendue. La proportion de ces allocations théoriques est, en effet, croissante avec le revenu. Dans l'hypothèse inverse, où les ménages avaient 5.000 F.CFA de moins pour effectuer les dépenses, il ressort des réponses qu'une grande partie, des ménages aurait réduit certaines dépenses alimentaires. Ce phénomène ne peut s'expliquer que par des différentes élasticité de la demande de différents produits alimentaires par rapport au revenu et/ou avec une hypothèse selon laquelle les marchés alimentaires sont peu intégrés et fonctionnent avec des volumes échangés relativement modestes dans les zones les plus pauvres du pays⁶⁰. En renforçant encore cette conclusion, un modèle⁶¹ des dépenses faites par les ménages, par certaines catégories des dépenses, est présenté dans la figure 4.10. On constate que les dépenses alimentaires représentent la catégorie la plus importante pour les ménages à faible revenu, jusqu'à 1.300.000 F.CFA,

c'est-à-dire bien au-delà de la moyenne des dépenses totales. Les dépenses pour le transport et la santé ont une tendance croissante, mais plus constante, tandis que celles pour les matériels pour la maison augmentent fortement avec le revenu, jusqu'à dépasser les dépenses alimentaires. Par

contre les dépenses pour alcool et tabac, besoins non essentiels, augmentent en fonction du revenu, mais ces dépenses sont quand même limitées, en valeur.

Figure 4. 11 : Projections des régressions cubiques des dépenses par catégorie

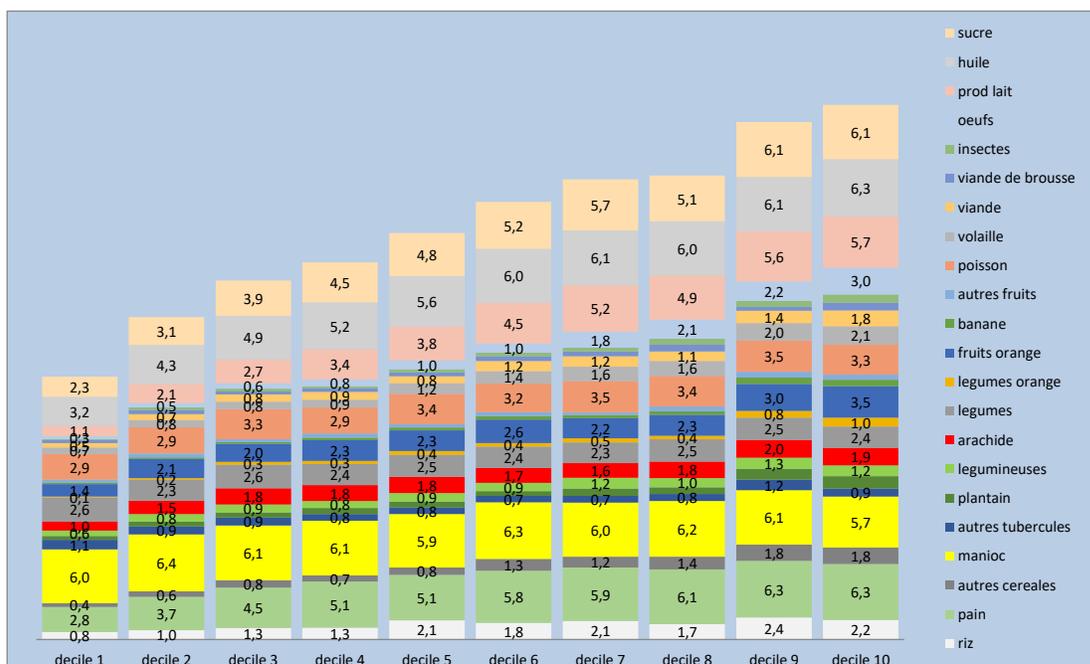


⁶⁰ Les données pourraient donc être expliquées en admettant une forte demande alimentaire par tous les ménages, mais aussi l'absence des opportunités d'achat (et donc d'accès) sur le marché dans les zones plus isolées, rendant le prix des produits plus cher et donc expliquant l'opportunité d'économiser dessous. Il faut quand même remarquer que les autres catégories de dépense ont un comportement attendu : alcool et tabac, par exemple, est la deuxième catégorie d'où économiser pour importance, et médicaments et santé où affecter le budget supplémentaire.

⁶¹ Des régressions cubiques ont été utilisées : comme mesure de performance, le R² est rapporté sur le graphique en légende. Le choix d'utiliser des régressions cubiques vient de la courbe de Engles.

Figure 4. 12 : : Jours cumulé de consommation de différents produits alimentaires par décile

En analysant la composition des différentes catégories de dépenses par décile, on constate en cohérence avec l'analyse de la diversité de la diète abordée précédemment, que, les céréales occupent une place importante en passant du décile 1 au



decile 10 tandis que la contribution des dépenses pour le manioc décroît. Les dépenses pour l'eau, les détergents et le savon ont une contribution des dépenses proportionnelle au revenu. Il y a quand même, des catégories dont la contribution aux dépenses totales augmente (elles ont, donc, une contribution plus que proportionnelle), il s'agit des dépenses pour le transport, la maison, le loyer, les médicaments et la santé.

Mais, s'il est vrai qu'en valeur, les ressources croissantes sont dédiées à l'alimentation en passant du premier au dixième décile, dans quels produits ces ressources sont-elles investies ?

Des fortes corrélations existent entre les dépenses totales et les dépenses en pain (0,438), légumes (0,406) poisson (0,430), viande (0,400), œufs (0,447) et produits laitiers (0,449), qui à la fois corréleront bien avec le pain et les œufs⁶² ; des produits avec des corrélations faibles ont une consommation plus stable, qui ne varie pas beaucoup avec le revenu, comme c'est le cas des produits largement consommés (manioc) et ceux peu consommés (riz). La correspondance entre le revenu et jours de consommation des produits alimentaires est présentée dans la figure 4.11 (ici les jours sont cumulés à partir des moyennes par décile, considérant la consommation des 7 derniers jours précédant l'enquête). En accord de l'analyse faite précédemment, les jours de consommation du manioc ne subissent pas de variations importantes, mais, en revanche, d'autres produits sont plus consommés par les déciles les plus riches : c'est le cas du pain et du riz (parmi les céréales), des fruits oranges, des viandes, des œufs et des produits laitiers⁶³.

⁶² Toutes ces corrélations sont significatives au 0,001 (2-tailed).

⁶³ Pour clarté, certaines valeurs ont été enlevées du graphique.

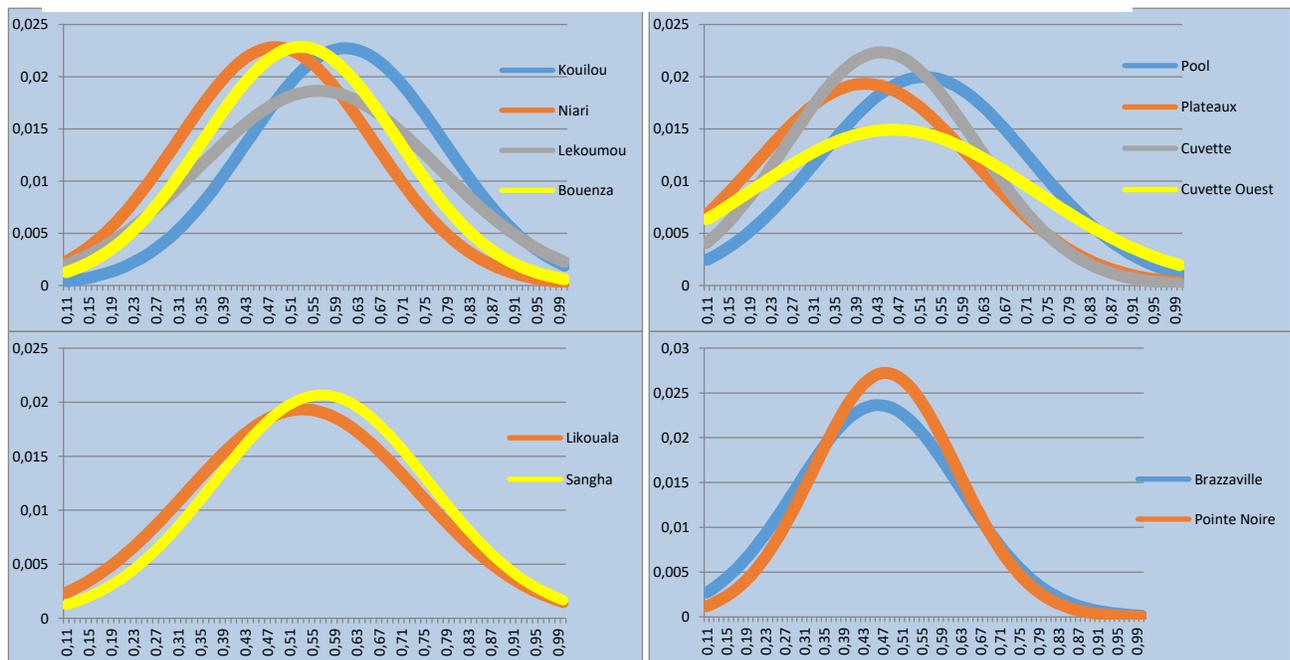
4.3 Les dépenses par Département

Tableau 4.2: Pourcentage des dépenses alimentaires sur le total, par Département

KOUILLOU	60.4%
NIARI	47.9%
LÉKOUMOU	55.6%
BOUENZA	52.4%
POOL	51.4%
PLATEAUX	40.3%
CUVETTE	43.4%
CUVETTE-OUEST	45.5%
SANGHA	56.2%
LIKOUALA	52.8%
BRAZZAVILLE	45.6%
POINTE-NOIRE	47.1%

Les taux moyens de dépenses alimentaires par département sur l'ensemble des dépenses totales du ménage sont de 40,3 et 43,4% dans les Plateaux et la Cuvette, de 60,4% dans le Kouilou (Tab. 4.2). Les taux de Lékoumou, Bouenza, Pool, Sangha et Likouala sont supérieurs à 50%. La figure 4.12 présente les distributions de ces taux. Dans le Niari et la Lékoumou, départements du sud, ces des distributions plus plates, signe d'une plus grande inégalité parmi les ménages. En effet, les valeurs cumulées de ces distributions donnent la probabilité que le taux de dépenses alimentaires d'un ménage est inférieure à la valeur du taux sur l'abscisse et plus les courbes sont à gauche, cela vaut mieux, parce que les probabilités les plus élevées correspondent à des taux plus bas. Cependant le comportement des distributions dans ses extrémités est aussi important

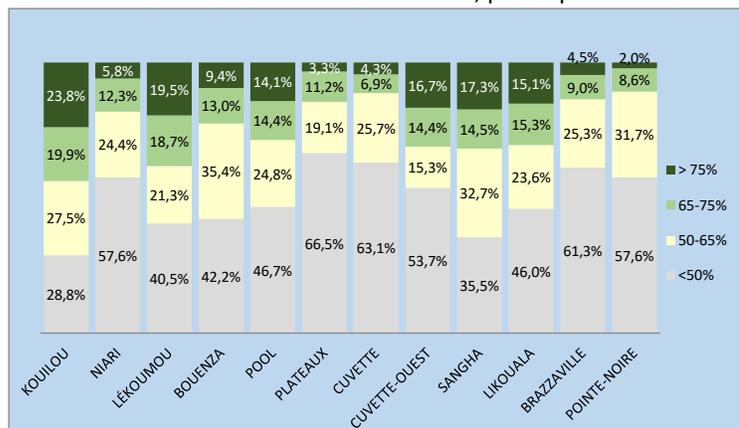
Figure 4. 13 : Distributions du taux de dépenses alimentaire sur le total, par Département



parce que des distributions plus « plates » (ou avec « fat tails ») signifient une incidence majeure de ménages loin de la moyenne. Concernant le deuxième graphique de la figure, on constate que dans la Cuvette Ouest, bien que son taux moyen soit de 44,5%, plus des ménages ont, par rapport à d'autres départements, une incidence du taux de dépenses alimentaires élevé.

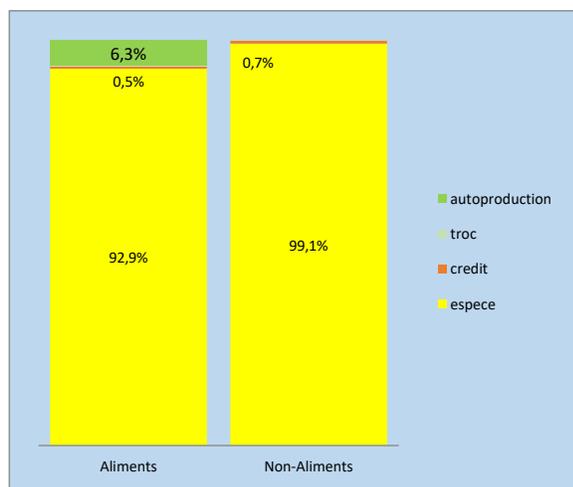
Ce phénomène de *fat tail* est aussi présent dans le Pool, la Sangha et dans la Likouala. Il est confirmé par la distribution des catégories utilisées pour la construction de l'Indice de Sécurité Alimentaire concernant le taux des dépenses (Fig. 4.13). Le Kouilou a la plus faible fréquence de ménages qui dépensent 50% ou moins en aliments, ce qui explique un taux moyen supérieure à 60%. On trouve aussi confirmation d'une distribution inégalitaire de ces taux dans la Lékoumou (où les ménages avec un taux égal ou supérieur à 75% sont presque un sur cinq, 19,5%) le Pool (14,1%), la Cuvette Ouest (16,7%), la Sangha (17,3%) et la Likouala (15,1%).

Figure 4. 14 : : Catégories du taux des dépenses alimentaires utilisées pour la construction de l'Indice de Sécurité Alimentaire, par Département



4.4 Modalités des dépenses

Figure 4. 15 : : Modalité de paiement selon le type d'achat



Le paiement par espèces est le mode d'achat le plus répandu au niveau national. Une comparaison entre la consommation des produits alimentaires et non-alimentaire (Fig. 4.14) montre que 93% des achats ont été effectués en espèces pour les aliments et 99% pour produits non alimentaires. A l'échelle nationale, la contribution du crédit et du troc est faible, aussi bien pour les produits alimentaires que non alimentaires⁶⁴. Cependant, une partie non négligeable de la consommation alimentaire est produite par le ménage même.

Le niveau d'autoconsommation varie selon l'état de la sécurité alimentaire des ménages : en valeur, l'autoconsommation est décroissante, de la sécurité alimentaire à l'insécurité sévère (Fig.4.15). Toutefois, l'autoconsommation consommée est plus répandue chez

les ménages à insécurité alimentaire modérée que chez les ménages en insécurité alimentaire sévère , probablement à cause de l'indisponibilité de l'accès à la terre.

⁶⁴ Comparablement aux résultats de l'AGSAV 2009: "La majorité des dépenses (93%) sont faites en argent liquide. L'information sur les dépenses des ménages indiquent que le crédit et le troc joue un rôle relativement faible pour les ménages : seul 5% des dépenses sont payées à crédit, et 2% sont effectuées via un échange de marchandises ou services (troc). »

Figure 4. 17 : Modalités de dépenses alimentaires moyennes (en XAF) selon la catégorie de l'Indice de Sécurité Alimentaire

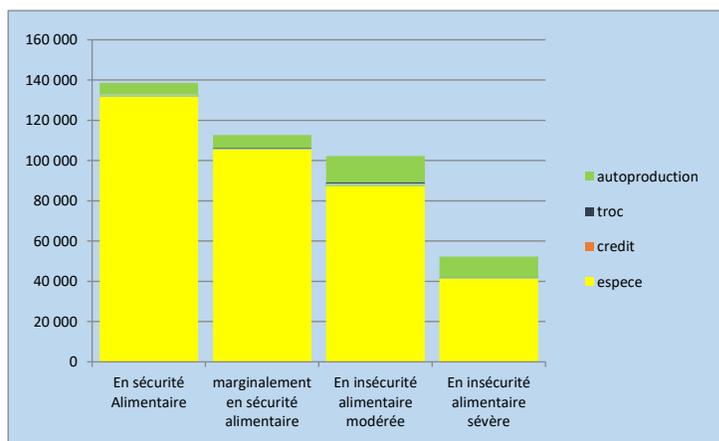
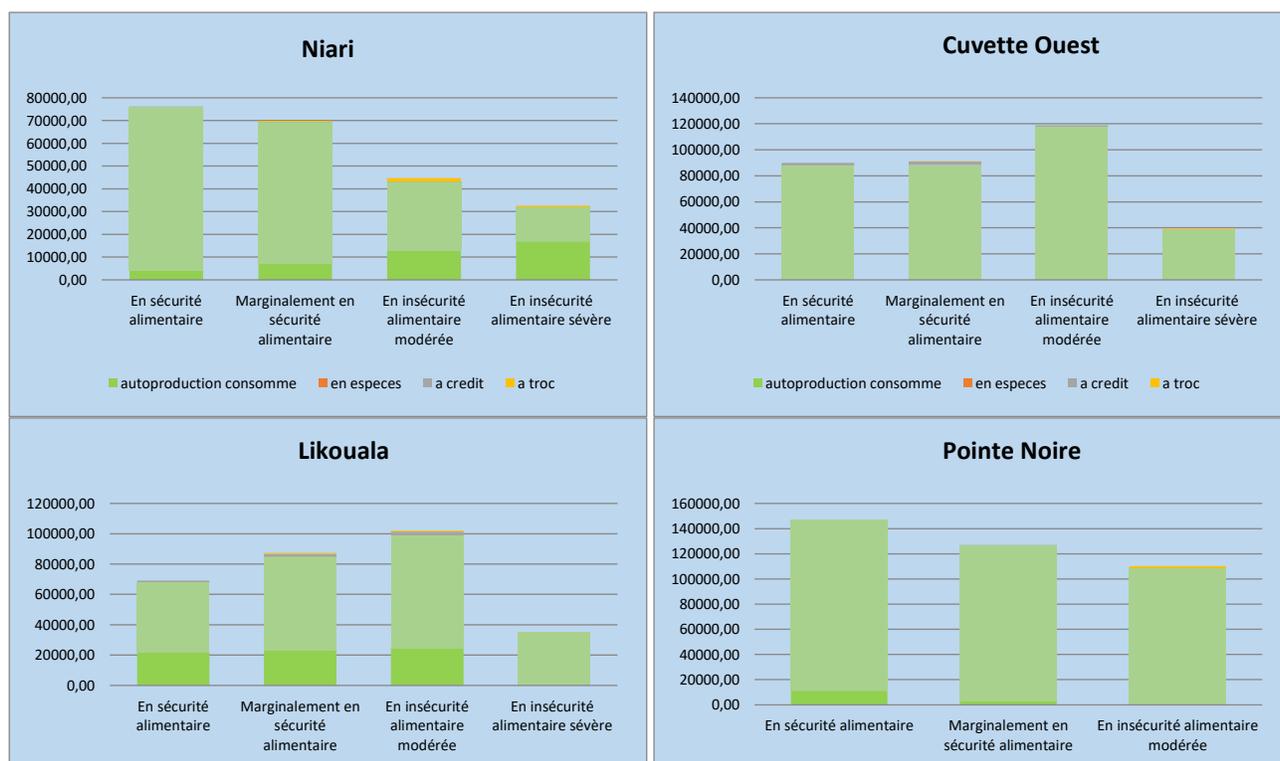


Figure 4. 16 : Modalité de paiement par Département



les dépenses alimentaires augmentent, elle a une incidence décroissante avec la dégradation de la sécurité alimentaire. Dans la Cuvette Ouest, l'autoproduction est presque nulle ainsi comme à Brazzaville et Pointe Noire, certainement à cause de la pression démographique sur les exploitations agricoles

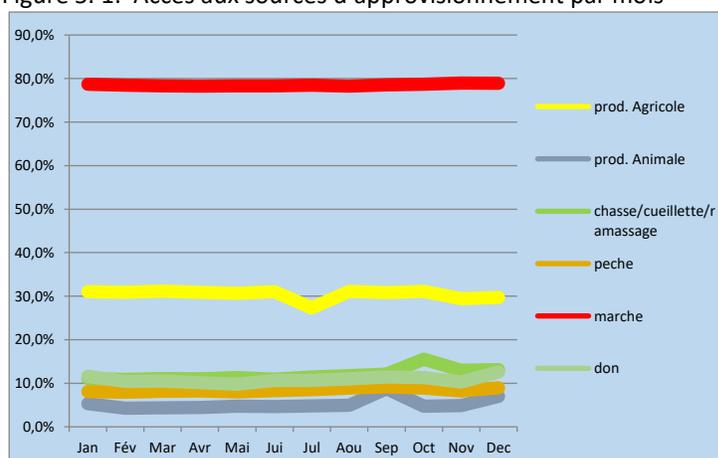
⁶⁵ Pour concision, la figure présente seulement certains Départements.

5. Les marchés alimentaires

Dans la section précédente il venait d'être démontré que les achats en espèces ont été la modalité la plus utilisée pour l'acquisition des biens alimentaires et que la demande alimentaire était croissante, en fonction du revenu du ménage. Ces conclusions amènent à affirmer que les congolais dépendent des marchés pour leur sécurité alimentaire. La présente section, tout en se basant sur les résultats des enquêtes menées, approfondit le fonctionnement des marchés alimentaires afin de répondre aux questions fondamentales ci-après : dans quelle mesure les Congolais participent-ils au marché, pour quels produits et dans quelles zones ? Dans quelle mesure les marchés peuvent satisfaire la demande alimentaire ?

5.1 Importance des marchés dans la sécurité alimentaire

Figure 5. 1: Accès aux sources d'approvisionnement par mois



Au niveau national, le marché est la source d'approvisionnement de produits alimentaires la plus importante : cela était prévisible, en fonction de la forte urbanisation du pays. Il ressort de l'analyse de la figure 5.1 que, le marché est aussi la source d'approvisionnement la plus stable. Toutefois, le niveau de participation ne dépasse pas 79% et une proportion importante de population n'a jamais eu accès au marché, soit à cause des barrières physiques, soit à cause des prix.

En se basant sur les sources d'approvisionnement des produits consommés les 7 jours précédents l'enquête-ménage, on constate que l'achat est de loin la source la plus importante. La figure 5.2 montre les incidences des différentes sources pour les catégories des produits riches en glucides (aliments de base). L'achat est prédominant, mais l'autoproduction n'est, toutefois, pas négligeable en ce qui concerne l'approvisionnement en plantain, manioc et autres tubercules⁶⁶. Il faut noter la grande différence de consommation de ces produits : le riz, par exemple, est beaucoup moins consommé que le manioc. Pour les aliments riches en glucides, au niveau national, l'achat compte pour 91,25% des sources, l'autoproduction 7,89% tandis que les autres options recensées (échange/troc, don familial, don d'une ONG/PAM) sont exploitées pour moins de 1% chacune.

⁶⁶ L'autoproduction pour le pain ne signifie pas forcément que le ménage fasse le pain chez soi, mais que d'autres produits à base de blé, comme les beignets, sont faits à la maison.

Figure 5.2. Sources d'approvisionnement pour les aliments riches en glucides

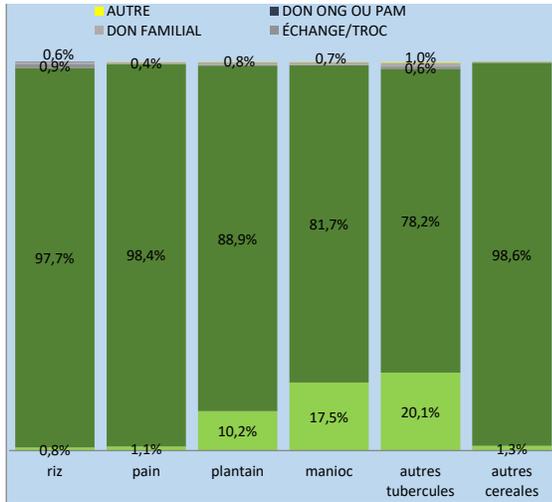
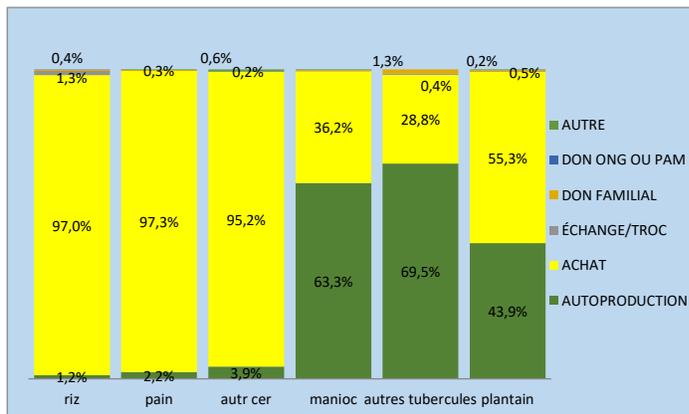


Figure 5.3. Sources d'approvisionnement pour les aliments riches en glucides hors Brazzaville et Pointe Noire



La figure 5.3 montre les sources de l'approvisionnement de ces différentes catégories selon que le ménage vit dans les deux grandes villes ou bien dans les autres Départements : l'achat reste la principale source d'approvisionnement pour les produits importés comme le riz, le pain et les autres céréales⁶⁷. Les produits qui sont cultivés localement, ont en revanche, un taux d'autoconsommation important, là où ils sont produits, avec des pics de 80% dans la Cuvette Ouest pour le Manioc, de 79% pour les autres tubercules, toujours dans la Cuvette Ouest et dans le Kouilou et de 75,3% pour la banane plantain dans le Kouilou. Ces taux sont, évidemment, très faibles pour Brazzaville et Pointe Noire. De plus, même dans les autres Départements, ces achats sont faits sur les marchés locaux, avec une filière courte.

Figure 5. 4: Sources d'approvisionnement pour les légumineuses

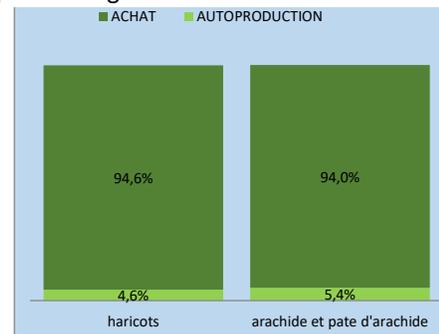
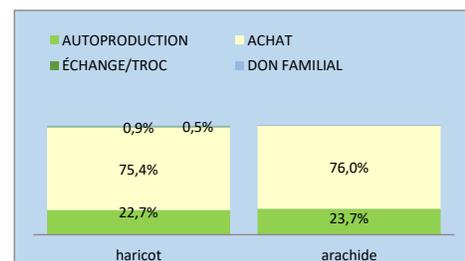


Figure 5.5. Sources d'approvisionnement pour les légumineuses, hors Brazzaville et Pointe Noire



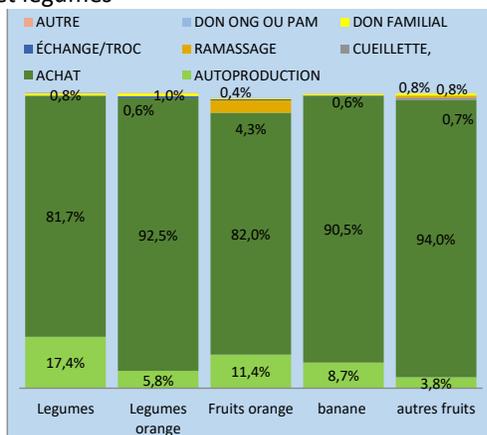
L'importance de ce phénomène est estimée en considérant les jours de consommation (sur les 7 précédant l'enquête) par source d'approvisionnement, comme proxy des quantités⁶⁸. Comme le manioc est consommé par la grande majorité de la population, 7 jours sur 7, la comparaison des jours de consommation par source d'approvisionnement ne montre pas des différences par rapport à l'analyse par catégorie. Toutefois, ces différences sont évidentes dans le cas des autres tubercules et de la banane plantain : l'autoconsommation en termes de jours arrive, à 73,7% dans les départements (à l'exception de Brazzaville et de Pointe Noire) et 48,6%, respectivement.

⁶⁷ Bien qu'une petite production nationale de riz et maïs soit présente (voir plus avant dans cette section).

⁶⁸ La distinction est importante pour les tubercules et le plantain : selon l'enquête conduite par la Banque Mondiale 2009 sur la filière manioc, le Congolais rural consomme moyennement 2,4 fois la quantité de manioc consommée par le Congolais urbain.

Dans le cas des légumineuses (Fig. 5.4) la principale source d’approvisionnement (plus de 94%), reste le marché : ces produits sont peu consommés, mais aussi peu répandus, en tant que spéculation⁶⁹. La comparaison entre les sources d’approvisionnement des ménages à Brazzaville et Pointe Noire avec ceux des autres Départements montre, comme pour les glucides, des différences significatives. L’autoconsommation d’haricot arrive à 35,6% dans la Bouenza et 32,7% dans les Plateaux, tandis que pour l’arachide, le pic est de 47,2% dans la Lékoumou. Ce pourcentage est inférieure à celui du manioc, et des autres tubercules et le plantain. Les sources d’approvisionnement pour les fruits et légumes sont plus différenciées, même au niveau national (Fig. 5.6) : surtout pour les fruits provenant de la cueillette et du ramassage sont une importante source d’aliments pour 4,3% de la population.

Figure 5. 6: Sources d’approvisionnement pour fruits et légumes

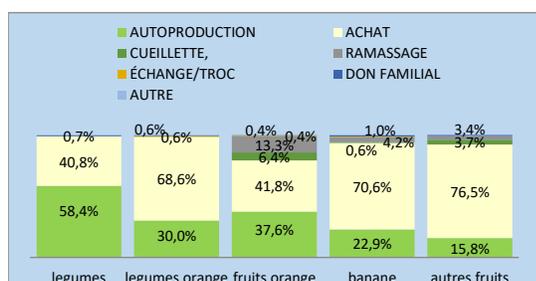


On observe la même distribution des sources, selon le milieu (Fig. 5.7). Dans les Départements ruraux, il y a une forte auto production des légumes. Par contre les bananes et autres fruits sont surtout achetés sur le marché.

Concernant l’approvisionnement en viandes (Fig. 5.8) qui sont d’importantes sources de protéines, la seule source notable en dehors du marché au niveau national est l’auto production d’œufs (10,4%) qui sont toutefois peu consommés Fig. 5.9).

On remarque que le marché est la principale source d’approvisionnement pour toutes les catégories d’aliments, mais les ménages y accèdent différemment selon leurs possibilités, et cela dépend surtout du revenu et du milieu. En général, en zone urbaine (où vive la majorité des congolais), tout est acheté. En zone rurale, les aliments de base et quelques légumes viennent soit de l’auto production (pour la majorité des cas), soit du marché (y compris les viandes, même si en zone de pêche on mange le poisson pêché par les ménages mêmes). L’approvisionnement des marchés ruraux devient donc un paramètre important pour l’analyse de la sécurité alimentaire, étant donné que les Départements ruraux affichent les taux d’insécurité alimentaire les plus élevés.

Figure 5. 7 Sources d’approvisionnement pour fruits et légumes, hors Brazzaville et Pointe Noire



Des cas exemplaires sont fournis par les feuilles de manioc (consommées comme saka-saka) et la viande importée. Ces deux produits sont absents des marchés isolés, mais pour des raisons différentes : les feuilles de manioc parce

que leur valeur commerciale est nulle, étant donné que la plupart des ménages en dispose gratuitement. Compte tenu de la faible densité démographique des zones rurales et du faible pouvoir d’achats des populations dans des dites zones, les commerçants ne veulent pas prendre le risque d’y commercialiser de la viande importée et congelée, ce qui leur occasionnerait non seulement de gros investissements (construction des chambres froides) mais ne leur garantirait aucun retour sur l’investissement.

⁶⁹ Dans la plupart des bassins de production d’haricot la récolte se fait trois fois par an; si souvent un de ces cycles est moins productif et utilisé pour la reproduction des semences, le cycle avril-juillet est fréquemment exploité comme culture de rente. Au moment de l’enquête ménage (début octobre), une partie de la récolte de ce cycle devrait être encore stockée.

Ainsi pour des raisons que l'on vient d'évoquer concernant la viande importée et congelée, les ménages peuvent donc ne pas s'en procurer aussi bien pour des raisons physiques (enclavement) qu'économiques (prix trop élevé), mais il reste évident que ces aspects sont liés entre eux, à travers de coûts de transport importants qui ont un impact sur les prix : la plupart des commerçants interviewés ont cité le coût de transport comme le facteur le plus important dans la détermination des prix

Il y a une correspondance entre sécurité alimentaire et accès au marché. La Fig. 5.10 montre le pourcentage des ménages ayant accès au marché toute l'année et jamais.

Bien que la question posée dans le questionnaire soit vague⁷⁰, plus on passe de la sécurité à l'insécurité alimentaire, la part des ménages qui a accès au marché toute l'année diminue tandis que la part de ceux qui en ont jamais accès augmente. De plus, cette incidence part Département retrace les distributions des ménages en insécurité alimentaire, avec des pics dans la Likouala (37,6% des ménages n'ont jamais accès au marché), le Niari (29,5%), la Cuvette Ouest (26,1%), soit les Départements les plus enclavés.

5.2 Structures des marchés

La structure des marchés est très différente en zone urbaine et en zone rurale; à Brazzaville, Pointe Noire et Dolisie, un grand nombre de grossistes et détaillants rendent le marché alimentaire

Fig. 5.8. Sources d'approvisionnement pour les différents types de viande

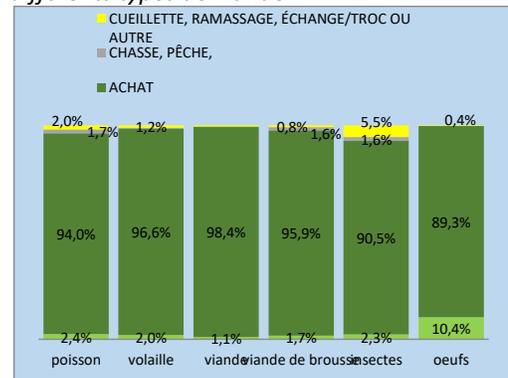


Fig. 5.9. Sources d'approvisionnement pour les viandes, hors Brazzaville et Pointe Noire

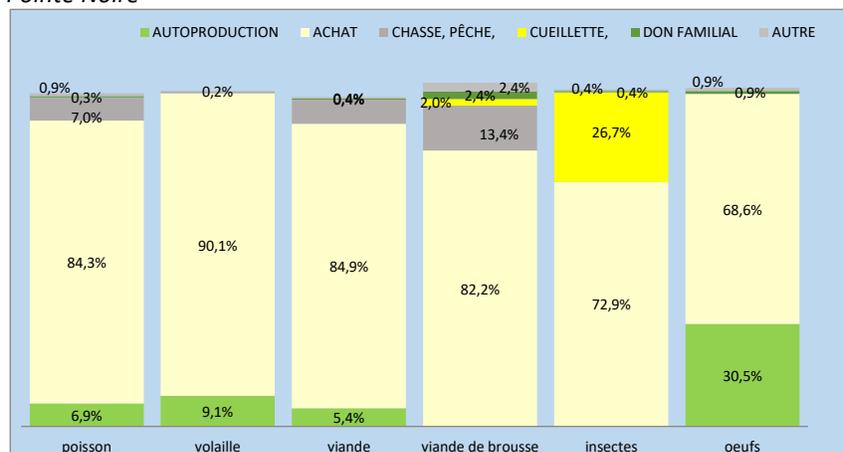
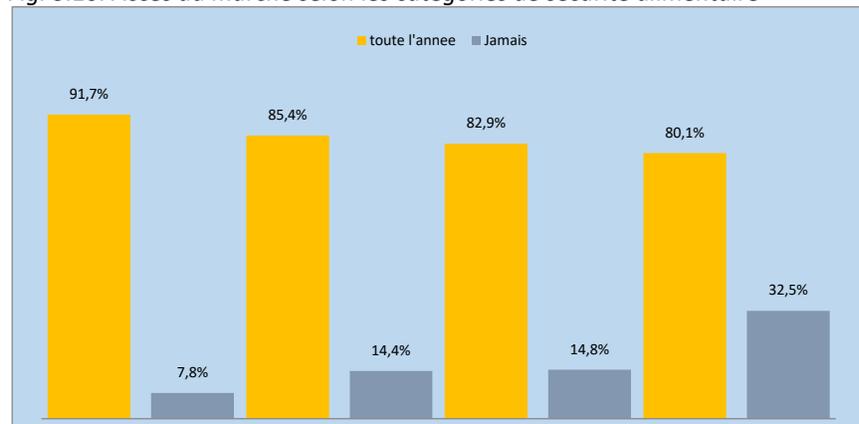
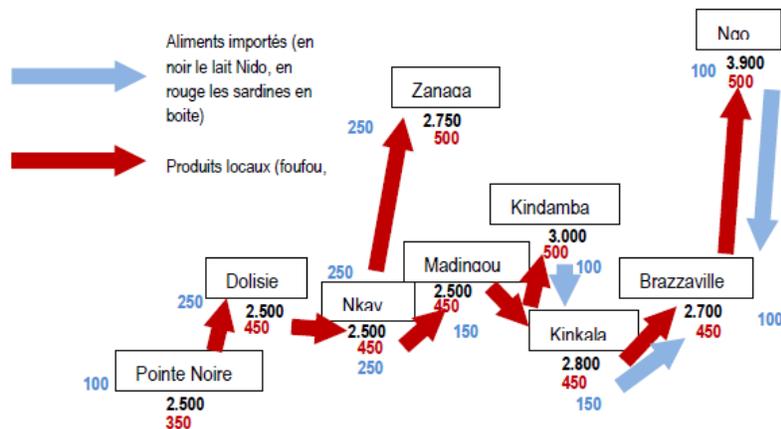


Fig. 5.10. Accès au marché selon les catégories de sécurité alimentaire



⁷⁰ Il n'était pas demandé de spécifier les produits, mais, après avoir vérifié les réponses des groupes de discussion, il semble que les ménages ont interprété comme l'accès aux aliments qui font plus la différence entre les niveaux de vie, soit les viandes et certaines légumes.

Figure 5. 11.:Flow-chart du commerce de produits sélectionnés



En milieu rural, la situation est très différente : les commerçants interviewés opèrent dans un environnement où ils sont souvent moins de 15 agents économiques dans la localité. Le cas de Bétou est exemplaire d'un marché enclavé : un seul grossiste détient plus de 75% du marché et a ouvert en plus, plusieurs boutiques au détail. Ceci est logique, car les commerçants ont des coûts d'entrée et des coûts fixes, qui

par ailleurs varient beaucoup en fonction des localités (ils sont moins importants en zone rurale), mais cependant pas négligeables du tout : la coexistence de plusieurs grossistes et détaillants dans une localité isolée ne serait pas viable financièrement à cause de la base de clientèle limitée ainsi que son pouvoir d'achat.

Les produits frais et locaux, comme ceux issus du maraîchage, le manioc, la volaille, le poisson, etc. représentent un autre circuit, avec des flux commerciaux différents. L'analyse des marchés a permis d'identifier deux types de flux commerciaux : le premier, celui de produits importés, qui en partant de Pointe Noire⁷¹ et successivement par Brazzaville, approvisionne les autres marchés. Un deuxième flux part des Départements où se trouvent les bassins de production, pour alimenter les villes. Pour les produits périssables (à l'exception exception des cossettes et farine de manioc), on estime que ces circuits partent de la proximité des villes et où les réseaux commerciaux et de transport soit plus efficaces. La figure 5.11 montre le flux des prix de trois produits, dont deux importés (la boîte de lait Nido et la boîte de sardine) et un produit local (le foufou): on peut remarquer que le prix des produits importés est moins élevé à Pointe Noire et augmente à fur et mesure que les marchandises sont transportées à l'intérieur du pays. Le contraire peut être affirmé pour le foufou, qui est vendu moins cher dans les zones rurales, où il est produit.

Le cas de Brazzaville et Pointe Noire est encore différent. En cohérence avec l'hypothèse avancée plus tôt, on y trouve beaucoup de consommateurs et de commerçants, avec une structure certainement plus compétitive. Cela peut être la raison pour laquelle les prix sont moins élevés qu'en zone rurale, même à Brazzaville, par rapport à d'autres localités rurales de l'intérieur.

La production et commercialisation de produits locaux devient critique pour l'accès des congolais aux marchés alimentaires, surtout en zone rurale. Les offices de commercialisation des produits agricoles (OCC, OCV, OCT), sans aucune préparation, ont été liquidés en 1990. Selon l'Etude du Secteur Agricole (2011), la commercialisation des produits agricoles est devenue aléatoire et cela a entraîné un découragement de grand nombre de producteurs⁷².

L'isolement rural est souvent cité comme cause du manque de commercialisation. Il est souvent mesuré comme distance ou temps d'un centre urbain ou un marché (McCabe, 1977, Ahmed et Hossain, 1990, Minten en Kylie, 1999). Bien que (a) l'isolement ait un impact sur la participation au marché à travers des coûts d'entrée (Cadot et Al., 2006, Moser et Al., 2005) et que (b) la qualité des axes routiers, soit

⁷¹ Pointe Noire est la porte d'entrée principale pour le commerce, mais autres sont Brazzaville (via Kinshasa), Ouesso (du Cameroun) et Dolisie.

⁷² Si au moment des offices, il y avait un prix garanti (prix plancher) et une certitude d'écouler le produit, avec la libéralisation du marché, les prix ne sont plus garantis et on observe surtout en ce qui concerne les produits de rente un bradage au détriment des producteurs. Les produits ne sont plus classifiés, mais vendus en vrac occasionnant une perte de revenus pour le producteur (ESA, 2011).

généralement mauvaise, l'analyse ESA (2011) montre que dans pratiquement 3 cas sur 4, l'exploitation agricole se trouve à moins d'un Km et demi de la route principale et même pour près de la moitié des exploitations à moins de 500 m.

On pourrait donc avancer l'hypothèse que l'accès et l'isolement ne soient pas le seul obstacle à la commercialisation. L'analyse des coûts de transaction (voir Annexe 2) pourrait indiquer la présence d'un cercle vicieux selon lequel les agriculteurs tendent à une production de subsistance, ce qui intéresse peu les commerçants. Il est difficile d'affirmer si les agriculteurs ne produisent pas plus parce que les collecteurs ne les visitent pas, ou si les quantités commercialisées sont tellement faibles et inconstantes que les coûts de recherche⁷³ par les commerçants sont trop élevés. Retourner à une agriculture commerciale serait donc difficile, pas seulement à cause de la perte du savoir-faire, la détérioration du matériel génétique et le manque de capital, mais aussi simplement parce que le camion ne passe plus !

Cette hypothèse aurait un impact sur la disponibilité et le prix des aliments sur les marchés, en particulier en zone rurale.

5.3 Macro-environnement et prix

Les données nationales disponibles sur la production et les importations sont très approximatives, mais en général, elles révèlent un déficit significatif de la production alimentaire par rapport aux besoins. Il y a ci-dessous, un bref rappel des productions alimentaires :

Manioc. Le manioc est produit dans tous les départements, et la plupart des ménages vivant en milieu rural ont au moins un champ de manioc pour leur consommation. La production annuelle dépasse 1,2 million de tonnes et ne satisfait que partiellement la demande du pays, environ 300 000 tonnes sont importées⁷⁴ (ESA, 2011 et PDARP, 2011).

Riz. Le riz paddy est produit dans les Départements du Pool (Kindamba, Mayama, Vindza, Kimba), du Niari (Mossenjo), et de la Cuvette Ouest (Ewo). La production atteignait 3 400 tonnes en 1972, à l'époque des fermes d'Etat, et seulement 750 tonnes en 1991. Depuis 1993 et avec la liquidation de l'OCV, suivie de l'apparition des conflits, ces fermes n'ont plus produit et sont fermées⁷⁵. La production actuelle est donc négligeable.

Maïs. Le maïs est produit dans la Bouenza, les Plateaux, le Niari (Kibangou), et la Likouala (Bétou, Enyelle). Ce produit est actuellement très peu consommé par les Congolais, qui le considèrent comme un aliment de bétail. Le maïs est produit de manière traditionnelle, en association avec l'arachide et les courges sur de très petites parcelles ; la production est majoritairement autoconsommée. Les rendements sont très faibles (moins d'une tonne /ha) et les pertes post-récolte peuvent aller jusqu'à 75% de la production (ESA, 2011). De nombreux opérateurs économiques ont manifesté intérêt à relancer la culture⁷⁶.

⁷³ La théorie des coûts de transaction postule que toute transaction économique engendre des coûts préalables à leur réalisation, dont les coûts liés à la recherche d'informations.

⁷⁴ Le Congo a la quatrième plus haute consommation de manioc par habitant au monde et est le huitième pays au monde en termes de production par habitant.

⁷⁵ Selon ESA, le problème principale est du à la commercialisation : « les paysans ne souhaitent pas actuellement en augmenter la production, car la commercialisation n'est plus assurée par l'état ; elle n'intéresse pas les privés, les marges par rapport au riz importé étant faibles voire négatives » (ESA, 2011).

⁷⁶ La demande est extrêmement importante, au niveau de l'alimentation animale, mais aussi au niveau des brasseries. À Loudima, une ferme de 100 ha livre à l'UAB de Brazzaville (CODDIPA), IPHD produit actuellement sur 235 ha dans la Bouenza ; Congo Agriculture, une joint-venture de 80 familles d'Afrique du Sud a commencé la production (plus de 40.000 ha disponibles) dans le Niari, servant actuellement les besoins de CODIPPA ; Saris, qui cultive actuellement 62 ha, passera à 3 000 ha pour 2017.

Palmier à huile. Le palmier à huile était cultivé jadis traditionnellement dans les villages dans la partie forestière du Congo. Elle est devenue par la suite une culture industrielle, principalement dans la Sangha et la Cuvette, quand à l'époque coloniale, la Compagnie Française de Haut et Bas Congo avait établi des plantations importantes. Toutes ces plantations et par conséquent les usines, ont été arrêtées en 1994, lors du désengagement de l'état dans les filières agricoles. Actuellement, la production nationale est une production villageoise⁷⁷. Il est difficile de connaître la part de la production d'huile qui est autoconsommée, toutefois, on estime qu'actuellement, la production commercialisée ne couvre que 5 % de la demande commerciale, d'ailleurs très variables selon les zones, aussi parce que l'huile de palme extrait traditionnellement, non raffiné, a une durée de vie limitée, et il est donc difficilement commercialisable sur des longues distances (PAM, 2012).

Arachide. L'arachide est une culture qui peut être à la fois industrielle et vivrière ; elle est consommée aussi bien par les animaux que par les hommes. Elle est produite de façon beaucoup moins importante que dans les années 1970 (15 000 tonnes), la production n'était plus que de 3 450 tonnes en 1985 et serait de l'ordre de 10 000 tonnes aujourd'hui.

Sucre. La filière sucre est constituée d'un périmètre agro-industriel (Saris, localisée à Nkayi) comportant des surfaces importantes de culture de canne à sucre et d'un complexe industriel produisant à la fois pour l'exportation et le marché régional et local. La production moyenne annuelle est d'autour 60.000 MT. Dans un passé récent (2006), SARIS exportait environ 13 000 MT vers l'Union Européenne et 7 000 MT vers les Etats Unis. Depuis la réforme des quotas, elle a cessé ses exportations vers ces deux pays pour se concentrer sur le Cameroun et le Tchad pour environ 30 000 tonnes. Le reste est vendu localement et satisfait la totalité de la demande nationale (ESA, 2011).

Fruits. Les principales productions fruitières, réparties plus ou moins bien sur l'ensemble du territoire sont le bananier, le manguier, le safoutier, l'avocatier, les agrumes, les fruits de la passion (barbadine), les litchis, le papayer et l'ananas. Pendant les années '80 des unités de conditionnement ont été créées en vue de couvrir le marché local et d'exporter vers l'UE. Malgré des résultats importants auprès des paysans elles ont été arrêtées pendant les années '90 essentiellement parce que les coûts étaient très élevés par rapport aux prix de vente et à cause du début des hostilités. Actuellement, selon ESA (2011), la production fruitière est pratiquée en bosquets autour des villages, on ne rencontre plus de plantation organisée et bien entretenue. Il s'agit plutôt d'une économie de cueillette. La productivité des « vergers » est très faible, le vieillissement des arbres, leur non remplacement et le manque d'entretien ne permettent pas aux paysans d'en tirer un revenu stable et important. L'atout principal de ces plantations, c'est la régularité de production étalée sur l'année entière et sur l'ensemble du territoire et que les fruits font partie de l'alimentation congolaise à hauteur de 100 kg/habitant et par an, ce qui est important. La production totale qui était de 700 tonnes environ en 1998 a fortement chuté et doit se situer aujourd'hui autour de 400 tonnes (550 tonnes en 2002) alors que les importations se situent à plus de 5 000 tonnes. Les besoins alimentaires seraient 30 000 tonnes (ESA, 2011).

Maraîchage. On estime à 3 800 exploitants en activité (PEDU, 2012) et une plus-value importante revenant aux producteurs. Le maraîchage est une culture de proximité des villes. Pour approvisionner Brazzaville, quand même, les grossistes importent par pirogue ou bateau les légumes de Kinshasa, ce qui représente une quantité non négligeable de 430 tonnes par an (PADE, 2012). A Pointe Noire (et Dolisie) la production

⁷⁷ Des projets industriels existent : ENI Congo souhaite réaliser son projet en milieu de savane avec 2 plantations expérimentales dans le Pool pour 2 500 ha et dans le Niari pour 2500 ha. ATAMA Plantations a obtenu une concession de 470 000 ha afin d'exploiter 180 000 ha en palmier à huile, dont 63 000 ha dans la Sangha. La production serait exportée en grande majorité et serait composée de différentes d'huiles (palme et palmiste) destinées à l'alimentation humaine et aux cosmétiques.

(7 250 tonnes) est très nettement supérieure, saturant le marché local et permettant à une partie de s'exporter au Cabinda voisin (PADE, 2012).

Autres productions. Les bassins de production des haricots sont la Bouenza (Boko Songo, Madingou, Mouyoundzi, Bouansa), le Niari (Kimongo), les Plateaux (Lékana) et le Pool (Kindamba). La banane plantain est produite dans les Départements de la Likouala, de la Sangha, la Bouenza (Mabombo), le Niari (Banda), la Lékoumou, et le Pool (Kindamba). L'igname est produite dans les Plateaux (Gamboma) et la Bouenza. La canne à sucre est cultivée partout dans le pays pour la consommation courante. La transformation du sucre est effectuée industriellement à Nkayi, où l'entreprise SARIS est établie. Les palmiers à huile sont exploités de manière artisanale partout dans le pays. Il existe cependant une tentative de production industrielle d'huile de palme à Edou (PAM, 2010).

Productions animales. Le Plan de Développement du Secteur Agricole (PDSA 2011) estime que la production nationale ne couvre que 1% de la demande nationale en viande de poulets, 20% en viandes de porcs et 2% en viande bovine.

La production des poulets de chair est de l'ordre de 800 tonnes (contre 27 000 tonnes importées) et les œufs représentent 900 tonnes contre 600 tonnes importées.

La production halieutique. La pêche maritime industrielle prévoit des grands investissements en capital : elle utilise des sardiniers pour la capture de pélagiques (7320 MT, PADE, 2012) et des chalutiers pour les démersaux (8.000 MT), basés à Pointe Noire et elle emploie environ 650 personnes. La pêche maritime artisanale est de type marchand, avec une transformation de type traditionnel : elle est pratiquée à Pointe Noire par 2.300 pêcheurs (mais elle en occupe à temps entier peu plus de 1.100, PADE, 2012), avec 17.000 MT/an de capture (PADE, 2012) La pêche continentale (y compris la pisciculture, qui représente 60 sur les 30.000 MT) est une activité souvent secondaire et peut être de type domestique ou marchand, pour des excédents occasionnels. La production nationale de poisson ne couvre qu'un tiers de la demande en 2010⁷⁸.

Le rythme de croissance des importations s'accélère nettement depuis 2004. Jusqu'à cette année, le rythme d'accroissement moyen était de l'ordre de 1,8 % par an. Celui-ci est passé à 3,2 % depuis 2005⁷⁹. Non seulement le pays est déficitaire, mais la balance commerciale des produits alimentaires continue de s'aggraver. En 2011 plus de 200 milliards de FCFA ont été destinés aux importations alimentaires (FAO, Cadre de Programmation pays 2013-2016, Décembre 2012) et la balance de paiement pour le secteur agricole est, en 2011, à -37 milliards (DGE, 2012).

Le volume des importations augmente dans toutes les catégories, mais sans doute plus vite pour les produits d'origine animale.

Pour les produits animaux importés, la viande de volaille représente également la part la plus importante, évaluée entre 70 et 75% en volume et 40 à 50% de la valeur des importations, suivie du lait et des produits laitiers⁸⁰ (30,3%), puis de la viande bovine (7,2%)⁸¹.

La balance agricole du secteur agricole est donc déficitaire pour tous les produits, sauf le sucre où le Congo est largement excédentaire. Estimer le volume du marché intérieur à travers la balance nationale et la production nationale serait approximatif : les données disponibles sur la commercialisation (qui par ailleurs est en grande partie informelle) et sur le commerce extérieur sont jugées peu fiables par les acteurs

⁷⁸ PDSA, 2011. Les importations sont de l'ordre de 22.000 MT/an, pour une valeur de 12 milliards de XAF.

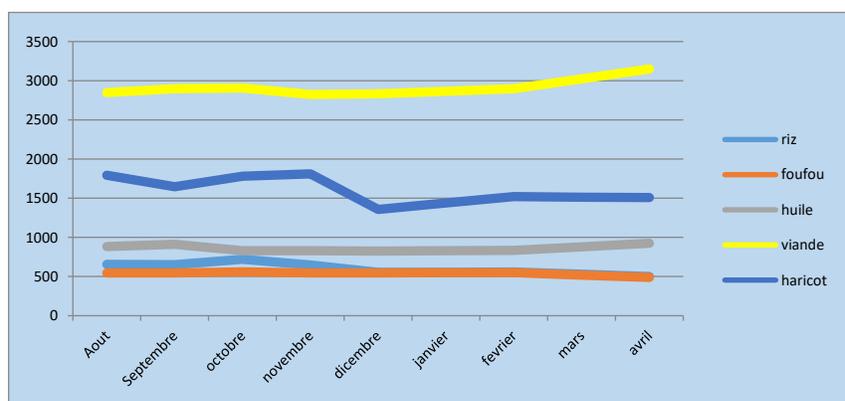
⁷⁹ ESA, 2011

⁸⁰ Depuis l'indépendance, les produits laitiers consommés au Congo sont importés, sous forme de poudre, de lait concentré ou de produit fini (lait, beurre ou fromage). En 2008, ils représentaient 8 000 tonnes de lait sous diverses formes, 180 tonnes de beurre et 330 tonnes de fromages. L'importation des produits laitiers représente 8 milliards de FCFA. Seuls les yaourts et le lait caillé sont fabriqués, à partir de lait importé, dans 3 industries à Brazzaville.

impliqués. Ce qu'on peut retenir est que la tendance au déficit de la balance commerciale agricole se détériorera : par exemple, même si les projections d'augmentation du nombre de consommateurs, d'une part, ou les habitudes alimentaires, d'autre part, peuvent évoluer de façon inattendue, en utilisant les projections de croissance de la population urbaine, ESA (2011) estime que d'ici à 2025 la demande en manioc devrait augmenter de l'ordre de 53%. Ceci est également plus ou moins vrai pour tous les produits vivriers de base dont la consommation est assez linéaire (fonction de la croissance de la population) et peu dépendante du pouvoir d'achat ou des modes d'alimentation.

Quant au cadre institutionnel, selon la loi du 1er juin 1994, les prix des produits, des biens et des services de toute nature, en République du Congo, sont soumis au régime général de la liberté des prix. Le régime général de la liberté des prix est celui dans lequel les prix et les tarifs des produits, des biens et des services sont déterminés par le libre jeu de la concurrence⁸².

Figure 5. 12. Prix à la consommation de certains produits (moyenne des marchés de Brazzaville)



En se basant sur les dispositions prévues par le décret 72/213 du 21 juin 1972, 20 catégories de produits alimentaires étaient l'objet de prix homologués. Dans le cadre des négociations entre le gouvernement et le FMI en 1994, cette liste a été réduite à deux produits. Il s'agit du pain et du sucre⁸³.

En effets, le marché intérieur est confronté au problème de l'inflation des prix des biens

de première nécessité et particulièrement des produits alimentaires. Au niveau de Pays, l'inflation est sous-contrôle : même avec les importants investissements en infrastructures, le taux officiel est au-dessous de 3% depuis 1999. Pendant la hausse mondiale des prix alimentaires – entre 2008 et 2011 – les consommateurs Congolais ont dû faire face à une augmentation des prix, mais en manière atténuée par rapport aux autres pays : le riz a eu un taux d'augmentation annuel de 22,3%, le haricot ,2%, l'huile de palme 4%, le fofou 13,7%⁸⁴.

Plus récemment, les prix sont devenus plus stables et, comme montre la figure. 5.12, certains produits ont eu une diminution du prix, probablement grâce à la réduction des coûts de transport entre Point Noire et Brazzaville. Le seul produit qui, depuis août 2013, a connu une augmentation du prix est la viande (+10,3%). On remarque aussi que la saisonnalité est peu importante, exception faite de le haricot : les autres produits sont principalement importés et le manioc peut être récolté toute l'année.

⁸² Des régimes d'exception, notamment la taxation, l'homologation, la fixation des marges commerciales, le blocage des prix, la liberté contrôlée, le cadre des prix, pourront s'appliquer aux produits, aux biens et aux services dont les listes seront fixées par des textes réglementaires.

⁸³ Par ailleurs, le Ministère a adopté une stratégie de lutte contre la vie chère en 2010 qui se fonde sur la suppression de la parafiscalité et des prélèvements divers perçus par les administrations auprès des opérateurs économiques, l'encadrement des prix des biens de première nécessité, la vulgarisation de l'usage des instruments de poids et mesures réglementaires dans la vente au détail, pour rendre efficace le contrôle des prix, la construction par l'Etat des infrastructures de stockage, conservation et conditionnement des produits de première nécessité, etc.

⁸⁴ Source: suivi mensuel des prix à la consommation du PAM.

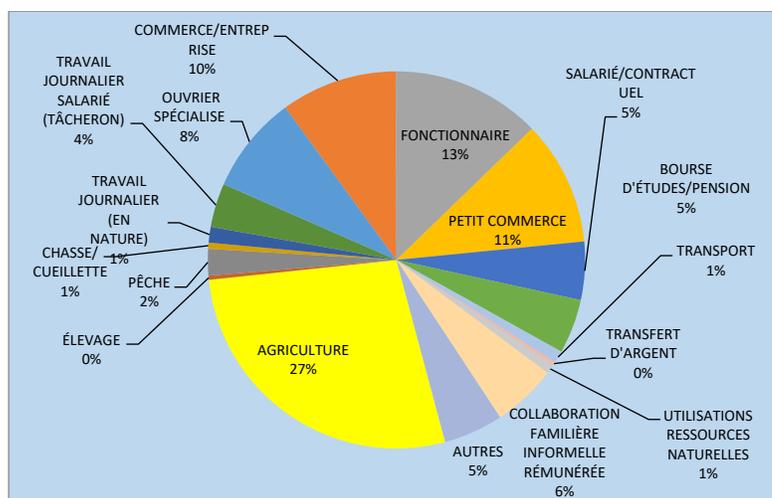
6. Moyens de subsistance

Les moyens de subsistance sont définis par l'ensemble des activités et des choix (y compris les investissements) d'un ménage. Cette étude se concentre sur les activités : l'enquête demandait aux ménages de préciser jusqu'à trois activités principales entreprises. Pour chaque activité, les contributions relatives au niveau général de vie et aux revenus étaient explorées.

Figure 6.1: Activités principales par pourcentage des ménages pratiquant

Dans l'ensemble, 43,6% des ménages exercent une seule activité, 45,2% en exercent deux, et contre 11,1% qui en exercent trois ou plus. Parmi les ménages qui exercent plus d'une activité, l'activité principale domine, puisqu'elle contribue en moyenne pour plus de deux tiers (83,9%) au niveau de vie général et aux revenus⁸⁵.

Les activités principales sont assez variées (Fig. 6.1)⁸⁶. Le petit commerce est l'activité la plus citée et elle engage plus d'un tiers des ménages (33,7%),



Mais il ne s'agit de l'activité principale, que pour 11% des ménages. Dans la plupart des cas, pour les autres ménages, le petit commerce est soit une activité secondaire soit tertiaire. Dans les ménages qui pratiquent l'agriculture est une activité principale pour 60,1% des ménages aient une deuxième (et 15,4% une troisième), ce pourcentage passe à 81% pour une deuxième et 15,2% pour une troisième dans le cas de l'élevage, 73,1 et 18,8% dans le cas de la pêche et 84,5 et 18,8% dans le cas de la chasse/cueillette. Parmi les ménages des agriculteurs 17,8% font du petit commerce, 12,3% la pêche, 8,5% de l'élevage et 8,1% la chasse. Parmi les ménages des pêcheurs, éleveurs et chasseurs, c'est surtout l'agriculture qui est l'activité secondaire pour respectivement 45,8%, 63,2% et 71,5% des ménages. Il semble donc qu'en zone rurale (où ces activités sont concentrées) les ménages s'engagent dans plusieurs activités, liées entre elles.

⁸⁵ 70% en 2009.

⁸⁶ L'activité "collaboration familiale informelle rémunérée" a été introduite avec cette enquête ; elle désigne les activités, telle que ménagère, jardinier, chauffeur, etc., au service d'un autre ménage.

La moitié des travailleurs journaliers (tâcherons agricoles) payés en nature exercent d'autres activités secondaires principalement du petit commerce (entre 26 et 22,7%) et rarement d'autres activités tertiaires (entre 1,1 et 8,1%). Les ménages vivant des emplois spécialisés notamment les plombiers, électriciens,... (63,3%) des bourses /pensions (60,8%) et de la collaboration familiale informelle rémunérée 58,4%), ménagères, jardiniers, chauffeurs... exercent aussi d'autres activités secondaires mais qui pratique beaucoup plus le petit commerce et l'agriculture.

Le revenu des fonctionnaires de l'Etat est aussi renforcé par diverses activités : 61,8% d'entre eux exercent le petit commerce comme une deuxième activité, par contre 22,5%, 16,2% et 11,9% de ces ménages ont respectivement le commerce, l'entreprise et l'agriculture comme seconde activité.

Ils sont moins de 40% des ménages qui exercent le petit commerce et le transport ou vivant de transfert d'argent pour principale activité, et qui exercent d'autres activités.

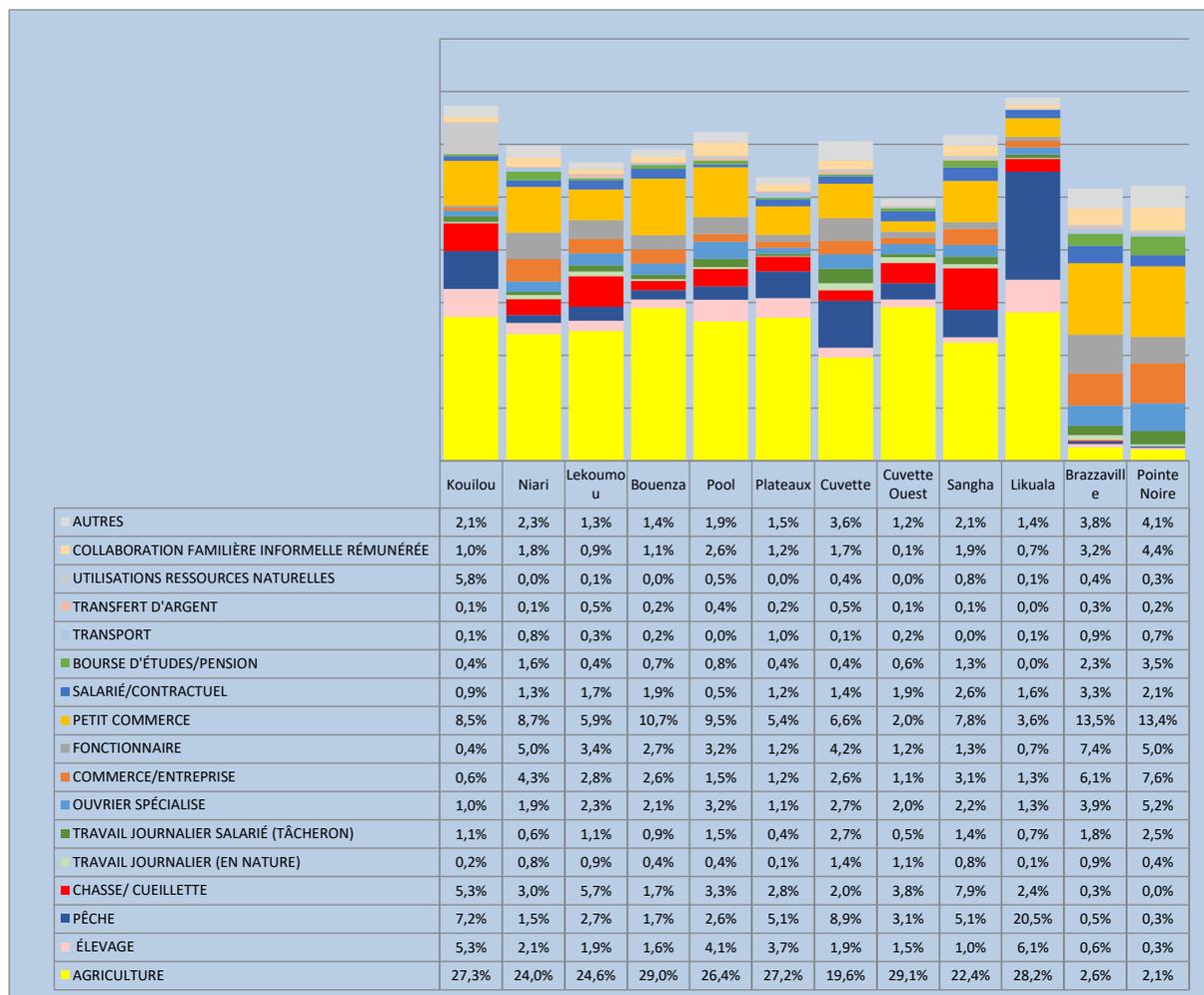
Le nombre d'activités seul dans le ménage ne semble pas être associé à la situation de sécurité alimentaire et que les différences en pourcentage des ménages qui pratiquent un nombre différents d'activités selon les catégories de la Console ne sont pas du tout pas significatives.

De plus, le nombre d'activités ne semble pas avoir un impact sur les dépenses totales du ménage. Les ménages avec une seule activité ont un niveau de dépenses moyennes de 256.225 F. CFA, Ces dépenses moyennes sont de 284.317 F.CFA et de 261.251 F .CFA pour des ménages exerçant respectivement 2 activités et 3 activités.

La combinaison des activités primaires, secondaires et tertiaires des ménages enquêtés (les trois types d'activités cumulées) fait ressortir disparités entre les départements urbains (Brazzaville et Pointe Noire) (urbains) et ceux des autres départements majoritairement ruraux (Fig. 6.2.). Le graphique montre le pourcentage d'activités (primaires, secondaires ou tertiaires) exercés dans les différents départements.

Le pourcentage 100% correspondrait ici à la totalité des ménages présentant trois activités. On peut noter que seuls les départements de la Cuvette Ouest, Brazzaville et Pointe Noire ont la somme des activités avec un très bas pourcentage. Cela indique que la taille des ménages des ménages est très petite et la probabilité des membres de ce ménages d'exercer plusieurs activités est faible couplée parfois à une difficulté majeure à trouver un emploi. Il est bon de signaler qu'en dehors de Brazzaville et de Pointe Noire l'agriculture se pratique dans tous les départements.

Figure 6. 2: Pourcentage de ménages pratiquant des activités (primaires, secondaires ou tertiaires) par Département

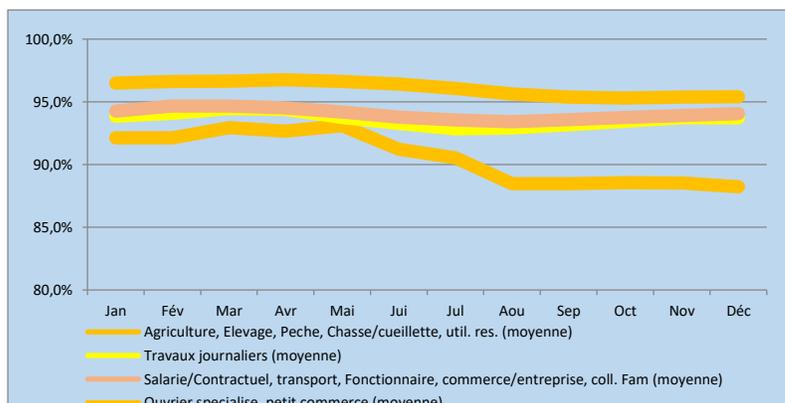


Que l'agriculture occupe une place dominante parmi les activités est encore plus évident quand on considère les activités principales des départements. En prenant en ligne de compte le poids démographique de Brazzaville et de Pointe Noire, où l'on en exerce très peu, cela a eu pour effet de baisser sa fréquence de son activité dans ces deux villes, par contre dans les autres départements, le pourcentage des ménages qui exercent l'agriculture comme activité primaire atteint 74,8% dans la Cuvette Ouest et des modes qui arrivent au 100% dans la Bouenza, Plateaux et Cuvette Ouest⁸⁷.

⁸⁷ Il faut noter, quand même, que la présente étude n'est pas un recensement agricole. En République du Congo, un Recensement Générale de l'Agriculture n'est pas effectué depuis les années '80 ; cependant, un nouveau recensement est en train d'être préparé au moment de la rédaction de ce rapport, qui par ailleurs ne vise pas à doubler l'exercice.

Les périodes d'activités dans une année « normale »⁸⁸ (Fig. 6.3) montrent que les activités typiques des villes (transport, ouvriers, etc.) ont un taux plus stable, proche du 100%, tandis que les activités plus liées aux ressources naturelles (agriculture, élevage, chasse, pêche, etc.) ont une saisonnalité plus marquée⁸⁹.

Figure 6. 3: Activités primaires selon les mois



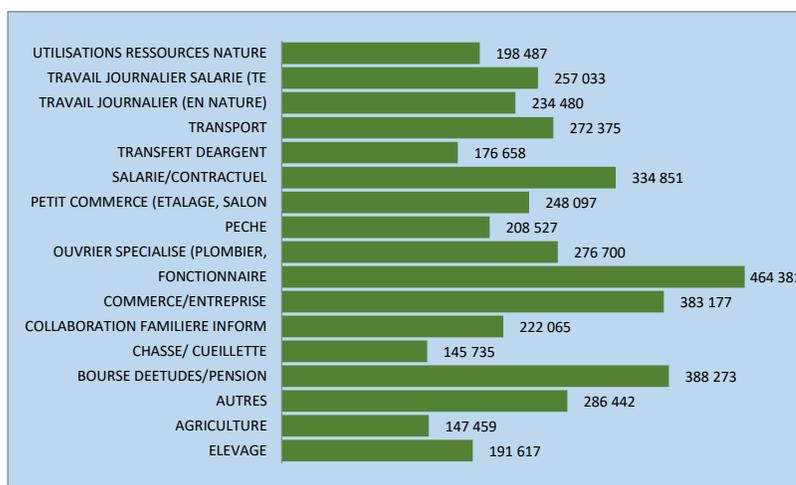
Les dépenses moyennes de ces profils varient et elles sont particulièrement au-dessous de la moyenne nationale pour les agriculteurs, les chasseurs, les éleveurs, les pêcheurs et ceux qui

vivent de transfert d'argent et d'utilisation des ressources naturelles (Fig. 6.4). Les ménages exerçant ces catégories d'activités sont aussi les plus touchés par l'insécurité alimentaire (Fig. 6.5).

L'activité la plus répandue, l'agriculture est associée à un état d'insécurité alimentaire (Fig. 6.5).

Les résultats de la consommation alimentaire indiquent que les ménages engagés dans l'agriculture ou l'élevage s'alimenteraient moins bien par rapport aux autres.

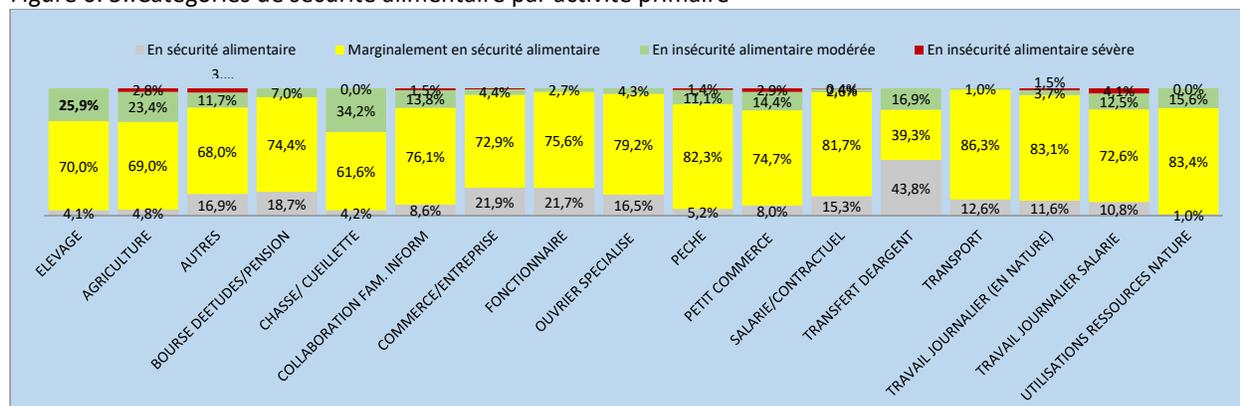
Figure 6. 4: Dépenses moyennes par activité primaire



⁸⁸ Telle que ainsi considéré par le ménage enquêté.

⁸⁹ Ceci est évidemment normale et attendu, mais, étant donnée la grande fréquence avec laquelle les ménages – hors Brazzaville et Pointe Noire – s'y dédient, il est important de noter que ces sont des activités qui ne sont pas pratiquées pendant toute l'année, même si avec des variations limitées, pour la plupart, entre 83 et 95%.

Figure 6. 5.:Catégories de sécurité alimentaire par activité primaire



En considérant les ménages dont l'agriculture ou l'élevage figure parmi les 3 principales activités (sans tenir compte de leur contribution au revenu), il ressort que 12,5% de ces ménages ont une consommation limite et 2,3% pauvre, contre, respectivement 3,7% et 0,9% des ménages qui ne s'engagent pas dans l'une de ces activités. L'agriculture est le moyen de subsistance et une source primaire de 27% des ménages dont un pourcentage important de ménages (26,2%) sont insécurité alimentaire.

Tout en étant l'activité principale de presque un ménage sur trois, les ménages agricoles représentent 54% des tous les ménages en insécurité alimentaire au niveau national.

La figure 6.6 présente les indicateurs de la Console de sécurité alimentaire selon une classification des ménages faite à partir de la contribution de l'agriculture au revenu.

La fréquence de consommation pauvre ou limite s'accroît à fur et mesure que la proportion du revenu agricole. La même tendance est enregistrée pour les indicateurs de la capacité d'adaptation (le taux de dépenses alimentaires et la catégorie de stratégie d'adaptation). Bien que le fait de pratiquer l'agriculture n'explique pas cette situation (même si évidemment cette subdivision en catégories prend en considération la présence éventuelle des autres activités génératrices de revenu dans le ménage), l'agriculture est pratiquée dans les zones rurales, plus défavorisées et, sensibles à une structure des marchés alimentaires inefficace et peu performante. Par conséquent, les revenus agricoles sont généralement plus bas dont une majeure partie est dédiée à l'alimentation. Ceci contribue à la vulnérabilité économique des ménages agricoles. Les classes de contribution de l'agriculture au revenu du ménage, selon l'indice de sécurité alimentaire sont résumées dans la figure 6.7.

On remarque que dans tous les départements il y a un pourcentage élevé des ménages qui ont comme activité principale, l'agriculture. Celle-ci contribue énormément au revenu total de ces ménages (Fig. 6.8). Ce phénomène peut être dû au fait que l'on sous-estime de cette contribution, en ne prenant en compte pas la production autoconsommée ou le fait plausible qui n'est pas forcément en contradiction avec la première possibilité, que les agriculteurs s'engagent principalement dans une agriculture de subsistance. Le contraire est vrai pour l'élevage et la pêche, mais leurs contributions et fréquences sont beaucoup plus faibles. Dans la Likouala, par exemple, l'agriculture

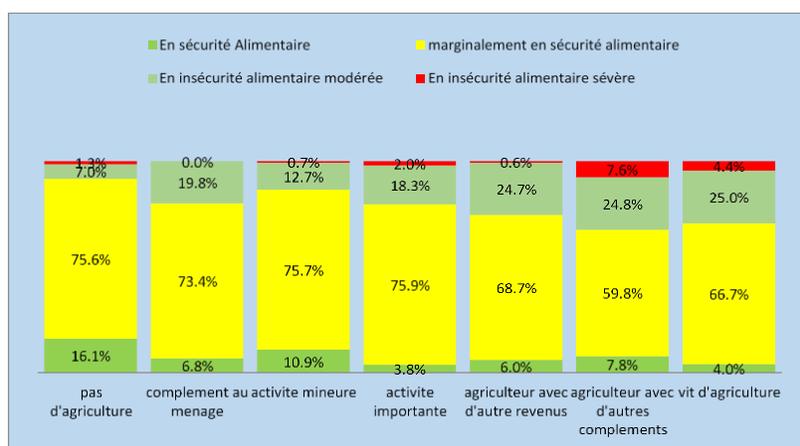
Fig. 6.6: Classes de contribution de l'agriculture au revenu du ménage selon les indicateurs de la Console de sécurité alimentaire : le score de consommation alimentaire (haut), le taux de dépenses alimentaires (centre) et la catégorie de stratégies de subsistance (en bas)



contribue seulement à la hauteur de 53,1% aux revenus des ménages et 72,2% des ménages l'ont comme principale activité. Par contre la contribution de l'élevage ou la pêche aux revenus des ménages éleveurs ou pêcheurs est en termes relatifs, supérieure par rapport aux revenus des autres activités. Ceci ne signifie pas que les ménages agricoles soient nécessairement les plus pauvres, car ils peuvent avoir d'autres activités qui leur apportent beaucoup en termes de revenus. Il y a une différence en termes de contribution de l'agriculture et de l'élevage au revenu du ménage par Département (Fig. 6.8). Quand on considère la somme des contributions moyennes de ces deux activités au revenu du ménage on peut remarquer que leur part est supérieure à 60%, dans le Kouilou, la Bouenza, les Plateaux et la

Cuvette Ouest.

Figure 6. 6: Type d'agriculture selon les catégories de l'Indice de Sécurité alimentaire

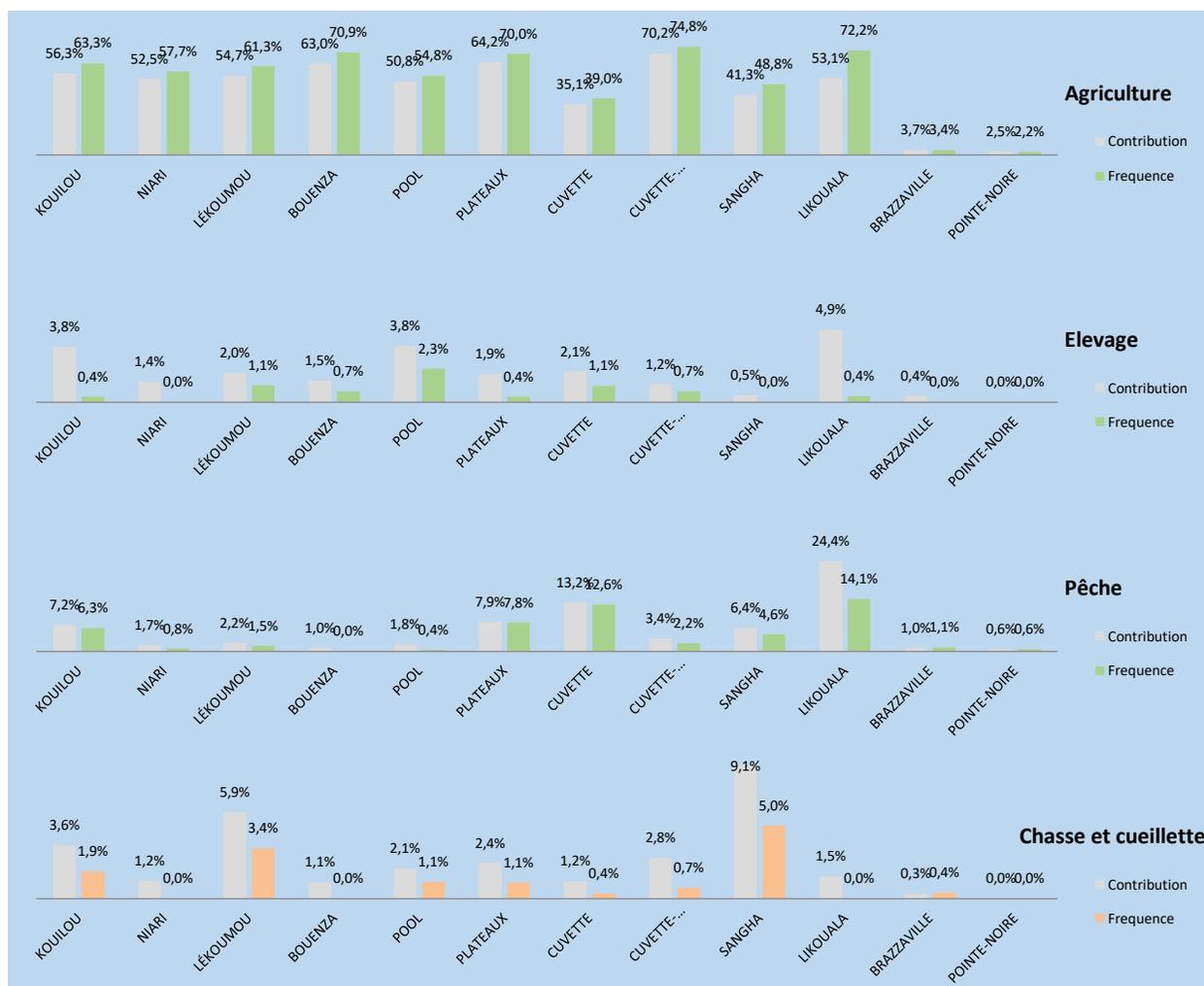


a cependant des différences significatives entre Départements (Fig. 6.10). La propriété, est la modalité d'accès à la terre la plus fréquente dans les départements forestiers (Kouilou, Niari, Lékoumou, Sangha et Likouala), concernant entre 65,9% et 76,5% des ménages contre respectivement 55,2 et 39,9% dans la

Les résultats de cette figure montrent que 98% des ménages qui pratiquent l'agriculture ont accès à la terre par contre 4,4% des ménages qui ont accès à la terre et ne la pratiquent Dans l'ensemble du pays, 56% des ménages sont propriétaires des terres qu'ils cultivent, 24% accèdent y gratuitement et 17% les louent. Il est bon de signaler que 2% des exploitations prévoit une rémunération en nature. Il y

Cuvette et la Cuvette- Ouest. Dans les zones de savane (Bouenza, Pool et Plateaux) cette modalité varie entre 33,5 et 56,6%. Tout cela est le résultat de la forte pression démographique sur les terres arables⁹⁰.

Figure 6. 7 :Fréquence et contribution moyenne d'Agriculture, Elevage, Pêche et Chasse/ cueillette (comme activités primaires) par Département

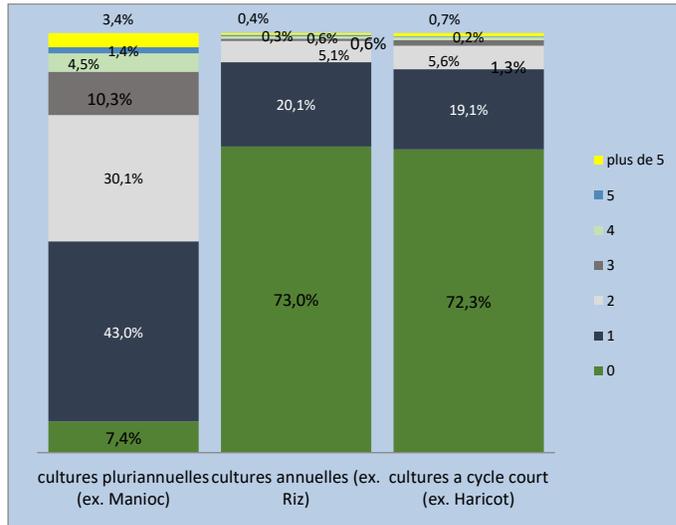


Le pourcentage des ménages ayant accès gratuitement à la terre est 53,1% dans la Cuvette-Ouest, de 40,7% Cuvette et de 40,4% dans les Plateaux. La location des terres est fréquente surtout dans le Pool. L'exploitation des terres contre un paiement en nature a concerné 3% des ménages dans le Plateaux, 3,2% dans la Sangha et 5% à Brazzaville.

Les agriculteurs congolais cultivent principalement du manioc. Trois types de cultures ont été recensés au cours de l'enquête. Il s'agit des cultures pluriannuelles (le manioc), annuelles (le riz ou le maïs) et les cultures à cycle court (produits maraîchers et le haricot).

⁹⁰ La pression démographique est très faible au Congo – hors de Brazzaville et pointe Noire -. Cependant dans les meilleures terres, elle se manifeste surtout sous forme de morcellement des parcelles (ESA, 2011).

Fig. 6.9: Nombre de champs par typologie de culture



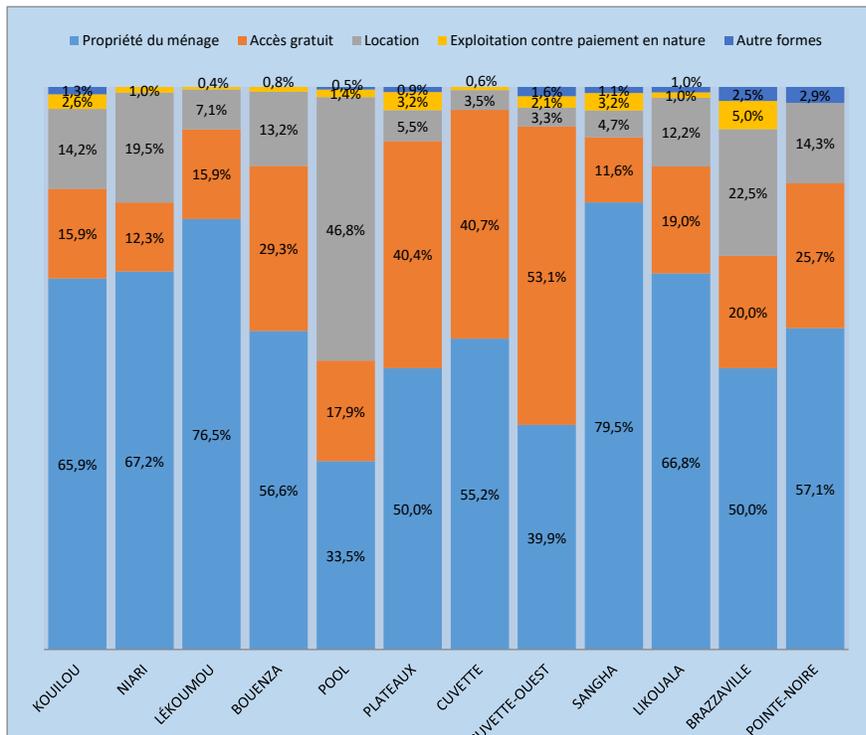
Les ménages pratiquant l'agriculture (92,6%) ont au moins un champ de cultures pluriannuelles. La figure 6.9 montre que les autres typologies sont nettement moins répandues. Plus de 70% des agriculteurs cultivent une culture pluriannuelle par contre 70% des ménages agricoles ne pratiquent pas les autres types de cultures.

La pratique des cultures pluriannuelles est commune à tous les départements (Fig. 6.11), sauf à Brazzaville et Pointe Noire. Le nombre moyen des champs des cultures pluriannuelles est plus élevé dans le Kouilou, le Niari et le Pool

Le nombre moyen de ces champs est de 2 dans le Niari. La culture annuelle la plus

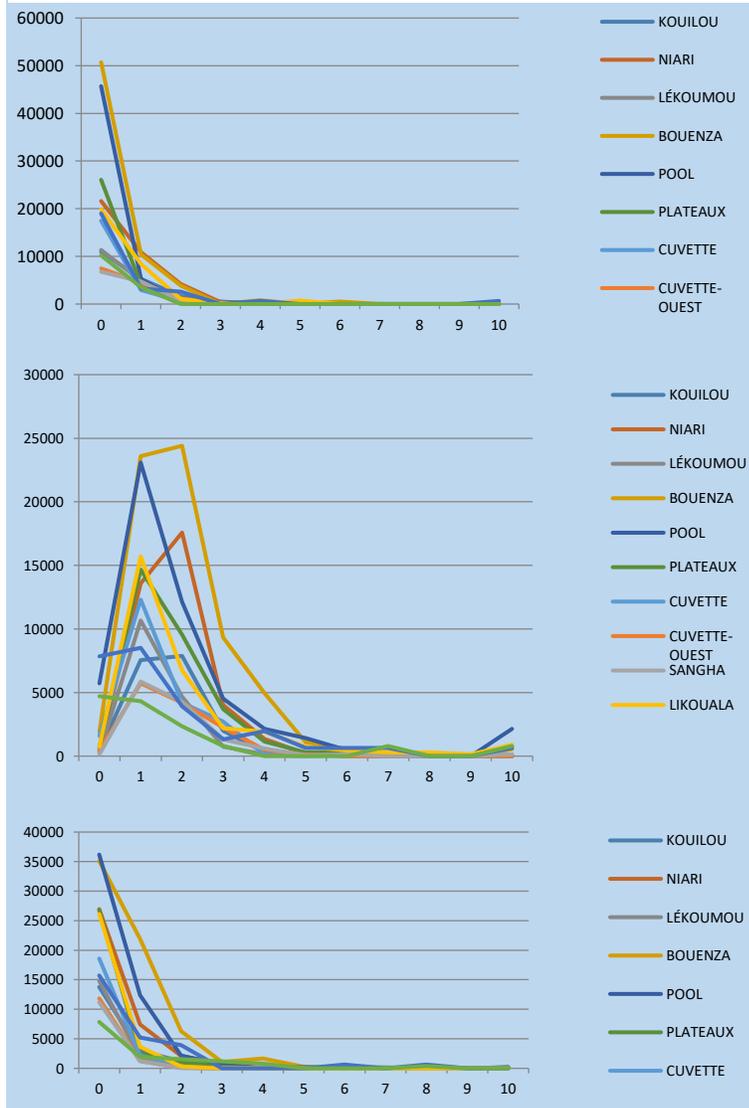
commune est le maïs⁹¹, cultivé principalement pour l'alimentation animale.

Fig. 6.10: modalités d'accès à la terre par Département



⁹¹ Déduit des rapports des groupes de discussion.

Figure 6. 8:Champs de cultures pluriannuelles (en haut), annuelles (milieu) et à cycle court (en bas) par Départements



Autour de Brazzaville et Pointe –Noire il y a des ceintures maraichères⁹², où sont cultivées, les cultures à cycle court. Le nombre moyen des champs⁹³ est un, inférieur à celui des cultures pluriannuelles.

Les 3 principales contraintes rencontrées par les agriculteurs sont classées en ordre de gravité principale, secondaire et tertiaire. Les contraintes principales sont plus au centre et les tertiaires sont plus à l'extérieur (fig. 6 :12).

Le virus de la mosaïque du manioc est le problème principal rencontré par des cultivateurs congolais. Elle est la contrainte principale pour 34% d'entre eux, secondaire pour 9% et tertiaire pour 10%.

Parmi les autres problèmes contraignants capturés au cours de l'enquête, il y a :

- la mauvaise qualité des semences qui est la principale contrainte pour 10% des ménages, secondaire et tertiaire pour respectivement 6% et 10% des ménages
- la pauvreté du sol, qui oblige à la fertilisation, est une contrainte principale pour 12% des ménages, secondaire et tertiaire pour respectivement 10% et 6% des ménages

- les insectes, qui font appel aux traitements phytosanitaires est la contrainte principale, secondaire et tertiaire pour respectivement 17% 14% et 7% des ménages.

A ces contraintes s'ajoutent celles liées aux conditions pluviométriques : la rareté des pluies, les inondations et l'érosion du sol (normalement causée par les pluies intenses). Ces problèmes sont cités comme contraintes principales par 15, 3% des agriculteurs et plus fréquemment par 1% comme contraintes secondaires et tertiaires . Cela est l'illustration parfaite d'une absence d'appui technique

⁹² Etudiées par ESA, 2011 et BM, 2012.

⁹³ Ce qui est normale de s'atteindre, si les périphéries des villes font l'expérience d'une forte pression démographique.

Figure 6. 14:Fréquences des contraintes principales selon les catégories de sécurité alimentaire

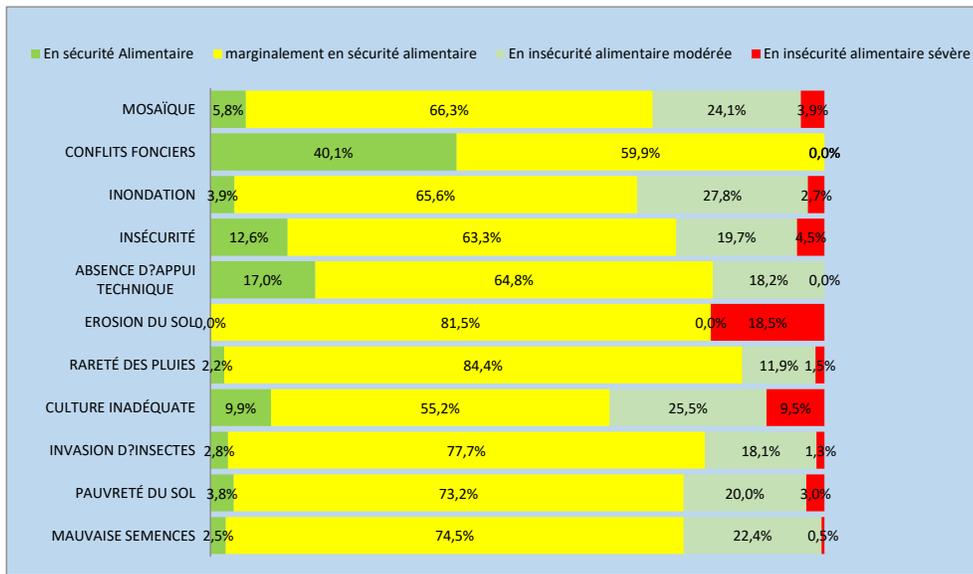
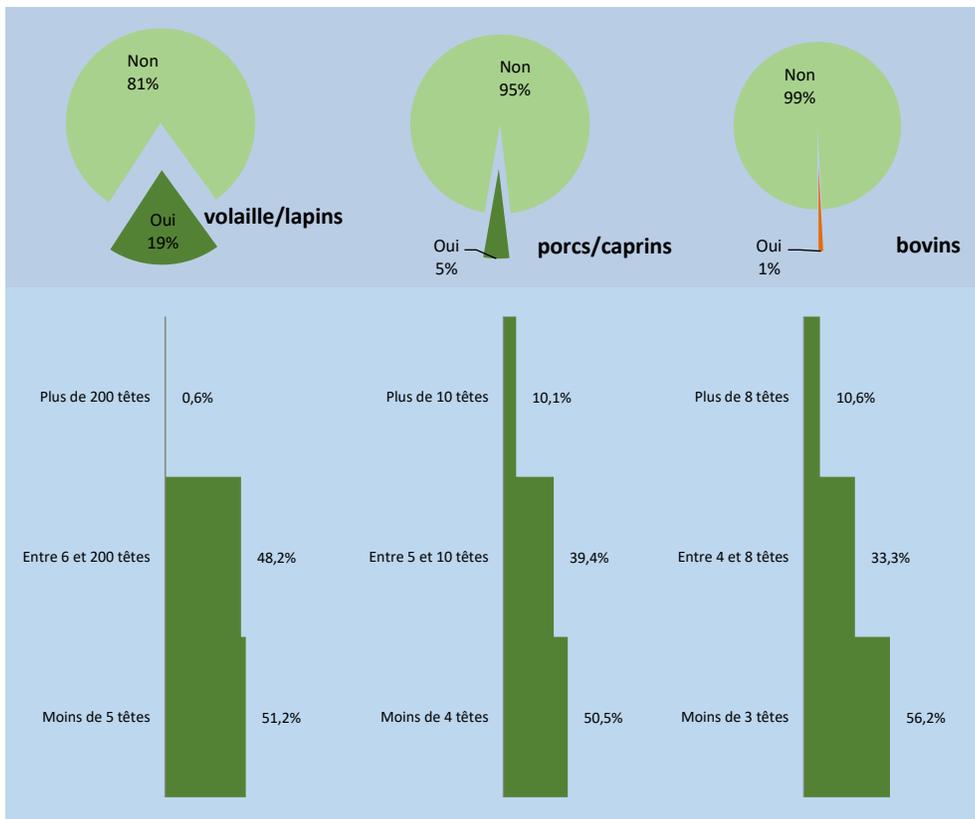


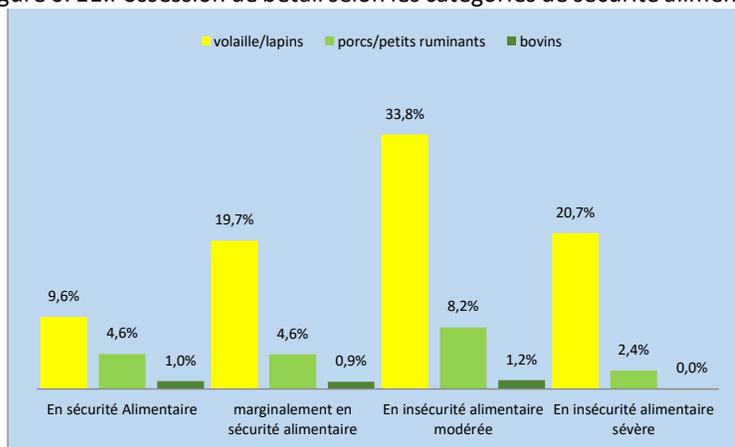
Figure 6.15: Possession de bétail



L'élevage n'intéresse qu'une minorité des ménages congolais. Les résultats de cette enquête viennent confirmer ceux de des études antérieures notamment ceux de l'ESA, (2011) qui attestaient que l'élevage le plus pratiqué est celui des petits animaux et des de la volaille. Il ressort de la figure 6.15, que la volaille et les petits animaux sont possédés seulement par 19% des ménages. Il s'agit simplement d'un élevage peu intensif et à cycle court. L'analyse des résultats démontre aussi que plus de 99% de ces ménages possèdent moins de 200 animaux. Les produits de ce type d'élevage constituent une ressource pour l'alimentation du ménage et mais sont,

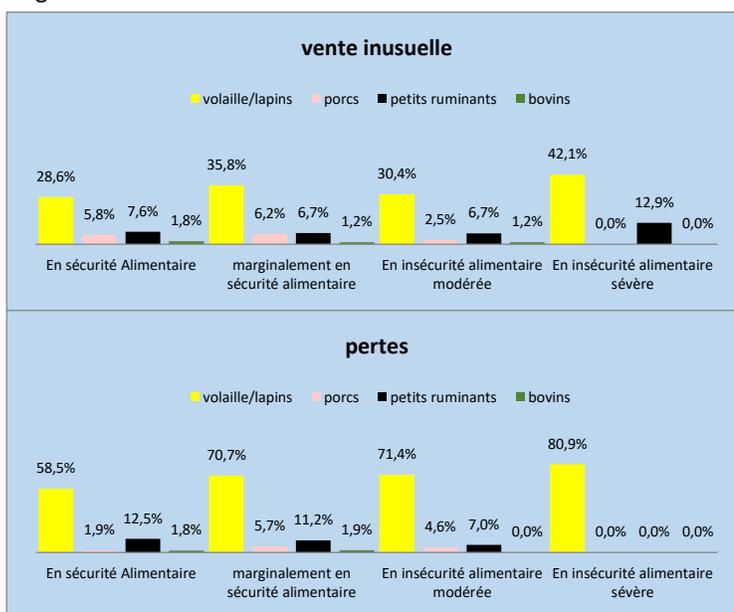
occasionnellement vendus, non pour des raisons commerciales, mais pour face à certaines contraintes financières. L'élevage d'autres animaux est moins répandu, mais les raisons évoquées des ventes des animaux ont probablement prévalu sur les besoins d'autoconsommation. Seuls plus de 10% des ménages possèdent plus de 10 têtes de porcs et/ou petits ruminants et plus de 8 têtes de bovins⁹⁴. En effet, 33,8% et 20,7%, des ménages en insécurité alimentaire modérée et sévère, possèdent de la volaille et/ou des lapins, contre 9.6% des ménages en sécurité alimentaire (Fig. 6.16).

Figure 6. 11: Possession de bétail selon les catégories de sécurité alimentaire:



L'analyse de la figure indique que des ménages en insécurité alimentaire modérée possèdent des porcs et des petits ruminants contre 4.6% respectivement les ménages en sécurité alimentaire et marginalement en insécurité alimentaire et 2.4% pour ceux en insécurité alimentaire sévère. D'une manière générale, les ménages qui possèdent des bovins ont une meilleure condition de sécurité alimentaire. Parmi ces ménages figurent 2% des ménages marginalement en sécurité, (plus de la moyenne nationale), contre 1,2% des ménages en insécurité alimentaire modérée et 0% des ménages en insécurité alimentaire sévère.

Figure 6. 18: Fréquences des ventes inusuelles et pertes d'animaux selon les catégories de sécurité alimentaire



Ceci est la conséquence des ventes inhabituelles du bétail, de stress et des pertes d'animaux au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête (Fig. 6.17). Dans le cas de volaille ou lapins, le pic correspond à Les ménages en insécurité alimentaire sévère ont vendu de la volaille et les petits ruminants pendant les 7 jours précédant l'enquête. Par contre les ménages en sécurité alimentaire ont perdu ou vendu des porcs et des bovins. Si ces ménages ont vendu des porcs, des bovins ainsi que d'autres animaux, c'est parce qu'ils les possèdent et en disposent comme ils le veulent (d'autres animaux) et qu'ils ne se trouvent pas dans une situation de vulnérabilité

⁹⁴ Il faut toutefois considérer que plus de la moitié a peu de bêtes, indiquant un système d'exploitation peu intensif.

7. Capitaux des ménages

Pour qu'un ménage soit vraiment en sécurité alimentaire, il doit avoir la capacité de satisfaire sûrement ses besoins de nourriture dans le temps (6-12 mois) et au cas où une crise pourrait affecter un certain composant de son système de sécurité alimentaire.

C'est à travers des capitaux qu'un ménage a un amortisseur sur lequel il peut se fonder pour survivre à des périodes de difficultés à son système régulier d'acquisition de nourriture. En d'autres termes, ce sont les capitaux qui créent la sécurité de la sécurité alimentaire. De tels capitaux sont typiquement créés par l'épargne et l'investissement du capital précédents par le ménage ou la communauté.

Un ménage serait dit en insécurité alimentaire s'il n'est pas capable de mobiliser des ressources (les capitaux qu'il possède) pour faire face à des événements externes défavorables et garantir l'accès à l'alimentation à ses membres.

Les capitaux des ménages sont traditionnellement classés comme suit :

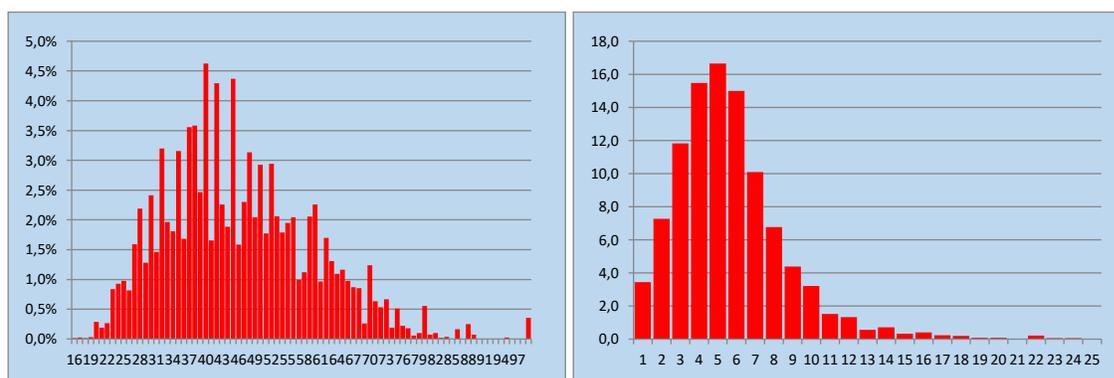
- Capital humain
- Capital social
- Capital naturel
- Capital physique
- Capital économique

Ce dernier est constitué surtout par le revenu du ménage. La présente étude a déjà analysé les dépenses des ménages comme proxy de leurs revenus et c'est pourquoi le capital économique ne serait pas traité dans ce chapitre.

7.1 Capitaux humains et sociaux

Les résultats de cette étude révèlent que l'âge moyen d'un chef de ménage est de 46,1 ans. Cependant, on constate la présence de quelque personne très âgée qui augmente cette moyenne. Le pic de la distribution (Fig. 7.), est entre 35 et 40. La moyenne d'âge la plus élevée est de 48 ans, enregistrée dans les départements du Kouilou et de la Cuvette-ouest et la plus faible de 42 ans dans la Likouala.

Figure 7. 1: Distribution des âges du chef de ménage (gauche) et taille de ménage (droite)



La taille moyenne d'un ménage est de 5,7 membres. Elle est plus élevée dans la Likouala (7,82 personnes) plus faible dans la Lékoumou (5,3 personnes).

S'agissant de la taille du ménage (Tab. 7.1), on note que parmi les ménages de 6 à 7 personnes, 2,4% des ménages ont une consommation alimentaire pauvre alors que 9,3% des ménages de 1 à 2 personnes ont une consommation alimentaire limite. L'analyse de taille et âge avec l'indice de sécurité alimentaire (Tab. 7.2) donne des résultats cohérents.

Tableau 7. 1 : Indice de sécurité alimentaire selon le la taille du ménage et l'âge du CM (en %)

Variables	Indice de sécurité alimentaire				Total
	En sécurité Alimentaire	marginalelement en sécurité alimentaire	En insécurité alimentaire modérée	En insécurité alimentaire sévère	
Taille du ménage					
1 à 2 personnes	16,9	69,6	13,2	0,3	100
3 à 5 personnes	13,3	74,2	11,1	1,4	100
6 à 7 personnes	10,5	73,9	12,9	2,6	100
8 personnes et plus	8,9	74	15,6	1,5	100
Ensemble	12,2	73,6	12,5	1,7	100
Âge du chef de ménage					
Moins de 30 ans	10,9	77,2	10,6	1,3	100
30-39 ans	12,6	74,3	11,3	1,9	100
40-49 ans	14	72,1	12,1	1,8	100
50-59 ans	11,5	74,4	13,1	1	100
60 ans et plus	10,3	72,2	15,3	2,2	100
Ensemble	12,2	73,6	12,5	1,7	100

Les ménages de plus de six personnes sont les plus touchés par l'insécurité alimentaire. Ils sont 15,5% pour les 6 à 7 personnes et 17,1% pour les ménages de plus de 8 personnes. L'insécurité alimentaire augmente avec l'âge du chef de ménage et est plus importante dans les ménages dirigés par les personnes de 60 ans ou plus où elle touche 17,5% des ménages.

Mais comment est le ménage moyen Congolais structuré ?

La figure 7.2 représente la moyenne des membres par tranche d'âge et le sexe.

Si le ratio hommes-femmes est presque identique, on remarque la présence d'une population jeune : Les ménages comptent en moyenne 1,8 garçons et 1,7 filles de moins de 12 ans. On prenant en considération le ratio des actifs occupés c'est à dire le rapport des membres en âge de travailler dans la taille total du ménage, comme variable d'analyse.

Deux types de ratios ont été calculés :

- 1) Le ratio traditionnel des actifs occupés qui est le nombre de membres entre 19 et 59 ans dans la taille du ménage
- 2) Le ratio élargi des actifs occupés qui prend aussi en ligne de compte les membres de plus de 12 ans d'âge dans la taille du ménage, car en zone rurale, les autres membres participent très souvent aux activités du ménage.

Fig. 7.2. Structure du ménage, en moyenne des membres selon la tranche d'âge et le sexe

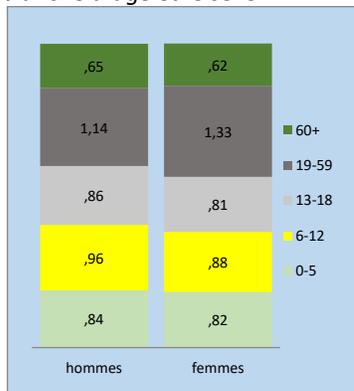
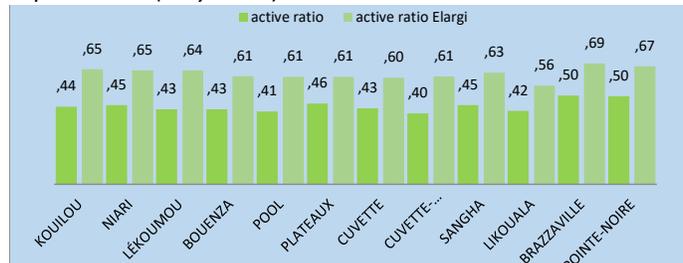


Figure 7. 2: Active ratio « traditionnel » et « élargi » selon le Département (moyennes)



La moyenne du ratio traditionnel des actifs occupés est de 0,47 et de 0,65 dans le cas du ratio élargi des actifs occupés. Ces moyennes cachent des différences selon les départements (Fig. 7.3). On remarque que ces taux sont plus élevés à Brazzaville et Pointe Noire, probablement à cause de la petite taille des ménages urbains.

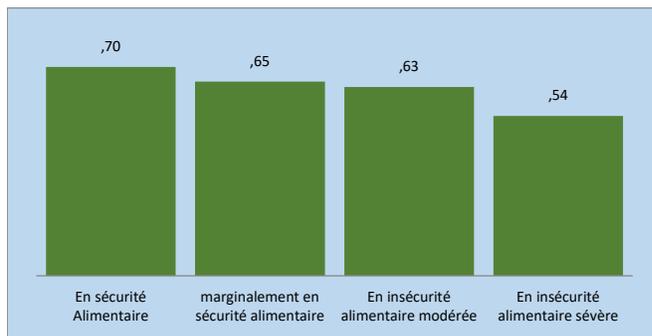
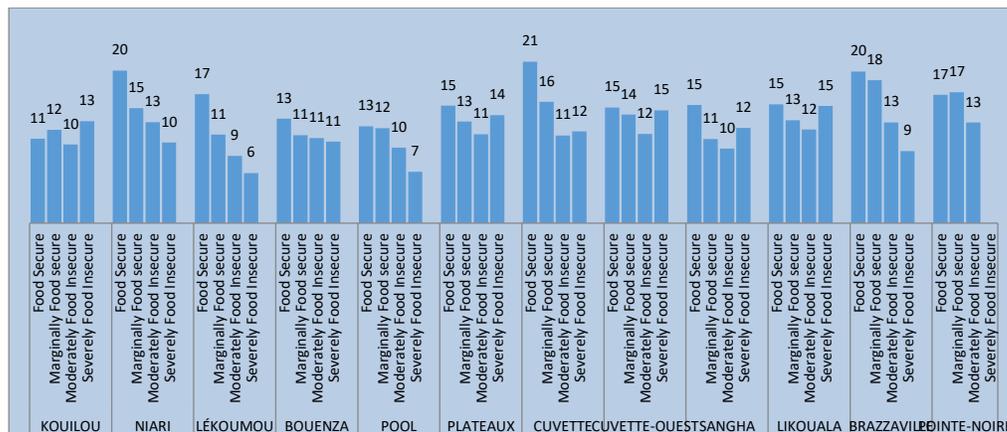


Fig. 7.4. Active ratio moyen selon la catégorie de sécurité alimentaire

La population des actifs occupés au sein d'un ménage a un impact sur l'état de la sécurité alimentaire. La moyenne du ratio élargi des actifs occupés décroît avec la détérioration de la sécurité alimentaire (Fig.7.4).

Fig. 7.5. Nombre d'années de fréquentation moyennes du couple chef de ménage selon le Département et l'état de sécurité alimentaire



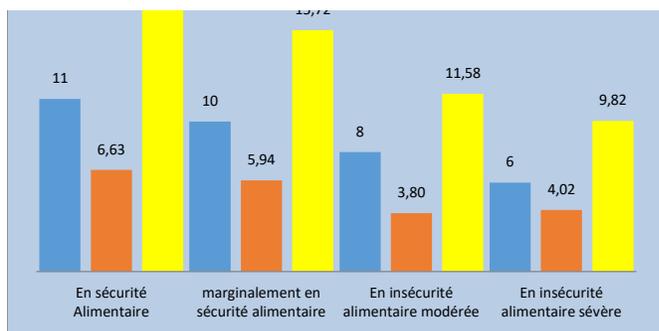
L'éducation est une caractéristique importante du capital humain d'un ménage.

En harmonie avec les autres sources, peu plus de 9 chefs de ménages sur 10 ont achevé leur cycle primaire (91,3%). Cependant, des différences existent lorsqu'un chef de ménage est une femme. Ce taux varie entre 94,3% pour les hommes chefs de ménage et 79,8% pour les femmes chefs de ménage. Les années de fréquentation de l'école sont, en moyenne, de 10,3 pour les hommes et de 7,1 pour les femmes (mais avec un mode de 0 !). Le nombre d'années d'études du chef du ménage et de son conjoint ou sa conjointe pour 49,5% des ménages est significatif à $p < 0,01$, même si le nombre d'années moyen de la conjointe n'est que de 5,7 ans.

L'importance de l'éducation est évaluée avec deux variables : le nombre d'années de fréquentation du couple chef de ménage (somme d'années d'étude du chef et du conjoint/conjointe) et le niveau d'instruction du chef de ménage.

Les moyennes, par département et par catégorie de sécurité alimentaire (Fig. 7.5) concernent la première variable. On constate qu'en général les années moyennes de fréquentation moyennes baissent avec la détérioration de la sécurité alimentaire. Cette tendance ne s'observe pas partout comme au Kouilou, dans la Cuvette-, et dans une certaine mesure dans les Plateaux, la Cuvette-Ouest, la Sangha et la Likouala.

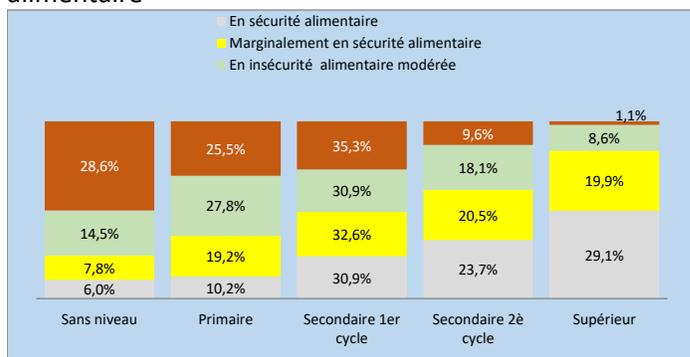
Figure 7. 3 : Nombre d'années de fréquentation moyennes du couple chef de ménage selon l'état de sécurité alimentaire



Au niveau national, ces moyennes sont consignées dans la figure 7.6.

Toujours au niveau national, l'analyse de la variable catégorielle (niveau d'instruction achevé), fournit des résultats similaires (Fig. 7.7). L'incidence des ménages en insécurité alimentaire est plus faible parmi ceux qui ont achevé un niveau d'études supérieures et plus élevé parmi les < sans-niveau >. A niveau des départements, on obtient des résultats

Figure 7. 4: Niveau d'instruction selon l'état de sécurité alimentaire



aussi similaires en prenant comme variable les années de fréquentation. Il faut tout de même signaler qu'il y a des fortes disparités selon les départements. A Brazzaville, Lékoumou et Plateaux, les résultats sont cohérents avec l'analyse faite au niveau national. Ces résultats sont aussi cohérents dans la Bouenza, Cuvette, Likouala, Niari, Pool et Sangha, et ne le sont pas pour les années de fréquentation d'études supérieures et secondaire (2eme cycle), dont les taux de fréquentation les

plus élevés ne se rencontrent pas dans les ménages en sécurité alimentaire.

Enfin, dans la Cuvette Ouest, Kouilou et Pointe Noire, les résultats ne correspondent pas à la tendance nationale.

Burchi et de Muro⁹⁵, analysant des données provenant de 48 pays, ont démontré qu'il existe une corrélation entre éducation primaire et sécurité alimentaire, mais qu'elle est moins bonne pour les niveaux d'études plus avancées. Les données collectées par la présente étude confirment ces résultats. Elles interpellent les autorités à consentir de gros investissements au niveau de l'éducation primaire.

La mauvaise qualité de l'éducation primaire peut être à la base de la mauvaise la relation qui existe entre l'éducation primaire et la sécurité alimentaire dans certaines zones du pays⁹⁶. Dans les zones rurales, les opportunités de travail se sont pas nombreuses, les individus de niveau d'étude supérieure se trouvent souvent dans des situations qui les obligent soit à accepter un emploi ne correspondant pas à leur niveau d'instruction soit à migrer.

Figure 7. 5: Pourcentage de ménages ayant au moins un enfant qui a abandonné l'école primaire, par Département



Concernant la déperdition scolaire au primaire on constate que dans 12.858 ménages (2,9%), un enfant au moins a abandonné ses études primaires. Les fréquences sont plus élevées dans le Niari, la Lékoumou, la Cuvette et la Sangha (Fig. 7.8). Les raisons principales d'abandon ne semblent pas être liées aux infrastructures sauf au Kouilou et dans la Sangha. Les frais scolaires, le travail domestique et la garde de frères et sœurs figurent parmi les raisons les plus évoquées. Dans le Niari, 30% de filles ont abandonné

⁹⁵ Burchi, F. and De Muro, P. (2007). *Education for rural people: a neglected key to food security*. Working Paper n° 78, 2007. Roma: Università degli Studi Roma Tre. [<http://ideas.repec.org/p/rtr/wpaper/0078.html> on 30/6/2011].

⁹⁶ Selon ECOM 2012, le taux de satisfaction à l'enseignement primaire est de 30,8%. En milieu urbain ce taux est de 43,2%, alors qu'en milieu rural il est de 11,0%. Les plus forts taux ont été enregistrés, dans les départements de Brazzaville et Pointe-Noire (respectivement 47,4% et 47,2%). Par contre, les taux de satisfaction les plus bas ont été observés dans les départements de la Cuvette (9,5%), de la Likouala et de la Cuvette-Ouest (9,4%).

l'école à cause du travail domestique⁹⁷ et 23% des filles dans le Kouilou pour assurer la garde des frères et sœurs.

Les contraintes majeures sont la maladie et le refus d'aller à l'école. Les réponses ont pu être biaisées, car dans la majorité des cas c'était les adultes qui répondaient aux questions. On peut ainsi relever que l'abandon scolaire est un phénomène complexe et qui dépend de la situation de sécurité alimentaire du ménage. Il y a, 1,2% des ménages en sécurité alimentaire qui ont au moins un enfant qui a abandonné l'école primaire. Ce pourcentage est de 3,2% parmi les ménages en sécurité alimentaire marginale, 2,8% insécurité alimentaire modérée et 2,7% parmi les ménages en insécurité sévère.

L'insécurité alimentaire peut être aussi liée à l'eau de boisson que l'on consomme ou à l'application de certaines règles d'hygiène. Dans l'ensemble, un peu plus de la moitié des ménages congolais (50,5%) consomme

principalement l'eau de robinet. On note également qu'un nombre non négligeable consomme l'eau des puits/source ouverte (15,7%), des puits/source protégée (11,5%) et des forages (10,3%).

L'enquête révèle que les ménages ont insécurité alimentaire sont moins nombreux à consommer l'eau du robinet. Au niveau national ils sont 37,2% de ménages en insécurité

alimentaire sévère et 29,8% les ménages en insécurité alimentaire modérée. Cette situation est due au nombre important de ces ménages qui ont comme principale source d'eau de boisson, l'eau des puits/source ouverte. Ils respectivement 33,6% et 28,5% de ménages en insécurité alimentaire sévère et insécurité alimentaire.

Les analyses de cette études indiquent que 14,8% des ménages congolais n'utilisent aucun moyen de traitement de l'eau de boisson, même si plus de la moitié des ménages consomment l'eau du robinet, jugée certainement potable à juste titre car elle est traitée par la Société Nationale de Distribution d'Eau (SNDE). Les ménages en insécurité alimentaire sont les plus nombreux à consommer l'eau des puits ou des

Tableau 7. 2 : Principale source d'eau de boisson et traitement de l'eau

Variables	Indice de sécurité alimentaire				Total
	En sécurité Alimentaire	marginale en sécurité alimentaire	En insécurité alimentaire modérée	En insécurité alimentaire sévère	
Principale source d'eau de boisson					
<i>Eau du robinet</i>	55,1	53,5	29,8	37,2	50,5
<i>Puits/Source ouverte</i>	10,2	14,1	28,5	33,6	15,7
<i>Puits/Source protégée</i>	4,7	11,7	16,4	12,6	11,5
<i>Forage (pompe)</i>	13,6	9,6	11,2	9	10,3
<i>Cours d'eau/lac</i>	3,5	6	8,4	6	6
<i>Eau de pluie</i>	1,8	2,6	2,9	1,6	2,5
<i>Vendeur ambulant</i>	0,7	0,2	0	0	0,2
<i>Eau minérale</i>	10,2	2	0,3	0	2,8
<i>Autre</i>	0,2	0,2	2,5	0	0,5
Total	100	100	100	100	100
Traitement de l'eau					
<i>Bouillir et filtrer</i>	7	2,8	0,7	0,0	3
<i>Bouillir seulement</i>	3,9	3,6	4,2	0,0	3,7
<i>Filtrer seulement</i>	3,4	1,8	0,3	0,0	1,8
<i>Rien n'est fait</i>	82,1	84,7	89,3	97,5	85,2
<i>Autre</i>	0,3	1,4	0,7	0,0	1,2
Total	100	100	100	100	100

⁹⁷ Ces raisons, toutefois, ne sont pas négligeables pour les filles : 30% d'elles a abandonné l'école pour le travail domestique au Niari, 23% pour assurer la garde des frères et sœurs au Kouilou.

sources ouvertes. Parmi eux seulement 2,5% des ménages utilisent l'eau de javel pour traiter leur eau alors que la quasi-totalité (97,5%) n'utilise aucun moyen de traitement.

Dans l'ensemble, 46,2% de ménages utilisent l'électricité comme principale source d'énergie pour l'éclairage, contre 40,6% des ménages suivis des ménages qui font usage de la lampe à pétrole. Les ménages en insécurité alimentaire modérée (60,2%) et sévère (58,3%) utilisent dans la plupart des cas la lampe à pétrole. Par contre, ceux qui sont en sécurité alimentaire utilisent principalement l'électricité pour l'éclairage.

Quant au mode de cuisson, les ménages congolais utilisent principalement le bois de chauffe (42,7%) et le charbon de bois (29,5%). On constate 76,0% des ménages en insécurité alimentaire modérée et 67,4% des ménages en insécurité alimentaire sévère utilisent principalement le charbon de bois principalement pour la cuisson dans des proportions plus élevées qu'au niveau national. Par contre, 41,9% de ménages en sécurité alimentaire utilisent principalement le gaz.

Quels sont les liens le ménage a-t-il avec d'autres ménages ou particuliers dans la communauté (relations familiales, groupe social, appartenance à des organisations sociales, économiques et religieuses, contacts politiques etc.) ? A côté des formes traditionnelles de capital, le capital social devient, selon Christiaan Grootaert ⁹⁸, de plus en plus important, et est traité comme l'un des facteurs clés de croissance et de développement. Il est aussi considéré comme une variable pouvant jouer sur le bien-être des individus ou des familles. Le capital social peut s'observer dans les relations sociales les plus simples ou les moins structurées, comme dans les institutions, les normes et valeurs qui supportent les réseaux de relations les plus fondamentaux dans la vie d'une société.

Dans cette analyse, on mesure la participation au réseau de protection social (filets de sécurité sociaux) à travers l'échange de nourriture. Elle indique que les ménages en situation d'insécurité alimentaire ont reçu le plus souvent des vivres au cours des six derniers mois (Fig. 7.9) et que les ménages en situation de sécurité

Figure 7. 6 : Indice de sécurité alimentaire et l'échange de nourriture

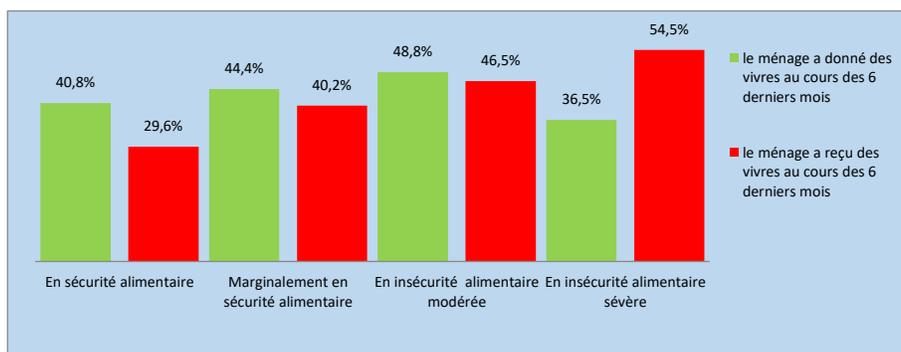
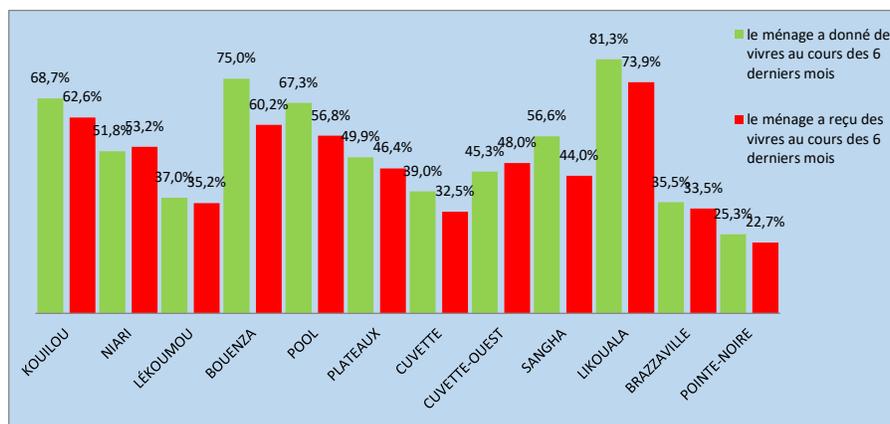


Figure 7. 7 : Echange de nourriture par Département



⁹⁸, 1998. *Social Capital: the missing link?* Social Capital Initiative Working Paper No. 3 et Michael Woolcock, 2001, 'The Place of Social Capital in Understanding Social and Economic Outcomes', in J.F. Helliwell (ed.), 'The Contribution of Human and Social Capital to Sustained Economic Growth and Well-being: International Symposium Report, Human Resources Development Canada and OECD.

alimentaire en ont reçu moins⁹⁹. Ce phénomène est observé surtout dans les départements des zones rurales (Fig. 7.10). A Brazzaville et à Pointe Noire, les pourcentages des ménages qui échangent de nourriture entre eux sont plus bas comparés à ceux des ménages des zones rurales.

Ceci est cohérent avec la situation dans d'autres pays. Dans les communautés rurales, chaque voisin est généralement bien au courant de ce que font les autres. Le degré d'anonymat le plus souvent associé à la vie urbaine, est souvent absent dans les communautés rurales. Certains diront que l'anonymat comparatif dans les communautés urbaines est un plus, pas un de moins, et que le voisinage des habitants de la communauté rurale peut rapidement se transformer en une "indiscrétion" indésirable menant à des frictions. Le concept de capital social et le concept d'une communauté rurale culturellement durable sont étroitement liés.

La présence ou l'absence du capital social est indiquée de manière très différente dans la communauté urbaine typique. Les subdivisions dans les collectivités urbaines et suburbaines sont souvent un indicateur de leur fourchette de prix. Pour cette raison, dans beaucoup de ces communautés, la subdivision dans laquelle vit une personne devient ainsi une indication claire de la situation sociale et économique et peut-être même une influence politique au sein de la communauté.

7.3 Capitaux naturels

Les ressources naturelles constituent un capital significatif, en particulier pour la population rurale. On y relève trois ressources d'importance capitale qui sont.

- les ressources biologiques renouvelables, telles que forêts, faune sauvage, poissons, pâturages
- les ressources non-renouvelables, terrières, surtout les propriétés originales du sol, ou la fertilité naturelle du sol, qui peut être endommagée par la surexploitation et érosion)¹⁰⁰
- les ressources en eau (cette dernière est difficile à classer (dans un sens, elle est renouvelable, et de l'autre côté on peut considérer les précipitations comme fixes).

En ce qui concerne les ressources renouvelables, si le taux de prélèvement n'excède pas celui de la croissance biologique (renouvellement), leur stock ne s'épuise pas et un certain état d'équilibre peut être maintenu. S'il y avait une surexploitation, les ressources naturelles seraient depuis épuisées ou détruites.

Bien que cette étude ne soit pas une évaluation écologique et que les sources (groupes de discussion) ne soient parfois pas précises (et en plus, les informations sont susceptibles d'être biaisées par la densité de la population), il est à remarquer que, dans certaines zones et pour certaines espèces animales, les discussions de groupes signalent la réduction des captures de chasse. Les zones plus touchées sont surtout le Pool (en particulier autour Brazzaville), les Plateaux (partout, sauf, évidemment, la partie occupée par la réserve de Lefini), la Bouenza et le Niari (en particulier les districts du sud de ces Départements). Les espèces les plus citées devenues rares sont en premier lieu les prédateurs et dans une certaine mesure les herbivores.

Or, si on accepte l'hypothèse selon laquelle que ces ressources sont en voie de disparition, il est difficile d'en attribuer la cause avec précision aux mutations de l'environnement ou à la chasse excessive effectuée par l'homme. Certes, la viande de brousse reste une source protéique importante dans l'alimentation des Congolais, comme il l'a été mis en évidence dans l'une des sections. Il faut donc signaler le risque de perte à la fois de biodiversité dont l'impact reste à déterminer sur l'écosystème, incluant les changements des populations d'autres espèces végétales et animales et d'une source alimentaire non négligeable. La même remarque reste valable pour les poissons et les produits forestiers non-ligneux.

⁹⁹ Intéressant est de remarquer que la source de ces dons de vivres est principalement la famille et amis (94,8%) et seulement en mesure mineure, l'église (2,1%). Toute autre source (les institutions du Gouvernement et le PAM inclus) comptent pour moins d'1%.

¹⁰⁰ Comme un Recensement Général de l'Agriculture est en cours de préparation, cet aspect ne sera pas traité ici.

Concernant les ressources en eau, il ne s'agit pas ici de voir uniquement leur utilisation ou le risque d'une surexploitation. La plupart du pays (Centre et Nord) ont deux saisons sèches et deux saisons des pluies. Dans le Sud-ouest, le climat plus humide avec une longue saison des pluies de 8 à 9 mois, et une saison sèche. Les précipitations moyennes varient avec des grands écarts au niveau géographique. Ils sont de l'ordre de 1.646 mm/an et de $563 \cdot 10^9 \text{ m}^3/\text{an}$ (FAO, AquaStat, accédé en mai 2014). Les ressources en eau renouvelables internes sont estimées à $222 \cdot 10^9 \text{ m}^3/\text{an}$ et les totales réelles à 832, ce qui donne un Indice de Dépendance de 73,3%. Par habitant, les ressources en eau renouvelables réelles totales sont de $217.915 \text{ m}^3/\text{an}$. Les prélèvements sont estimés selon les données est de 2002, à la hauteur de $46 \cdot 10^6 \text{ m}^3/\text{an}$ (dont 4 pour l'irrigation et l'élevage, 32 pour les collectivités et 10 pour l'industrie). Par habitant, le prélèvement moyen est de $13 \text{ m}^3/\text{an}$. Pour être considérée un capital exploitable, l'eau, doit avoir une distribution prévisible au cours de l'année.

La variabilité de la disponibilité du capital naturel est un facteur de sécurité ou vulnérabilité des systèmes alimentaires des ménages. L'extraction des ressources alimentaires à travers la production agricole, la production animale, la pêche, la chasse, cueillette et ramassage ne sont pas constantes au cours de l'année. Elle dépend aussi bien de la capacité des ménages à en utiliser selon qu'ils sont agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, chasseurs, etc.), que de la saisonnalité de ces ressources. Les pourcentages de ménages qui ont accès aux produits de la propre production (agricole, animale, chasse/cueillette ou ramassage, pêche), par mois et par département sont consignés dans les tableaux 7.4, 7.5, 7.6 et 7.7. On remarque ainsi les différences en termes d'accès au niveau départemental.

Concernant la propre production agricole, certains Départements y ont plus d'accès¹⁰¹ que d'autres. La Bouenza, le Pool, le Plateaux, la Cuvette Ouest et la Likouala ont des taux d'accès les plus élevés. Parmi ces Départements on remarque que ceux les plus à nord ont moins de différences saisonnières (2,2% entre la valeur minimum et maximum dans la Cuvette Ouest, 0% dans la Likouala). L'accès est proche au 50% de ménages dans le Kouilou, le Niari, la Lékoumou et la Sangha. Il est très bas dans la Cuvette et, évidemment, à Brazzaville et Pointe Noire.

Tableau 7. 3 : Taux d'accès à la propre production agricole

	KOUILOU	NIARI	LÉKOUMOU	BOUENZA	POOL	PLATEAUX	CUVETTE	CUVETTE- OUEST	SANGHA	LIKOUALA	BRAZZAVILLE	POINTE- NOIRE
JAN	64.5%	46.8%	57.4%	77.2%	77.4%	84.2%	22.9%	84.6%	55.4%	89.3%	32.0%	12.7%
FEV	64.5%	46.7%	57.3%	76.4%	77.7%	83.9%	22.3%	83.4%	55.6%	89.3%	32.7%	11.8%
MAR	64.0%	47.0%	58.3%	77.2%	77.6%	84.4%	22.3%	83.1%	57.7%	89.3%	33.4%	12.6%
AVR	63.8%	44.3%	55.4%	78.9%	76.6%	83.4%	22.8%	83.1%	57.3%	89.3%	33.5%	10.5%
MAI	63.6%	43.1%	53.9%	80.8%	75.2%	82.9%	21.5%	83.1%	57.4%	89.3%	32.1%	11.2%
JUI	64.2%	42.1%	54.1%	81.1%	76.7%	82.4%	22.0%	83.6%	59.5%	89.3%	34.0%	11.8%
JUL	63.8%	42.5%	57.1%	82.8%	79.6%	83.5%	23.2%	83.5%	59.3%	89.3%	31.6%	11.8%
AOU	63.8%	42.2%	59.3%	80.6%	81.1%	83.5%	23.2%	83.5%	59.7%	89.3%	30.9%	10.4%
SEP	63.5%	41.8%	59.1%	79.9%	79.0%	82.5%	23.9%	84.4%	57.7%	89.3%	29.8%	12.5%
OCT	63.4%	43.8%	57.0%	79.8%	81.7%	80.4%	26.2%	83.4%	59.3%	89.3%	28.3%	14.1%
NOV	63.4%	43.3%	51.9%	79.0%	75.3%	76.6%	24.5%	83.8%	56.6%	89.3%	21.5%	10.9%
DEC	64.6%	44.9%	51.1%	78.7%	75.3%	79.7%	26.6%	85.3%	56.3%	89.3%	22.1%	9.8%
MIN	63.4%	41.8%	51.1%	76.4%	75.2%	76.6%	21.5%	83.1%	55.4%	89.3%	21.5%	9.8%
MAX	64.6%	47.0%	59.3%	82.8%	81.7%	84.4%	26.6%	85.3%	59.7%	89.3%	34.0%	14.1%
diff	1.2%	5.2%	8.2%	6.4%	6.4%	7.8%	5.1%	2.2%	4.3%	0.0%	12.5%	4.3%
Ecart Type	0.004517	0.0192	0.027175	0.018678	0.021857	0.022939	0.016002	0.006926	0.015385	3.48E-16	0.042159	0.012077

¹⁰¹ Comme on pourrait s'attendre, vue le différent taux d'activité en agriculture, traité dans la section précédente.

Faite exception que pour le Département de la Likouala, l'accès à la propre production animale a des proportions plus faibles que pour la production agricole, mais les différences parmi les mois sont plus marquées : dans la Cuvette, où, comme que pour l'agriculture, ce taux est bas, les différences entre la proportion de ménages ayant accès arrivent à 18,1% entre les saisons ; dans le Pool, la différence est de 17,3%. On peut avancer l'hypothèse que, au-delà des différents calendriers qui dépendent des cycles reproductifs des animaux (et donc l'espèce et de la saison), des différences dans les systèmes d'exploitation existent.

Tableau 7. 4 : Taux d'accès à la propre production animale

	KOUILLOU	NIARI	LÉKOU MOU	BOUENZA	POOL	PLATEAUX	CUVETTE	CUVETTE- OUEST	SANGHA	LIKOUALA	BRAZZAVILLE
JAN	26.7%	9.8%	34.3%	3.9%	58.4%	27.6%	6.2%	38.4%	28.8%	77.1%	6.0%
FEV	16.6%	4.5%	23.2%	1.8%	41.1%	25.7%	4.5%	31.0%	23.1%	77.1%	6.0%
MAR	17.7%	5.1%	21.8%	0.8%	41.1%	21.4%	4.5%	29.7%	19.3%	77.1%	7.8%
AVR	18.6%	5.6%	20.6%	3.2%	41.1%	18.2%	4.5%	28.3%	21.6%	77.1%	7.9%
MAI	18.6%	6.7%	26.8%	5.0%	41.1%	24.2%	4.2%	29.7%	26.6%	77.1%	8.9%
JUI	19.6%	3.9%	26.8%	1.4%	42.7%	30.4%	4.4%	29.3%	24.3%	77.1%	10.9%
JUL	17.9%	4.6%	26.7%	6.7%	41.8%	24.2%	4.4%	31.4%	26.2%	77.1%	9.9%
AOU	19.4%	7.7%	21.4%	4.7%	42.4%	31.7%	4.6%	31.0%	22.7%	79.1%	10.9%
SEP	21.2%	6.9%	26.4%	6.3%	42.0%	27.6%	5.3%	33.7%	26.8%	79.1%	8.1%
OCT	22.5%	6.9%	25.8%	3.5%	41.6%	27.6%	5.5%	30.3%	24.2%	77.1%	7.1%
NOV	24.4%	5.9%	24.2%	1.8%	45.9%	25.0%	6.4%	31.9%	21.0%	77.1%	8.0%
DEC	32.4%	15.4%	24.7%	16.7%	55.9%	27.9%	22.2%	37.0%	20.9%	79.1%	12.2%
MIN	16.6%	3.9%	20.6%	0.8%	41.1%	18.2%	4.2%	28.3%	19.3%	77.1%	6.0%
MAX	32.4%	15.4%	34.3%	16.7%	58.4%	31.7%	22.2%	38.4%	28.8%	79.1%	12.2%
diff	15.8%	11.5%	13.7%	15.9%	17.3%	13.4%	18.1%	10.1%	9.5%	2.0%	6.2%
Ecart Type	0.0460	0.0313	0.0362	0.0425	0.0603	0.0372	0.0504	0.0308	0.0288	0.0091	0.0196

Le taux d'accès concernant la chasse, la cueillette et le ramassage, le plus élevé et le plus stable est dans la Likouala (83,3% toute l'année), tandis ce taux est plus bas dans la Bouenza, le Niari, la Cuvette, Brazzaville et Pointe Noire et les différences entre les périodes de l'année sont plus élevées.

Tableau. 7.6. Taux d'accès à la propre Chasse/ cueillette / ramassage

	KOUILLOU	NIARI	LÉKOU MOU	BOUENZA	POOL	PLATEAUX	CUVETTE	CUVETTE- OUEST	SANGHA	LIKOUALA	BRAZZAVILLE	POINTE NOIRE
JAN	45.3%	16.1%	59.6%	19.0%	29.1%	35.3%	4.8%	59.3%	25.9%	83.3%	9.2%	5.1%
FEV	45.1%	16.1%	57.4%	18.2%	28.4%	36.4%	4.7%	54.7%	22.5%	83.3%	9.2%	5.0%
MAR	47.1%	17.5%	56.1%	20.5%	27.2%	36.3%	4.1%	58.6%	24.9%	83.3%	10.0%	4.3%
AVR	46.0%	18.5%	57.7%	20.5%	27.2%	34.8%	4.2%	54.9%	21.5%	83.3%	10.0%	5.0%
MAI	44.0%	19.6%	58.5%	24.9%	28.7%	31.5%	3.5%	60.2%	22.2%	83.3%	10.0%	4.3%
JUI	44.3%	18.8%	57.3%	26.5%	25.0%	30.4%	3.7%	59.3%	23.9%	83.3%	9.2%	4.3%
JUL	44.9%	18.9%	56.3%	27.4%	28.9%	30.3%	3.2%	64.8%	29.3%	83.3%	9.2%	4.3%
AOU	45.2%	20.0%	59.6%	28.1%	27.2%	29.5%	3.6%	59.2%	36.5%	83.3%	9.9%	4.3%
SEP	48.1%	18.9%	59.9%	33.1%	29.6%	31.4%	4.4%	66.6%	31.2%	83.3%	11.3%	5.8%
OCT	50.2%	24.0%	64.6%	32.6%	50.3%	39.1%	10.0%	57.6%	23.1%	83.3%	20.2%	5.0%
NOV	49.0%	20.0%	56.9%	27.3%	41.0%	32.8%	8.9%	61.1%	21.7%	83.3%	10.6%	4.3%
DEC	48.9%	18.5%	54.9%	23.0%	37.7%	27.1%	22.5%	56.4%	23.4%	83.3%	13.5%	5.0%
MIN	44.0%	16.1%	54.9%	18.2%	25.0%	27.1%	3.2%	54.7%	21.5%	83.3%	9.2%	4.3%
MAX	50.2%	24.0%	64.6%	33.1%	50.3%	39.1%	22.5%	66.6%	36.5%	83.3%	20.2%	5.8%

diff	6.2%	7.9%	9.7%	14.9%	25.3%	12.1%	19.3%	11.9%	15.0%	0.0%	11.0%	1.6%
Ecart Type	0.02074	0.02074	0.02540	0.04975	0.07469	0.03490	0.05488	0.03576	0.04580	0.00000	0.03146	0.00520

Le tableau 7.7 indique 100% des ménages dans le département de la Likouala pratiquent la pêche pour le compte propre, mais des taux d'accès assez faibles sont observés dans le Niari et la Cuvette, ainsi qu' Brazzaville. C'est dans la Bouenza que l'on atteint le taux d'accès saisonnier le plus élevée (19,3%).

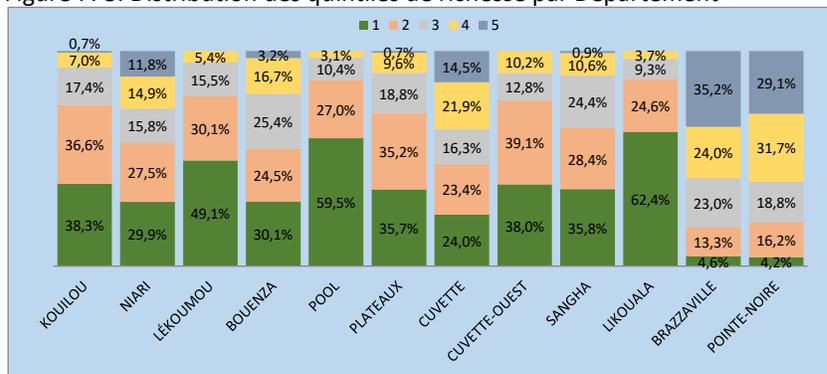
Tableau 7. 5 : Taux d'accès à la propre pêche

	KOUILOU	NIARI	LÉKOUMOU	BOUENZA	POOL	PLATEAUX	CUVETTE	CUVETTE- OUEST	SANGHA	LIKOUALA	BRAZZAVILLE	POINTE- NOIRE
JAN	24.5%	7.4%	61.8%	9.6%	35.9%	38.6%	13.8%	39.8%	30.1%	100.0%	15.9%	7.8%
FEV	24.0%	6.4%	61.4%	8.4%	31.7%	37.5%	13.6%	35.3%	27.7%	100.0%	18.3%	7.8%
MAR	25.2%	7.4%	60.6%	12.3%	33.8%	39.2%	13.3%	39.8%	27.0%	100.0%	18.3%	7.8%
AVR	24.8%	7.8%	61.2%	10.8%	36.7%	40.2%	13.4%	35.5%	25.3%	100.0%	18.3%	7.8%
MAI	25.1%	9.0%	61.9%	4.8%	33.5%	40.2%	12.7%	40.0%	25.3%	100.0%	17.3%	7.8%
JUI	25.0%	10.4%	60.1%	4.8%	38.0%	44.7%	13.7%	38.5%	27.6%	100.0%	17.3%	7.8%
JUL	24.7%	12.2%	65.3%	7.1%	35.4%	49.3%	14.2%	45.6%	27.6%	100.0%	17.3%	7.8%
AOU	26.5%	11.8%	62.3%	18.2%	39.4%	49.3%	14.4%	42.4%	26.2%	100.0%	17.3%	7.8%
SEP	27.1%	10.8%	62.7%	23.0%	44.7%	47.4%	13.1%	47.1%	25.7%	100.0%	19.3%	7.8%
OCT	26.1%	9.8%	59.5%	18.0%	39.5%	49.4%	16.0%	36.7%	26.6%	100.0%	19.0%	7.8%
NOV	27.5%	9.9%	59.6%	3.7%	36.8%	35.6%	18.1%	39.4%	25.5%	100.0%	15.9%	7.8%
DEC	27.2%	9.9%	58.1%	3.7%	34.4%	35.9%	26.3%	37.3%	28.2%	100.0%	22.1%	8.6%
MIN	24.0%	6.4%	58.1%	3.7%	31.7%	35.6%	12.7%	35.3%	25.3%	100.0%	15.9%	7.8%
MAX	27.5%	12.2%	65.3%	23.0%	44.7%	49.4%	26.3%	47.1%	30.1%	100.0%	22.1%	8.6%
diff	3.5%	5.7%	7.1%	19.3%	13.0%	13.8%	13.6%	11.9%	4.8%	0.0%	6.1%	0.8%
Ecart Type	0.01189	0.01839	0.01841	0.06404	0.03472	0.05387	0.03791	0.03700	0.01438	0.00000	0.01639	0.00224

7.4 Capitaux physiques

L'insécurité alimentaire chronique est associée à des problèmes de pauvreté structurelle et à de faibles revenus. Pour mesurer le niveau de pauvreté matérielle des ménages, un inventaire des biens disposés par chaque ménage a été réalisé sur base d'une liste de 26 types de biens, comprenant aussi le mobilier, les biens productifs, les moyens de transport, et les autres biens. Pour mieux évaluer le niveau de pauvreté et établir une comparaison entre les zones, un indicateur composite appelé indice de richesse a été calculé. L'indice de richesse a été obtenu en conduisant une analyse en composantes principales (ACP) sur des variables liées à la pauvreté matérielle : (1) l'utilisation d'eau de boisson de robinet ou minérale, (2)

Figure 7. 8: Distribution des quintiles de richesse par Département

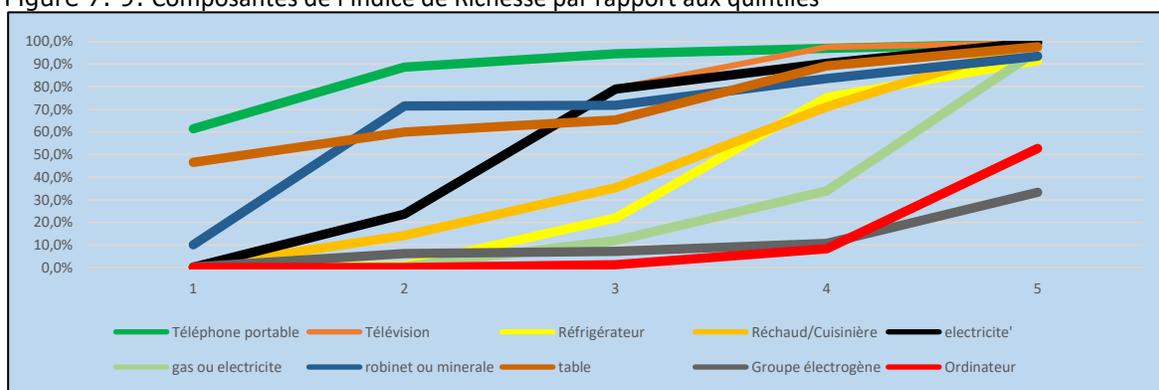


l'utilisation de combustibles de cuisson autre que le bois, (3) la disponibilité de l'électricité, (4) la possession de biens matériels des biens suivants : un téléphone portable, une télévision, un réfrigérateur, un groupe électrogène et un réchaud/cuisinière.

L'ACP permet de synthétiser les données en de nouvelles variables appelées facteurs ou composantes principales. Le premier facteur étant celui qui synthétise le mieux l'information, il est considéré comme étant l'indice de richesse. Pour faciliter la discussion, cinq groupes de richesses correspondant aux quintiles de l'indice de richesse ont été créés.

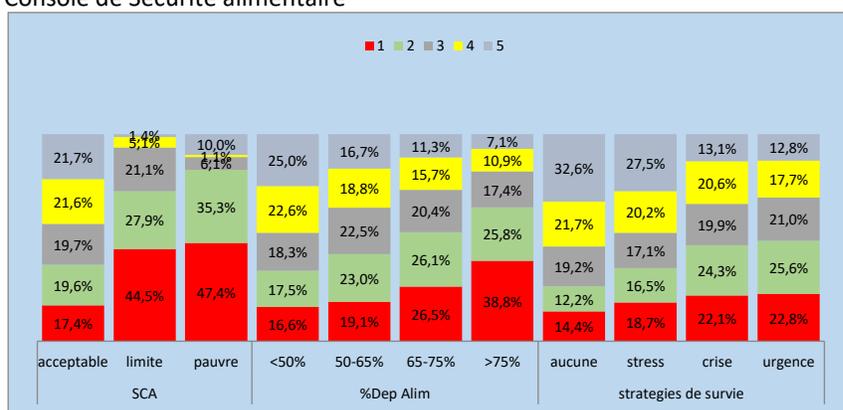
Par définition, au niveau national, 20% des ménages se trouvent dans chaque quintile de richesse. Il existe toutefois des variations géographiques importantes (Fig. 7.11), avec plus de la moitié des ménages considérés comme faisant partie du quintile le plus pauvre dans les départements de Likouala (62,4%), et du Pool (59,4%). Dans la Lékoumou ,49, 1% des ménages appartiennent au quintile le plus pauvre. La pauvreté matérielle est principalement rurale, puisqu'à Brazzaville et Pointe Noire, moins de 5% des ménages appartiennent au plus faible quintile de richesses.

Figure 7. 9: Composantes de l'Indice de Richesse par rapport aux quintiles



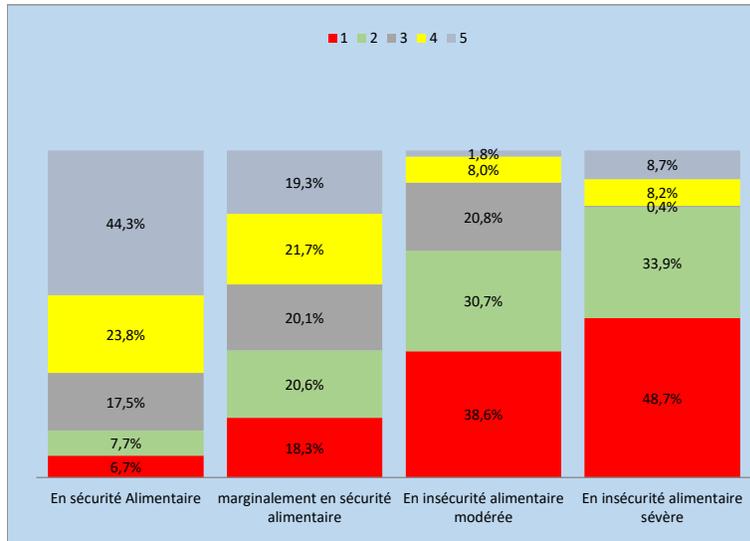
Parmi les variables incluses dans l'indice de richesse, l'électricité, la possession d'un ordinateur et d'un groupe électrogène ne sont fréquents que parmi les deux quintiles les plus riches (Fig. 7.12). La proportion de ménages utilisant des sources d'eau de boisson améliorées reste limitée, même parmi les ménages appartenant aux quintiles les plus riches. Les ménages les plus pauvres se distinguent par le manque de réfrigérateur et partant par le manque aussi d'électricité, fait fréquent parmi les ménages appartenant au deuxième quintile le plus pauvre. La figure qui suit, illustre la relation entre l'indice de richesse et les variables incluses dans l'indice.

Figure 7. 10 : Fréquence des quintiles de richesse selon les indicateurs de la Console de Sécurité alimentaire



La possession de biens a un effet sur la sécurité alimentaire. La figure 7.13 regroupe en son sein les différents indicateurs qui forment la Console selon les quintiles de richesse. Elles font voir que les ménages avec un score de consommation alimentaire pauvre ou limite, sont beaucoup plus touchés par la pauvreté matérielle. Il s'agit respectivement de 82,7% et 72,4% des ménages qui appartiennent aux deux quintiles les plus pauvres, contre 37% des ménages à consommation acceptable.

Figure 7. 11 : Fréquence des quintiles de richesse selon les catégories de Sécurité alimentaire



plus pauvres augmente avec l'augmentation du pourcentage des dépenses dédiées à l'alimentation. Ils sont 32,6% des ménages appartenant au 5^{em} quintile qui adoptent aucune stratégie de survie, parce que possédant plus de biens contre seulement 12,8% de ceux qui adoptent des stratégies d'urgence.

En outre, les données suggèrent que l'indice de pauvreté est associé avec plusieurs variables qui ne sont pas incluses dans le calcul de l'indice.

Le taux de dépenses alimentaires en fonction du revenu met en évidence le fait que l'incidence des quintiles les

Figure 7. 125 : Fréquence des quintiles de richesse selon le sexe du chef de ménage

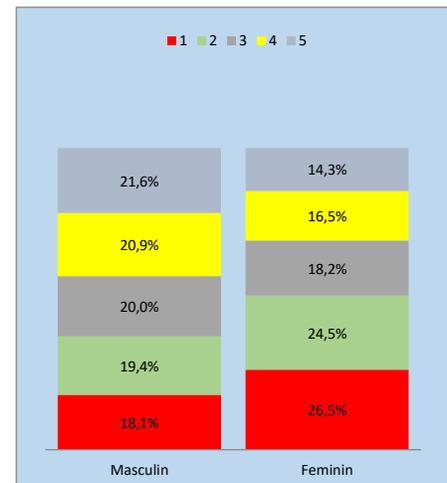
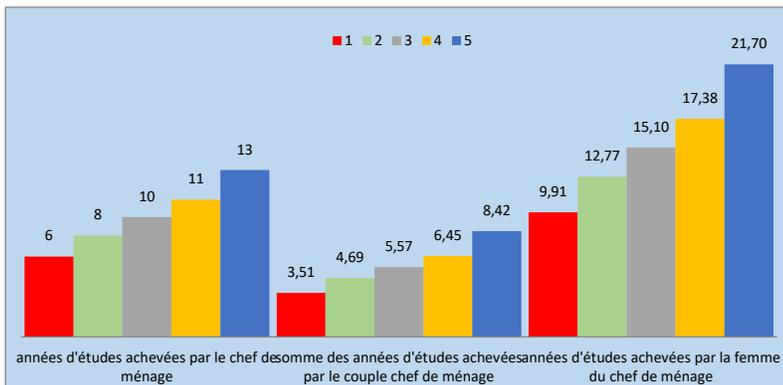


Figure 7. 16 : Moyenne d'années d'études achevées par quintile de richesse



La figure 7.15 montre que la proportion de quintiles de richesse diffère selon le sexe du chef de ménage et que les ménages dirigés par des femmes sont plus fréquemment démunis que ceux dirigés par les hommes. Ainsi, 26,5% des ménages dirigés par les femmes appartiennent au quintile le plus pauvre et 14,3% au quintile le plus riche contre 18,1% des ménages dirigés par des hommes appartenant au quintile le plus pauvre et 21,6% au quintile le plus riche.

L'éducation du chef de ménage et de son conjoint est aussi importante, comme on le voit dans la figure 7.16, la moyenne des années d'études achevées a une relation linéaire avec les quintiles et le résultat est similaire si l'on prend la scolarité du chef de ménage, son conjoint (dans une moindre mesure) et la somme des années de la scolarité du couple.

Il y a aussi, de toute évidence, une relation entre la richesse et le revenu (Fig. 7.17). La moyenne des dépenses mensuelles des ménages croît proportionnellement en passant du quintile le plus pauvre au plus riche.

Concernant les moyens de survie principaux, le capital physique est faible parmi les ménages qui vivent de chasse/cueillette, de pêche, d'élevage et d'agriculture (Fig. 7.18). En revanche, les fonctionnaires, les bénéficiaires de bourse/retraités et les salariés appartiennent, pour plus d'un tiers, au quintile le plus riche.

Figure 7. 13 : Moyenne de dépenses mensuelles des ménages par quintile de richesse

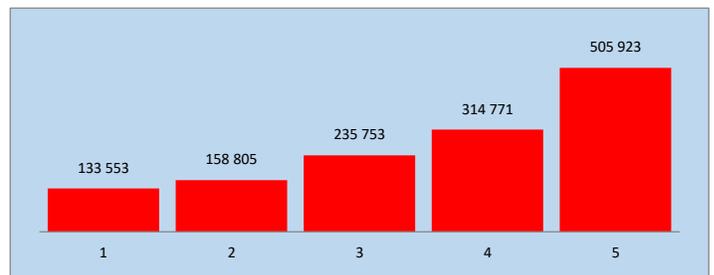
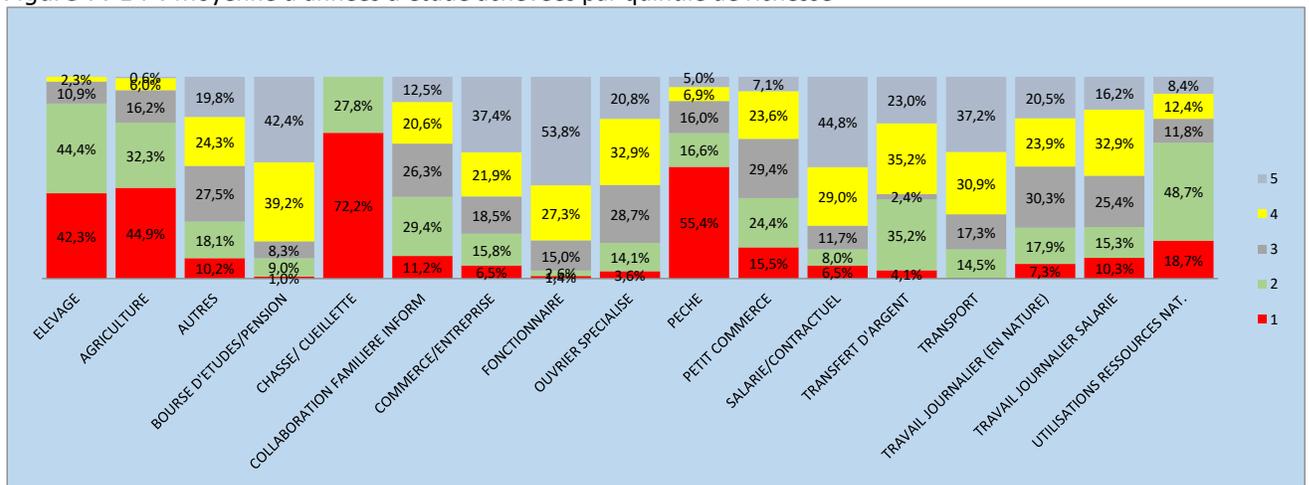
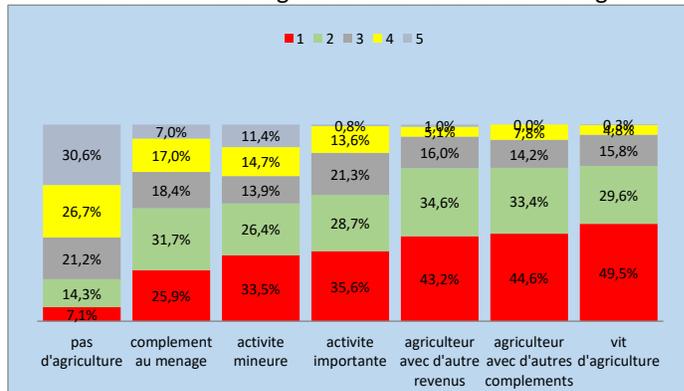


Figure 7. 14 : Moyenne d'années d'étude achevées par quintile de richesse



L'agriculture, cependant, est une activité qui peut être pratiquée sous différentes formes et de façon intense. En reprenant la subdivision des ménages selon la contribution qu'apporte l'agriculture à leur revenu, analysée précédemment, on remarque (Fig. 7.19) que les quintiles les plus riches se concentrent parmi les ménages qui pratiquent peu l'agriculture et qu'au fur et mesure que cette activité devient importante pour le ménage, la fréquence des quintiles les plus pauvres augmente, jusqu'à montrer que 49,5% des ménages qui vivent exclusivement de l'agriculture, à être appartenent au quintile le plus pauvre.

Figure 7. 15 : Fréquence des quintiles de richesse selon la contribution de l'agriculture au revenu du ménage



8. Chocs et stratégies de survie

Les systèmes alimentaires des ménages sont influencés par l'environnement dans lequel ils vivent. Cet environnement, ou contexte de vulnérabilité, peut être décrit en fonction de tendances critiques (croissance démographique et économique, changements technologiques), de cycles saisonniers (cycles de production, évolution des prix sur les marchés) et des chocs (naturels et d'origine humaine). Le risque d'insécurité alimentaire (R) est défini comme le produit de la probabilité d'un choc d'une certaine intensité (C), de la vulnérabilité à ce risque (VUL) et de la taille de la population dans la zone à risque (POP).

$$R = f(C, VUL, POP)$$

Cette formule décrit les risques d'insécurité alimentaire en fonction de l'intensité d'un choc¹⁰² perturbant le système et sa réaction sur le ménage (soit la vulnérabilité). L'aspect la population, n'est pertinent que pour les chocs dits covariants que, c'est-à-dire touchant une population au même moment, telles que les inondations, les sécheresses, les guerres ou les hausses de prix. Un choc peut aussi être idiosyncratique, c'est-à-dire, touchant particulièrement un ménage sans toucher les autres.

Sur base de l'analyse des données de l'enquête, 83,7% des ménages ont rencontré au moins un problème majeur au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Parmi les chocs idiosyncratiques, 47,6% des ménages ont déclaré que l'un de leurs membres a perdu un emploi, 11,5% ont perdu un membre, 5% ont été frappés par la maladie, 3,7% ont perdu des outils, 0,9% ont perdu des terres, 6,2% et 1% des ménages ont été respectivement victimes de vol et d'incendie. Quant aux chocs covariants, il y a l'augmentation du coût de la vie (56,5% des ménages) et, en la hausse des prix des aliments (59,8%) ; l'irrégularité des pluies, une contrainte pour 9,7% des ménages, les maladies des plantes (13,4%) et des animaux (4,3%), les inondations 3,4%.

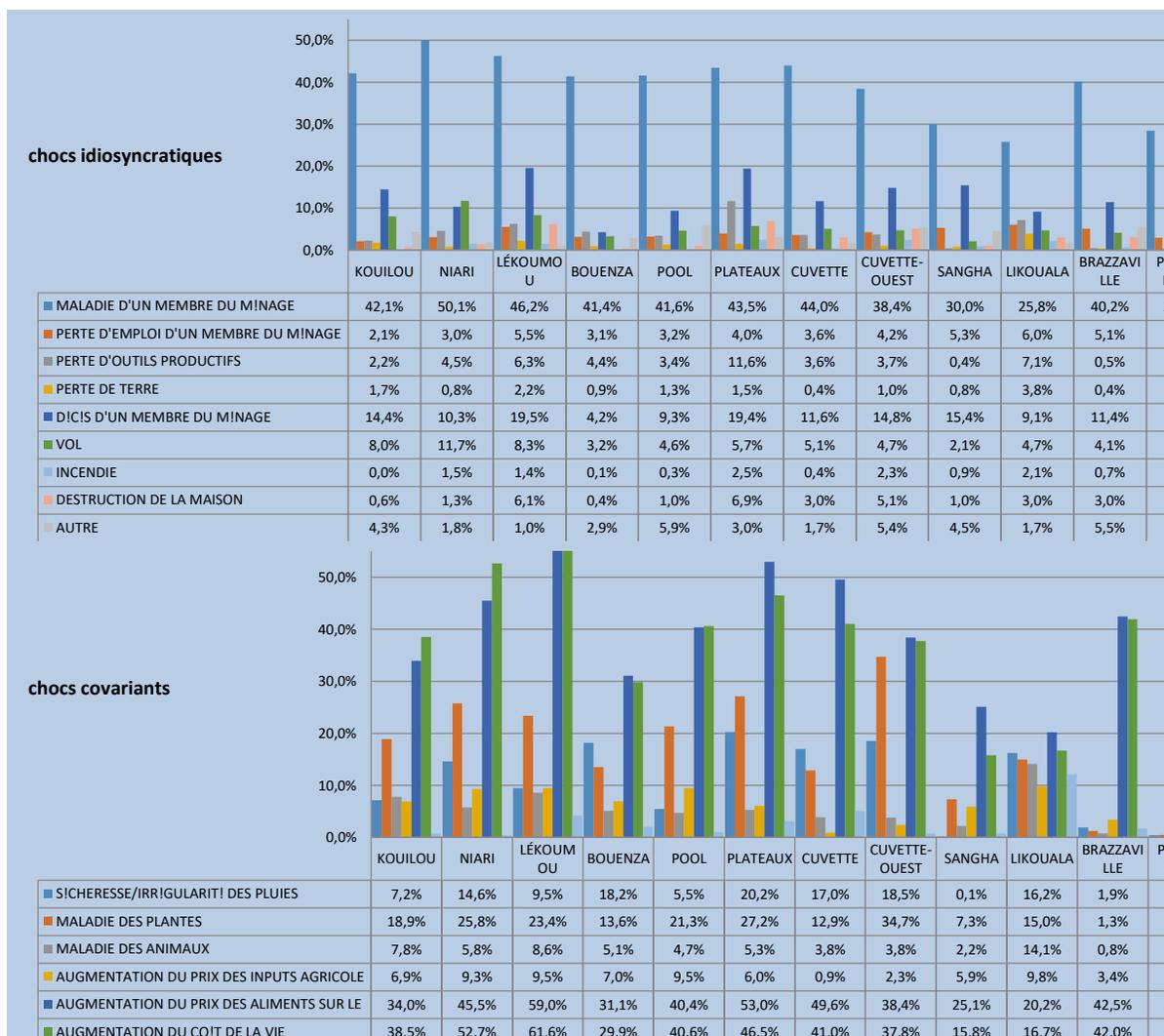
¹⁰² On appelle choc un événement survenu au sein d'une entité (famille, village, zone) qui fait changer les comportements habituels des ménages, ou introduit un élément de stress qui déstabilise le mode de vie du ménage. Le choc est donc un événement imprévisible dans un passé récent qui a affecté les capacités du ménage à survivre (se nourrir et/ou gagner un revenu).

Départements dont les taux moyens des dépenses alimentaires sont élevés comme décrit dans le Chapitre 4.

Les chocs vécus par les ménages qui en ont fait l'expérience, ont été classés par gravité. Les graphiques suivants illustrent la fréquence des chocs pondérés selon leur gravité¹⁰³ et présentée selon la modalité des chocs : en haut, les chocs idiosyncratiques, en bas, les covariants (Fig.8.2).

Parmi les premiers, la maladie d'un membre du ménage est le choc le plus grave et fréquent dans tous les Départements. Le décès d'un membre du ménage est aussi récurrent, dans une certaine mesure. Parmi les chocs idiosyncratiques, on note le vol, particulièrement dans le Kouilou et au Niari, et la destruction des

Figure 8 2 : Fréquence des chocs rencontrés par les ménages, par Département



maisons dans la Lékoumou et aux Plateaux.

Parmi les chocs covariants, l'augmentation des prix des aliments et, plus particulièrement celle du coût de la vie, sont ressenties partout, tout comme les maladies des plantes et celles des animaux citées parmi les contraintes liées à l'agriculture et à l'élevage (Chapitre 6). Ces maladies ne figurent parmi les chocs covariants cités à Brazzaville et à Pointe Noire. Les inondations ont été plus fréquentes dans la Likouala

¹⁰³ L'indicateur est construit comme suit: les fréquences sont pondérées selon la gravité (1 pour les chocs les moins graves, 2 à gravité moyenne et 3 pour les plus graves) et sommées; elles sont ensuite rapportées au total de l'échantillon du Département multiplié par 3.

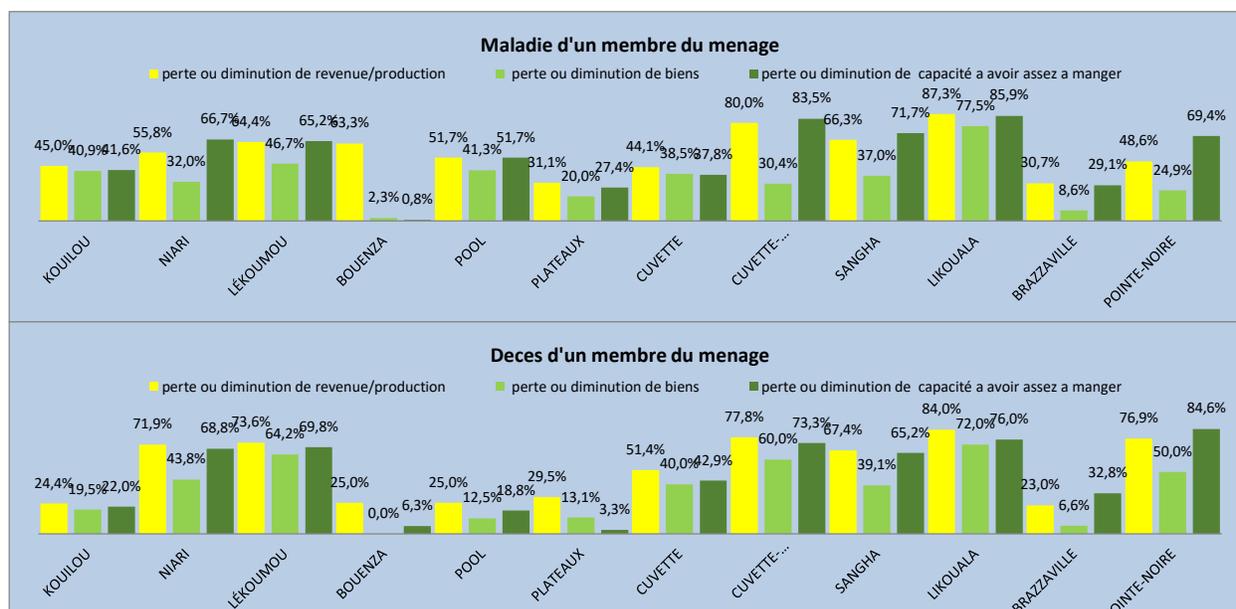
occasionnant ainsi des grands dégâts matériels et perturbant les calendriers de la pêche et de la production agricole des ménages de ce département.

Cependant, un choc peut se produire sans pourtant avoir un impact sur la manière dont un ménage s'alimente. En d'autres termes un choc peut être intense et fréquent, mais si le ménage n'y est pas vulnérable, il gardera sa capacité à s'alimenter.

Pour détecter l'effet de ces chocs, le questionnaire ménage a demandé si le choc a entraîné une perte ou diminution du revenu, de biens ou la capacité du ménage à se procurer de la nourriture.

Les principaux chocs idiosyncratiques rencontrés ont des effets similaires (Fig. 8.3). Un peu partout (mais dans une certaine mesure dans la Bouenza, Plateaux, Brazzaville et Pool) ils ont entraîné des pertes de

Figure 8 3: Effets des principaux chocs idiosyncratiques, par Département (en % des réponses)



revenus, peu de perte de biens, mais ont diminué de beaucoup la capacité des ménages à se nourrir, particulièrement à Pointe Noire, dans la Likouala, la Cuvette Ouest le Niari et la Lékoumou.

Les principaux chocs covariants ont aussi entraîné des effets similaires (Fig. 8.3). L'analyse des données montre que la Bouenza est le département le moins touché, et il y a cependant des disparités selon les départements. Dans les Plateaux, par exemple, les effets de l'inflation sur les biens ont pas très minimes et l'ont été très importants sur le revenu et sur l'alimentation.

Les pourcentages de ménages déclarant que l'inflation a entraîné une perte de capacité à se nourrir sont particulièrement élevés (plus de 7 sur 10) dans le Niari, la Lékoumou, la Cuvette Ouest, la Likouala et à Pointe Noire.

La destruction des maisons, plus fréquente dans la Lékoumou et les Plateaux a entraîné la perte de biens. Cependant dans la Lékoumou a contribué aussi à la perte de revenu et à la capacité à se nourrir. Les inondations dans la Likouala semblent avoir un effet contraire, occasionnant des contraintes budgétaires, de consommation alimentaire, dans une certaine mesure des pertes de biens. Ces effets sont probablement dus aux montées des cours d'eau, caractérisant la période de soudure dans les Département du Nord, qui rendent plus difficile la pêche, principale activité, et parfois causant la perte des outils de pêche (les filets et autres).

Mais en quelle période de l'année les Congolais ont plus de difficultés à satisfaire ses besoins alimentaires ? Le tableau. 8.1 donne le pourcentage des ménages par département, ayant des difficultés à satisfaire leurs besoins nutritionnels en période de soudure.

Tableau 8. 1 : Pourcentage de ménages ayant des difficultés à satisfaire les besoins nutritionnels, par Département.

	KOUILOU	NIARI	LÉKOUMOU	BOUENZA	POOL	PLATEAUX	CUVETTE	CUVETTE- OUEST	SANGHA	LIKOUALA	BRAZZAVILLE	POINTE- NOIRE
Jan	27.1%	33.8%	32.2%	18.9%	32.7%	24.5%	32.9%	48.1%	37.3%	31.4%	25.0%	52.6%
Fév.	21.3%	18.5%	28.0%	15.9%	25.7%	18.2%	27.0%	39.8%	34.2%	31.4%	17.1%	37.2%
Mars	21.5%	13.4%	24.0%	15.7%	9.3%	15.7%	25.6%	34.9%	31.5%	31.4%	16.1%	33.7%
Avr	18.6%	14.9%	23.0%	15.7%	12.2%	18.8%	24.5%	35.5%	30.3%	32.4%	18.4%	32.3%
Mai	17.2%	20.6%	26.4%	13.9%	12.7%	19.9%	24.8%	35.2%	33.9%	36.0%	18.5%	33.2%
Jui	29.1%	31.2%	29.1%	18.3%	15.9%	26.8%	25.7%	34.1%	36.2%	36.7%	21.8%	34.6%
Jui	30.0%	33.6%	35.1%	22.0%	18.3%	31.4%	24.1%	35.3%	38.3%	39.8%	22.3%	33.9%
Aou	29.0%	33.2%	38.9%	22.2%	24.5%	31.6%	26.2%	35.3%	39.7%	46.6%	24.1%	37.0%
Sep	32.3%	32.1%	39.3%	26.1%	33.5%	31.0%	25.0%	35.2%	43.0%	53.6%	29.9%	41.5%
Oct	25.1%	40.0%	37.6%	20.9%	21.6%	24.9%	29.7%	30.2%	41.2%	59.8%	22.0%	42.6%
Nov	17.9%	23.6%	27.3%	9.0%	23.6%	16.4%	27.4%	25.8%	28.9%	36.7%	15.2%	29.4%
Déc	15.6%	35.1%	25.5%	12.3%	11.9%	13.2%	26.7%	25.6%	27.6%	31.9%	18.0%	30.3%

D'une manière générale, pour les départements du sud du pays (Kouilou, Niari, Lékoumou, Bouenza, Pool) et y compris les Plateaux, la période de soudure va de juin à octobre. Par contre dans les départements du nord (Sangha, Likouala, Cuvette), la période de soudure fait suite, à la saison des grandes pluies (juillet – novembre), rendant la pêche, principale source de revenu des populations de vie, plus difficile. La période de soudure dans La Cuvette Ouest se situe entre les mois de janvier et octobre. Même si à Brazzaville le pourcentage de ménages ayant des difficultés à satisfaire leurs besoins nutritionnels est faible, c'est en septembre que l'on observe un pic correspondant aux préparatifs de la rentrée scolaire. Il sied aussi de remarquer qu'à Pointe Noire la période de soudure situe entre janvier et février d'une part et puis entre septembre et décembre d'autre part. Par contre dans la Cuvette Ouest, elle va Janvier à Septembre avec un pic en janvier.

Il est évident que ces difficultés sont aussi liées aux moyens de vie, mais, curieusement, il semblerait que pour tous les profils (basé sur l'activité principale du ménage), les difficultés ont un cycle bimestriel (Annexe 4).

8.1 Stratégies de survie

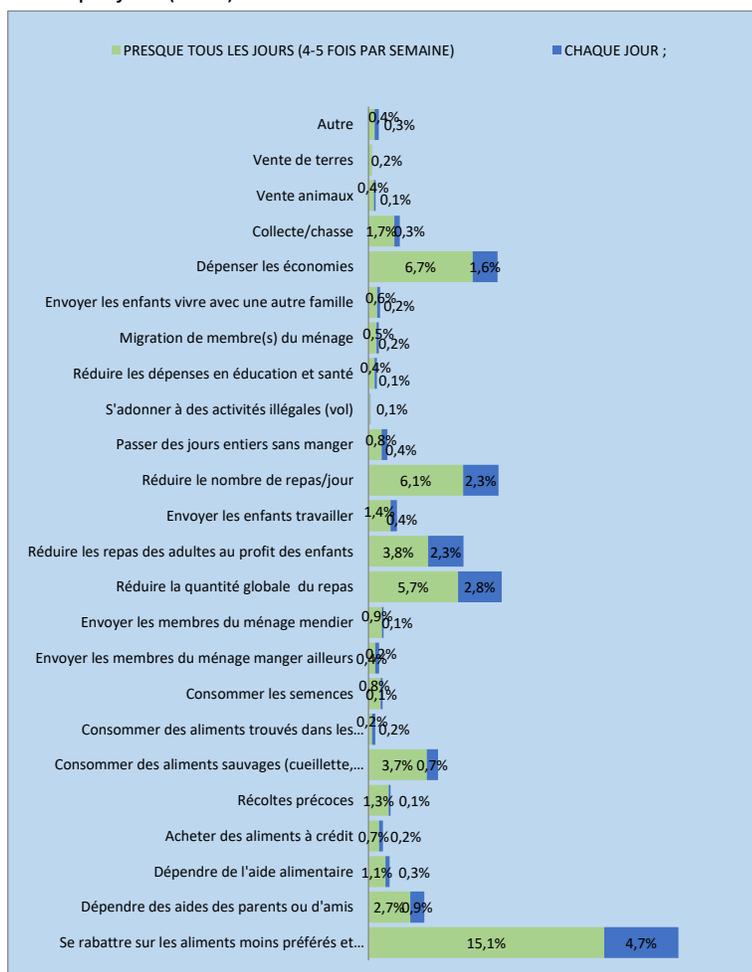
La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire est donc fonction de la fréquence et de la gravité des menaces d'origine naturelle ou humaine et de leur portée socioéconomique et géographique. La capacité de réaction d'un ménage dépend du niveau de ses capitaux, du niveau de sa production, de ses revenus, de sa consommation, et des moyens dont il dispose pour diversifier ses sources de revenus/consommation. La situation "statique" de l'insécurité alimentaire peut changer en fonction de la sensibilité des ménages aux

chocs sur leurs moyens de subsistance dont ils dépendent et sur leur capacité de résilience aux effets de ces chocs.

Typiquement, un ménage réagit à des perturbations à travers des stratégies de compensation ou de survie¹⁰⁴.

La figure 8.4 présente les différentes stratégies utilisées et les pourcentages des ménages les ayant adoptées soit tous les jours et soit chaque jour, pendant les 30 derniers. Le tableau complet des fréquences est en Annexe 3. Il ressort que l'effet, le plus commun des chocs est la réduction des capacités des ménages à s'alimenter. Il n'est pas donc surprenant que les stratégies de compensation les plus fréquemment adoptées soient en relation à l'alimentation, notamment se rebattre sur des aliments moins chers et moins préférés et réduire les quantités globales et le nombre de repas. Cependant, des stratégies plus graves, qui vont à

Figure 8. 4: Adoption des stratégies de compensation presque tous les jours et chaque jour (en %)



Au niveau des départements, c'est dans la Bouenza (28,2%), au Kouilou (18,4%), à Brazzaville (22,4%), Pointe Noire (27,4%), dans la Sangha (16,9%) et le Pool (14,7%) que la stratégie de compensation suivante a été plus fréquemment adoptée par les ménages : se rebattre sur les aliments moins chers et moins préférés est plus fréquent

La réduction des quantités globales des repas a été adoptée par 18,2% des ménages à Pointe Noire, par 8,6% dans la Lékoumou et la Bouenza, par 8,5% dans la Likouala et par 7,9% dans le Pool. La réduction des nombres de repas pris par jour a été plus fréquente à Pointe Noire (17,4%), le Kouilou (9%), la Bouenza (8,9%), la Likouala (7,3%) et Brazzaville (5,8%) alors que la consommation d'aliments sauvages l'a été dans la Lékoumou (23,8%), le Kouilou (13,7% et la Cuvette Ouest (12%). La consommation d'aliments trouvés dans les poubelles a une fréquence de 2,3% dans la Lékoumou. La perte des économies, une stratégie particulièrement grave a été adoptée par 16,7% des ménages à Pointe Noire,

9% dans le Pool, 7,4% à Brazzaville, 6% dans les Plateaux et la Bouenza, 5,6% au Kouilou et 4,1% dans la Lékoumou.

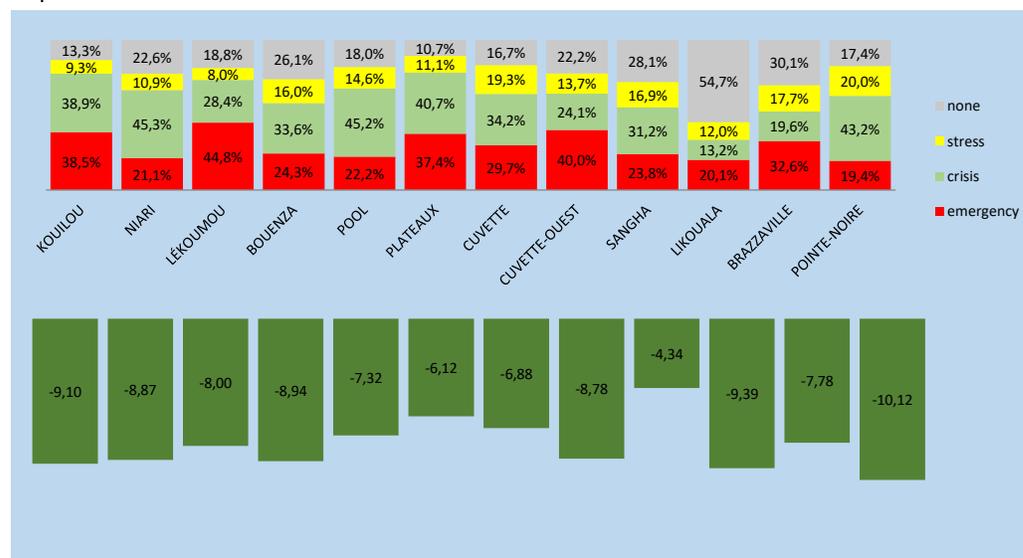
En effet, chaque stratégie a un poids différent en termes d'épuisement des ressources, de gravité et de disponibilité. Un des indicateurs clés de la console de sécurité alimentaire (voir Chapitre 3) est le degré

¹⁰⁴ Les notions se référant aux mêmes mécanismes, mais leur fonction (de compensation ou de survie) est différente selon la gravité des chocs et la vulnérabilité des ménages, affectant un changement plus ou moins dramatique des moyens de vie.

d'épuisement des ressources des ménages dicté par ses stratégies d'adaptation des moyens d'existence en tant que descripteur de d'une capacité d'adaptation. Chaque stratégie d'adaptation a été classée en fonction de sa gravité (de stress, de crise ou d'urgence).

Figure 8 5 : Fréquence des classes de stratégies de survie (haut) et moyenne de rCSI, par Département

Un autre indicateur utilisé est le reduced Coping Strategy Index (rCSI), basé sur une liste de comportements possibles (stratégies d'adaptation) et combinant: a) leur fréquence (combien de fois chaque stratégie a été adoptée) et b) leur gravité (quelle est la gravité de chaque stratégie?)¹⁰⁵.



Il est intéressant de noter que, sur le plan national et départemental et des moyens de survie, ces indicateurs coïncident, à quelques exceptions près.

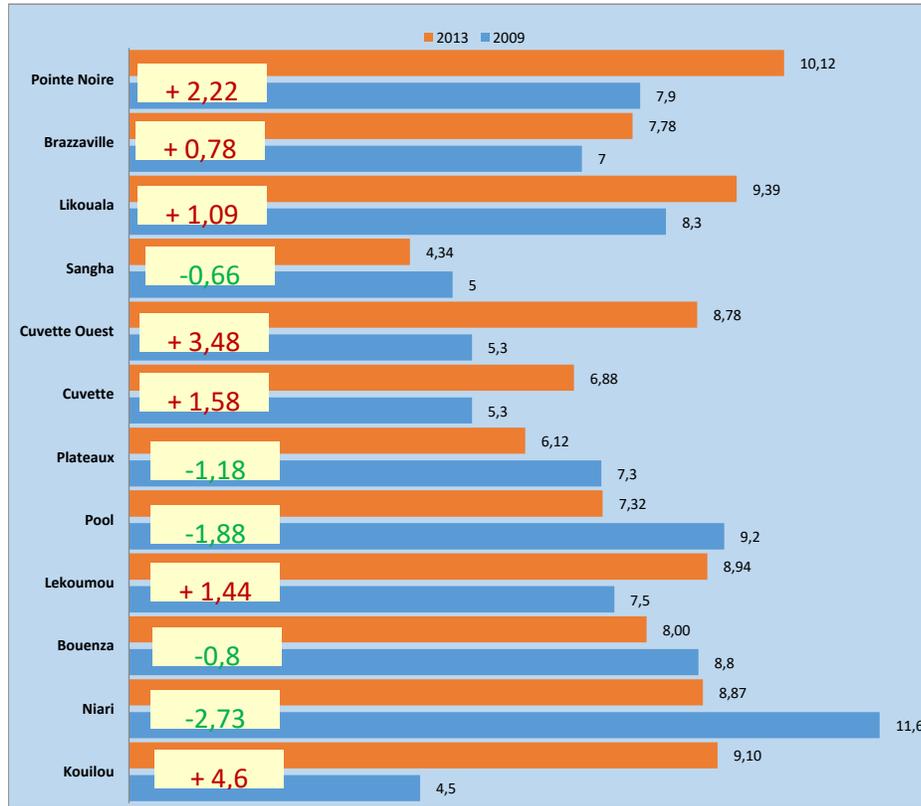
La fréquence par département des classes de stratégies de survie et de moyenne de rCSI est représentée dans la figure 8.6. Il ressort que, le pourcentage des ménages en situation de crise ou d'urgence est plus élevé là où la moyenne du rCSI est plus élevée¹⁰⁶. De toute évidence, ces deux indicateurs concordent dans le cas du Kouilou et de Pointe Noire et mettent en lumière que ces deux départements présentent des situations de survie plus graves, contrairement aux résultats de l'étude de la consommation alimentaire. Par ailleurs, le rCSI moyen croit sensiblement avec la détérioration de la situation de sécurité alimentaire : il est de 2,1 pour les ménages en sécurité alimentaire, de 8,8 pour les ménages en sécurité marginale, de 10,4 pour les ménages en insécurité alimentaire modérée et, enfin, de 20,1 pour ceux en situation de sécurité alimentaire sévère.

La comparaison entre le rCSI par Département en 2009 et 2013 (Fig. 8.7) montre d'une manière générale que les situations dans le Kouilou, Pointe Noire et la Cuvette Ouest se sont profondément aggravées, par contre dans la Likouala, la situation s'est légèrement améliorée par rapport à 2009 quand le rCSI était élevé.

¹⁰⁵ L'index est formé par la somme des fréquences de chaque stratégie, pendant les 7 derniers jours, pondérées selon la gravité, avec 1 pour "recourir à des aliments moins chers et moins préférés" et "réduire les quantités des nourritures consommés", avec 2 pour "emprunter de la nourriture ou demander de l'aide à parents ou amis" et "réduire le nombre de repas consommés par jour" et, enfin, avec 3 pour "réduire la part des repas des adultes pour permettre aux enfants d'avoir plus de nourriture".

¹⁰⁶ Avec l'exception de la Likouala et la Lékoumou.

Figure 8 6: rCSI par Département en 2009 et 2013 (variations dans les carrés)



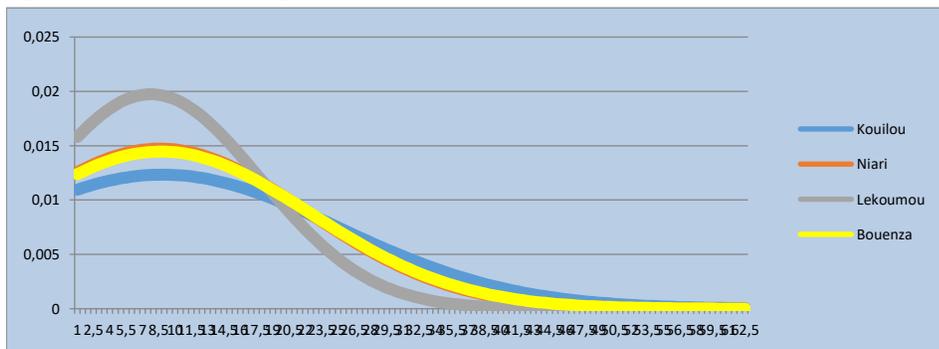
On remarque aussi qu'il y a une légère amélioration de l'index dans la Sangha (0,66), les Plateaux (1,18), le Pool (1,88), la Bouenza (0,8) et le Niari (2,73), même si ce dernier reste encore élevé.

Le rCSI a une distribution gaussienne. Ce comportement est important parce que la moyenne peut cacher des différences importantes. Dans les graphiques qui suivent, sont consignées les courbes gaussiennes par Département (obtenues en interpolant les

fréquences des rCSIs à travers la moyenne et la déviation standard).

Ces valeurs cumulées donnent la probabilité que le rCSI d'un ménage soit inférieur à la valeur du rCSI en abscisse. Plus les courbes sont orientées à gauche, mieux cela vaut, parce que les probabilités les plus élevées correspondent aux valeurs les plus basses du rCSI. La figure 8.8 met aussi en lumière le fait que parmi les départements du Sud, même si dans la Lékoumou, un plus grand pourcentage de ménages adoptent de stratégies d'urgence, ils sont en bonne situation, comparés à ceux du Niari, du Kouilou et de la Bouenza ; ces derniers ont des extrémités plus larges à droite (ou « fat tails ») : même si leur moyenne est similaire à celle de la Lékoumou, un plus grand de leur ménages tombent dans l'intervalle élevé du rCSI.

Figure 8. 7 : Distributions gaussienne des rCSIs des Départements du Sud



Le Pool et les Plateaux (Fig. 8.9 en haut) ont des rCSI moyens plus bas et un comportement des courbes similaires. Dans la deuxième figure (celle du bas) la Sangha affiche le rCSI moyen le plus bas et aussi une concentration de probabilité autour de valeurs de rCSI moins élevées. Les autres départements du Nord du pays, ont au contraire une fréquence plus élevée des valeurs élevée du rCSI, en particulier la Likouala qui présente une « fat tail » à droite.

La comparaison entre les deux grandes villes (Fig. 8.9) montre une inégalité plus marquée à Pointe Noire. On remarque d'ailleurs que parmi les départements, donc, il semble y avoir une relation étroite entre

Figure 8 .8 : Distributions gaussienne des rCSIs des Départements du Centre-Nord

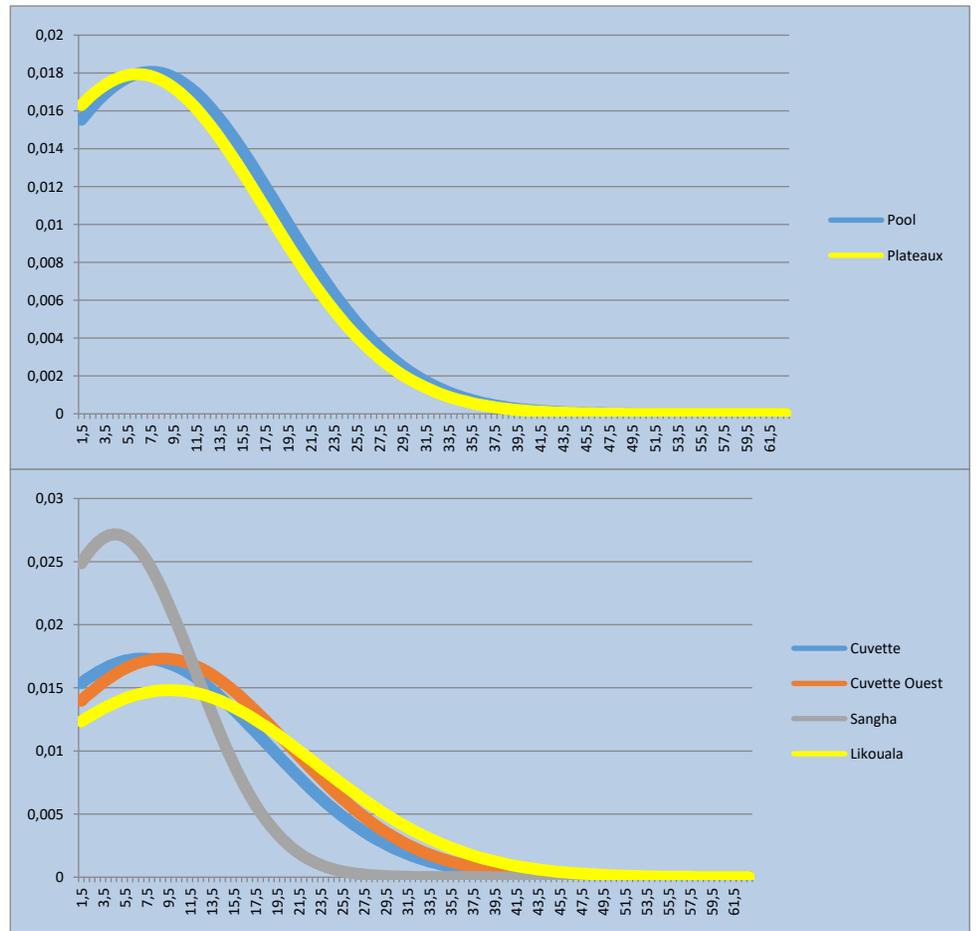
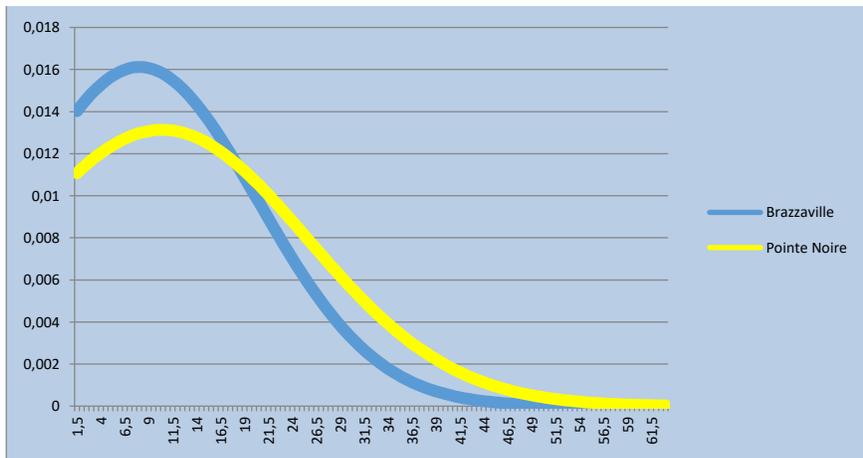


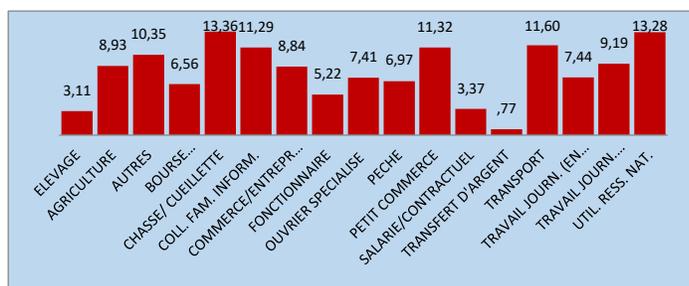
Figure 8 9 : : Distributions gaussienne des rCSIs des Départements de Brazzaville et Pointe Noire



l'insécurité alimentaire, le taux de dépenses alimentaires, l'adoption de stratégies de survie et le rCSI. Le département de Pointe Noire bien qu'affichant une consommation alimentaire acceptable assez importante (98,5%), on y trouve cependant des ménages qui ont adopté des stratégies de stress notamment l'épuisement des biens et

capitaux, ce qui prédispose les ménages dans une condition de vulnérabilité. L'analyse du rCSI selon les moyens de vie (en utilisant l'activité principale du ménage) montre une cohérence avec l'analyse de l'insécurité alimentaire, et que les ménages vivant des activités liées aux ressources naturelles (agriculture,

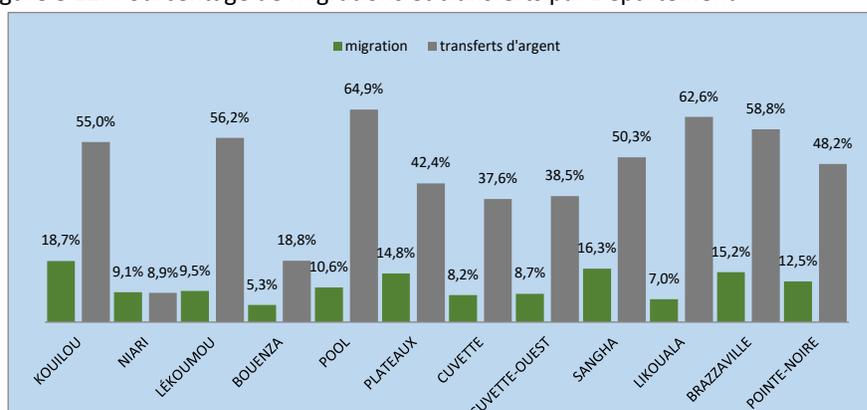
Figure 8 10 : rCSI moyen par activité principale du ménage



chasse/cueillette, pêche, utilisation des ressources naturelles) ont un indice du rCSI moyen plus élevé¹⁰⁷, tout comme ceux vivant de la collaboration familiale informelle, du transport et du petit commerce (Fig. 8.10). La dégradation des activités économiques dans les campagnes a entraîné une forte migration des campagnes vers les villes. Les migrations

représentent donc une stratégie de survie et, à la fois, une opportunité de génération de revenu qui peut être envoyée vers ménage d'origine. L'enquête a collecté des informations sur des migrations des membres de ménages au cours de 6 derniers mois et si ces ménages bénéficient de transferts.

Figure 8 11: Pourcentage de migrations et transferts par Département

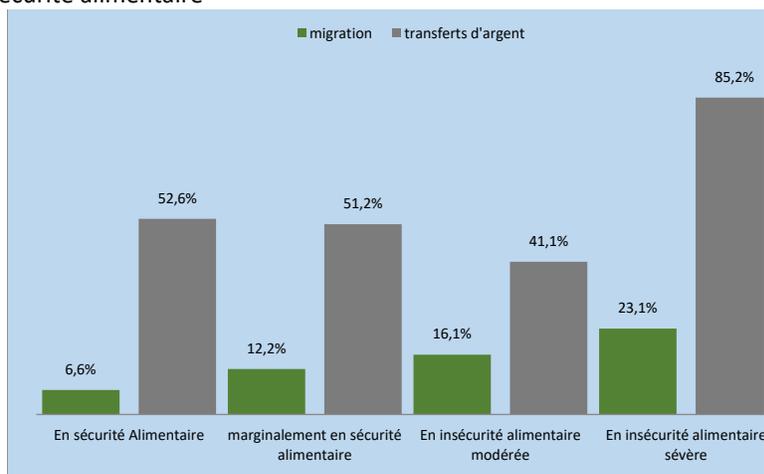


A niveau national, 12,2% des ménages ont déclaré avoir un membre qui s'est déplacé pour raisons de travail. Parmi ces ménages, 50,7% ont bénéficié de transferts d'argent provenant de ces migrants. La situation par Département est en (Fig. 8.11) indique tous les

départements ont connu des phénomènes des migrations y compris Brazzaville et Pointe Noire.

Les taux de migrations les plus élevés ont été enregistrés dans le Kouilou et dans la Sangha, qui ont, avec le Pool, aussi un grand pourcentage de ménages ayant bénéficié des transferts. Comme l'indique la figure.

Figure 8 12: Pourcentage de migrations et transferts selon la catégorie de sécurité alimentaire



8.12, les migrations ont un lien étroit avec l'état de la sécurité alimentaire. Il ressort de l'analyse des résultats que la présence de migrants augmente avec la détérioration de l'indice de sécurité alimentaire des ménages et que par contre le fait de recevoir des transferts n'a aucune relation avec la détérioration de l'indice de sécurité alimentaire, sauf dans le cas des ménages en insécurité sévère qui font l'objet de dons, comme on l'a vu au Chapitre 7.

¹⁰⁷ Avec l'exception des éleveurs.

9. Analyse nutritionnelle

La situation nutritionnelle de la population congolaise a été évaluée en 2011 par l'Enquête Démographie et Santé (EDS, 2013) ; la présente étude ne se propose pas de le refaire.

La malnutrition au Congo est un problème à facettes multiples causée par l'insécurité alimentaire, la pauvreté, l'accès limité aux soins de santé, le manque d'hygiène, les pratiques inadéquates d'alimentation infantile et des jeunes enfants, la faible diversification de l'alimentation et des niveaux élevés de maladies infectieuses.

L'EDS a mis en évidence que, chez les enfants :

- Le retard de croissance, est la forme de malnutrition la plus répandue au Congo. Elle est passée de 20,5% en 1992 à 26% en 2005 et 24,4% en 2011¹⁰⁸.
- Le faible poids de naissance a été pratiquement stationnaire entre 1992 (10-12%) et 2011 (10%). En 2005 il a augmenté jusqu'à 13,3%.
- L'émaciation est passée de 4,2% en 1992 à 5,9% en 2011. Elle a connu une augmentation à 7% en 2005.
- L'insuffisance pondérale est passée de 17,2% en 1992 à 11,6% en 2011. On peut dire qu'il y a eu une évolution positive.

Tableau 9. 1 : Etat nutritionnel des enfants de moins de cinq ans (EDS, 2013, en %)

Age (mois)	Retard de croissance		Emaciation		Insuffisance pondérale	
	Sévère	Totale	Sévère	Total	Sévère	Total
<6	2.8	8.8	3.4	8.5	0.9	6.6
6-8	2.6	12.4	1.1	8.8	2.2	10.5
9-11	10.2	21.1	3.8	9.7	5.9	19.7
12-17	6.3	23.4	2.4	7.8	1.8	10.5
18-23	14.9	37.3	1.0	5.1	3.6	15.5
24-35	9.0	29.9	1.2	5.6	3.9	11.3
36-47	8.6	27.7	0.6	1.8	1.0	10.2
48-59	7.5	21.5	1.1	6.7	2.0	12.7

La situation par tranche d'âge, telle que relevée par l'EDS, est présentée au Tab. 9.1.

Les départements de la Lékoumou (38.6%) et des Plateaux (36.1%) ont les niveaux de retard de croissance les plus élevés¹⁰⁹.

En outre, 67% des enfants de moins de 5 ans (66,1% des

garçons et 67,3% des filles) souffrent d'anémie. Pointe-Noire, Kouilou et Cuvette-Ouest affichent les taux les plus élevés (74,6%, 73,4% et 71,7%) ; le taux en milieu urbain (67,9%) est plus élevé qu'en milieu rural (65,1%)¹¹⁰. Environ 13 % des nouveau-nés ont un faible poids à la naissance. De plus, 17% des femmes en âge de procréer souffrent de malnutrition et 70 % des femmes enceintes sont carencées en fer et en acide folique¹¹¹.

¹⁰⁸ Les normes utilisées en 2005 étaient les normes NCHS et en 2011 les nouvelles normes de l'OMS. Ainsi, en comparant 2005 et 2011 avec les mêmes normes c'est-à-dire NCHS, le retard de croissance est passée de 26% à 20% donc il a régressé de 6 points.

¹⁰⁹ Des cartes de malnutrition aigue et chronique globale par Département sont présentées en Annexe 5.

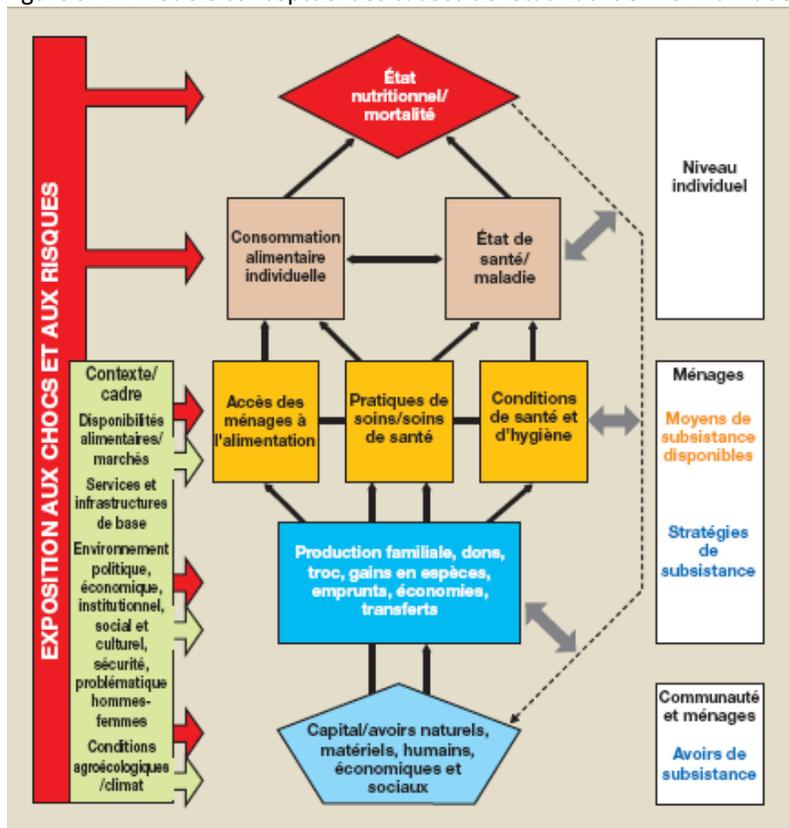
¹¹⁰ EDS-C, 2012

¹¹¹ EDS-C, 2012

9.1 Le Coût de la Diète

Le modèle conceptuel adopté (élaboré par UNICEF), représenté en Fig.1, postule qu'en dehors des déterminants du ménage et de la communauté, il y a deux causes immédiates de la malnutrition : la consommation alimentaire individuelle et l'état de santé. Selon ce cadre, la malnutrition se produit lorsque l'apport alimentaire est insuffisant et/ou la santé n'est pas satisfaisante. Dans beaucoup de pays en développement, les maladies infectieuses, comme les maladies diarrhéiques et les maladies respiratoires aiguës, sont responsables de la plupart des problèmes de santé liés à la nutrition.

Figure 9. 1 : Modèle conceptuel des causes de l'état nutritionnel individuel



La disponibilité de l'alimentation, un système de santé approprié et un environnement «sain» sont, cependant, inefficaces à moins que ces ressources soient bien utilisées. En conséquence, l'absence de soins appropriés dans les ménages et les communautés est un troisième élément nécessaire jouant un rôle parmi les causes sous-jacentes de la malnutrition. Enfin, ce cadre conceptuel reconnaît que les ressources humaines, l'environnement, le système économique et politique sont des éléments fondamentaux qui contribuent à l'état nutritionnel.

Ce modèle concerne les facteurs de causalité avec différents niveaux socio-organisationnels. Les causes immédiates affectent les individus, les causes sous-jacentes sont liées au ménage, et les causes fondamentales sont liées à la communauté et au pays. En définitive, plus indirecte sont les causes, plus large est la population dont l'état nutritionnel est affecté.

Il est important de souligner que l'analyse du Coût de la Diète, ci- après, avec toutes ses implications, ne prend en compte que la première cause immédiate notamment l'alimentation du ménage.

Le coût de la diète (*Cost of the Diet*, CoD) est le coût minimum, théorique et simulé du panier de la ménagère répondant aux besoins nutritionnels d'un ménage-type. Il permet à ce ménage d'acheter à moindre coût, en fonction de la disponibilité des denrées alimentaires de la zone de résidence, des prix et de la saison, les denrées alimentaires dont le régime apporte les éléments nutritionnels en qualité et quantité suffisantes. Autrement dit, l'analyse calcule la combinaison de produits la plus économique

permettant d'assurer l'énergie et les nutriments nécessaires, ce « panier » a été nommé *Minimum Cost of a Nutritious Diet*, ou MCNUT. Aucun panier de biens alimentaires moins cher ne satisfait l'ensemble des besoins nutritionnels du ménage ; tout autre panier qui satisfait les besoins nutritionnels serait plus cher. Comme le panier théorique ne correspond pas, généralement, aux habitudes alimentaires de la population étudiée, on veut pouvoir aussi identifier une diète adaptée localement et qui satisfasse la condition d'apport nutritionnel à moindre coût. Ce régime est appelé *Locally Adapted Cost of Optimised Nutritious Diet*, ou LACON.

L'analyse présentée dans les sections précédentes de ce rapport a établi une étroite relation entre le niveau de consommation alimentaire des ménages et leur accès au marché. D'où l'importance d'intégrer ce dernier aussi dans l'analyse de la malnutrition au Congo. La présente étude entreprise sur le coût de la diète est réalisée pour la première fois au Congo.

Le coût de la diète théorique se révèle un outil très important dans l'étude des liens qui existent entre l'accessibilité des ménages au marché¹¹² et la densité nutritionnelle de leurs régimes alimentaires disponibles. En prenant en compte certaines données économiques et démographiques des ménages enquêtés (revenus, genre, taille), le CoD permet d'estimer le pourcentage des ménages qui peuvent théoriquement se permettre une diète nutritive dans une zone géographique particulière. Même si les prix et les revenus des ménages varient au cours de l'année, l'analyse se réfère à un moment ponctuel.

La méthodologie du CoD a été développée par Save the Children, et utilise un outil développé sur Microsoft Excel 2003 pour la programmation linéaire. Ceci permet à l'analyse d'identifier le coût minimum de la diète nutritionnellement adéquate parmi le choix de produits disponibles. Pour le processus d'optimisation, l'outil a été intégré avec deux bases de données standards : une table de composition des aliments (FAO, mais elle a été aussi intégrée avec des compositions de certains produits locaux) et les besoins énergétiques et nutritionnels individuels (selon l'OMS).

L'outil¹¹³ nécessite aussi de 3 types d'informations collectées :

- Une liste compressive de produits alimentaires disponibles, ainsi que leur prix de marché, collectés dans la zone dans laquelle le CoD est calculé ;
- La composition du ménage-type, désagrégé par sexe, âge et niveau d'activité physique ;
- Les quantités des portions pour chaque produit, avec la définition des limites maximum et mini

L'approche repose sur la subdivision du territoire en zones de moyens de subsistance. La principale raison à cela est que les structures de consommation des ménages sont généralement en étroite relation avec l'écologie locale et le système agro-alimentaire. Une telle subdivision n'existait pas au Congo. Pour la créer, le PAM a utilisé des images satellitaires, en délimitant les zones à travers les groupes de discussions organisés lors de la collecte de données auprès des ménages.

La cartographie proposée a été ensuite validée par un atelier en présence des principales parties prenantes. La carte des zones de subsistance utilisée est présentée en figure 9.2. Elle recoupe le pays en 5 zones de moyens de subsistance : Brazzaville, Pointe Noire, la bande semi-urbaine entre les deux grandes villes, le

¹¹² En termes de disponibilité et prix.

¹¹³ Pour cette étude la version 6.0 a été utilisée.

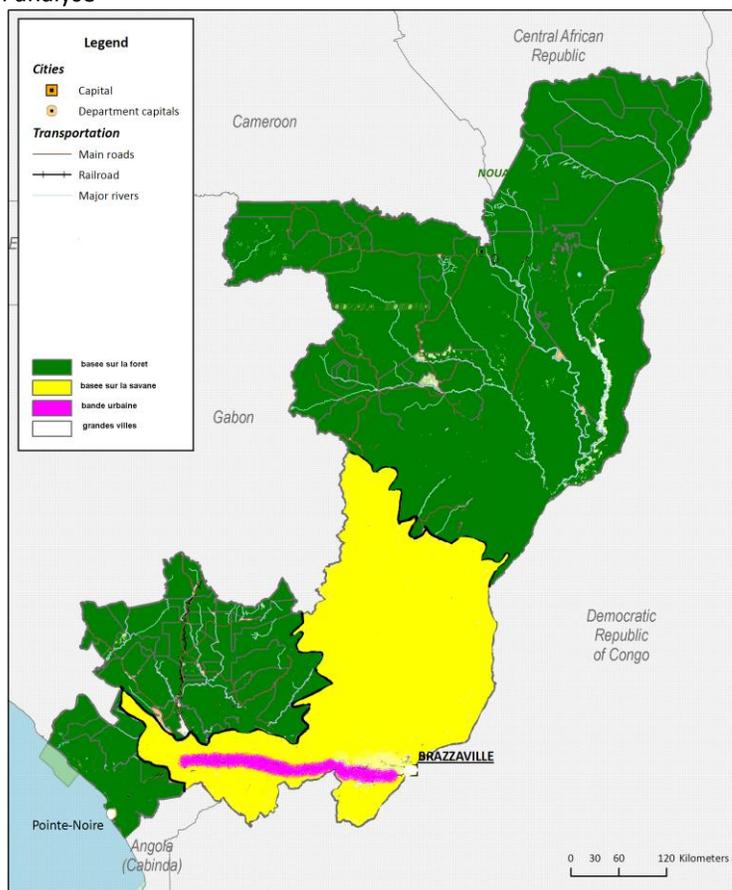
long de la RN1, la zone où les activités sont principalement basées sur la forêt et la savane. Au niveau macroscopique, on aurait pu subdiviser le pays selon le milieu (urbain/rural). Au niveau microscopique, on aurait pu considérer l'activité principale dans chaque village (pêche, agriculture, chasse, etc...). Mais cette subdivision aurait donné, en tenant compte de la faible densité de la population en dehors des grandes villes, un carte « à taches » et aurait été moins pratique et plus difficile à exploiter.

Pour la présente analyse sur le CoD, quatre zones de moyens de subsistance ont été retenues : Brazzaville, Pointe Noire, la savane et la bande semi-urbaine entre Pointe Noire et Brazzaville. Elles ont été choisies en raison de la forte prévalence de malnutrition chronique, selon les données de l'EDS 2013 (surtout pour la zone de Savane¹¹⁴ et la Bande Urbaine), et de la très forte concentration de la population à Brazzaville et Pointe Noire.

La méthodologie de Coût de la diète consiste à :

- Evaluer la disponibilité des produits alimentaires et offrir plusieurs options de diète en fonction des produits disponibles localement
- Utiliser la disponibilité des produits et les données des prix sur les marchés pour générer le coût minimum d'un régime qui réponde aux besoins nutritionnels des ménages, ainsi que celui de la diète adaptée localement par zone de moyens de subsistance
- Combiner ces coûts avec les dépenses collectées auprès des ménages (comme proxy des revenus) lors de l'enquête ménage, pour estimer le pourcentage des ménages qui pourraient ou non avoir accès aux aliments nutritifs permettant de couvrir leurs besoins nutritionnels.

Figure 9. 2 : Carte des zones de moyens subsistance utilisée pour l'analyse



Un seuil nutritionnel peut être construit et comparé aux revenus de différentes couches de population. On aurait pu utiliser le terme de seuil de pauvreté nutritionnel, mais il s'avère incorrect parce que le terme se réfère spécifiquement à une situation d'incapacité de satisfaire les besoins énergétiques et nutritionnels indépendamment de la saison. Il est important de souligner, encore une fois, que l'analyse faite dans le cadre de la présente étude est sensible aux variations saisonnières de disponibilité des produits, leur prix et aussi des revenus des ménages. A la rigueur, on ne pourrait parler de pauvreté nutritionnelle que pour les ménages qui ont un revenu au-

¹¹⁴ Le Département de la Lékoumou représente un cas à part, car il est divisé en deux zones, de savane et de forêt, qui occupe, chacune, près de 50% de son territoire.

dessous du CoD pendant une grande partie de l'année. Cela ne peut être effectué que par une collecte permanente de données ou en utilisant des opportunes pondérations¹¹⁵.

Toutefois, les analyses qui suivent les résultats du CoD, présenté dans la suite de ce rapport, sont propres de l'analyse de la pauvreté (incidence, profondeur, inégalité ...) et le terme de pauvreté nutritionnelle sera improprement utilisé par simplicité, mais les résultats devront être interprétés avec prudence car ils ne représentent que la situation à un moment donné, sans prendre en compte le temps.

La sélection des marchés représentatifs de chaque zone de moyens de vie a aussi suivi la méthodologie proposée par Save the Children UK : la sélection a été aléatoire, mais contrainte à la maximisation de la couverture spatiale des zones desservies par les marchés. Six marchés ont été sélectionnés dans la Bande Urbaine, 8 en zone de Savane (qui occupe une surface plus importante), 3 à Brazzaville et 3 à Pointe Noire. Les trois marchés des villes ont été choisis en fonction de leur représentativité et des zones desservies : des cartes des villes, zonées selon le taux de pauvreté des arrondissements ont été utilisées, en assurant la variabilité (spatiale, de produits et des prix) ; au moins un grand marché périurbain a été inclus et l'échantillon combine des marchés de différents volumes de transaction. Les 6 marchés qui constituent les 3 échantillons peuvent pourtant, être considérés représentatifs des zones urbaines.

Une liste de produits alimentaires pour chaque zone de moyens de vie a été constituée. Déjà en 2011, l'Institut National de la Statistique (qui à l'époque s'appelait Centre National de Statistique et Etudes Economiques) avait fourni, dans le cadre de l'évaluation de la pauvreté, une liste de produits alimentaires consommés par au moins 80% des Congolais¹¹⁶. Cette liste a été utilisée comme base, actualisée et affinée¹¹⁷, chaque produit couplé avec sa composition. Cette liste, ensuite, était la base du questionnaire utilisé pour la collecte, avec les noms des produits en Français et en langues locales. Ce questionnaire était organisé comme suit :

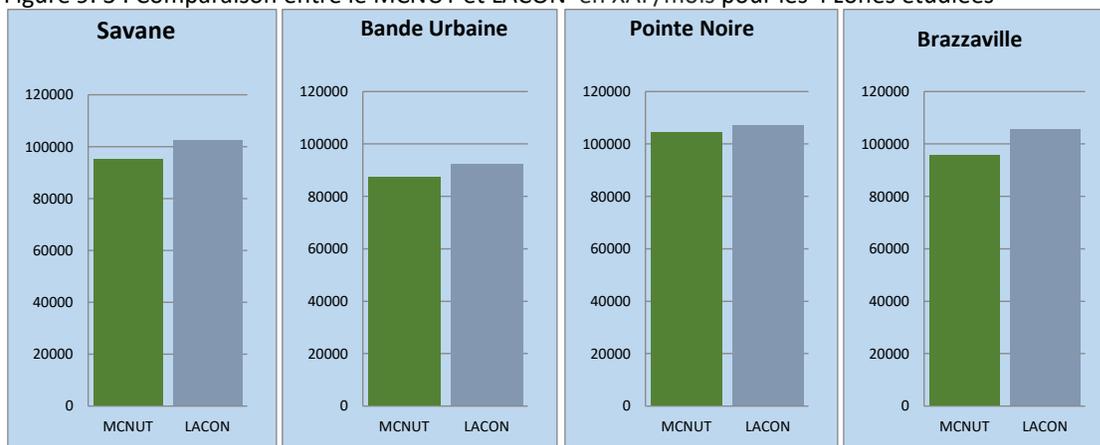
- Tubercules
- Céréales
- Légumineuses
- Fruits
- Légumes
- Viandes
- Huiles/lipides
- Produits fabriqués
- Boissons
- Condiments végétaux
- suppléments

¹¹⁵ Geniez P., Mathiassen A., de Pee S., Grede N., and Rose D., 2014. 'Integrating food poverty and minimum cost diet methods into a single framework: A case study using a Nepalese household expenditure survey', *Food and Nutrition Bulletin*, vol. 35, no. 2 offre un premier exemple de CoD utilisant de pondérations saisonnières des prix alimentaires.

¹¹⁶ Excluant, donc, les produits alimentaires de luxe.

¹¹⁷ De la liste ont été exclus aussi des produits fabriqués à faible valeur nutritionnelle.

Figure 9. 3 : Comparaison entre le MCNUT et LACON en XAF/mois pour les 4 zones étudiées



La collecte des données a eu lieu du 6 au 12 avril 2014 dans les autres Départements, et du 30 avril au 1er mai 2014¹¹⁸ à Brazzaville. Les prix ont été collectés par 100 g de produit¹¹⁹ et les équipes de collecte disposaient de balances appropriées pour les mesures. Les marchés ont été échantillonnés selon la méthodologie mise en place par Save The Children. Ainsi 20 marchés ont été sélectionnés, répartis comme suit :

- Brazzaville : Bacongo, Poto- Poto, Mikalou (91 produits alimentaires disponibles au moment de l'enquête)
- Pointe Noire : Grand Marché, Kouikou, Fond Tiétié¹²⁰ (84 produits disponibles)
- Savane : Madingou Kayes –Poste, Zanaga, Sibiti, Mouyondzi Central, Boko, Kindamba, Gamboma, Ngo (68 produits disponibles)
- Bande Urbaine : Hinda poste, Dolosie Centrale, Nkay Central, Madingou, Kinkala, Mindouli (76 produits disponibles).

Il ressort de tout ce qui précède, que c'est dans les grandes villes que l'on trouve le plus grand nombre de produits disponibles (91 à Brazzaville contre 84 à Pointe Noire).

Le ménage-type a été modélisé pour 5 membres, dont une femme allaitante, selon les données de l'enquête ménage¹²¹. Par ailleurs, l'étude sur la consommation alimentaire entreprise au cours de cette étude a permis, sur la base des préférences ou habitudes alimentaires, de formuler la structure d'un régime alimentaire adapté selon les zones de résidence (LACON).

¹¹⁸ Les enquêteurs ont préalablement subi une formation de 2 jours sur la méthodologie et les outils de collecte. Le questionnaire, en particulier, a été pre-testé.

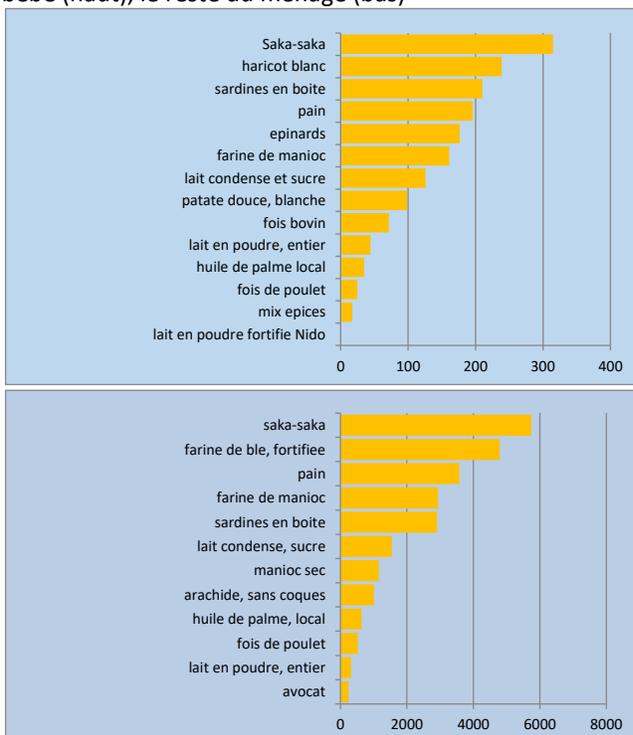
¹¹⁹ Pour les produits liquides, des facteurs de conversion ont été utilisés. Les prix ont été ensuite moyennés par marché et par zone de moyens de vie, pour l'analyse.

¹²⁰ Seulement 3 marchés ont été échantillonnés pour les 2 grandes villes, mais en s'assurant la maximisation de la zone de leur influence.

¹²¹ La composition utilisée pour l'analyse est la suivante: 1) un homme entre 39 et 60 ans, 60 kg, modérément actif, 2) une femme, entre 39 et 60 ans, 55 kg, modérément active, 3) un enfant entre 8 et 9 ans, 4) un enfant entre 12 et 13 ans et 5) un bébé de moins de 2 ans.

La différence entre le coût minimum de la diète (MCNUT) et celui du LACON est importante. Pour la construction de ce dernier, l'outil informatique a été forcé d'utiliser le manioc sous forme de chikwangué ou de fufou consommé 7 jours sur 7 dans la bande semi-urbaine et la zone de savane, afin de mieux refléter les préférences alimentaires locales.

Figure 9. 4: Le panier hebdomadaire du LACON à Brazzaville : bébé (haut), le reste du ménage (bas)



En revanche, à Brazzaville et Pointe Noire, le pain a substitué le fufou, (mais pas chikwangué). L'outil a aussi appliqué une consommation de 7 jours sur 7 d'huile, aussi bien dans les villes, dans les bandes urbaines que dans la savane.

Le LACON a amené à une augmentation des coûts minimum (Fig. 9.3). Le LACON a un coût supérieur au MCNUT correspondant à 8% en zone de savane, 5% dans la bande urbaine, 3% à Pointe Noire et 10% à Brazzaville.

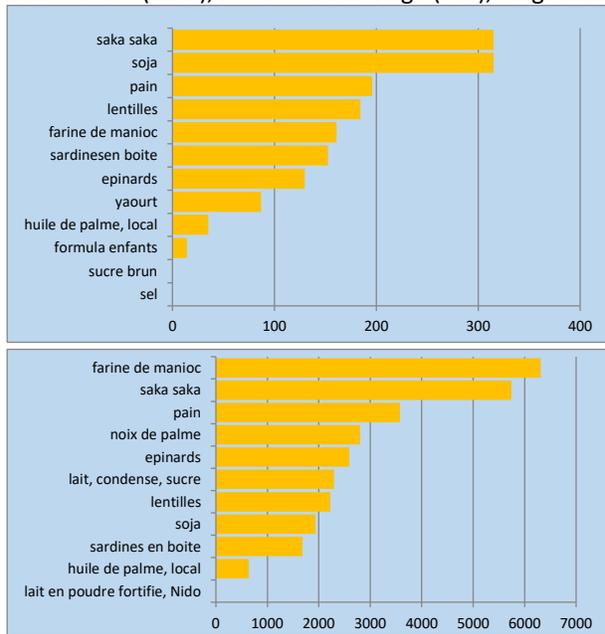
Les figures ci-après donnent les rations hebdomadaires du LACON pour le ménage type, mais en distinguant celles de l'enfant de moins de 2 ans du reste de la famille. Ces diètes indiquent les proportions des différents groupes d'aliments constructeurs (protéines animales et végétales), énergétiques (glucides et lipides) et protecteurs (légumes) dans la personnalisation de l'alimentation pour les

deux catégories de consommateurs (enfant et adultes) au sein des différentes familles. Les fruits, aliments protecteurs, qui étaient déjà très peu consommés lors de la collecte des données ont été intégrés dans l'outil et sont absents dans les régimes LACON.

A Brazzaville (Fig. 9.4), la diète hebdomadaire du ménage, le bébé non compris, est composée de la farine de blé/pain, de plus de 11kg de farine de manioc, d'environ 6kg de saka -saka et d'environ 3 kg des conserves de sardines. On y trouve très peu de viande à cause de leur prix élevé. On y trouve cependant du foie de poulet.

Les légumes et les légumineuses sont aussi très peu présents dans ce régime, à l'exception de l'arachide et de l'avocat, à cause du prix relativement élevé de ces produits sur le marché de la capitale.

Figure 9. 5 : Le panier hebdomadaire du LACON à Pointe Noire : bébé (haut), le reste du ménage (bas), en grammes



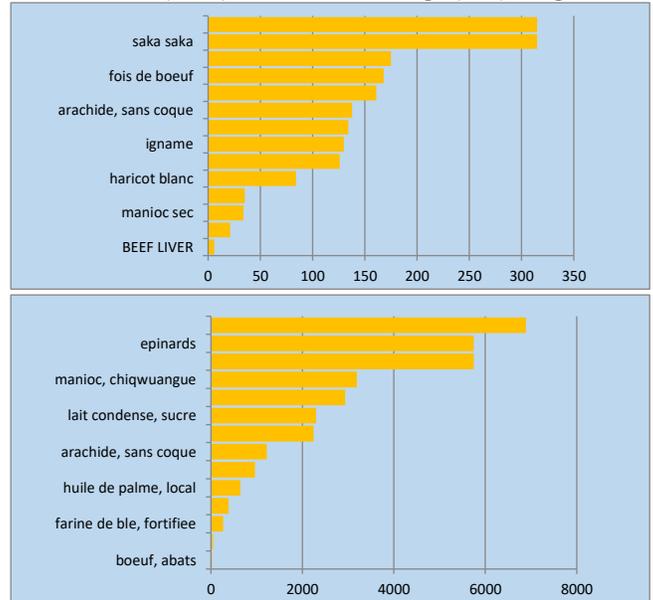
compris, est composée d'environ 10kg d'aliments glucidiques. A la différence de la diète de Brazzaville, celle de Pointe-Noire contient des légumes (2.5 kg d'épinard), des légumineuses dont environ 2kg de soja et de 2kg de lentilles. Mise à part les quantités d'ingrédients de ces deux régimes, la composition de ces paniers reflète bien les habitudes alimentaires.

Dans la Zone de Savane (Fig. 9.6), l'apport hebdomadaire en glucides du ménage - type est assuré en grande partie par le manioc (plus de 13kg) en raison de coût relativement bas en zone rurale car la farine de blé figure très peu dans la diète. Les quantités de viande présentes dans ce régime sont limitées et semblent avoir pour onction principale d'apporter le fer et d'autres micronutriments à l'organisme. L'arachide et les noix de palme sont présentes en grande quantité.

L'apport en micronutriments serait assuré par la consommation de la farine de blé fortifiée, de l'huile de palme non raffinée et des produits laitiers.

A Pointe Noire (Fig. 9.5) la diète hebdomadaire du LACON du ménage -type, le bébé non

Figure 9. 6 : Le panier hebdomadaire du LACON dans la zone de Savane : bébé (haut), le reste du ménage (bas), en grammes



Dans la Bande Urbaine (Fig. 9.7), tout comme dans la Zone de Savane, on consomme hebdomadairement plus de 14 kg de manioc, qui reste la principale source glucidique et surtout à cause de son prix relativement bas. Tout comme en Zone de Savane, la viande est très peu présente dans le régime et y apporte avec le lait en poudre fortifié, le fer et les autres micronutriments. Parmi les légumes figurent l'avocat (3kg) et les noix de palme (un peu moins de 2 kg). La quantité de la pâte d'arachide consommée dans la Bande urbaine est inférieure à celle consommée dans la Zone de Savane. L'analyse de ces deux régimes, fait ressortir qu'ils ont des caractéristiques communes et quelques différences manifestes. Le manioc assure le principal apport calorique et la viande sous forme d'abats importée qui assure les autres micronutriments est consommée en très faible quantité. Les légumes sont aussi peu présents dans ces régimes. L'apport en vitamines et en autres micronutriments est assuré par l'huile et les produits fortifiés, la farine de blé en Zone de Savane et le lait en poudre dans la Bande urbaine.

L'examen approfondi du LACON du bébé montre des disparités quant aux différentes sources de glucides. A Brazzaville, l'apport glucidique provient de la patate douce, du manioc, du pain, à Pointe –Noire, du pain, de la farine du manioc, dans la Zone de Savane, des 3 formes de manioc, de l'igname et dans la Bande Urbaine des 3 formes de manioc.

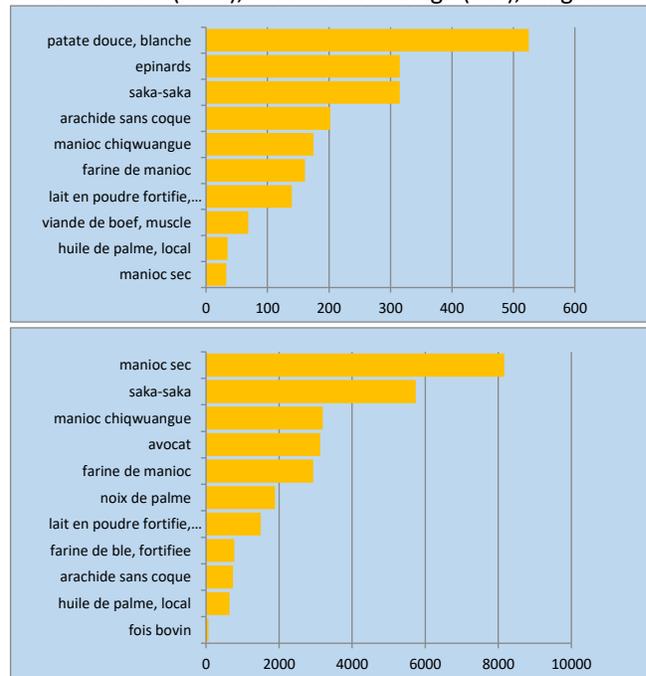
L'apport en protéines et en micronutriments des régimes du bébé est assuré par une diversité de produits d'origine animale, mais des disparités très marquées demeurent toutefois au niveau local.

A Brazzaville, la source des protéines provient de la consommation du foie de poulet, de la viande de bovin, des épinards, le haricot et les conserves de sardine. Par contre à Pointe –Noire le régime du bébé comprend du yaourt, des légumineuses, les feuilles du manioc, les conserves de sardine.

Dans la Zone de Savane, le régime du bébé comprend le lait en poudre et entier, le foie, les rognons de bœuf, de l'arachide, des légumineuses et les épinards. Cependant en Bande Urbaine, le régime est composé des épinards, les arachides, le lait en poudre fortifié et de la viande de Bœuf. Dans les deux derniers régimes, on trouve une grande quantité de feuilles de manioc.

Il faut rappeler que ces régimes sont de compositions théoriques : il ne s'agit pas de recommandations nutritionnelles. Le nombre d'aliments qui constitue les paniers alimentaire, cependant, apparaît réaliste (entre 14 et 10 produits) ainsi comme leur composition.

Figure 9. 7 : Le panier hebdomadaire du LACON dans la Bande Urbaine : bébé (haut), le reste du ménage (bas), en grammes



Les coûts mensuels de ces régimes, pour le ménage-type, sont ainsi :

Brazzaville : 105.728 F.CFA

Pointe Noire : 107.351 F.CFA

Bande Urbaine : 92.193 F.CFA

Savane : 102.535 F.CFA

Les dépenses mensuelles du bébé sont respectivement de 24.330,91 F.CFA pour Brazzaville, de 21.216,25 F.CFA pour Pointe Noire, de 25.476.28 F.CFA pour la Bande Urbaine et de 23.599,30 F.CFA pour la Zone de Savane. Ces résultats montrent que le coût des dépenses de l'enfant ainsi déterminé reposant sur l'idée de maintien du niveau de vie est vécu et perçu de façon très diverse selon les zones de résidence. Ces résultats reflètent aussi la structure de consommation des ménages –types qui met en évidence les habitudes alimentaires.

A partir des dépenses totales des ménages, on pourrait comparer leur revenu avec ces seuils théoriques d'accès à une diète nutritionnellement adéquate.

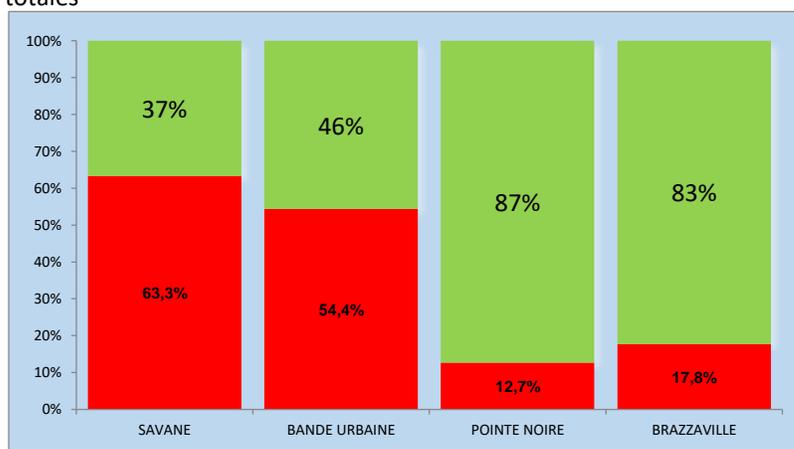
L'analyse qui suit, s'inspire de l'analyse de la pauvreté, en touchant les trois caractéristiques principales : prévalence, profondeur et inégalité. On considèrera, pourtant, ces seuils, comme de ligne de pauvreté nutritionnelle, même si, comme on a vu, le terme est incorrect. De plus les résultats doivent être interprétés à titre indicatif, car des analyses sont appliquées avec des données provenant d'une seule collecte, sans pondération saisonnière et sans considération du temps. Ils ne représentent donc qu'une période donnée de la situation.

La première question à laquelle on veut répondre est : quel pourcentage de ménage, pour chaque zone de moyens de subsistance, peut se permettre le LACON ?

Pour le faire, on ne prend pas en considération la totalité des dépenses du ménage, mais, en cohérence avec un des indicateurs de la Console de sécurité alimentaire, avec 75% des dépenses allouées à l'alimentation. Autrement dit, l'analyse compare les 75% de dépenses des ménages allouées à l'alimentation (comme proxy du revenu) avec le LACON, en présumant que si un ménage ne peut

pas se permettre le LACON avec ce taux, il est considéré comme pauvre du point de vue nutritionnel. Les résultats sont présentés en figure 9.8 : ils sont cohérents avec les conclusions des sections précédentes, démontrant que l'accès à l'alimentation est plus facile en zone urbaine. La pauvreté, au Congo, est en majorité un phénomène rural. Selon EDS (2013), la malnutrition chronique varie entre le 19% de Brazzaville et le 39% de la Lékoumou, un Département dont une grande partie du territoire est inclus dans la zone de moyens de subsistance basés sur la Savane.

Figure 9. 8 : Pourcentage de ménages, selon leur zone de moyens de survie, qui ne peuvent pas se permettre le LACON avec le 75% de leur dépenses totales

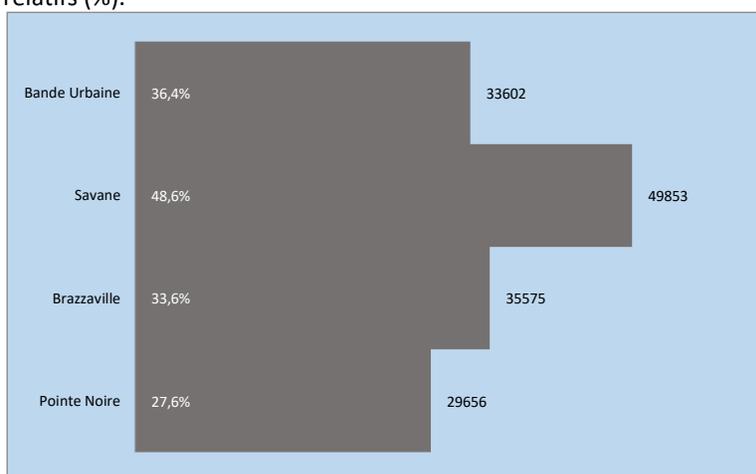


Les autres Départements de Savane ont aussi révélé un fort taux de malnutrition chronique, d'après l'EDS. Ce sont les Plateaux (36,1%), le Pool (28,5%), la Bouenza (22,8%) et le Niari (26,9%). Bien qu'on ne soit pas en mesure de suggérer une relation de cause à effet entre la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la malnutrition, il faut noter que les zones où l'incidence de pauvreté nutritionnelle est prépondérante, coïncident en grande partie avec les zones affichant de taux élevé de malnutrition chronique. Les ménages en zone de savane et dans la Bande Urbaine, pourtant, devraient faire l'objet d'une attention particulière parce qu'ils ont moins d'accès à une alimentation nutritionnellement adéquate.

Le taux de ménages ayant dépensé plus de 75% de leur revenu pour l'alimentation, mais qui n'ont pas pu se procurer une diète nutritive selon les seuils définis par le LACON est aussi élevé à Brazzaville. Ceci peut être surprenant à la lumière des résultats de l'EDS, qui évalue la malnutrition chronique de Pointe Noire supérieure à celle de la capitale ; de plus, le LACON à Pointe Noire est le plus cher (107.351 F.CFA). Et pourtant, le taux de pauvreté nutritionnelle à Pointe Noire est inférieur à celui de Brazzaville, en cohérence

avec son état de sécurité alimentaire, comme décrit précédemment.

Figure 9. 9 : Profondeur de la pauvreté en termes monétaires (XAF) et relatifs (%).

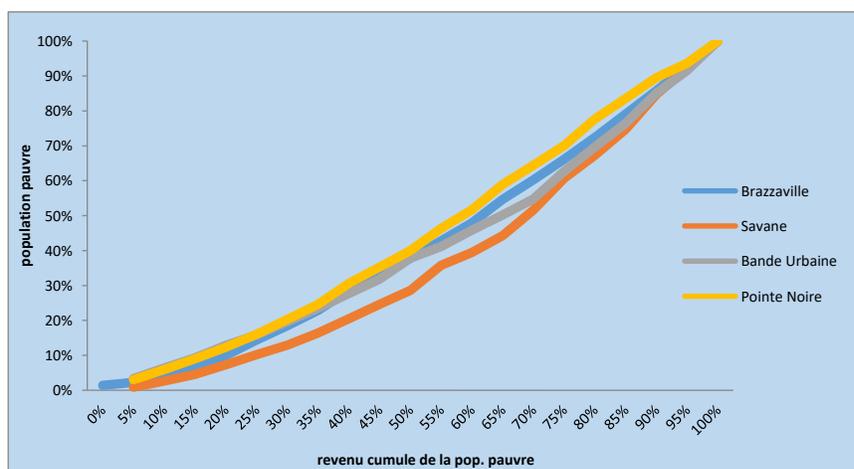


La profondeur de la pauvreté est définie comme l'écart moyen entre le seuil de pauvreté et les dépenses moyennes des ménages pauvres. Si on considère les seuils des LACON comme seuils de pauvreté, on pourrait évaluer cette dimension, qui peut être mesurée en termes relatifs (comme pourcentage de la distance des revenus de pauvres par rapport au seuil) ou absolus (soit en termes monétaires ou gap de pauvreté).

Les résultats (Fig. 9.9) montrent une situation particulièrement grave

pour les ménages en zone de savane : non seulement l'incidence de la pauvreté nutritionnelle est majeure, mais les ménages pauvres ont

Figure 9. 10 : Courbes de Lorenz pour les ménages dont le 75% des dépenses totales est inférieure au LACON



un revenu moyen qui est loin du seuil de pauvreté (48,6% d'écart du LACON). Le montant hypothétique qu'il faudrait leur donner pour leur permettre une diète adéquate est, en moyenne, de presque 50.000 F.CFA, soit un cinquième du montant moyen des dépenses totales au niveau national. Ce montant (gap de pauvreté) est aussi non négligeable pour Brazzaville (35.575 F.CFA).

L'analyse de l'inégalité parmi les pauvres montre en plus que ce gap de pauvreté moyen, en zone de savane, cache des disparités importantes : les courbes de Lorenz (Fig. 9.10) se réfèrent seulement à la population dont 75% des dépenses n'atteignent pas le seuil nutritionnel donné par le LACON. On remarque que la courbe la plus « égalitaire » est celle de Pointe Noire, tandis que celle qui arrive plus en bas est celle de la Savane. Cela signifie qu'en zone de savane le même pourcentage de population dispose d'une proportion de revenu inférieur, par rapport aux autres zones de moyens de subsistance analysées. Les indices de Gini, ont été aussi calculés seulement pour les ménages nutritionnellement pauvres (Tab. 9.2). Pointe Noire a l'indice le plus bas, Brazzaville et la Bande Urbaine ont des valeurs similaires et l'indice pour la Savane est sensiblement supérieur aux autres.

Tableau 9. 2 : Indices de Gini pour les ménages dont le 75% des dépenses totales est inférieur au LACON

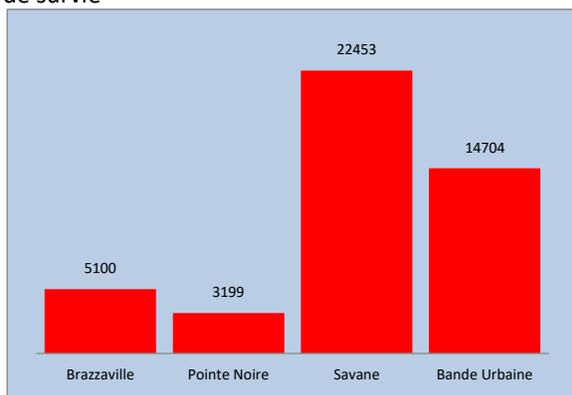
Brazzaville	0,19
Pointe Noire	0,15
Savane	0,28
Bande Urbaine	0,19

L'indice de Sen a initialement été construit comme un indice mesurant la pauvreté. Son principal avantage est de prendre en compte simultanément les trois dimensions décrites, séparément précédemment:

- le taux de pauvreté,
- l'intensité de la pauvreté
- l'inégalité de distributions de revenus parmi les pauvres.

Cet indicateur propose ainsi une information plus riche que ne la fournit la seule prise en compte de la proportion d'individus sous le seuil de pauvreté.

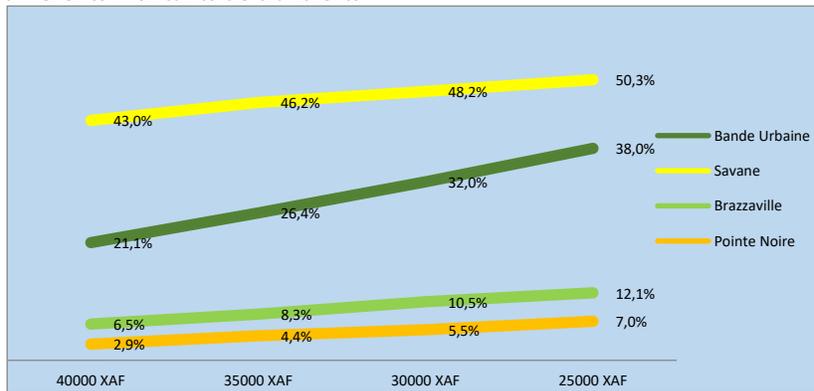
Figure 9. 11 : Indices de Sen pour les zones de moyens de survie



L'indice de Sen supprime en fait deux insuffisances du taux de pauvreté classique. En effet, ce dernier ne varie pas si les personnes sous le seuil deviennent plus pauvres (d'où l'ajout d'une variable d'intensité de la pauvreté dans l'indice de Sen), et n'est pas sensible au déplacement de ressources parmi les pauvres. Pour combler ces lacunes, l'indice de Sen présente l'avantage de capturer au-delà du simple pourcentage d'individus sous le seuil de pauvreté, la distance moyenne les séparant de ce seuil et la dispersion des ressources parmi les plus pauvres.

L'indice de Sen s'écrit : $S = T.[I + (1 - I).G]$ où T est le taux de pauvreté, I est l'écart de pauvreté moyen (intensité) mesuré relativement au seuil, et G est l'indice de Gini mesuré sur les pauvres.

Figure 9. 12 : Incidence de ménages qui n’arriveraient pas au LACON avec des différents montants de transferts



Cette analyse, faite sur les ménages dont 75% du revenu sont alloués à l’alimentation montre que ces ménages ont une diète inférieure au seuil du LACON, et confirme que les zones de savane et bande urbaine sont particulièrement touchées par ce type de pauvreté nutritionnelle (Fig. 9.11). L’analyse des ménages avec 75% du revenu au-dessous du seuil du LACON (improprement appelés pauvres) est importante pour la

modélisation de l’impact de possibles interventions, surtout en zone de savane e bande urbaine. En particulier, le gap de pauvreté est important pour modéliser une intervention Cash & Vouchers .On assume que si le gap de pauvreté d’un ménage est inférieur au coupon théoriquement donné, ce ménage pourrait atteindre le LACON.

La figure 9.12 montre l’impact sur le taux de pauvreté nutritionnel de transferts monétaires hypothétiques aux ménages de 40.000, 35.000, 30.000 et 25.000 F.CFA par mois.

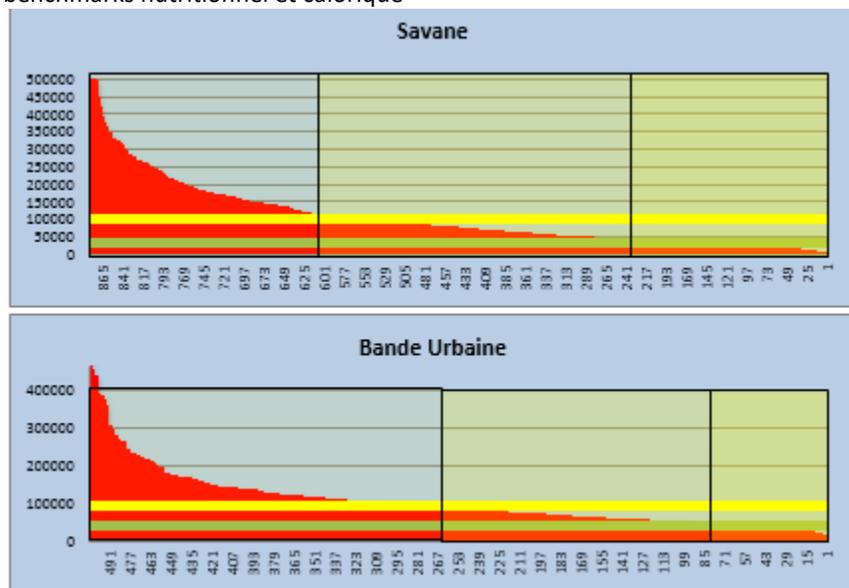
L’indication la plus importante, dans cette, est en effet la pente correspondante aux différentes zones de moyens de survie : à transferts égaux (sans considérer l’ensemble agrégé, qui évidemment dépend du nombre des potentiels bénéficiaires) on obtient un impact majeur quand la pente est majeure.

Brazzaville et Pointe Noire, qui ont un taux de pauvreté plus faible, ont des lignes plus plates. La Bande Urbaine, en revanche, a une pente plus importante et les résultats des transferts varieraient entre le 21,1% d’incidence de pauvreté (avec 40.000 F.CFA par mois par ménage) et 38% (avec 25.000 F.CFA), en partant de la situation actuelle, qui serait de 54,4%. En zone de savane, où l’incidence de cette pauvreté est particulièrement élevée (63,3%), les transferts pourraient l’amener entre le 43% (avec 40.000 F.CFA) et 50,3% (avec 25.000 F.CFA). La réduction en termes de pourcentage serait donc importante, mais moindre qu’en zone de bande urbaine.

L’impact de ces transferts reposerait principalement sur l’apport calorique. La figure 9.13 présente les distributions, en zone de bande urbaine et savane, des 75% des revenus des ménages .On y trouve marquées deux lignes : celui du seuil nutritionnel, donné par le LACON, et le seuil calorique, correspondant au coût d’un régime qui satisfait les besoins caloriques du ménage-type, mais pas nutritionnels. Les graphiques sont divisés en trois parties : à gauche, les ménages avec 75% des revenus supérieur au LACON (ceux qui peuvent se permettre, en théorie, un régime nutritionnellement adéquat et qui sont, on rappelle, 36,7% en savane et 45,6% en bande urbaine) ; au milieu, ceux qui peuvent se permettre un apport calorique mais pas nutritionnellement adéquat¹²² (43% en savane et 46% en bande urbaine) ; à droite, les ménages qui ne peuvent pas se permettre ni un apport nutritionnel ni calorique adéquat (20% en savane, 6% en bande urbaine). Des transferts monétaires impacteraient surtout ces derniers : en d’autres mots, les transferts réduisent la faim, mais ils ne permettraient pas à une partie importante de la population, surtout en savane, d’atteindre le seuil nutritionnel.

¹²² Les apports nutritionnels adéquats, représentent la quantité suffisante de différents paramètres nutritionnels nécessaires pour assurer la couverture des besoins nutritionnels, dont l’énergie n’est que un.

Figure 9. 13 : Distribution de 75% de dépenses des ménages en zone de savane et Bande Urbaine par rapport au benchmarks nutritionnel et calorique

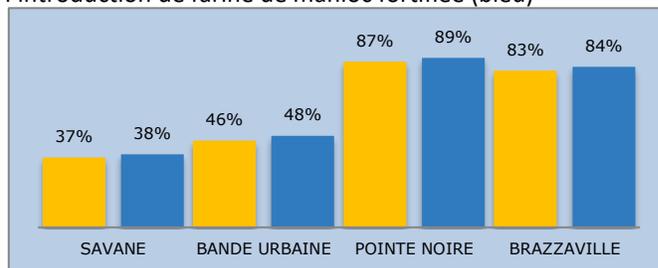


Avec les résultats du CoD, il est possible de modéliser aussi l'impact potentiel de la fortification¹²³ de la farine de manioc, un domaine où le PAM est actuellement particulièrement actif au Congo.

La farine de manioc ainsi fortifiée a été insérée dans l'outil informatique avec un prix de vente 3% supérieur à l'actuel. L'hypothèse est que cette farine soit disponible de forme régulière dans le temps, couvrant la totalité des zones étudiées.

L'introduction de farine de manioc fortifiée baisserait sensiblement le seuil nutritionnel et permettrait à plus de ménages d'avoir une diète adéquate (Fig. 9.14). Ces améliorations seraient, en termes relatifs, minimes, mais assureraient une petite diminution de l'incidence de la pauvreté nutritionnelle. Toutefois, il faut considérer que le coût de fortification est faible, et entièrement supporté par les consommateurs (avec 3% d'augmentation du prix au détail). Même en payant plus pour un aliment de base, les ménages pourraient dépenser moins pour d'autres produits nécessaires à compléter une alimentation adéquate. En outre, le nombre de ménages qui pourraient se permettre le LACON, avec l'introduction de la farine de manioc fortifiée, serait de 68.000 en plus, ce qui n'est pas du tout négligeable.

Figure 9. 14 : Pourcentage des ménages qui pourraient se permettre le LACON sans intervention (orange) et avec l'introduction de farine de manioc fortifiée (bleu)



¹²³ Les spécifications du fortifiant utilisées pour la modélisation sont les suivantes: vitamine A : 1,0 mg/kg (sous-forme de vitamine A palmitate, sec, 250 n.s.) – Vitamine B1 : 4,4 mg/kg (sous-forme de thiamine mononitrate) – Vitamine B2 : 2,6 mg/kg (sous-forme de riboflavine) – Vitamine B3 : 35,0 mg/kg (sous-forme de nicotinamide) – Acide Folique : 1,0 mg/kg - Vitamine B12 : 0,008 mg/kg (sous-forme de cyanocobalamine) – Fer : 15 mg/kg (sous-forme de NaFeEDTA) et Zinc : 30 mg/kg (sous-forme d'oxyde de zinc).

9.2 Exploitation des mesures anthropométriques

Lors de l'enquête-ménage, des mesures anthropométriques ont été effectuées sur les enfants de 6 à 59 mois dans trois départements: Plateaux, Brazzaville et Lékoumou.

Sur un total de 714 enfants mesurés, 683 (dont 310 de sexe masculin et 373 de sexe féminin, correspondant à un total de 95,66%) ont des données anthropométriques valides sur les trois variables clés pour l'analyse de l'état nutritionnel, à savoir l'âge (en mois), le poids (en kg) et la taille (en cm). La saisie et l'élaboration des données a été effectuée avec le logiciel ENA, version 2007.

Le Tab 9.3 présente les prévalences des formes globales et sévères de malnutrition chronique (retard de croissance), de malnutrition aigüe (émaciation) et d'insuffisance pondérale révélées par l'enquête et ceci par Département. Ces prévalences ont été calculées à partir des z-scores des indices poids pour taille, taille pour âge et poids pour âge des enfants de 6 à 59 mois.

Tableau 9. 3 : Prévalence de la malnutrition chronique, malnutrition aigüe, de l'insuffisance pondérale par Département. (Références OMS 2006)

Département	Malnutrition chronique(%)		Malnutrition Aigüe(%)		Insuffisance Pondérale(%)	
	Globale	Sévère	Globale	Sévère	Globale	Sévère
Brazzaville	12.2	4.1	8.1	4.2	8.4	2.4
Lékoumou	31.5	18.5	6.7	2.5	14.0	4.7
Plateaux	23.8	8.9	6.0	1.8	8.5	1.4
Ensemble	20.03	9.2	8.4	4.5	10.8	3.8

La situation de la malnutrition chronique dans les départements enquêtés est classée comme médiocre, selon la classification de l'OMS. Elle est le reflet des prévalences de ce type de malnutrition dans les départements ruraux. Les

résultats de la présente étude montrent que dans l'ensemble de ces trois départements, 20,03% des enfants souffrent de la malnutrition chronique globale MCG dont près de la moitié (9.2%) sous la forme sévère. La MCG a baissé de près de 4 points par rapport aux données de l'EDS de 2011 où elle atteignait 24%¹²⁴. Au niveau des Départements, elle demeure grave dans la Lékoumou (31,5%, contre 38,6% en 2011), médiocre dans les Plateaux (23,8% contre 36.1% en 2011) et acceptable à Brazzaville (12,2% contre 18,9% en 2011). Globalement, on constate que les indicateurs ont légèrement baissés par rapport aux résultats de l'EDS. Les baisses les plus remarquables (de près de 7%) ont été observées dans les Plateaux et à Brazzaville alors qu'elles n'ont été que de 4,5% dans la Lékoumou.

Les résultats de la présente étude révèlent aussi que le retard de croissance reste toujours relativement élevé au sein de la population infantile du milieu rural que celle du milieu urbain. Il varie d'un minimum de 12,2% à Brazzaville à un maximum de 31,5% dans la Lékoumou. En rapport avec la vulnérabilité de la tranche d'âge, on peut relever qu'en effet, la malnutrition chronique modérée (MCM) s'accroît à mesure que l'âge augmente passant de 2,1% entre 6 et 11 mois à 18,2% entre 36 et 47 mois ; ensuite elle décroît graduellement pour atteindre 8,5% entre 48 et 59 mois.

¹²⁴ Toutefois, la comparaison avec les résultats de l'EDS doit être faite avec prudence, car la présente étude adopte un coefficient de confiance de 95%, tandis que l'EDS a été planifiée pour une plus grande précision.

Pour l'ensemble des trois Départements, la malnutrition aigüe globale (MAG) est médiocre et touche 8,4% des enfants, dont 3,9% dans sa forme modérée et 4,5% dans sa forme sévère. L'analyse de résultats indique que la prévalence de la MAG reste médiocre aussi au niveau de tous les départements enquêtés. Elle est plus élevée à Brazzaville (8,1%) que dans les Plateaux et la Lékoumou (6% et 6.7% respectivement). La prévalence de la MAS est de 4,5% en très nette hausse, 3 fois supérieure à celle rapportée par l'EDS, 1,5%. Elle indique une nette dégradation de l'état nutritionnel des enfants entre les deux périodes, même si elle ne traduit pas une situation d'alerte ou de crise. Néanmoins, cet indicateur doit être suivi plus particulièrement à Brazzaville où la prévalence est de 4,2% et où certains aléas peuvent faire rapidement évoluer les prévalences.

En rapport avec la vulnérabilité de la tranche d'âge, on remarque que la malnutrition aigüe modérée(MAM), est de 8,9% entre 6 et 11 mois et décroît au fur et à mesure que l'âge augmente pour atteindre 3% entre 48 et 59 mois.

L'insuffisance pondérale est médiocre et présente dans l'ensemble un taux de 10,8%, soit 7% en forme modérée et 3,8% en forme sévère. Les résultats montrent qu'elle n'a pas variée de façon significative, car sa prévalence était de 11,6% selon les résultats de l'EDS(2011). Au niveau des départements, elle reste acceptable à Brazzaville et dans les Plateaux mais demeure médiocre dans la Lékoumou, en concordance avec la MCG qui prévaut dans ce département.

L'enquête a aussi noté l'évolution en dent de scie de l'insuffisance pondérale modérée (IPM) selon les tranches d'âge. Elle est passée 3.5% entre 6 et 11 mois et le pic de prévalence est atteint à 9,5%, dans la classe d'âge entre 24 et 35 mois. Elle se situe à 4,9% entre 36 et 47 mois et pour enfin atteindre 9,1% entre 48 et 59 mois.

Tableau 9. 4 : Prévalence de la malnutrition par sexe

	MASCULIN (n=310)	FEMININ (n=373)	ENSEMBLE (n=683)
Malnutrition chronique(%)			
Malnutrition Chronique Modérée (MCM) (<-2 Z-score et ≥ -3 z- score	12.8	9.7	11.1
Malnutrition Chronique Sévère (MCS) <-3 Z-score	8.2	10.1	9.2
Malnutrition Aigüe(%)			
Malnutrition Aigüe Modérée (MAM) (<-2 Z-score et ≥ -3 z- score	4.7	3.9	3.9
Malnutrition Aigüe Sévère (MAS) <-3 Z-score et/ou œdème	2.9	5.9	4.5
Insuffisance Pondérale(%)			
Insuffisance Pondérale Modérée (IPM) (<-2 Z-score et ≥ -3 z- score	7.8	6.4	7.
Insuffisance Pondérale Sévère (IPS) <-3 Z-score	3.2	4.3	3.8

Concernant le profil de la malnutrition selon le sexe (Tab. 9.4), on constate d'une part que quelle que soit la forme de la malnutrition, les enfants de sexe féminin sont les plus touchés par la forme sévère, et d'autre part, les enfants de sexe masculin sont les plus touchés par la forme modérée. Il est aussi important de signaler que dans tous les départements enquêtés aucun cas d'œdème n'a été relevé.

Une deuxième mesure de la malnutrition aiguë a été également collectée : le périmètre brachial (PB). Le PB est un bon indicateur du risque de la mortalité et est souvent utilisé lors des activités de dépistage de la malnutrition aiguë au niveau communautaire étant donné qu'il est facile à prendre avec seulement un brassard. Il n'existe pas de population de référence pour l'analyse du PB. Les résultats permettent de constater que dans l'ensemble des départements 4% des enfants souffrent de la malnutrition aiguë globale.

Le module des collectes des mesures anthropométriques utilisé lors de l'enquête ménage a permis la collecte d'informations supplémentaires sur les pratiques concernant l'alimentation et la santé des enfants de l'âge entre 0 et 5 ans. Comme il a été signalé tout au début de ce Chapitre, la malnutrition résulte tout autant d'une alimentation inadéquate que d'un environnement sanitaire déficient. Une alimentation inadéquate est souvent le résultat d'une insuffisance de nourriture disponible au niveau du ménage et de pratiques alimentaires inadaptées. Si les mauvaises conditions sanitaires augmentent, il y a au niveau des jeunes enfants un risque certain de contracter des maladies, en particulier les maladies diarrhéiques, qui affectent, à leur tour, leur état nutritionnel.

Il était demandé aux ménages :

- si l'enfant a été malade pendant les deux semaines précédant l'enquête : les résultats montrent que plus d'un tiers des enfants, soit 39,2%, ont été malades au cours de la période considérée¹²⁵.
- si les enfants malades ont été conduits à un centre de santé : dans 50,7% les parents n'ont pas pu conduire les enfants dans un centre de santé adéquat. 45,5% d'entre eux ont déclaré que la maladie de l'enfant n'était pas grave, 100,0% ont manqué des moyens financiers et 97,4% ont eu recours à d'autres solutions, généralement l'automédication ou le recours aux médicaments traditionnels.
- Les pratiques d'allaitement et sevrage : 96% des enfants de 0 à 6 mois sont nourris au lait maternel¹²⁶. 81% des enfants ont été nourris avec une alimentation solide pour les groupes d'âge 6 – 59 mois. Cependant, ces enfants n'ont pas consommé une eau saine, car 87% des enfants du même groupe d'âges ont bu une eau non bouillie et non potable, en augmentant ainsi le risque de maladies et surtout les maladies diarrhéiques qui contribuent à l'émaciation ou l'amaigrissement des enfants.
- La supplémentation en Vitamine A : 68% des enfants ont reçu une supplémentation en vitamine A. Il y a un risque d'avitaminose chez les enfants du groupe d'âge 2 à 3 mois, 6 à 8 mois, 9 à 11 mois, 12 à 17 mois et 18 à 23 mois représentant respectivement 100%, 40%, 67%, 52% et 23 %. Les autres enfants ne sont soumis qu'à un risque partiel en avitaminose A.

Pourtant, ni ces données, récoltées individuellement pour chaque enfant, ni les caractéristiques du ménage ne peuvent établir une forte corrélation avec l'état nutritionnel.

¹²⁵ Ce qui n'est pas sans conséquence sur l'état sanitaire des enfants, car un enfant peut souffrir de malnutrition aiguë parce qu'il a été malade depuis quelques semaines. On constate que la morbidité est plus élevée à Brazzaville dans les groupes d'âge (10 – 59) mois par rapport aux autres départements. En effet, à la naissance, la morbidité est nulle pour le département de la Lékoumou et les Plateaux, alors qu'elle est assez élevée à Brazzaville. Elle croît progressivement à mesure que l'âge des jeunes enfants augmente.

¹²⁶ Les autres enfants du même groupe d'âge sont nourris au lait animal ou artificiel. Lorsque l'on s'étend sur une période de 0 à 23 mois, on remarque que le pourcentage des enfants en cours de sevrage commence à augmenter progressivement à partir du groupe d'âge 12-17 mois (38%) et atteint 81% dans le groupe d'âge 18-23 ; jusqu'à 8 fois par jour, le pourcentage d'enfants nourris au lait maternel est stable dans les regroupements des fréquences choisies. Ce pourcentage commence à augmenter jusqu'à 32% à partir de 9 fois par jour

Des corrélations ont été utilisées pour associer certaines caractéristiques des ménages avec la présence ou l'absence de malnutrition¹²⁷ chez les ménages enquêtés. La malnutrition infantile, toutefois, est un phénomène assez complexe. C'est ce qu'en termes techniques on appelle le *noise*¹²⁸ qui empêche l'interprétation des données, car plusieurs facteurs ont tant soit peu une influence sur les résultats nutritionnels. Les effets de ces facteurs, contrastant l'influence de l'une sur celle de l'autre rendent impossible leur discernement de façon claire. Aucune des variables caractéristiques du ménage, (y compris le SCA et l'Indice de Richesse¹²⁹) ne corrèle bien avec la présence de malnutrition, sauf des proxy de « ruralité » qui nous révèlent que l'incidence de la malnutrition est moindre pour le ménage vivant en milieu urbain,

Il est, quand même, intéressant de remarquer que :

- Le revenu (se basant sur la somme des dépenses totales, comme proxy) a une corrélation plus faible par rapport à la consommation de certains aliments (qui, comme décrit dans le Chapitre 3, croit avec le revenu), tels que le pain¹³⁰, les œufs et des aliments riches en Vitamine A : le revenu a une corrélation de 4,4% en zone urbaine et de 0,6% en zone rurale, tandis que les jours de consommation a des coefficients entre 4,8 et 7,8%.
- L'éducation du chef du ménage et du conjoint n'est pas négativement corrélée de façon significative, non plus, contrairement aux résultats de la littérature¹³¹.
- Le seul proxy des conditions d'hygiène est la présence d'eau et savon en zone urbaine (7,3%) ; ceci est une caractéristique importante, mais d'autres (dépenses médicales, type de toilette, accès à l'eau...) ne semblent pas être associées à l'état nutritionnel des enfants du ménage.

¹²⁷ Malnutrition chronique: un ménage a été classifié comme «présence » de malnutrition si au moins un enfant membre se trouve à 2 z-scores de la population standard.

¹²⁸ Ou « bruit » : variations des données imprévisibles.

¹²⁹ Contrairement aux résultats de Ambapour S, Hylod AM., 2008. *Pauvreté et santé nutritionnelle de l'enfant au Congo*. CNSEE DT15/2008. [<http://www.cnsee.org/Publication/PDF/BAMS115.pdf>]

¹³⁰ Depuis 2012, au Congo, la farine de bé est fortifiée en micronutriments.

¹³¹ Spécifiquement pour Brazzaville : Delpeuch, F., Traissac P., Martin-Prével Y., Massamba JB., Maire B., 2000. 'Economic crisis and malnutrition: socioeconomic determinants of anthropometric status of preschool children and their mothers in an African urban area'. *Public Health and Nutrition* (2000)3: 39-47.

10. Conclusions et Recommandations

La République du Congo est un pays en voie d'émergence, riche en matières premières en particulier du pétrole brut, qui a enregistré des performances importantes en termes de croissance et d'amélioration du cadre macroéconomique global. Toutefois, il reste profondément touché par la pauvreté des ménages, surtout en milieu rural : 46,5% de la population ont un revenu inférieur au seuil de pauvreté (ECOM 2, 2012). La situation qui émerge de cette étude, par rapport à la consommation alimentaire, est l'existence des poches d'insécurité alimentaire surtout répandues dans les zones rurales enclavées à faible densité démographique et qui s'étend de plus en plus dans les villes en raison de l'urbanisation galopante que connaît le pays.. En effet 67,1%, de la population vivent maintenant en ville contre 61% en 2007.

Plusieurs indicateurs ont été utilisés pour évaluer la situation de la sécurité alimentaire des Congolais. Le score de consommation alimentaire (SCA) est une estimation de l'adéquation de la diète, basée sur sa fréquence et diversité. En général, les résultats de l'analyse ont montré une légère détérioration par rapport à 2009, année de la dernière AGSAV : le pourcentage des ménages avec une consommation alimentaire pauvre est passé de 1,3% à 1,7% entre les deux périodes. Le nombre de ménages avec une consommation alimentaire pauvres est donc passé à 12.045. La consommation limite a augmenté de 6,5 à 7,6%, correspondant à 54.390 ménages au total.

Au niveau de Départements, la plus forte incidence de consommation pauvre et limite a été enregistrée au Kouilou, Niari, Lékoumou et Likouala. Bien que n'étant pas critique, les résultats de Brazzaville sont à pondérer avec son poids démographique : le pourcentage de ménages avec une consommation pauvre est passé de 0,3% à 1,4% tandis que le pourcentage de ménages avec une consommation alimentaire limite est passé de 2,1% à 4,7% ? À Pointe-Noire, le SCA s'est amélioré, d'un taux déjà faible en 2009 et il est le seul Département à ne pas présenter des ménages avec consommation alimentaire pauvre.

Une analyse au-delà du score a montré qu'en général, la consommation alimentaire des ménages congolais même dans le cas où elle est acceptable reste très peu diversifiée avec une faible consommation de protéines et aliments riches en vitamines.

Cette étude a évalué l'état de la sécurité alimentaire des ménages avec l'approche CARI, qui produit une grille reflétant l'état de consommation et la capacité d'adaptation.

Les indicateurs de la Console nous montrent que, si la consommation alimentaire actuelle est acceptable pour la majorité des ménages (90,8%), leur capacité d'adaptation est moins bonne.

De plus, l'adoption de stratégies d'adaptation est fréquemment faite au détriment des capitaux des ménages. En d'autres termes, les résultats de l'analyse indiquent que la situation alimentaire est globalement acceptable pour une grande majorité de ménages mais avec cependant un niveau de vulnérabilité très élevé face aux différents chocs potentiels.

La grille a montré les résultats suivants pour le Congo en 2013.

Domaine		Indicateur	En sécurité Alimentaire	marginale-ment en sécurité alimentaire	En insécurité alimentaire modérée	En insécurité alimentaire sévère
Etat courant	consommation alimentaire	score de consommation alimentaire	90,8%		7,6%	1,7%
capacité d'adaptation	vulnérabilité économique	taux de dépenses alimentaires	55%	27,2%	10,9%	6,9%
	dégradation des biens	catégorie de stratégie d'adaptation	23,6%	16,7%	32,2%	27,5%
Index de Sécurité Alimentaire			12,2%	73,6%	12,5%	1,7%

Globalement, 14,2% des ménages sont en insécurité alimentaire dont 1,7% sévèrement et 12,5% modérément. Ce chiffre correspond à 121.326 ménages soit 618.456 personnes en insécurité alimentaire sévère ou modérée sur l'ensemble du pays. Cette configuration des résultats est surtout liée à la faible capacité d'adaptation dont sont dotés les ménages.

En revenant aux questions spécifiques auxquelles ce travail se propose de répondre, on peut structurer les résultats autour des points suivants :

- **Quels sont les ménages en insécurité alimentaire ?**
- **Combien de ménages sont en insécurité alimentaire ?**
- **Où vivent les ménages en insécurité alimentaire ?**

Pour répondre à ces premières trois questions, il convient de dégager les résultats par Département. Des fiches-Département résumant les principaux indicateurs de la grille d'analyse de Sécurité Alimentaire ainsi que l'importance relative des différents profils de ménage sont fournies en Annexe 6.

Les ménages en insécurité alimentaire sont, pour la plupart, ceux qui se trouvent dans les zones rurales enclavées et qui pratiquent des activités de subsistance (agriculture, chasse, pêche).

	n.bré ménages en insécurité alimentaire modérée	n.bré ménages en insécurité alimentaire sévère	% ménages en insécurité alimentaire modérée	% ménages en insécurité alimentaire sévère	Profilés de moyens de vie prioritaires
KOUILOU	5.410	323	27.8%	1.7%	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculteurs (62% de la pop., 30,3% en insécurité alimentaire) • utilisation des ressources naturelles (10% de la population, 28,3% en insécurité alimentaire) • chasseurs (2% de la pop., 59,6% en insécurité alimentaire) • pêcheurs (6% de la population, 26,7% en insécurité alimentaire).
NIARI	13.049	821	28.6%	1.8%	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculteurs (58% de la po. 46% en insécurité alimentaire)
LÉKOUMOU	6.129	1.039	31.6%	5.3%	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculteurs (63% de la pop. 41,5% en insécurité alimentaire, dont 6% sévère) • pêcheurs (2% de la population. 91,4% en insécurité alimentaire)

BOUENZA	12.568	786	17.2%	1.1%	<ul style="list-style-type: none"> agriculteurs (70% de la population, 23,9% en insécurité alimentaire) éleveurs (1% de la pop. 50% en insécurité alimentaire)
POOL	10.101	1.596	19.3%	3.0%	<ul style="list-style-type: none"> Agriculteurs (62, 2% de la pop. 27,2% en insécurité alimentaire, dont 4,7% sévère) Éleveurs (2 de la pop., 35% en insécurité alimentaire modérée) Chasse/cueillette (2% de la pop. 66,7% en insécurité alimentaire modérée)
PLATEAUX	4.876	702	15.5%	2.2%	<ul style="list-style-type: none"> agriculteurs (73% de la population, 19,5% en insécurité alimentaire, dont 2,8% sévère) chasse/cueillette (1% de la population, 60,2% en insécurité alimentaire) commerçants/entrepreneurs (2% de la population, 34,8% en insécurité alimentaire, dont 8,1% sévère).
CUVETTE	3.846	634	13.2%	2.2%	<ul style="list-style-type: none"> agriculteurs (37% de la population, 23,4% en insécurité alimentaire, dont 4,6% sévère) ouvriers spécialisés (8% de la population, 35,2% en insécurité alimentaire modérée) travailleurs journaliers payés en nature (3% de la population, 16,6% en insécurité alimentaire sévère).
CUVETTE-OUEST	3.079	654	24.9%	5.3%	<ul style="list-style-type: none"> agriculteurs (76% de la population, 29,8% en insécurité alimentaire, dont 5,1% sévère) pêcheurs (2% de la population, 22,6% en insécurité alimentaire modérée) salariés/contractuels (6% de la population, 20,7% en insécurité alimentaire, dont 12,1% sévère) travailleurs journaliers payés en nature (2% de la population, 25,6% en insécurité alimentaire modérée)
SANGHA	2.170	148	15.4%	1.0%	<ul style="list-style-type: none"> agriculteurs (47% de la population, 20,2% en insécurité alimentaire, dont 2,2% sévère) boursiers/retraités (3% de la population, 18,1% en insécurité alimentaire modérée) chasse/cueillette (4% de la population, 11,9% en insécurité alimentaire modérée) petits commerçants (11% de la population, 23,6% en insécurité alimentaire modérée)
LIKOUALA	4.078	262	18.3%	1.2%	<ul style="list-style-type: none"> agriculteurs (70% de la population, 16,2% en insécurité alimentaire modérée) pêcheurs (15% de la population, 19,2% en insécurité alimentaire, dont 3,3% sévère)
BRAZZAVILLE	18.836	5.149	7.6%	2.1%	<ul style="list-style-type: none"> petits commerçants (16% de la population, 23,6% en insécurité alimentaire, dont 5,7% sévère) travailleurs journaliers (4% de la population, 26,4% en insécurité alimentaire, dont 9,2% sévère) commerçants/entrepreneurs (14% de la population, 7,9% en insécurité alimentaire dont 1,4% sévère) collaboration familiale informelle (7% de la population, 16,9% en insécurité alimentaire, dont 2,6% sévère).
POINTE-NOIRE	5.903	0	3.8%	0.0%	<ul style="list-style-type: none"> collaboration familiale informelle (9% de la population, 11,3% en insécurité alimentaire modérée) les travailleurs journaliers payés en nature (1% de la population, 15,7% en insécurité alimentaire modérée) travailleurs journaliers salariés (7% de la population, 7,9% en insécurité alimentaire modérée).

En zone urbaine, surtout à Brazzaville et à Pointe Noire¹³², les catégories plus en insécurité alimentaire sont les petits commerçants, (un groupe qui est aussi très hétérogène : il comprend les petits étalages, les vendeurs de rue, salons de coiffures, quincailleries, etc.), la collaboration familiale informelle rémunérée (jardiniers, nounous, femmes de ménages, chauffeurs ...), le commerce /entreprise (est en soi aussi une catégorie hétérogène) et les travailleurs journaliers. Ces profils sont en effet ceux qui plus dépendent de l'effet multiplicateur de l'économie basée sur l'exploitation des ressources primaires, mais qui se trouvent souvent en bas de la chaîne. Pour ces profils urbains, les problèmes d'insécurité alimentaire concernent principalement la précarité du revenu et son insuffisance pour accéder aux marchés alimentaires.

La table ci-après résume, par Département, le nombre, incidence et les profils des ménages en insécurité alimentaire :

Aux groupes cibles prioritaires de ce tableau s'ajoutent les populations autochtones : en effet, l'enquête-ménage n'a pas collecté les informations concernant l'ethnie des répondants, mais il est démontré que l'insécurité alimentaire affectent plus les ménages qui ont comme activité principale la chasse et la cueillette et les résultats des discussions de groupe au Niari, Lékoumou, Sangha et Likouala suggèrent que les populations autochtones sont plus exposées à l'insécurité alimentaire.

Par rapport au ciblage géographique, à l'incidence de l'insécurité alimentaire et au poids démographique, en dehors de Brazzaville et de Pointe Noire, qui, bien qu'ayant une faible incidence de l'insécurité alimentaire, et qui concentrent à elles seules, le plus grand nombre de personnes en insécurité alimentaire dans le pays (29,2% du nombre total) les autres départements sont classés du plus affecté au moins affecté de la façon suivante :

1. Lékoumou
2. Niari
3. Pool
4. Kouilou
5. Bouenza
6. Likouala
7. Cuvette Ouest
8. Plateaux
9. Cuvette
10. Sangha

- **Pourquoi ces ménages sont-ils en insécurité alimentaire ?**

Le Congo produit peu de biens alimentaires, le revenu disponible devient donc important pour accéder aux marchés et la plupart des produits consommés ne sont pas autoproduits, mais achetés, surtout dans les villes. Dans les zones rurales, la consommation d'aliments provenant de la propre production n'est élevée que pour certains produits (le manioc et l'igname) et d'une manière générale dans les Départements, le marché reste la principale source d'approvisionnement.

132 Mais pas exclusivement, vue la présence de petits centres dans les autres Départements qui contribuent à une économie plus hétérogène.

La présente analyse a calculé les dépenses moyennes mensuelles par ménage qui sont de 269.638 F.CFA, mais elle a également révélé qu'il existe des grandes inégalités : cette moyenne n'est rejointe que par le 8^{em} décile de la population¹³³.

Ce revenu provient essentiellement d'activités et moyens de survie. A Brazzaville et Pointe Noire un pourcentage élevé de ménages n'a qu'une seule activité génératrice de revenu. Dans les autres Départements, différentes activités sont exercées dans le même ménage, impliquant l'agriculture, l'élevage et d'autres sont basées sur l'exploitation des ressources naturelles. Cette différence est importante parce que les éleveurs, les agriculteurs, les pêcheurs et ceux qui vivent de transfert d'argent ont un revenu plus faible. En particulier, l'agriculture est l'activité principale pour 27% des ménages Congolais, mais regroupe 54% des ménages en insécurité alimentaire.

Au niveau national, 47% du revenu est dépensé pour l'alimentation, mais avec des grandes différences en termes géographiques et de couches de population. Parmi le décile de revenu le plus riche, ce pourcentage est de 32,1%, tandis que parmi le décile le plus pauvre il arrive à 54%.

Le pourcentage de dépenses alimentaires dans les dépenses globales varie selon le département : de 60,4% dans le département du Kouilou à 40,3% dans celui des Plateaux, mais ces moyennes aussi cachent des inégalités car les Départements de la Lékoumou et de la Cuvette Ouest ont une distribution particulièrement inégalitaire.

La structure des marchés alimentaires détermine en grand partie l'accessibilité. Cette structure dépend du type de produit (importé ou produit localement), mais aussi de deux autres importants facteurs : le niveau de compétition parmi les agents économiques et l'isolement. Il est évident que ces facteurs sont influencés l'un par l'autre et leur impact se manifeste spécialement dans les zones rurales enclavées : la faible densité de population et les coûts de transport élevés rendent les activités des opérateurs économiques peu lucratives, avec des effets négatifs sur les prix des aliments. Les ménages ont pourtant un accès différent au marché, selon le revenu et le milieu.

Or, l'argent n'est qu'une ressource que les ménages peuvent mobiliser pour atteindre la sécurité alimentaire. D'autres capitaux peuvent être mobilisés et utilisés par les ménages, mais eux aussi, ont une répartition inégalitaire, surtout selon le milieu rural/urbain : l'éducation des membres des ménages a une influence sur la situation de sécurité alimentaire, surtout en zone rurale, tout comme le ratio d'activités, qui est le taux de membres du ménage en âge de travailler dans la taille totale.

Pour l'estimation du capital physique des ménages, un Indice de Richesse a été construit. Cet Indice a une forte corrélation avec le revenu, le niveau d'éducation et aussi une corrélation négative avec l'engagement en agriculture : comme pour le revenu, les ménages les plus démunis se trouvent dans les zones rurales selon l'indice de richesse.

Ces résultats n'établissent pas une relation de cause-effet entre les caractéristiques des ménages étudiées et leur situation de sécurité alimentaire. Cependant, ils sont tous cohérents et indiquent dans la même direction : l'accès au marché alimentaire est un facteur déterminant.

Pour conceptualiser ces résultats on peut simplifier la situation dans les zones rurales comme suit : la faible densité de la population rend peu rentable les activités commerciales et économiques réduisant ainsi la

¹³³ Et les zones rurales sont les plus pauvres : en cohérence avec l'Enquête des ménages (ECOM 2, basée sur des données collectées en 2011), les couches de population les plus riches se trouvent dans les deux grandes villes du pays, Brazzaville et Pointe Noire. En revanche, dans les Départements du Niari et de la Bouenza, les couches à revenu plus bas sont majoritaires.

possibilité de répondre aux faibles demandes qui sont dispersées. En conséquence, les marchés ruraux sont de petites tailles et très peu performants.

. De plus, la pauvre diversification de l'agriculture (dont les causes sont aussi à rechercher par la performance des marchés des intrants et aux contraintes que l'agriculture Congolaise est en train de vivre), fait que les systèmes de production soient principalement de subsistance, avec des volumes de production commercialisés limités. Ce qui explique d'une part la faiblesse des revenus et de la production, et d'autre part, la nécessité de recourir aux importations de produits alimentaires. Mais, à cause de l'enclavement et de la compétition limitée entre les commerçants, les prix au détail de ces produits sont souvent élevés pour les ménages impliqués dans l'agriculture/pêche/élevage de subsistance.

En zone urbaine, les marchés fonctionnent mieux et les prix des denrées importées sont normalement moins élevés. La stabilité et la disponibilité du revenu sont fondamentales pour y accéder. Le phénomène de chômage, particulièrement chez les jeunes, demeure préoccupant pour la sécurité alimentaire. Ce sont donc les « petits métiers », qui se trouvent souvent au bas de la chaîne de l'effet multiplicateur de l'économie pétrolière, qui sont les plus vulnérables. Il faut aussi rappeler que les filets de sécurité sociale, entendue comme réseau qui pourrait empêcher à un ménage de se trouver dans la pauvreté, et qui sont souvent fournis par la famille et les amis, sont plus faibles dans les villes.

Le Coût de la Diète, le coût minimum, théorique et simulé du panier alimentaire répondant aux besoins nutritionnels d'un ménage-type, confirme cette interprétation en mettant en exergue l'impact de cette situation sur la nutrition des ménages. L'analyse de l'incidence, de la profondeur et de l'inégalité des ménages ne pouvant pas se permettre une diète nutritionnellement adéquate avec leur revenu montre que dans la zone de savane et la bande urbaine (au long de la RN1) les ménages auraient beaucoup de difficultés à satisfaire leurs besoins nutritionnels, à cause du faible revenu et du coût élevé d'une telle diète. L'Indice de Sen, une mesure de la pauvreté qui résume ces trois dimensions, pour la zone de Savane est presque 7 fois plus élevé qu'à Brazzaville. Ces résultats sont cohérents avec l'analyse de l'insécurité alimentaire, mais aussi avec la prévalence de la malnutrition selon les résultats de l'EDS en 2011. L'analyse des paniers dans les zones considérées, a différencié le panier de l'enfant de 0 à 2 ans de celui du reste du ménage. Les résultats montrent que pour cette tranche d'âge d'enfants la diète aurait, même avec plus de produits, un coût très dérisoire, pour satisfaire ses besoins nutritionnels de ces enfants, par rapport au reste du ménage, ce qui amène à considérer un plaidoyer pour le changement des habitudes alimentaires des enfants, en mettant l'accent sur une diète différenciée.

- **Quelles sont les stratégies de compensation adoptées par les ménages (face aux chocs subis) ?**
- **Quelles sont les opportunités et risques potentiels (vulnérabilité)?**

Les chocs subis par les ménages sont de types covariants ou idiosyncratiques. Des premiers, les plus communs sont la hausse des prix à la consommation (en particulier les prix des produits alimentaires) ainsi que l'irrégularité des pluies notamment dans les Plateaux, la Bouenza, la Cuvette et la Likouala. Parmi les chocs idiosyncratiques, les plus fréquents sont la maladie et le décès d'un membre du ménage.

L'effet le plus important de ces chocs est la réduction de la capacité du ménage à se nourrir, surtout dans des périodes de soudure qui elle va de juin à octobre, pour les Départements de la parties sud du pays et les Plateaux, tandis qu'elle va de juillet à novembre dans les Départements de la partie du nord ; il sied

aussi de remarquer que les pourcentages de ces chocs sont élevés pour Pointe Noire entre septembre et février. Il n'est pas donc surprenant que les stratégies de compensation adoptées les plus fréquentes, concernent surtout l'alimentation du ménage, et cela consiste en particulier à se rebattre sur des aliments moins chers et moins préférés et à réduire les quantités globales ainsi que le nombre de repas. Cependant, des stratégies plus graves, qui vont au détriment des capitaux et de la productivité future des ménages ont aussi été adoptées.

Au niveau du Département, on remarque que la stratégie de se rebattre sur les aliments moins chers et moins préférés a été plus fréquente dans la Bouenza (28,2%), le Kouilou (18,4%), à Brazzaville (22,4%), à Pointe Noire (27,4%), dans la Sangha (16,9%) et dans le Pool (14,7%). La stratégie de réduction des quantités globales des repas a été adoptée par 18,2% des ménages à Pointe Noire, 8,6% dans la Lékoumou et la Bouenza, 8,5% dans la Likouala et par 7,9% dans le Pool. La réduction du nombre de repas pris par jour est plus fréquente à Pointe Noire (17,4%), le Kouilou (9%), la Bouenza (8,9%), la Likouala (7,3%) et Brazzaville (5,8%). La consommation d'aliments sauvages est plus fréquente dans la Lékoumou (23,8%), le Kouilou (13,7%) et la Cuvette Ouest (12%). La consommation d'aliments trouvés dans les poubelles a une fréquence de 2,3% dans le département de Lékoumou signifiant ainsi une grande précarité d'accès économique aux aliments. La perte des économies, une stratégie particulièrement grave a été adoptée par 16,7% des ménages à Pointe Noire, 9% dans le Pool, 7,4% à Brazzaville, 6% dans les Plateaux et la Bouenza, 5,6% au Kouilou et 4,1% dans la Lékoumou.

L'indice réduit de stratégie de survie (rCSI) a été calculé pour évaluer le degré de stress que ces stratégies de compensation exercent sur les ménages, en particulier sur leur alimentation. Les résultats indiquent qu'au niveau des Départements, il y a un lien étroit entre l'insécurité alimentaire, le taux de dépenses alimentaires, l'adoption de stratégies de survie et le rCSI.

On observe une exception notable dans le Département de Pointe Noire où 98,5% des ménages ont une consommation alimentaire acceptable, mais certains ont adopté des stratégies de stress touchant aux biens et aux capitaux, ce qui atteste que les ménages sont dans une condition de vulnérabilité.

L'analyse du rCSI selon les moyens de vie (en utilisant l'activité principale du ménage) fait ressortir en cohérence avec l'analyse de l'insécurité alimentaire que les activités liées aux ressources naturelles (agriculture, chasse/cueillette, pêche, utilisation des ressources naturelles) ont un indice moyen plus élevé, tout comme la collaboration familiale informelle, le transport et le petit commerce.

- **Quelles sont les interventions recommandées ?**

L'insécurité alimentaire et la vulnérabilité au Congo sont des phénomènes liés à la faible productivité du secteur primaire, aux problèmes d'accès au marché alimentaire, aux revenus et, donc, à la pauvreté. Des indications claires, pourtant, émergent quant aux politiques qui seraient susceptibles de réduire l'insécurité alimentaire. Les politiques de développement devraient être nécessairement prises et une attention particulière devrait être portée vers la dynamisation de l'économie rurale, en particulier les zones moins densément peuplées. L'agriculture, la chasse, l'élevage et la pêche de subsistance montrent de grandes faiblesses dans l'allocation des ressources des ménages. L'intégration de petits paysans traditionnels dans une économie d'échange serait donc importante pour stimuler la croissance, le développement économique, la sécurité alimentaire et lutte contre la pauvreté.

La question politique essentielle est de savoir si ces ménages pauvres sont en mesure de participer au marché, comme producteurs et comme consommateurs. Les ménages vivant d'activités de subsistance sont confrontés à deux types de barrières contraignant leur participation au marché : au niveau micro, à des difficultés d'accès à la technologie résultant en une faible productivité et au niveau méso-économique, à

des coûts de commercialisation et de transaction élevés. Les politiques publiques plus susceptibles de réduire l'insécurité alimentaire en zone rurale devraient forcément adresser ces deux obstacles.

En zone urbaine, l'accent devrait être mis sur les moyens de vie et la génération d'un revenu stable parmi les couches plus pauvres, à travers la génération et la requalification de l'emploi et le renforcement des filets de sécurité sociaux ciblant les profils vulnérables comme les ménages pauvres, les malades chroniques, les orphelins etc.

Des résultats de l'analyse, il ressort quatre axes prioritaires d'intervention pour le PAM et ses partenaires du Système des Nations Unies :

1. Le développement des zones rurales
2. l'assistance alimentaire basée sur les transferts d'argent
3. les interventions en appui à la nutrition
4. l'amélioration des services d'éducation de base
5. le suivi des risques d'insécurité alimentaire et l'alerte précoce.

Appui en zones rurales

La priorité doit être accordée à appuyer les activités liées aux ressources naturelles dans les zones rurales les plus enclavées: agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, éleveurs sont souvent les groupes les plus vulnérable, à faible revenu.

R1. Mettre en œuvre des mesures d'assistance alimentaire ciblée au bénéfice des peuples autochtones, sur la base d'une enquête complémentaire spécifique Qui permettra de mieux cibler et d'élaborer des détails programmatiques plus précis.

R2. Dans les zones enclavées, mettre en œuvre des interventions de vivres-contre-avoirs, pour la réhabilitation d'infrastructures communautaires (ponts, embarcadères, multiplication de semences, etc..) afin d'augmenter le capitaux physiques, naturels et sociaux des ménages pauvres.

R3. A travers les achats locaux du PAM auprès des petits producteurs, développer les capacités en commercialisation des produits agricoles dans les zones enclavées ; l'objectif d'une telle intervention ne devra pas être seulement l'augmentation de la production agricole et le volume des quantités achetées par le PAM mais surtout la redynamisation du commerce et des marchés ruraux.

R4. Considérant la faible mise en valeur des terres et les possibilités d'intensification de la production agricole, il est important d'investir dans la vulgarisation agricole, l'amélioration de l'accès aux intrants, y compris les semences améliorées et boutures de manioc résistantes au virus de la mosaïque, et l'amélioration de l'accès aux marchés pour assurer le revenu des Agriculteurs.

Assistance alimentaire

R5. Etendre l'assistance alimentaire sur la base des transferts d'argent dans les villages des zones rurales.

Appui nutritionnelle

R6. Plaidoyer avec les partenaires en nutrition en faveur de l'appui des programmes d'éducation nutritionnelle en ciblant particulièrement la diversification du régime alimentaire des enfants de moins de deux ans

R7. Mettre en œuvre les programmes d'assistance alimentaire portant notamment sur les repas composés de farine de manioc fortifiée, aliment hautement nutritif contribuant à réduire l'anémie chez les personnes les plus vulnérables, enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes.

Appui à l'éducation de base

R8. Etendre et coupler l'alimentation scolaire avec des interventions visant à l'amélioration de la santé des enfants car la maladie figure parmi les contraintes majeures évoquées de la non fréquentation de l'école primaire.

Suivi des risques

Les chocs covariants les plus mentionnés sont en relation avec les prix des produits de base et – plus localement - les catastrophes naturelles : **R9. Développer un système d'alerte précoce contre les risques d'insécurité alimentaire à travers des partenariats pour la collecte et l'analyse régulière des prix des aliments (inclus en zone rurale) et des données météorologiques.**

ANNEXE 1 : Mode et moyenne de consommation de différents groupes d'aliments par groupe de consommation

	Groupe de Consommation Alimentaire							
	pauvre		limite		acceptable		Pays	
	Moyenne	Mode	Moyenne	Mode	Moyenne	Mode	Moyenne	Mode
riz	1.0	0	1.3	0	1.9	0	1.9	0
pain	2.3	0	3.0	0	5.8	7	5.6	7
autres céréales	0.2	0	0.3	0	1.2	0	1.2	0
manioc	4.6	7	5.4	7	6.0	7	5.9	7
autres tubercules	0.5	0	0.8	0	0.8	0	0.8	0
plantain	0.2	0	0.5	0	0.8	0	0.8	0
haricot	0.0	0	0.5	0	1.0	0	1.0	0
arachide/pate d'arachide	0.5	0	0.9	0	1.7	1	1.7	1
légumes	1.4	0	2.4	1	2.2	1	2.2	1
légumes orange	0.1	0	0.3	0	0.5	0	0.5	0
fruits orange	0.2	0	1.3	0	2.5	0	2.4	0
banane	0.2	0	0.1	0	0.4	0	0.4	0
autres fruits	0.5	0	0.4	0	0.5	0	0.5	0
poisson	0.4	0	1.0	0	3.2	3	3.1	3
volaille	0.0	0	0.3	0	1.7	0	1.6	0
viande	0.0	0	0.1	0	1.3	0	1.2	0
viande de brousse	0.0	0	0.1	0	0.6	0	0.5	0
insectes	0.0	0	0.0	0	0.5	0	0.5	0
œufs	0.0	0	0.1	0	1.8	0	1.7	0
prod laitiers	0.0	0	0.2	0	4.8	7	4.5	7
huile	0.8	0	3.0	0	5.9	7	5.7	7
sucre	1.4	0	1.9	0	5.5	7	5.3	7

ANNEXE 2 :Conceptualisation de l'impact des coûts de transaction sur les filières agricoles

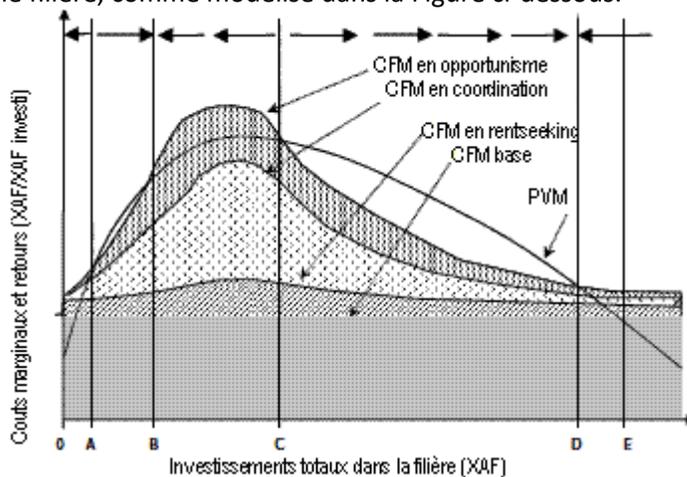
L'intensification agricole implique le développement des filières avec des investissements simultanés et complémentaires dans tous les maillons de la chaîne de valeur. Les coûts et les risques de coordination, opportuniste et rent-seeking peuvent toutefois poser de sérieuses difficultés dans leur réalisation dans les zones rurales pauvres. Malheureusement, l'importance de ces coûts et des risques n'a pas été suffisamment reconnue et aucune étude n'a été réalisée au Congo sur les coûts de transactions en agriculture.

Cependant, nous pouvons conceptualiser ces coûts et risques sur la base de Poulton et Al., 2006. Les zones rurales au Congo sont caractérisées par de faibles revenus pour la plupart des personnes (ECOM, 2012, volet QUIBB), avec une consommation limitée et des marchés (pour intrants, services financiers, biens et services de consommation, etc) qui sont relativement petits (peu de transactions et de faible importance). Ces conditions posent des problèmes particuliers pour le développement des chaînes de valeur nécessaire pour l'intensification agricole, qui peut exiger d'importants investissements comportant à la fois des risques élevés d'échec et donc des coûts de transaction élevés.

Ces risques et coûts de transaction ont trois composantes principales:

- 1) cout de coordination (le risque de défaut en raison de l'absence d'investissements complémentaires par d'autres acteurs de la filière) ;
- 2) les risques d'opportunisme (qui surviennent quand une autre partie contractante, avec contrôle de monopsonne ou monopolistique sur un stade de la filière supprime, ou menace, de retirer ses investissements) et
- 3) le rent-seeking (où des acteurs qui ne sont pas parties à une transaction ont l'opportunité d'exproprier, ou de menacer d'exproprier des revenus).

Ces risques et coûts sont étroitement liés et peuvent avoir un impact sur le comportement des acteurs dans une filière, comme modélisé dans la Figure ci-dessous.



Elaboré de Poulton et al., 2006

La fig. montre une analyse conventionnelle et classique de l'économie de production : la ligne Coûts marginaux (CFM base) est déterminée par l'utilisation des facteurs et de leur prix ; le Produit-valeur marginal (PVM) coupe la ligne de CFM base en position E : sa forme et sa position est déterminée par le prix de vente des produits et par la technologie utilisée. La position C représente le niveau optimal d'investissement, parce qu'il maximise la différence entre PVM et CFM. Cependant, si on considère la présence des coûts mentionnés précédemment, (CFM-rent-seeking, CFM coordination et CFM opportuniste, qui sur la Fig.

sont purement théoriques, puisque n'ont jamais été évalué au Congo) on remarque un décalage du point d'équilibre de maximisation des profits à gauche (du point E au point D). Il y a aussi un retrait très important de la région où le PVM est supérieure au CFM. Si des investissements dans une filière sont en dessous de C, alors ils n'auraient pas de bénéfices immédiats. Il y a donc un seuil critique d'investissement (point C) en dessous de laquelle les rendements marginaux de l'investissement sont négatifs: la filière est donc prise dans un piège « d'équilibre de bas niveau » et l'investissement B représenterait un équilibre de bas niveau (équivalent à la maximisation du profit de la production de subsistance).

Cette analyse, bien que conceptuelle et pas appliquée au Congo, expliquerait les choix individuels des agriculteurs qui, confrontés aux risques et aux couts de transaction, restent à un niveau d'équilibre sub-optimal.

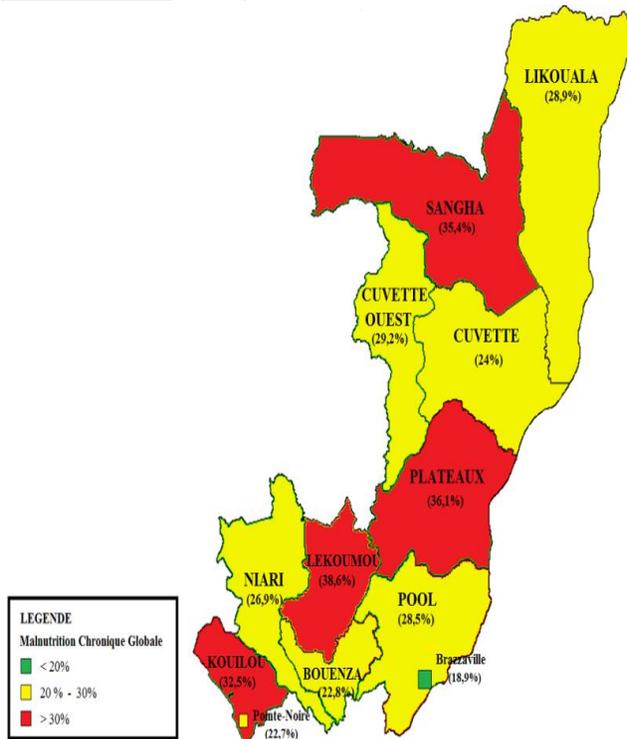
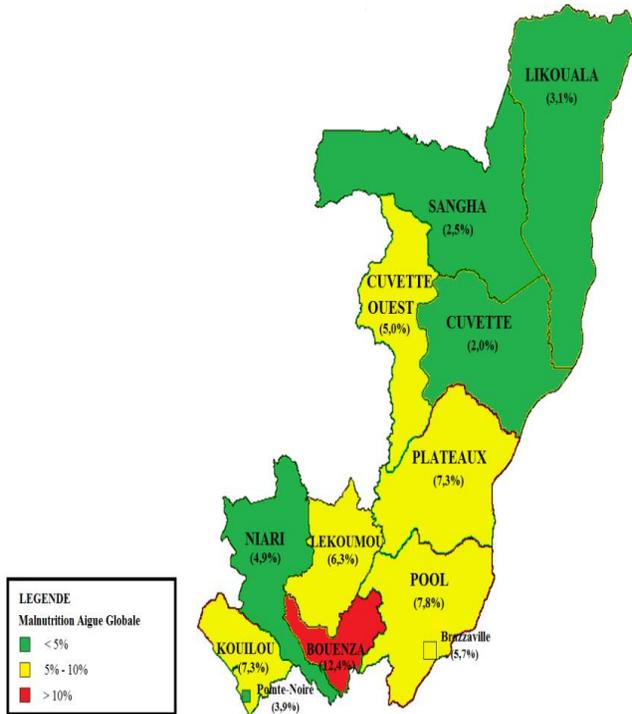
ANNEXE 3 : Fréquence d'adoption de stratégies de survie

	Se rabattre sur les aliments moins préférés et moins chers	Dépendre des aides des parents ou d'amis	Dépendre de l'aide alimentaire	Acheter des aliments à crédit	Récupérer des aliments sauvages (cueillette, chasse, ramassage)	Consommer des aliments trouvés dans les poubelles	Consommer les semences	Envoyer les membres du ménage manger	Envoyer les membres du ménage mendier	Réduire la quantité globale de repas	Réduire les repas des adultes au profit des enfants	Envoyer les enfants travailler	Réduire le nombre de repas/jour	Passer des jours entiers sans manger	S'adonner à des activités illégales (vol)	Réduire les dépenses en éducation et santé	Migration de membre(s) du ménage	Envoyer les enfants vivre avec une autre famille	Dépenser les économies	
JAMAIS;	38.5%	74.7%	92.3%	83.6%	87.9%	79.8%	98.1%	91.2%	94.8%	95.2%	56.2%	67.3%	91.8%	62.6%	84.3%	97.4%	89.1%	95.7%	94.0%	68.6%
RAREMENT (1-2 FOIS PAR SEMAINE) ;	20.9%	12.9%	2.9%	7.9%	5.4%	7.5%	0.7%	3.4%	2.4%	1.8%	16.1%	13.0%	3.2%	14.4%	9.0%	1.4%	5.0%	2.5%	3.1%	9.8%
PARFOIS (2-3 FOIS PAR SEMAINE) ;	20.8%	8.8%	3.4%	7.6%	5.3%	8.2%	0.8%	4.5%	2.2%	2.1%	19.1%	13.5%	3.2%	14.7%	5.5%	1.1%	5.4%	1.1%	2.2%	13.3%
PRESQUE TOUS LES JOURS (4-5 FOIS PAR SEMAINE)	15.1%	2.7%	1.1%	0.7%	1.3%	3.7%	0.2%	0.8%	0.4%	0.9%	5.7%	3.8%	1.4%	6.1%	0.8%	0.1%	0.4%	0.5%	0.6%	6.7%
CHAQUE JOUR ;	4.7%	0.9%	0.3%	0.2%	0.1%	0.7%	0.2%	0.1%	0.2%	0.1%	2.8%	2.3%	0.4%	2.3%	0.4%	0.0%	0.1%	0.2%	0.2%	1.6%

ANNEXE 4: Difficulté à satisfaire les besoins alimentaires par activité principale et mois

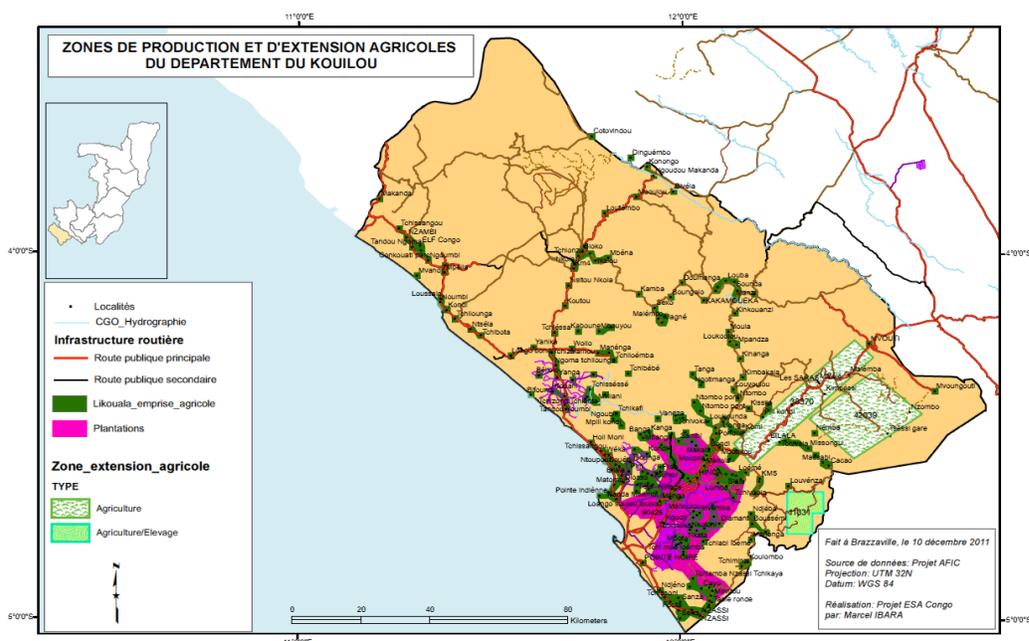
	AGRICULTURE	ÉLEVAGE	PÊCHE	CHASSE/ CUEILLETTE	TRAVAIL JOURNALIER (EN NATURE)	TRAVAIL JOURNALIER SALARIÉ (TÂCHERON)	OUVRIER SPÉCIALISÉ (PLOMBIER, MÉCANICIEN, MENUISIER)	COMMERCE/ENTREPRISE	FONCTIONNAIRE	PETIT COMMERCE (ÉTALAGE, SALON COIFFURE?)	SALARIÉ/CONTRACTUEL	BOURSE D'ÉTUDES/PENSION	TRANSPORT	TRANSFERT D'ARGENT	UTILISATIONS RESSOURCES NATURELLES (CHARBON)	COLLABORATION FAMILIÈRE RÉMUNÉRÉE	INFORMELLE	AUTRES
Jan	28.7%	20.4%	32.0%	31.5%	22.6%	40.2%	39.0%	32.1%	27.7%	36.8%	28.9%	33.7%	53.4%	0.0%	39.2%	38.0%	44.9%	
Fev	72.7%	74.9%	67.8%	69.5%	78.2%	67.1%	63.4%	69.9%	75.8%	65.6%	76.0%	68.4%	55.4%	100.0%	60.3%	65.5%	61.8%	
Mars	23.9%	39.2%	32.6%	28.2%	18.7%	18.1%	32.5%	25.5%	13.4%	29.7%	8.1%	26.8%	33.6%	0.0%	40.4%	28.0%	27.4%	
Avr	77.0%	68.7%	69.8%	72.6%	80.3%	82.2%	69.6%	75.6%	86.6%	71.2%	91.8%	74.0%	70.9%	100.0%	59.4%	72.3%	72.6%	
Mai	20.2%	14.2%	24.6%	25.3%	23.7%	16.5%	25.6%	21.2%	13.1%	26.4%	9.1%	23.5%	18.0%	0.0%	40.9%	26.8%	27.3%	
Jui	79.6%	85.8%	70.1%	74.5%	77.7%	83.4%	75.1%	78.9%	86.5%	73.1%	90.8%	77.2%	80.8%	100.0%	62.7%	72.5%	72.9%	
Jui	20.9%	14.2%	42.3%	26.2%	17.3%	17.4%	22.9%	20.9%	15.8%	28.0%	9.7%	20.3%	24.2%	0.0%	31.3%	29.2%	26.6%	
Aou	79.0%	85.8%	55.7%	72.7%	81.7%	81.6%	76.3%	79.3%	83.9%	72.3%	90.3%	79.7%	75.3%	100.0%	70.1%	70.8%	73.6%	
Sep	21.2%	14.6%	46.9%	30.4%	22.9%	22.6%	26.4%	19.9%	17.7%	26.9%	9.7%	20.4%	26.2%	0.0%	26.6%	29.1%	25.9%	
Oct	77.7%	85.9%	57.2%	63.8%	77.9%	77.6%	72.4%	79.3%	81.7%	72.4%	89.7%	78.5%	74.4%	100.0%	68.2%	71.5%	71.7%	
Nov	26.3%	11.2%	37.3%	46.6%	19.2%	21.7%	30.6%	23.8%	21.0%	29.5%	15.2%	25.8%	24.2%	2.7%	42.9%	26.8%	34.5%	
Dec	72.7%	87.7%	65.0%	52.1%	78.2%	78.7%	69.1%	76.2%	79.1%	70.2%	84.1%	74.8%	76.1%	97.3%	53.8%	72.4%	67.3%	

ANNEXE 5 : Cartes de malnutrition aigüe et chronique globale



ANNEXE 6 : Fiches par Département

KOUILOU



Console de Sécurité Alimentaire du Département du Kouilou

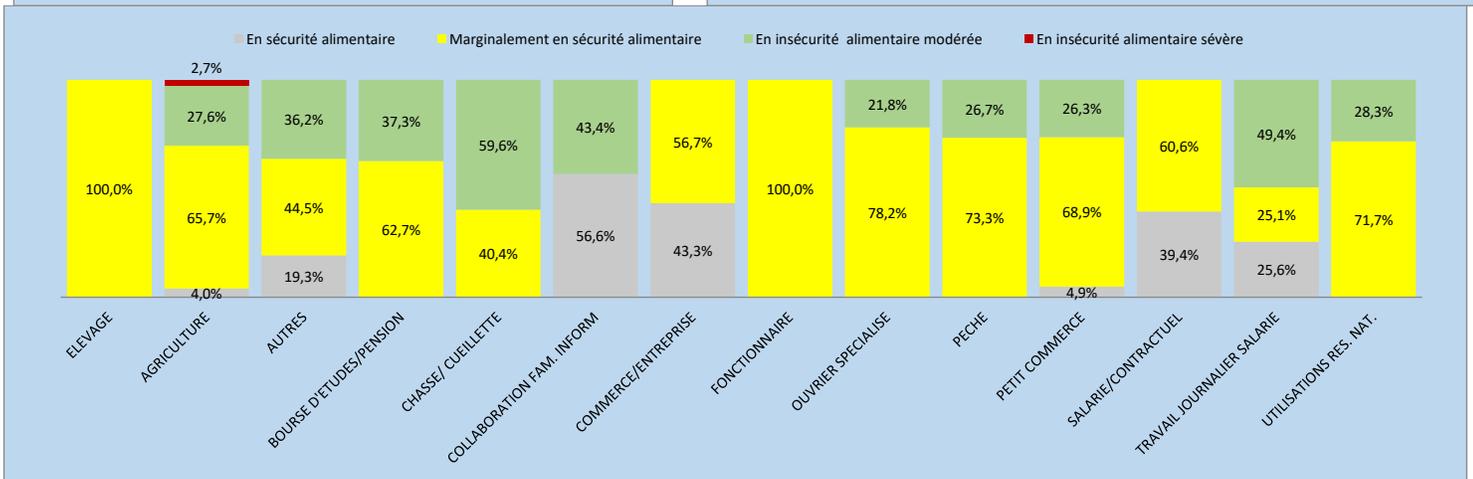
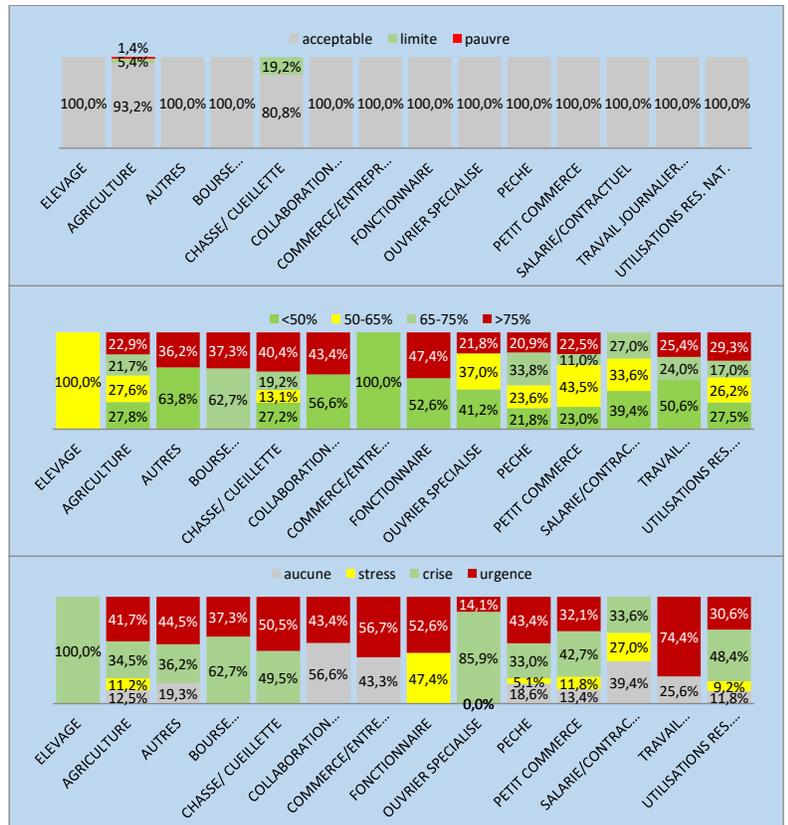
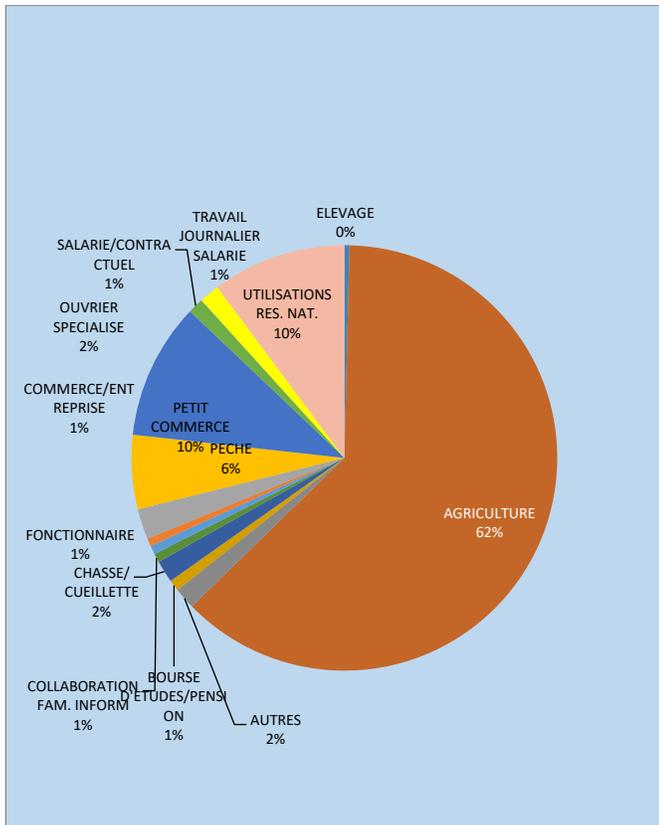
Domaine		Indicateur	En sécurité Alimentaire	marginalement en sécurité alimentaire	En insécurité alimentaire modérée	En insécurité alimentaire sévère
Etat courant	consommation alimentaire	score de consommation alimentaire	94,4%		3,7%	0,9%
capacité d'adaptation	vulnérabilité économique	taux de dépenses alimentaires	28,8%	27,5%	19,9%	23,8%
	dégradation des biens	catégorie de stratégie d'adaptation	13,3%	10,1%	37,4%	39,2%
Index de Sécurité Alimentaire			4,8%	65,7%	27,8%	1,7%

Le Kouilou est un Département très agricole: le 62% des ménages pratiquent l'agriculture comme activité principale et la contribution moyenne de l'agriculture et de l'élevage au revenu du ménage est élevée, 59%. Cependant, la pauvreté est un phénomène important, si pour la majorité de ménages, une proportion importante du revenu (qui est, en moyenne, de 224840 XAF/mois, soit relativement élevé, comparé à d'autres Départements) est dépensé en alimentation. La consommation alimentaire acceptable est fréquente (94,4% des ménages), mais la vulnérabilité économique et les stratégies d'adaptation utilisées décrivent les ménages de ce Département comme particulièrement sensibles aux chocs : 23,8% de ménages dépense trois quarts ou plus du revenu en alimentation et 39,2% adopte des stratégies d'urgence, à détriment des capitaux mobilisables. Ceci est confirmé par un rCSI élevé, 9,25 en moyenne.

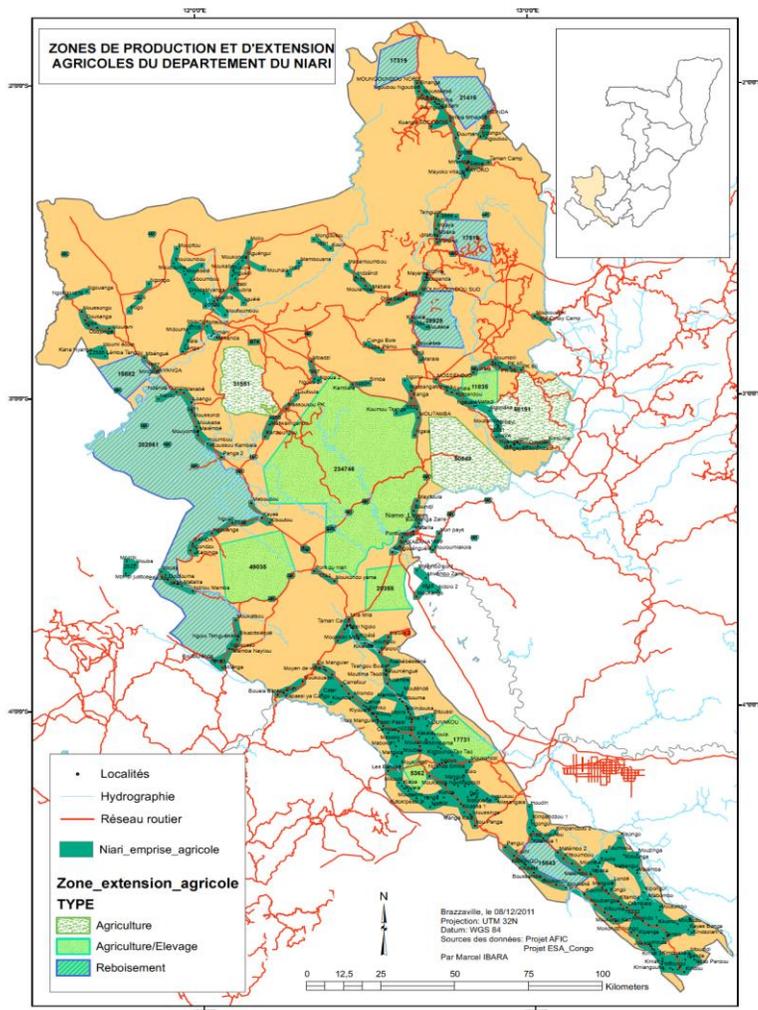
Les profils de ménages tributaires de la chasse et la cueillette présentent une fréquence plus élevées de consommation alimentaire limite, dépensent une proportion plus importante du revenu en alimentation et adoptent plus fréquemment des stratégies d'urgence. Cependant, ce groupe ne représente que 2% des ménages : parmi les agriculteurs, en revanche, il y a un 6,8% de ménages qui se trouve de consommation alimentaire pauvre ou limite. Ce groupe représente pourtant un profil prioritaire pour les interventions

en appui à la sécurité alimentaire. D'autres profils prioritaires, ainsi estimés en se basant sur l'appartenance aux catégories de l'Indice de Sécurité Alimentaire et leur poids démographique, sont les ménages qui ont l'utilisation des ressources naturelles comme activité principale (10% de la population, 28,3% en insécurité alimentaire), les chasseurs (déjà commentés, dont 59,6% en insécurité alimentaire) et les pêcheurs (6% de la population, 26,7% en insécurité alimentaire).

Dans l'ensemble du Département, 27,8% des ménages se trouvent en insécurité alimentaire modérée, 1,7% sévère : ceci correspond à un total de 5.410 et 323 ménages, respectivement. De ces 5.733 ménages en insécurité alimentaire, 3.675 sont des agriculteurs.



NIARI



Le Niari st Département très grand, soit pour son extension que pour sa population. De plus, la présence de la troisième ville du pays, Dolisie, en fait un Département hétérogène quant à situation économique et moyens de vie des ménages. L'agriculture reste l'activité principale pour 58% des ménages, contribuant, en moyenne, à 55% du revenu, toutefois les fonctionnaires les commerçants et les ouvriers sont aussi nombreux.

Le SCA montre une fréquence de consommation alimentaire pauvre et limite plus élevée par rapport à la moyenne nationale : 23,4% et 3,9%, respectivement. La moyenne des dépenses mensuelles des ménages est aussi parmi les plus basses du pays, 133.616 XAF. Cependant, la proportion de ménages qui en utilise de grandes parties pour l'alimentation est moindre. Les ménages adoptant des stratégies de crise sont plus fréquents de la moyenne nationale, mais ceux adoptant des mécanismes d'urgence sont moins fréquents. Le rCSI moyen est de 8,8.

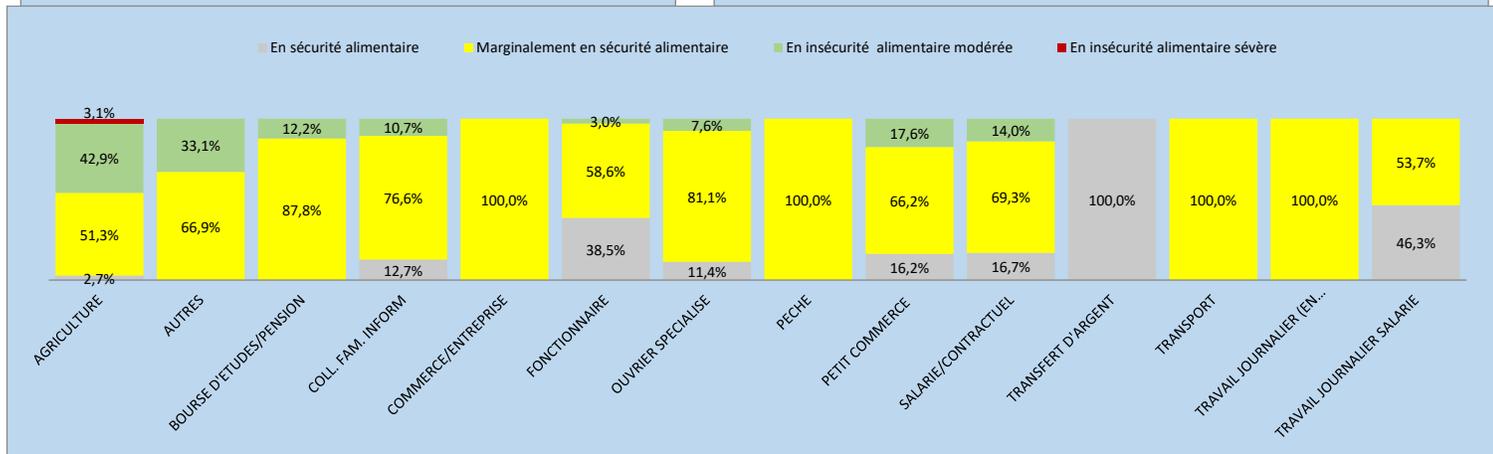
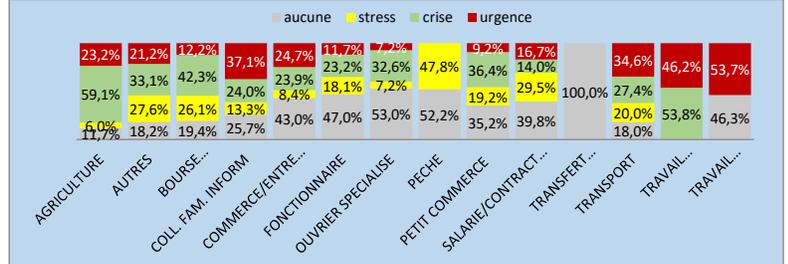
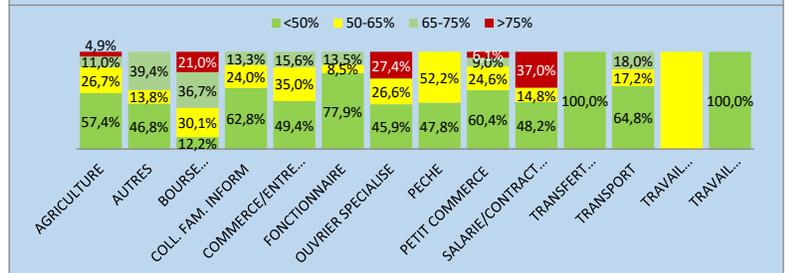
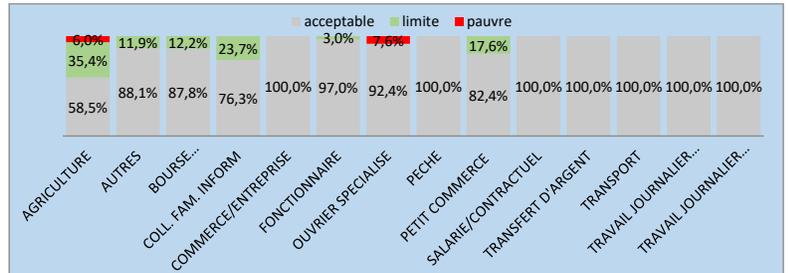
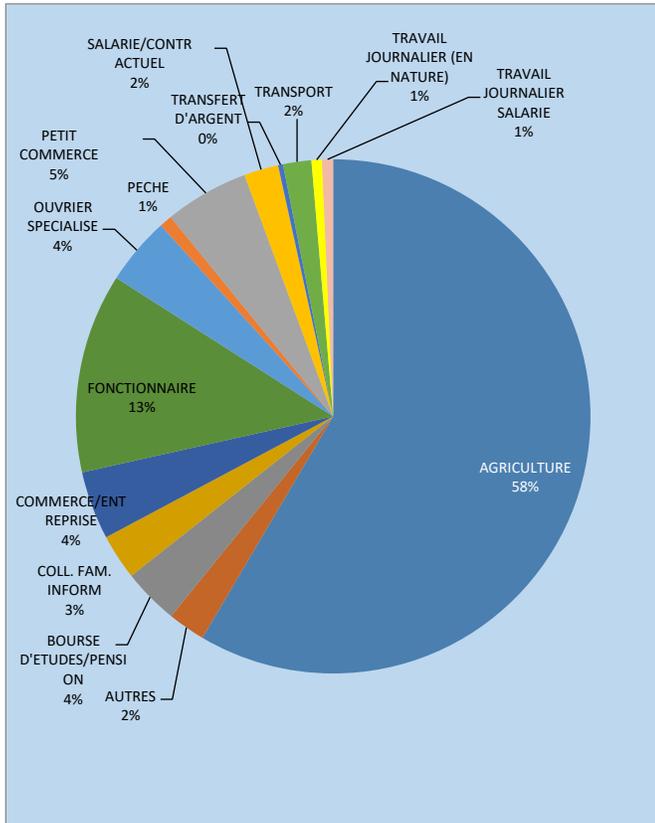
Console de Sécurité Alimentaire du Département du Niari

Domaine		Indicateur	En sécurité Alimentaire	marginale-ment en sécurité alimentaire	En insécurité alimentaire modérée	En insécurité alimentaire sévère
Etat courant	consommation alimentaire	score de consommation alimentaire	72,7%		23,4%	3,9%
capacité d'adaptation	vulnérabilité économique	taux de dépenses alimentaires	57,4%	24,3%	12,3%	5,8%
	dégradation des biens	catégorie de stratégie d'adaptation	22,8%	10,8%	45,9%	20,5%
Index de Sécurité Alimentaire			9,1%	60,5%	28,6%	1,8%

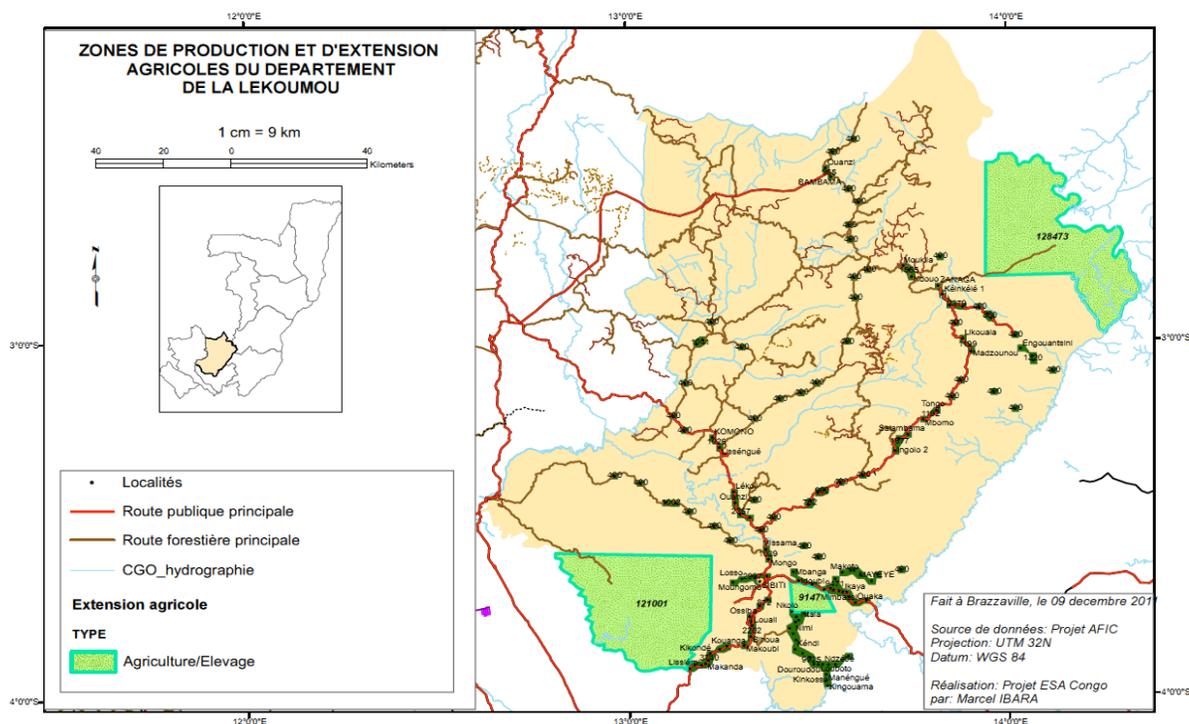
Les indicateurs de la Console de Sécurité Alimentaire semblent être cohérents dans l'identification de profils plus vulnérables. Les ménages dont l'activité principale est l'agriculture sont prioritaires pour les interventions en appui à la sécurité alimentaire. 46% d'eux se trouvent en insécurité alimentaire. En moindre mesure et avec un

plus faible poids démographique, se trouvent des profils plus urbains, les petits commerçants (5% de la population et 17,6% en insécurité alimentaire modérée) et les ouvriers spécialisés (4% de la population, 7,6% en insécurité alimentaire modérée).

Dans l'ensemble du Département, 28,6% des ménages se trouvent en insécurité alimentaire modérée, 1,8% sévère : ceci correspond à un total de 13.049 et 821 ménages, respectivement. De ces 13.870 ménages en insécurité alimentaire, 12.297 sont des agriculteurs.



LEKOUMOU



Console de Sécurité Alimentaire du Département de la Lékoumou

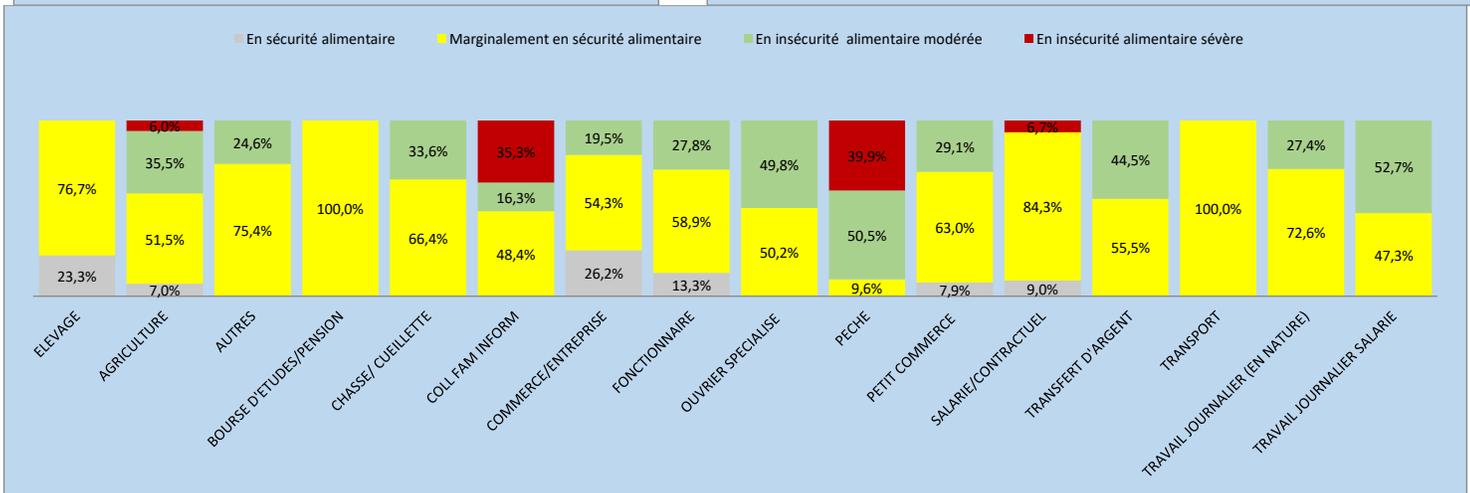
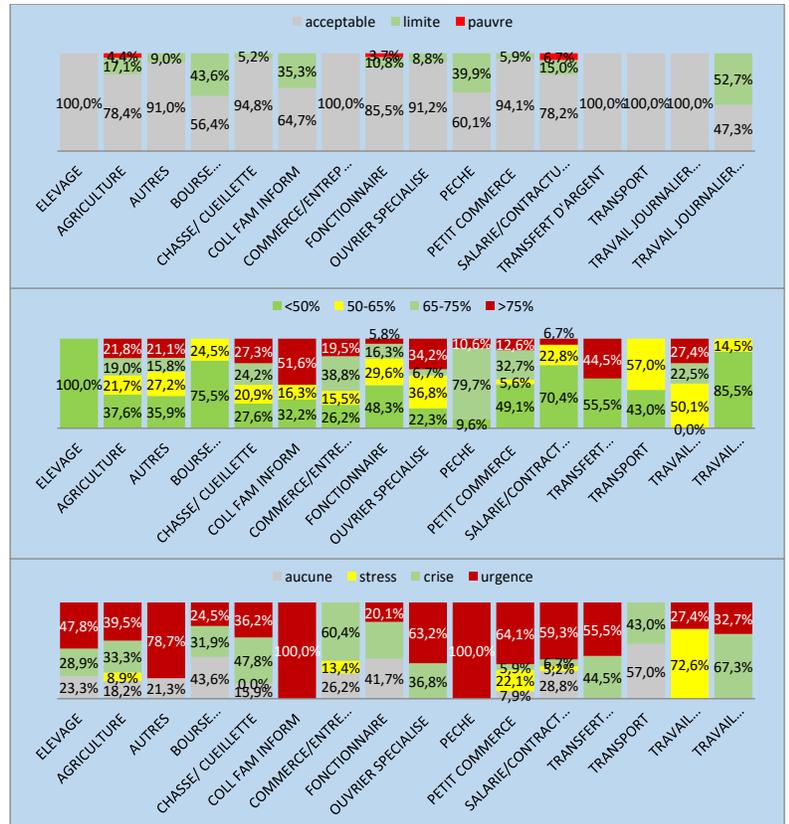
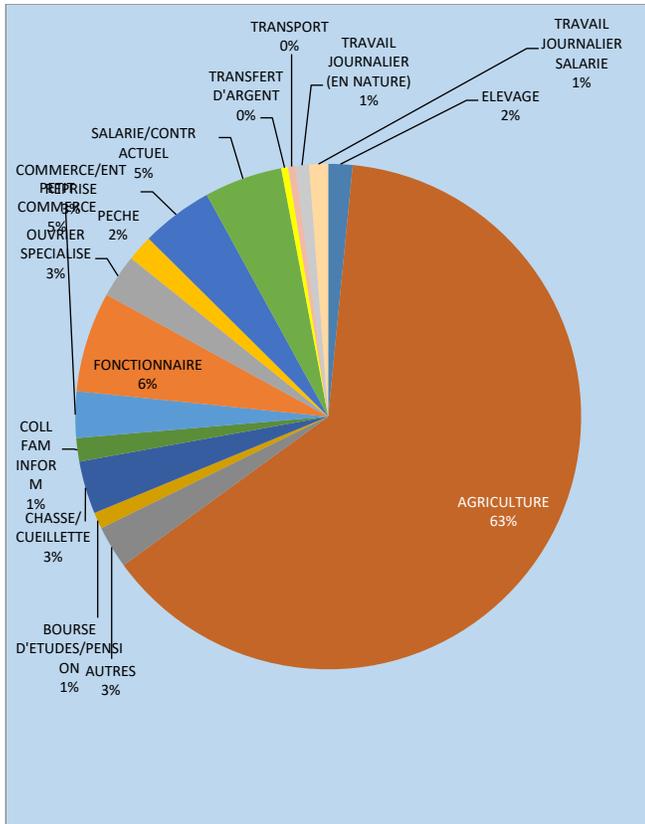
Domaine		Indicateur	En sécurité Alimentaire	marginale-ment en sécurité alimentaire	En insécurité alimentaire modérée	En insécurité alimentaire sévère
Etat courant	consommation alimentaire	score de consommation alimentaire	81,1%		15,5%	3,4%
capacité d'adaptation	vulnérabilité économique	taux de dépenses alimentaires	40,5%	21,3%	18,7%	19,5%
	dégradation des biens	catégorie de stratégie d'adaptation	19%	8%	30,6%	42,4%
Index de Sécurité Alimentaire			7,3%	55,8%	31,6%	5,3%

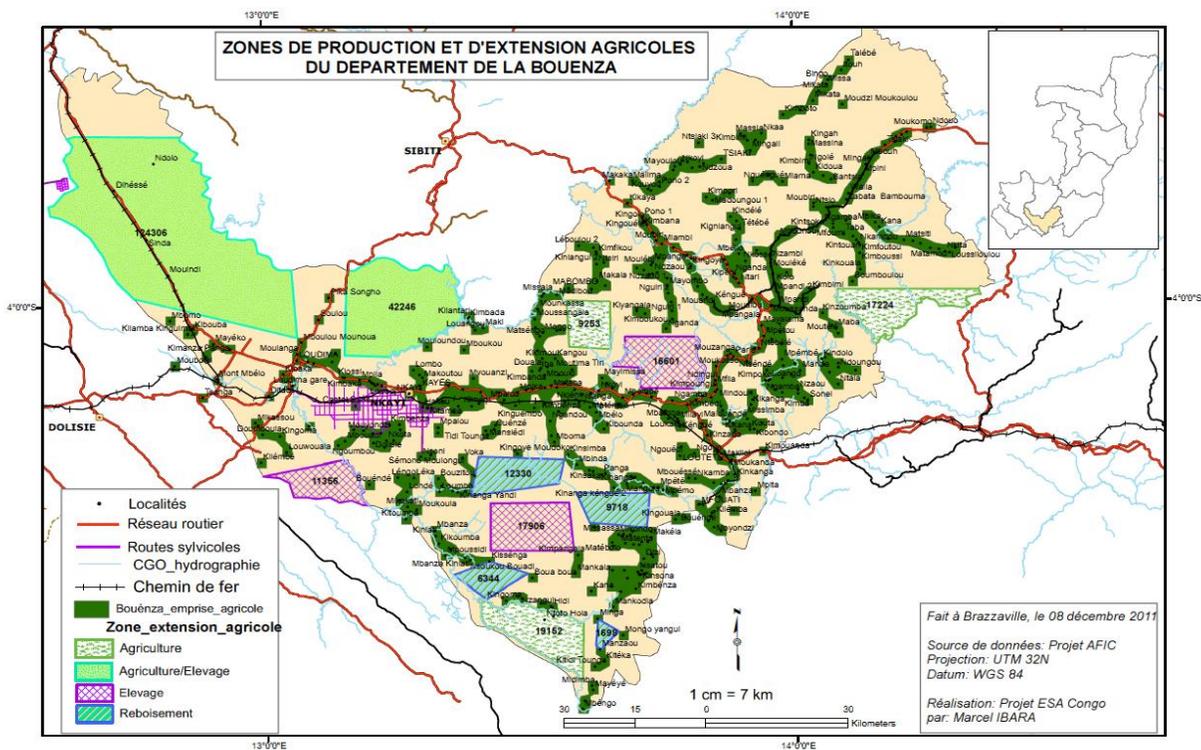
La Lékoumou est un Département, à l'exclusion des petits centres de Sibiti et Zanaga, avec des moyens de vie des ménages fortement tributaires des ressources naturelles : au delà des activités principales (quand même, l'agriculture est citée comme telle par 63% des ménages) on remarque une coexistence entre agriculture, élevage, pêche et chasse/cueillette, activités qui permettent à la majorité de la population de vivre dans un milieu enclavé, composé de savane et forêt primaire. Les groupes à consommation alimentaires pauvre et limite, toutefois, sont très fréquents et encore plus inquiétant est la grande proportion de ménages avec des capacités d'adaptation réduite : le 19,5% entre eux consomme plus de 75% du revenu (qui est bas, en moyenne, 117.575 XAF par mois) pour se nourrir et 42,4% adopte ou a adopté, des mécanismes dégradant leur capitaux et leur productivité. Concernant l'état courant de consommation, les agriculteurs, les boursiers/retraités, les collaborateurs familiaux informels, les fonctionnaires, les pêcheurs et travailleurs journaliers, appartiennent plus fréquemment aux groupes de consommation pauvre ou limite. Toutefois, la capacité d'adaptation est particulièrement dégradée

pour les ménages qui ont comme activité principale la collaboration familiale informelle rémunérée (ils se trouvent tous à Sibiti et Zanaga), la pêche, l'agriculture, la chasse/cueillette et le petit commerce.

Les agriculteurs, cependant, devraient constituer une priorité d'intervention à cause de leur poids démographique et l'élevée proportion d'insécurité alimentaire modérée et sévère (35,5 et 6%). En suite, les pêcheurs (2% de la population et 91,4% en insécurité alimentaire) et les collaborateurs domestiques, en ville (1% de la population du Département et 51,6 en insécurité alimentaire).

Dans l'ensemble du Département, 31,6% des ménages se trouvent en insécurité alimentaire modérée, 5,3% sévère : ceci correspondre à un total de 6.129 et 1.039 ménages, respectivement. De ces 7.168 ménages en insécurité alimentaire, 5.117 sont des agriculteurs et 292 de pêcheurs.





Console de Sécurité Alimentaire du Département de la Bouenza

Domaine		Indicateur	En sécurité Alimentaire	marginalement en sécurité alimentaire	En insécurité alimentaire modérée	En insécurité alimentaire sévère
Etat courant	consommation alimentaire	score de consommation alimentaire	88,1%		11,1%	0,8%
capacité d'adaptation	vulnérabilité économique	taux de dépenses alimentaires	42,2%	35,4%	13%	9,4%
	dégradation des biens	catégorie de stratégie d'adaptation	25,6%	14,3%	35,2%	24,9%
Index de Sécurité Alimentaire			8,4%	73,3%	17,2%	1,1%

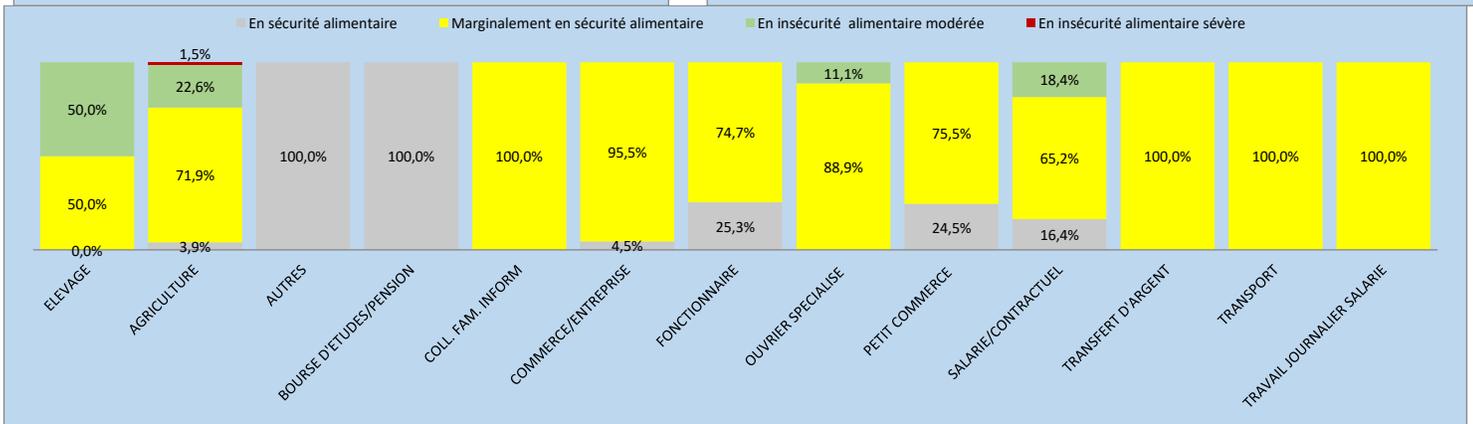
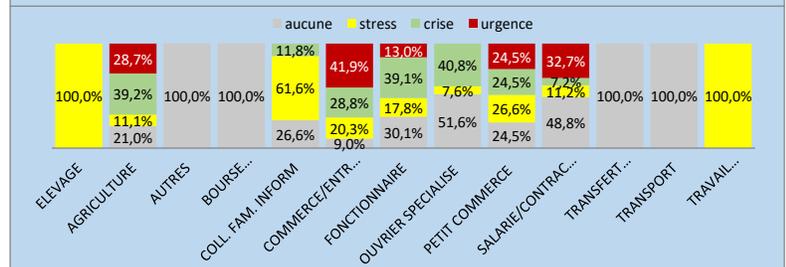
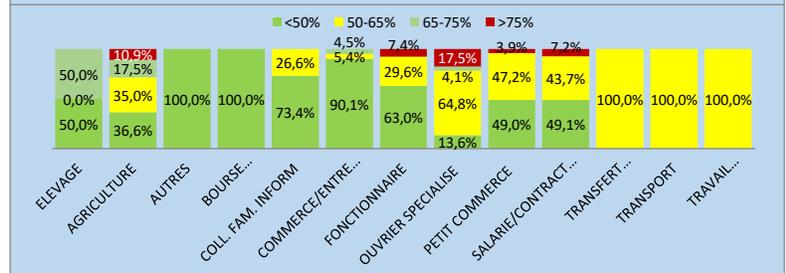
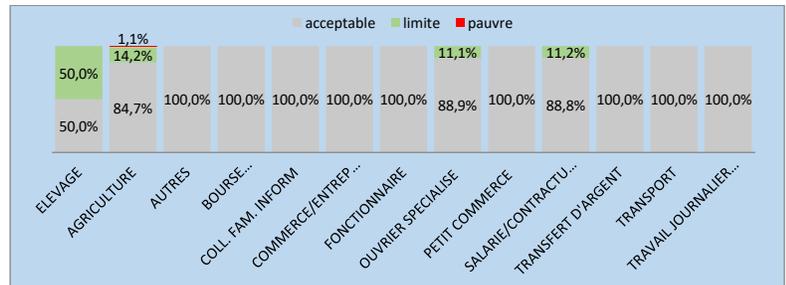
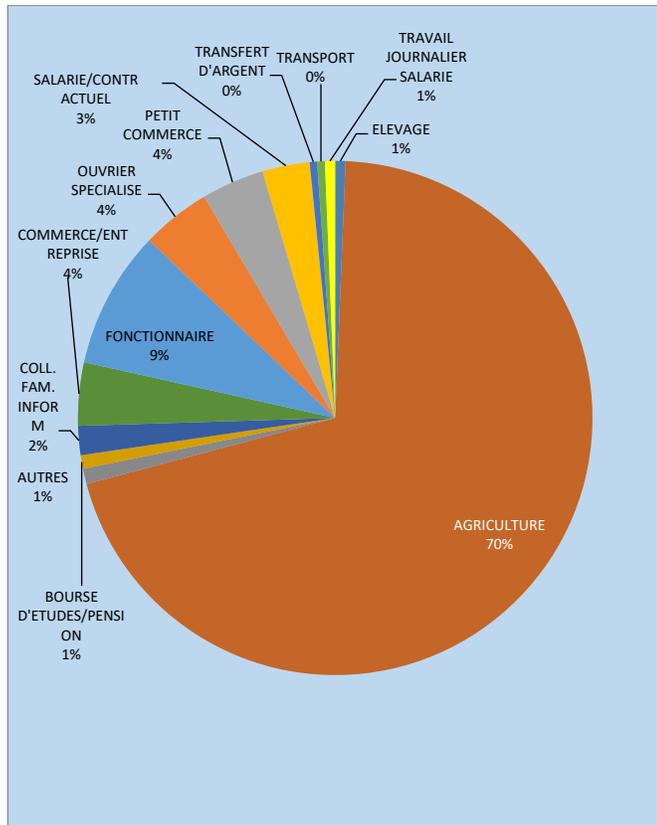
Le Département de la Bouenza a une grande contribution de l'agriculture à son économie : 70% des ménages a l'agriculture comme activité principale et la contribution moyenne d'agriculture et élevage au revenu est de 63% ; de plus, l'avancement des travaux de la RN1 a contribué au développement des bassins de production, et la présence de centres urbains comme Madingou et Nkay constitue un marché de proximité ainsi qu'une différenciation des activités économiques. C'est, toutefois, dans la Bouenza que les indicateurs de malnutrition sont parmi les plus élevés et, avec un revenu moyen de 126.280 XAF par mois et par ménage, l'accès au marché alimentaire demeure problématique pour beaucoup de ménages. La production alimentaire, pourtant, repose principalement sur l'agriculture de subsistance.

Bien qu'une proportion de ménages relativement élevée – comparée à la moyenne nationale – ait une consommation alimentaire acceptable, la capacité d'adaptation reste limitée et, en particulier, l'adoption de stratégies de compensation de crise et urgence (35,2 et 24,9% des ménages) montre que le Département est encore vulnérable à l'insécurité alimentaire. Les proportions de ménages en insécurité alimentaire sont plus basses que dans d'autres Départements, mais le poids démographique de la Bouenza n'est pas négligeable.

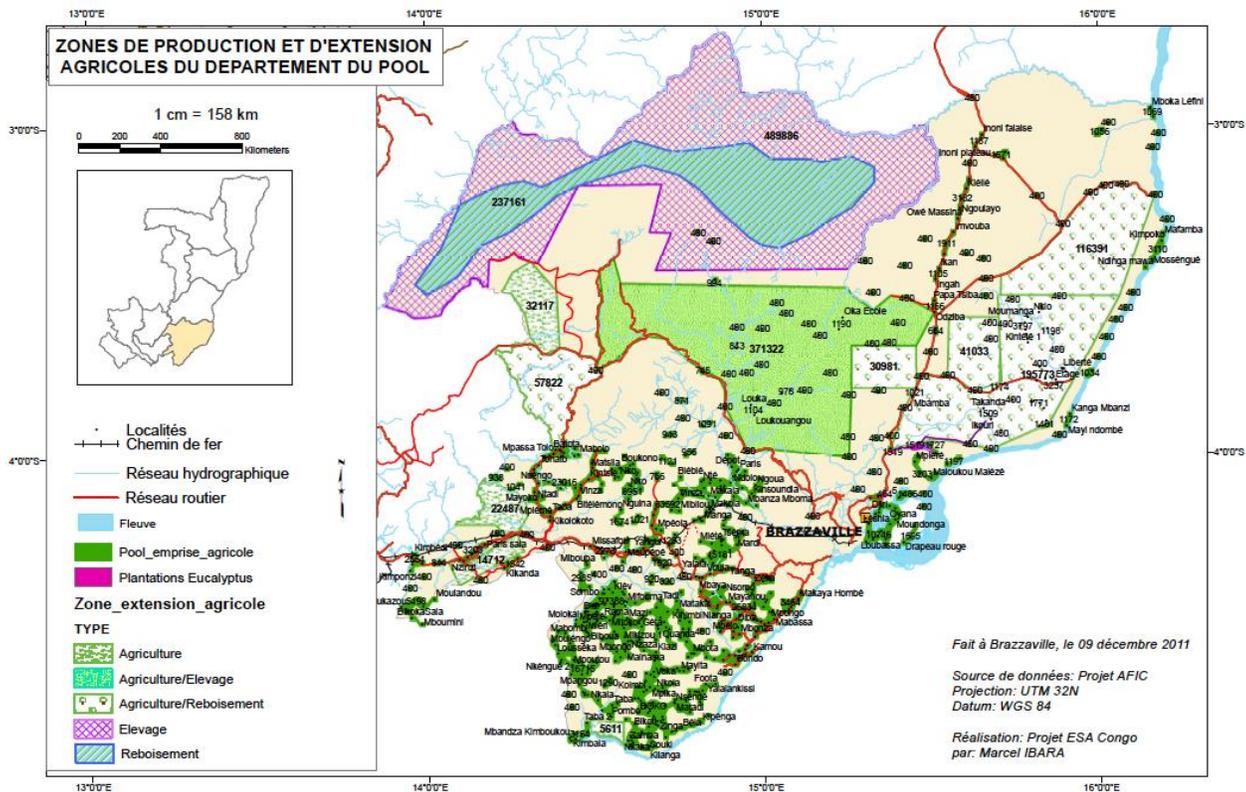
Les agriculteurs et les éleveurs semblent être les profils les plus vulnérables, mais frappe aussi l'éllevée proportion de commerçants adoptant des stratégies d'urgence.

La priorité, cependant, pour les interventions en appui à la sécurité alimentaire, devrait rester sur les agriculteurs (70% de la population, 23,9% en insécurité alimentaire) et, en mineure mesure, les éleveurs 50% en insécurité alimentaire).

Dans l'ensemble du Département, 17,2% des ménages se trouvent en insécurité alimentaire modérée, 1,1% sévère : ceci correspondre à un total de 12.568 et 786 ménages, respectivement. De ces 13.354 ménages en insécurité alimentaire, 12.366 sont des agriculteurs.



POOL



Console de Sécurité Alimentaire du Département du Pool

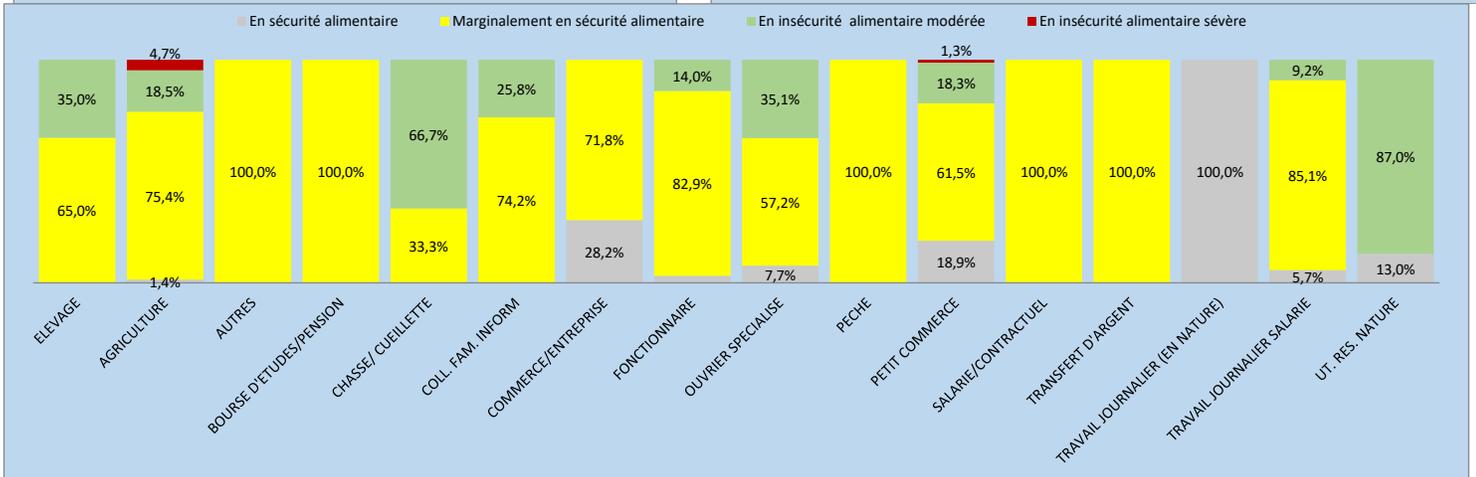
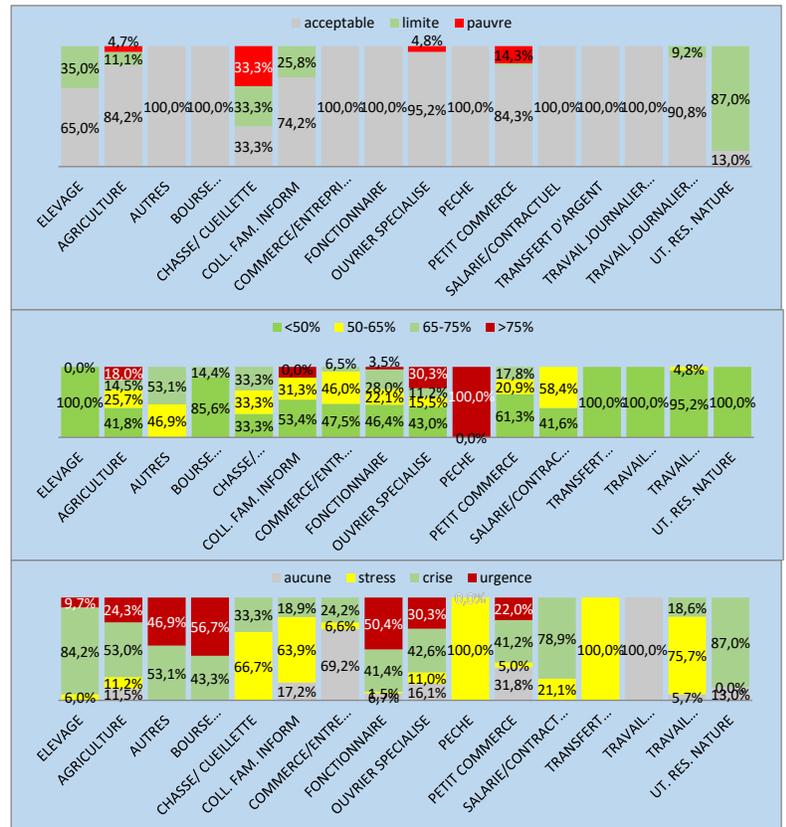
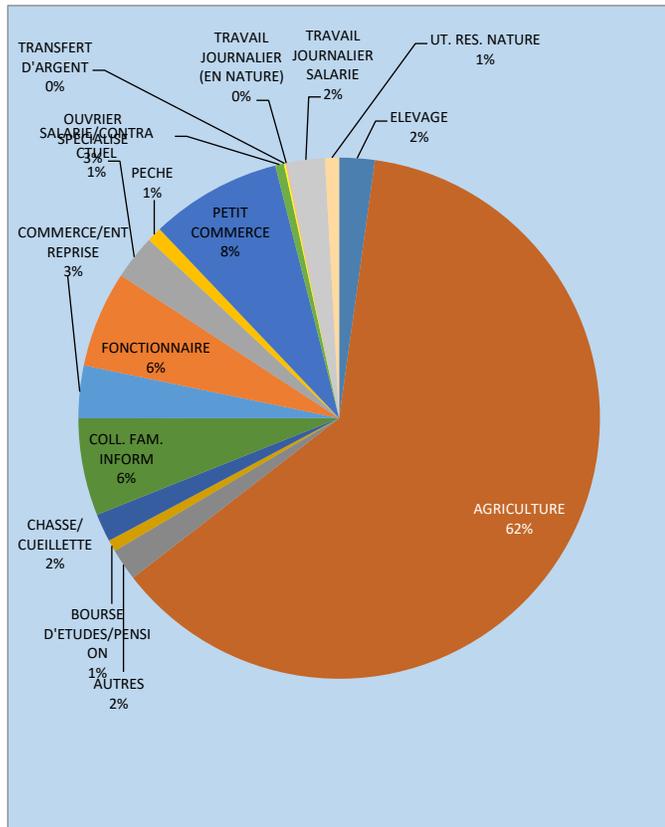
Domaine		Indicateur	En sécurité Alimentaire	marginalement en sécurité alimentaire	En insécurité alimentaire modérée	En insécurité alimentaire sévère
Etat courant	consommation alimentaire	score de consommation alimentaire	84,2%		10,9%	4,8%
capacité d'adaptation	vulnérabilité économique	taux de dépenses alimentaires	46,7%	24,8%	14,4%	14,1%
	dégradation des biens	catégorie de stratégie d'adaptation	14,4%	16%	47,4%	24,3%
Index de Sécurité Alimentaire			4,1%	73,6%	19,3%	3%

Le Pool est un Département qui a beaucoup ressenti des effets négatifs de la rébellion Ninja et a été, jusqu'à la récente « Municipalisation accélérée », une région enclavée. Des zones de difficile accès encore demeurent. La contribution moyenne de l'agriculture et de l'élevage au revenu des ménages est de 59%, qui en fait un Département agricole, avec 62% des ménages engagé dans l'agriculture comme activité principale. La consommation alimentaire acceptable est au dessous de la moyenne nationale : les groupes à consommation pauvre et limite sont particulièrement fréquents chez les agriculteurs, les chasseurs, les petits commerçants et ceux qui vivent de l'utilisation des ressources naturelles. Cette dernière catégorie, cependant, est susceptible d'avoir une consommation particulièrement saisonnière et en fait elle a des indicateurs de capacité d'adaptation relativement bons.

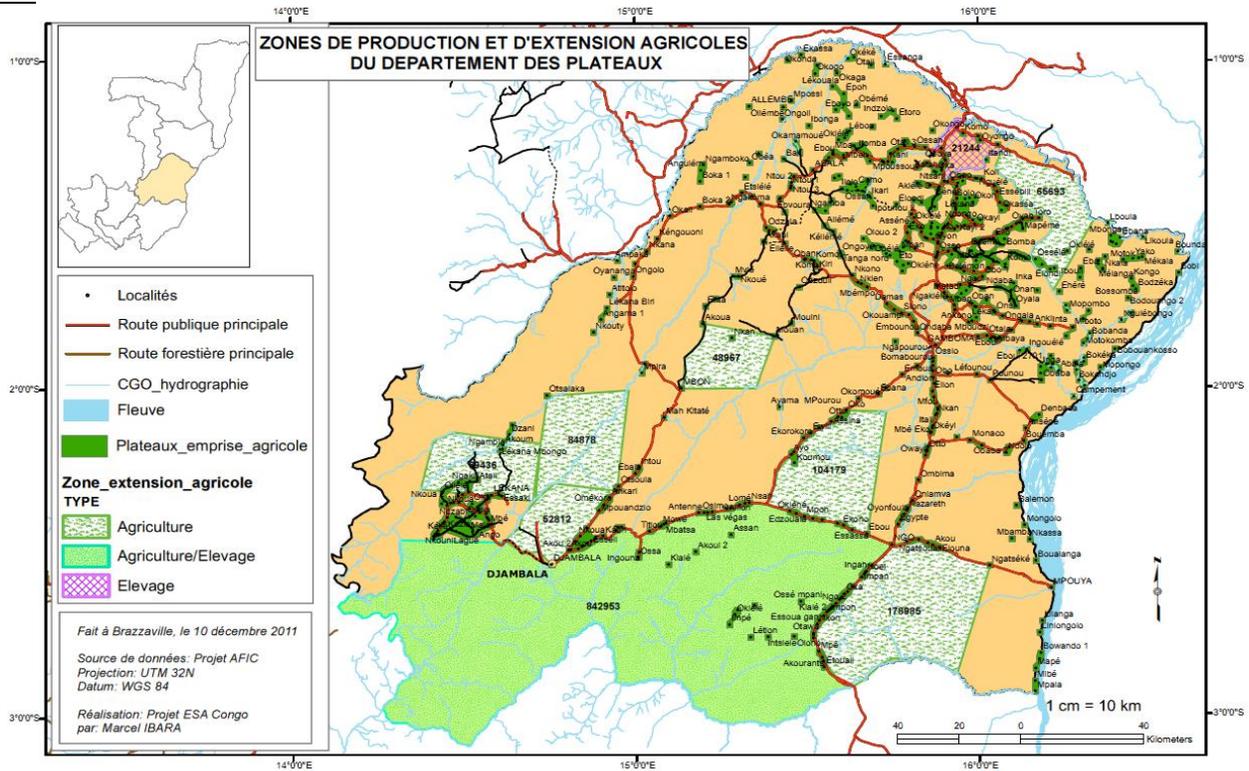
Les agriculteurs. Les éleveurs, les chasseurs et les petits commerçants restent pourtant comme groupes prioritaires : ces groupes ont un poids démographique différent, de 62, 2, 2 et 8%, respectivement. Parmi les agriculteurs, 27,2% des ménages se trouvent en insécurité alimentaire (dont 4,7% sévère), parmi les éleveurs 35%

(tous en insécurité modérée), parmi les chasseurs 66,7% (aussi, tous en insécurité modérée) et parmi les petits commerçants 19,6% (dont 1,3% en insécurité sévère).

Dans l'ensemble du Département, 17,2% des ménages se trouvent en insécurité alimentaire modérée, 1,1% sévère : ceci correspond à un total de 10.101 et 1.596 ménages, respectivement. De ces 11.697 ménages en insécurité alimentaire, 7.565 sont des agriculteurs, 608 des chasseurs et 836 des petits commerçants.



PLATEAUX



Console de Sécurité Alimentaire du Département des Plateaux

Domaine		Indicateur	En sécurité Alimentaire	marginalement en sécurité alimentaire	En insécurité alimentaire modérée	En insécurité alimentaire sévère
Etat courant	consommation alimentaire	score de consommation alimentaire	86,8%		11,2%	2%
capacité d'adaptation	vulnérabilité économique	taux de dépenses alimentaires	66,1%	19%	11,1%	3,3%
	dégradation des biens	catégorie de stratégie d'adaptation	10,4%	10,1%	41,7%	37,8%
Index de Sécurité Alimentaire			6,7%	75,5%	15,5%	2,2%

Les Plateaux est un Département renommé pour ses pâturages naturels ; cependant l'enquête a relevé que l'élevage n'est l'activité principale que pour moins d'un pourcent des ménages, tandis que l'agriculture est pratiquée comme activité principale par 73%. L'élevage et l'agriculture combinés contribuent en moyenne à 68% du revenu des ménages.

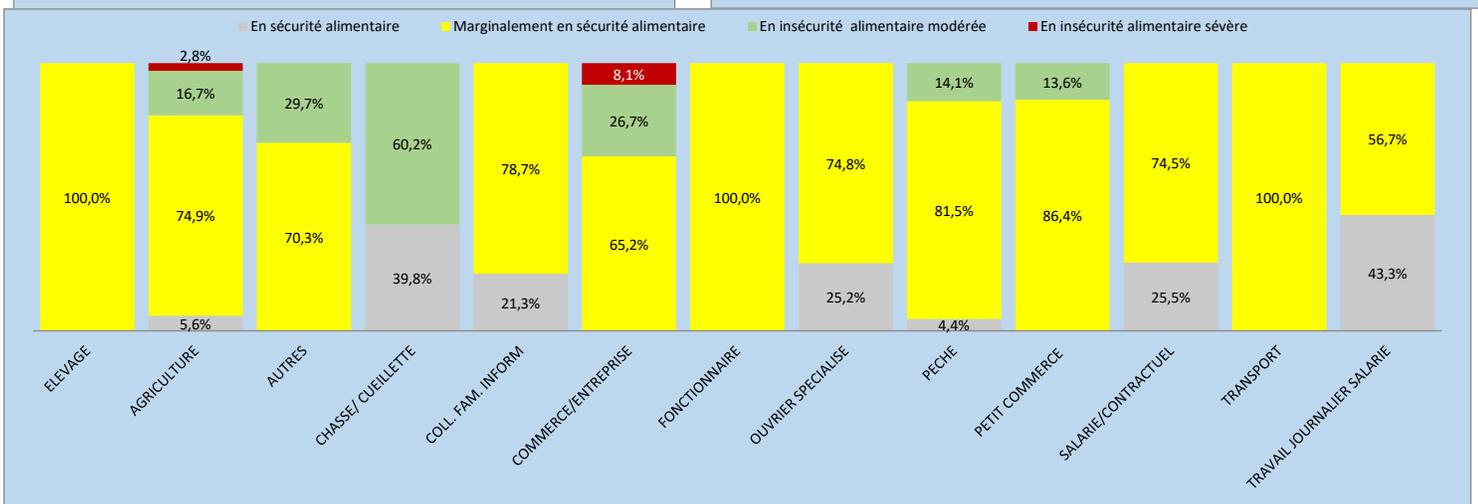
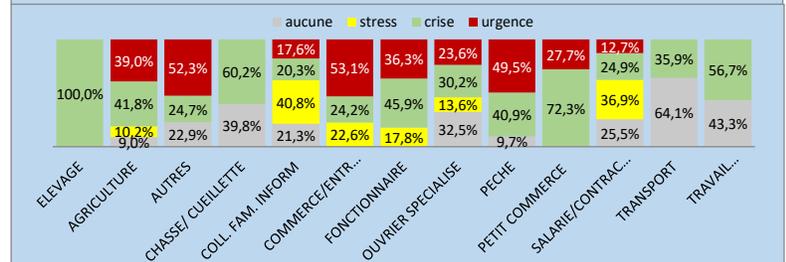
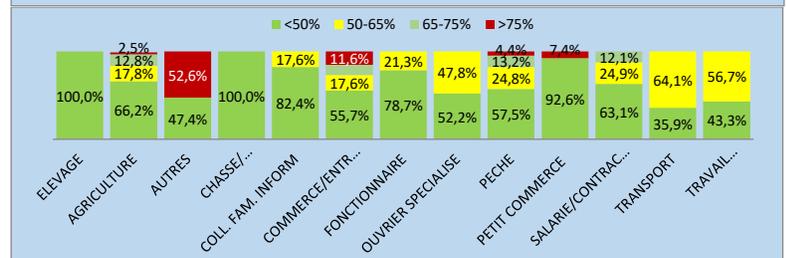
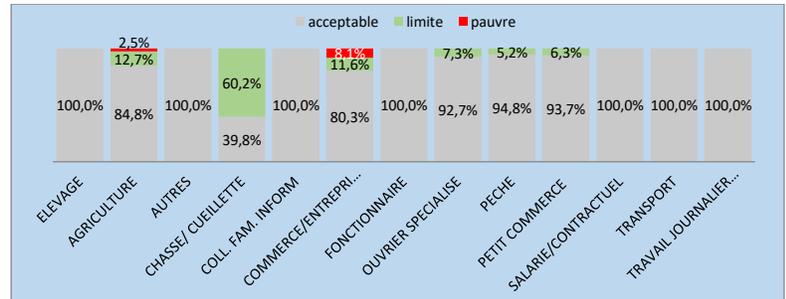
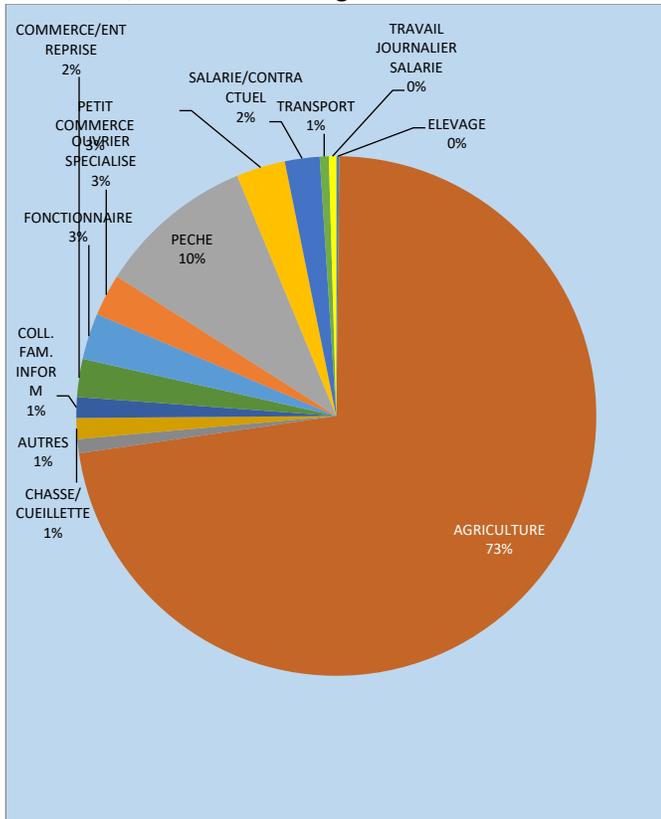
Ce Département a une forte proportion de ménages dans les groupes à consommation alimentaire pauvre et limite, concentrés principalement parmi les agriculteurs, les chasseurs et les petits commerçants.

Bien que le revenu moyen des ménages soit de seulement 138.313 XAF/mois, 14,4% des ménages en consomment 65% ou plus pour l'alimentation. L'indicateur de dégradation des biens et capitaux, toutefois, montre des proportions élevées de ménages adoptant des stratégies de crise et urgence, bien que ca ne soit complètement réfléchi dans le rCSI, qui est, en moyenne, de 6.

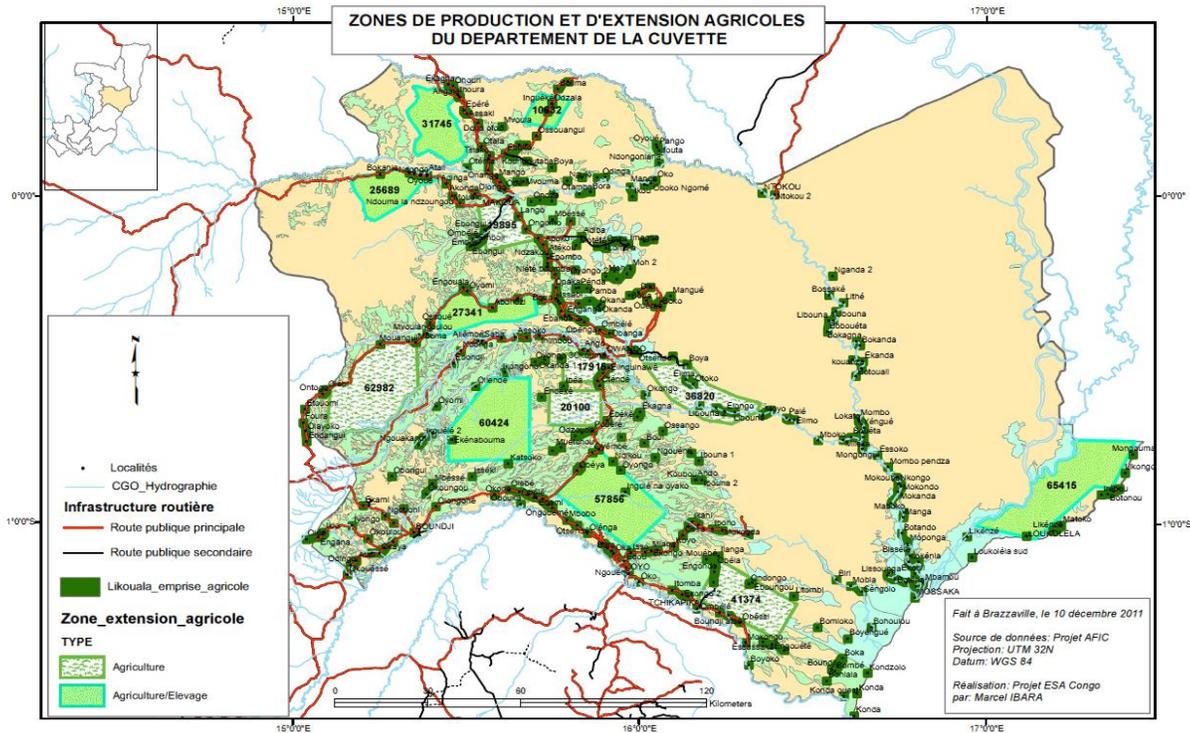
De taux de dépenses alimentaires élevés sont évidents surtout chez les agriculteurs, les commerçants/entrepreneurs, les pêcheurs et les petits commerçants, mais pas chez les chasseurs.

Une dégradation de biens et capitaux est plus fréquente chez ces mêmes catégories, plus, cette fois, les chasseurs. Les profils prioritaires pour les interventions de sécurité alimentaire, basés sur l'incidence d'insécurité alimentaire et le poids démographique, sont les agriculteurs (73% de la population, 19,5% en insécurité alimentaire, dont 2,8% sévère), les chasseurs (1% de la population, 60,2% en insécurité alimentaire) et les commerçants/entrepreneurs (2% de la population, 34,8% en insécurité alimentaire, dont 8,1% sévère).

Dans l'ensemble du Département, 15,5% des ménages se trouvent en insécurité alimentaire modérée, 2,2% sévère : ceci correspond à un total de 4.876 et 702 ménages, respectivement. De ces 5.578 ménages en insécurité alimentaire, 4.431 sont des agriculteurs.



CUVETTE



Console de Sécurité Alimentaire du Département de la Cuvette

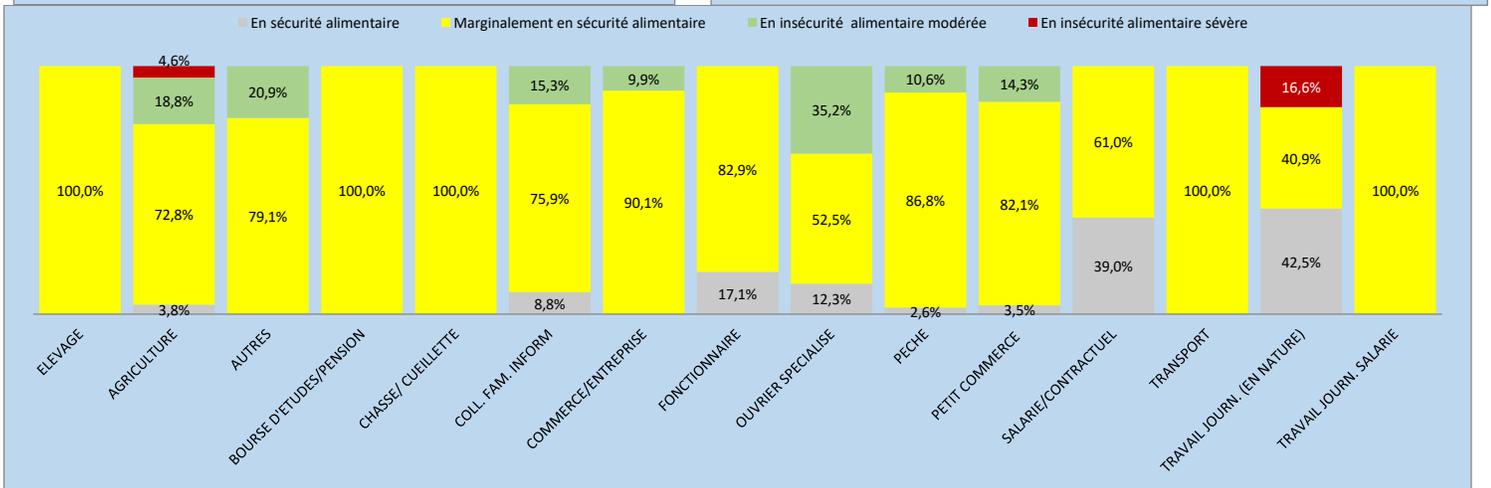
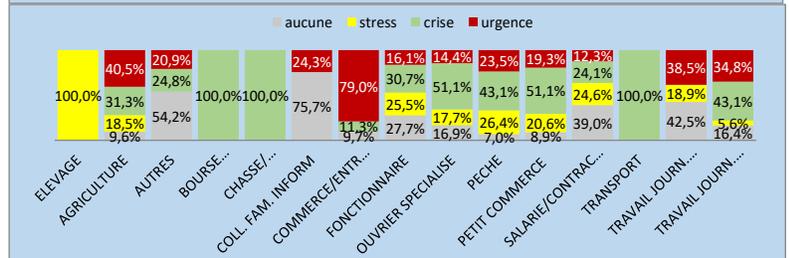
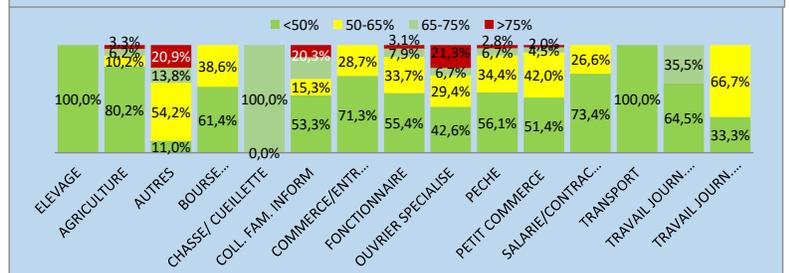
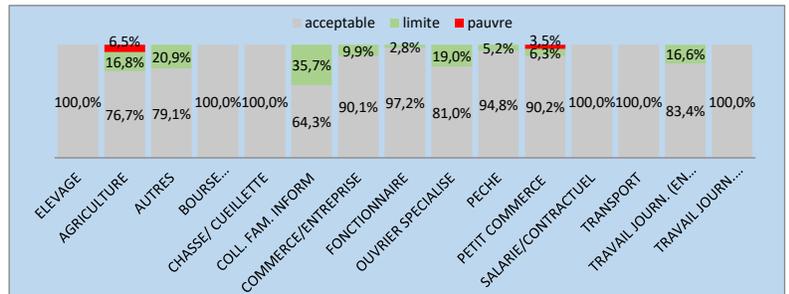
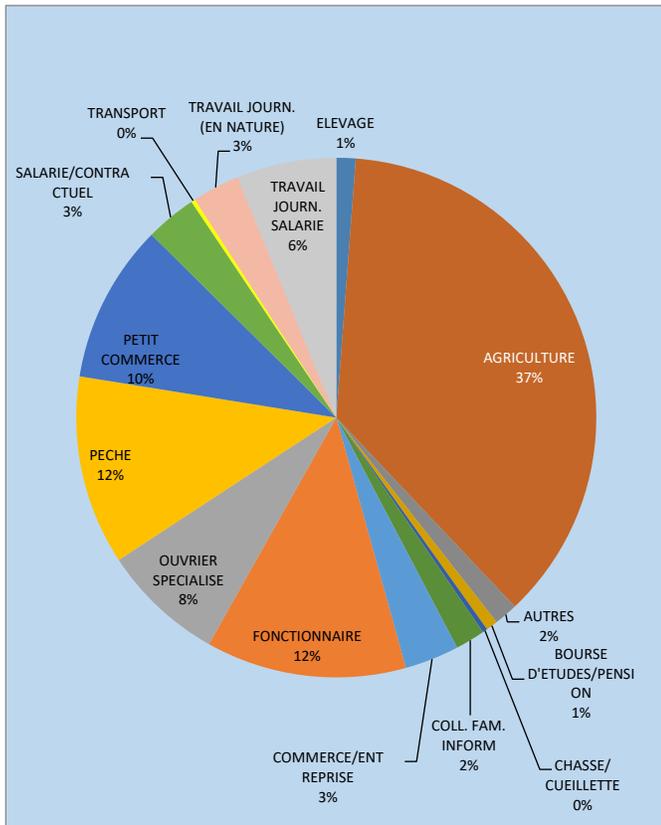
Domaine		Indicateur	En sécurité Alimentaire	marginalement en sécurité alimentaire	En insécurité alimentaire modérée	En insécurité alimentaire sévère
Etat courant	consommation alimentaire	score de consommation alimentaire	86,2%		11%	2,7%
capacité d'adaptation	vulnérabilité économique	taux de dépenses alimentaires	63,1%	25,7%	6,9%	4,3%
	dégradation des biens	catégorie de stratégie d'adaptation	16%	19,4%	34,9%	29,8%
Index de Sécurité Alimentaire			7,8%	76,9%	13,2%	2,2%

La Cuvette est un Département hétérogène, par son économie et accès aux services de base : seulement 37% des ménages pratiquent l'agriculture comme activité principale ; sa contribution (avec l'élevage) au revenu est de 35%, en moyenne. Des zones encore enclavées et rurales s'alternent avec un bon réseau routier et des petits centres urbains (Ollombo, Oyo, Owando, Makwa). Des moyens de subsistance fréquents sont tributaires de la pêche (12% des ménages l'a comme activité principale) et du commerce (10% des ménages pour le petit commerce, 3% comme commerce/entreprise). L'incidence du groupe à consommation alimentaire acceptable est en ligne avec la donnée au niveau national et un pourcentage limité de ménages a un taux de dépenses alimentaires élevés (6,9% entre 65 et 75% du revenu, 4,3% en dépense 75% ou plus). Le revenu moyen par ménage est relativement élevé, 253.503 XAF/mois (hors Brazzaville et Pointe Noire, c'est le deuxième plus élevé après la voisine Cuvette Ouest). Cependant, une proportion de population encore importante adopte de stratégies de compensation dégradant les biens et capitaux.

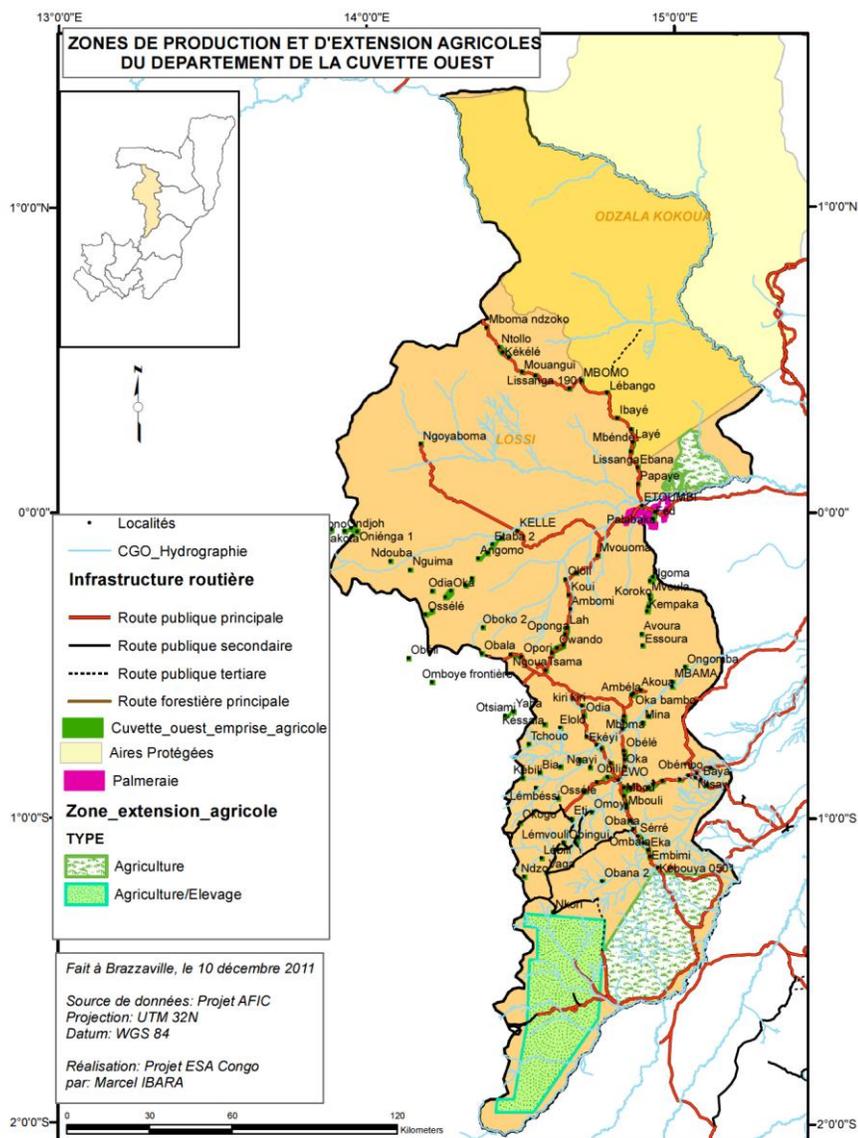
La consommation alimentaire pauvre et limite, ainsi comme des taux de dépenses alimentaires élevés, se concentre parmi les agriculteurs, les pêcheurs, les travailleurs journaliers payés en nature et les petits commerçants. En revanche, des stratégies d'urgences sont adoptées plus fréquemment par les travailleurs journaliers, les ouvriers spécialisés, les commerçants/entrepreneurs et les agriculteurs.

Prioritaires sont les catégories des agriculteurs (37% de la population, 23,4% en insécurité alimentaire, dont 4,6% sévère), les ouvriers spécialisés (8% de la population, 35,2% en insécurité alimentaire modérée) et les travailleurs journaliers payés en nature (3% de la population, 16,6% en insécurité alimentaire sévère).

Dans l'ensemble du Département, 13,2% des ménages se trouvent en insécurité alimentaire modérée, 2,2% sévère : ceci correspondre à un total de 3.846 et 634 ménages, respectivement. De ces 4.480 ménages en insécurité alimentaire, 2.507 sont des agriculteurs.



CUVETTE OUEST



A part le chef-lieu du Département, Ewo, le Département de la Cuvette a une densité démographique très faible et il est encore de difficile accès.

L'agriculture de subsistance prévale : 76% des ménages ont l'agriculture comme activité principale et elle, avec l'élevage, contribue à 73% des revenus.

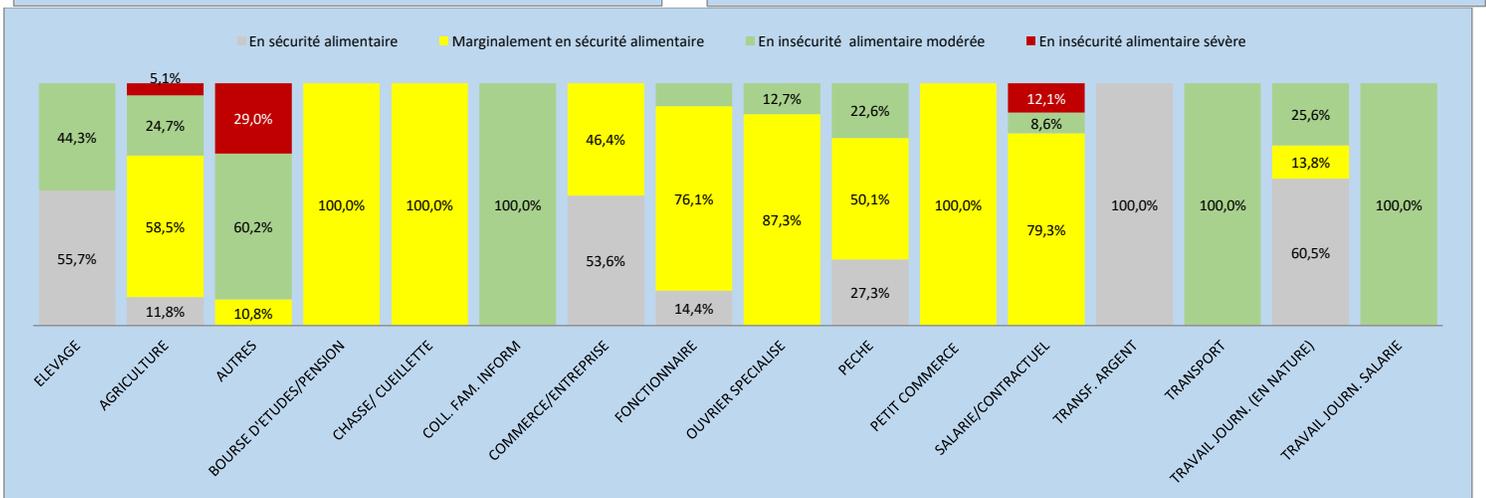
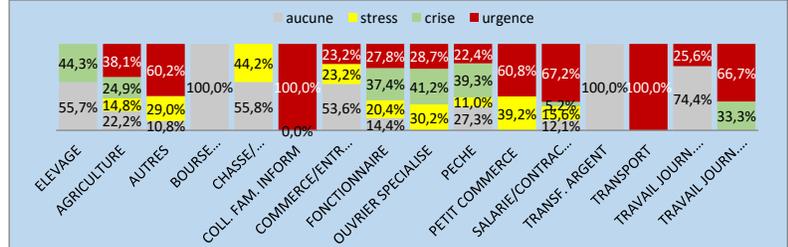
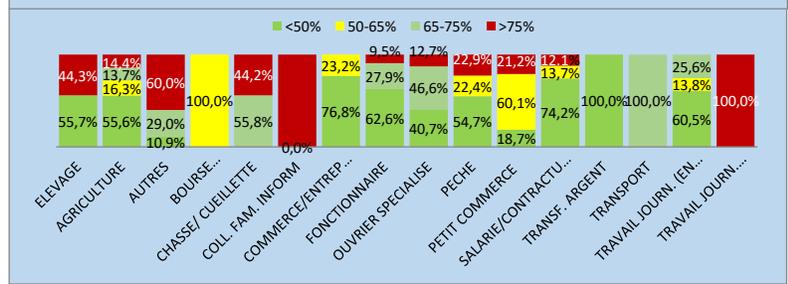
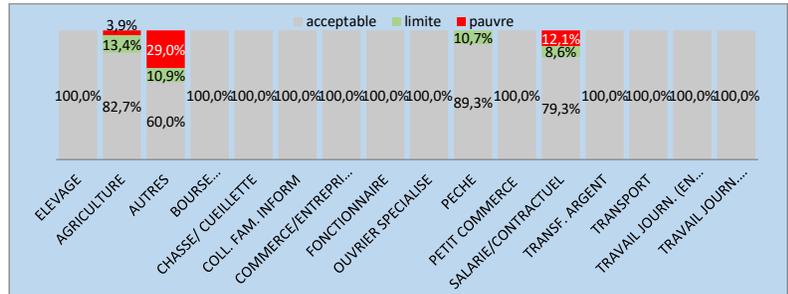
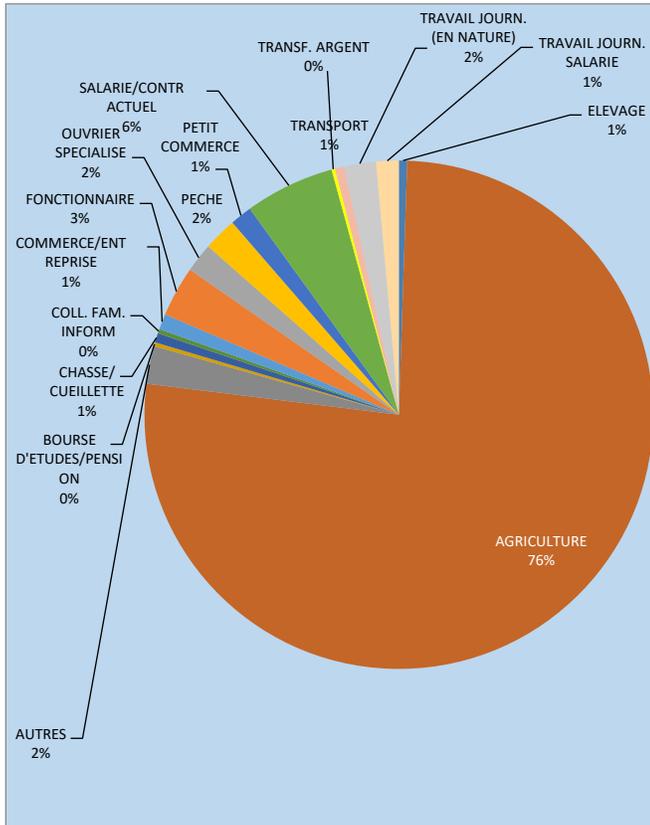
Ce revenu est en moyenne, le plus élevé après Brazzaville et pointe Noire : 268.847 XAF/mois par ménage. Cependant, les indicateurs de la Console indiquent une forte présence d'insécurité alimentaire : 15,6% des ménages a une consommation pauvre ou limite, 16,7% dépense 75% ou plus du revenu (qui a, par ailleurs, une distribution inégalitaire) pour l'alimentation et 39,7% adopte des stratégies d'urgence (en cohérence avec un rCSI moyen élevé, de 9,13). On remarque que les profils avec le SCA plus bas (agriculteurs et salariés) correspondent avec les profils qui plus dégradent leurs biens et capitaux (incluant aussi la collaboration familiale informelle rémunérée, les pêcheurs, les commerçants et les travailleurs journaliers salariés).

Console de Sécurité Alimentaire du Département de la Cuvette Ouest

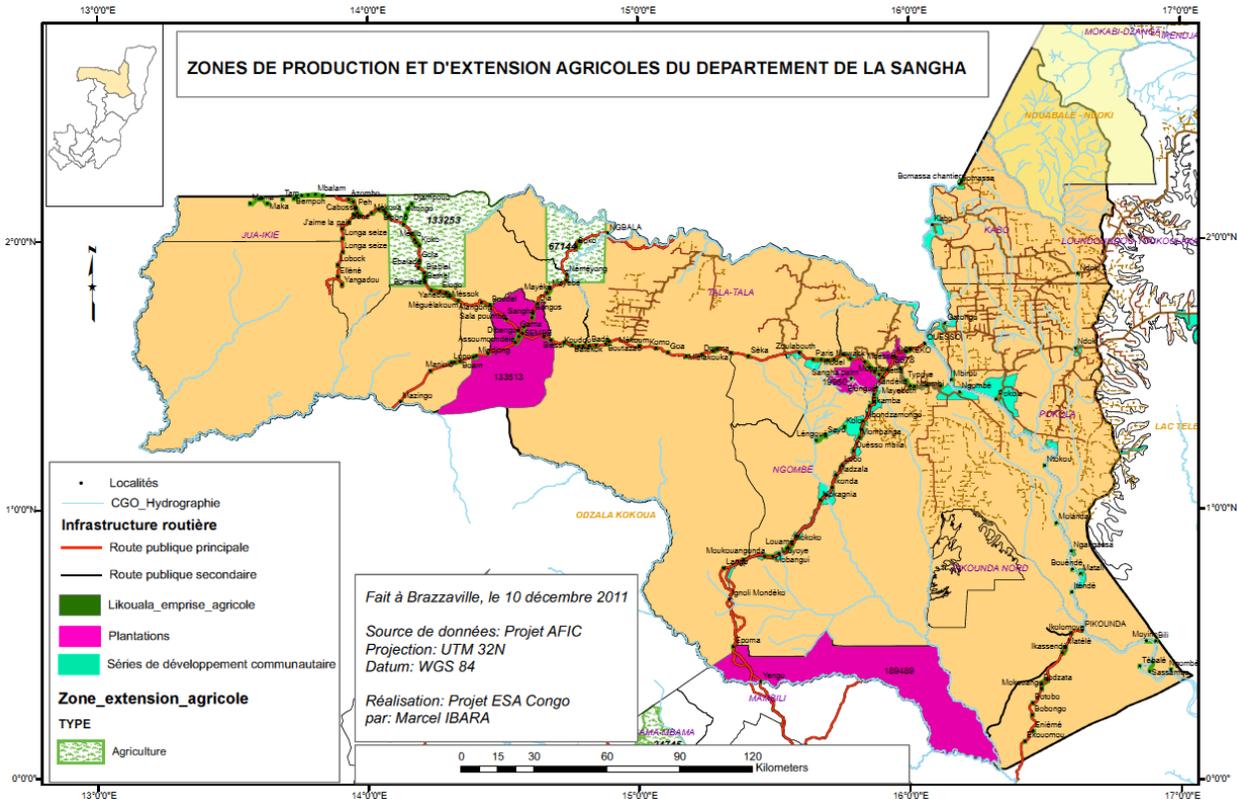
Domaine		Indicateur	En sécurité Alimentaire	marginale-ment en sécurité alimentaire	En insécurité alimentaire modérée	En insécurité alimentaire sévère
Etat courant	consommation alimentaire	score de consommation alimentaire	84,4%		11,2%	4,4%
capacité d'adaptation	vulnérabilité économique	taux de dépenses alimentaires	53,7%	15,3%	14,4%	16,7%
	dégradation des biens	catégorie de stratégie d'adaptation	22,1%	15,4%	22,8%	39,7%
Index de Sécurité Alimentaire			12,3%	57,5%	24,9%	5,3%

Les profils prioritaires sont les agriculteurs (76% de la population, 29,8% en insécurité alimentaire, dont 5,1% sévère), les pêcheurs (2% de la population, 22,6% en insécurité alimentaire modérée) les salariés/contractuels (6% de la population, 20,7% en insécurité alimentaire, dont 12,1% sévère) et les travailleurs journaliers payés en nature (2% de la population, 25,6% en insécurité alimentaire modérée).

Dans l'ensemble du Département, 24,9% des ménages se trouvent en insécurité alimentaire modérée, 5,3% sévère : ceci correspondre à un total de 3.079 et 654 ménages, respectivement. De ces 3.733 ménages en insécurité alimentaire, 2.917 sont des agriculteurs.



SANGHA



Console de Sécurité Alimentaire du Département de la Sangha

Domaine		Indicateur	En sécurité Alimentaire	marginalement en sécurité alimentaire	En insécurité alimentaire modérée	En insécurité alimentaire sévère
Etat courant	consommation alimentaire	score de consommation alimentaire	95,4%		3,3%	1,3%
capacité d'adaptation	vulnérabilité économique	taux de dépenses alimentaires	35,5%	32,7%	14,5%	17,3%
	dégradation des biens	catégorie de stratégie d'adaptation	25,3%	16,8%	32,7%	25,2%
Index de Sécurité Alimentaire			11,3%	72,3%	15,4%	1%

La Sangha est un Département à grande couverture de forêt, ce qui fait de l'agriculture une activité plus difficile et d'autre part, amène des compagnies d'exploitation forestière : les moyens de vie des ménages y sont largement tributaires : si une partie des ménages a l'agriculture comme activité principale (47%, contribuant, avec l'élevage, à 41% du revenu), aux sociétés forestières va, probablement, la responsabilité d'entraîner une économie d'échange, dans laquelle les proportions des salariés, ouvriers spécialisés et commerçants sont importantes.

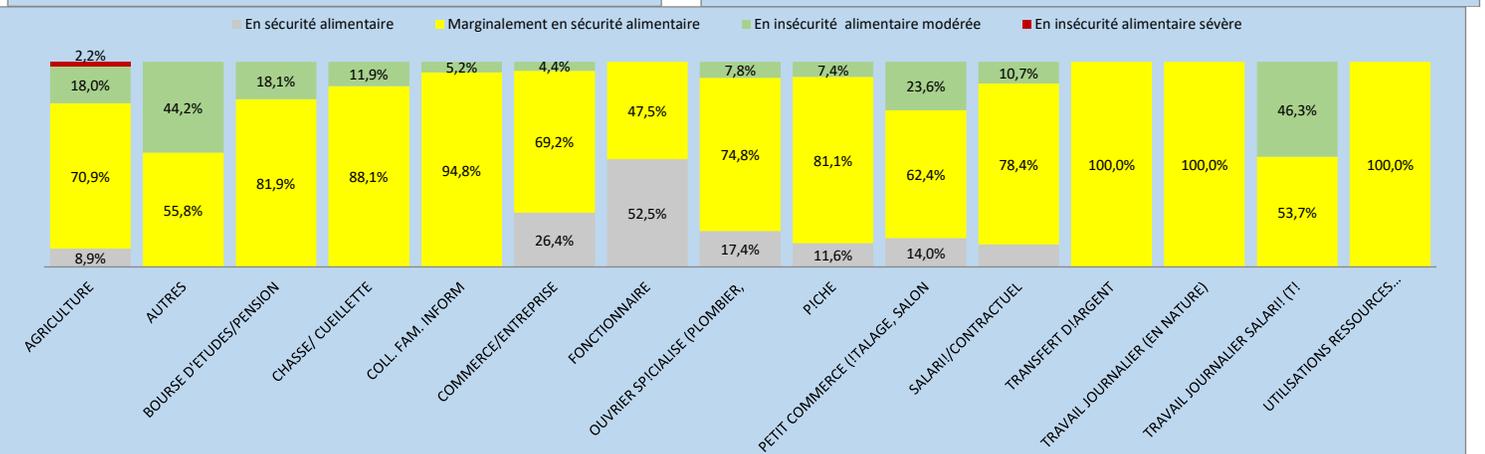
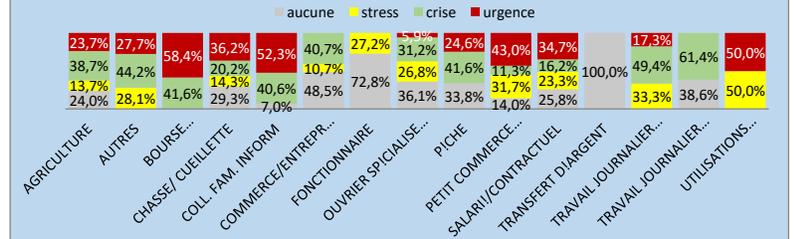
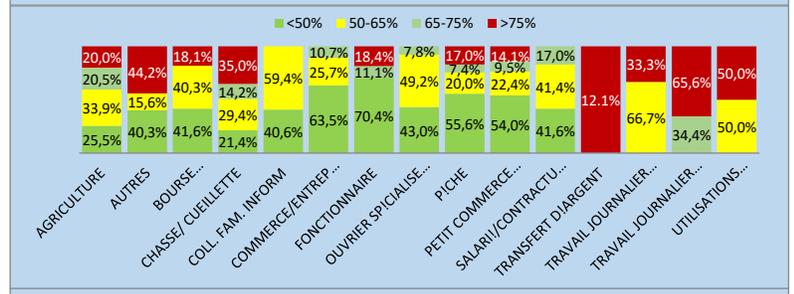
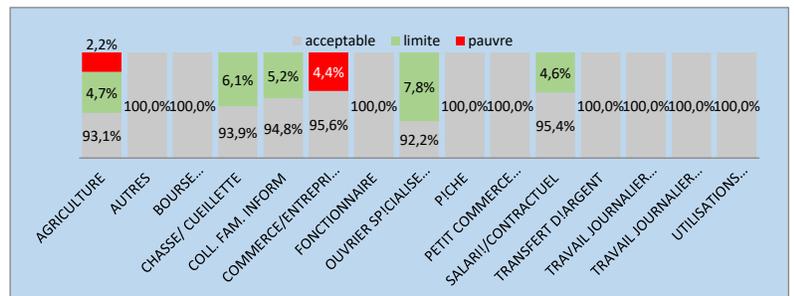
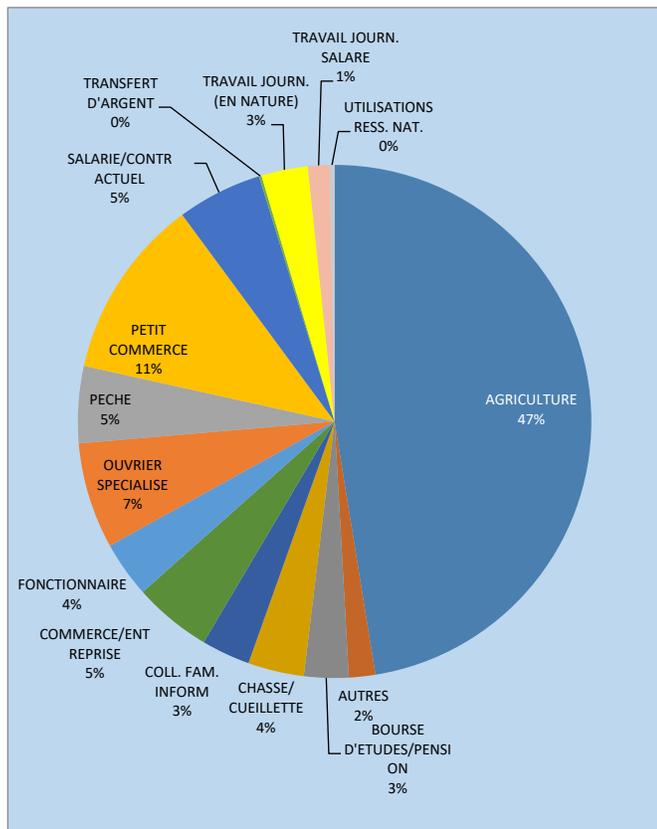
La consommation alimentaire est bonne (seulement 4,6% de consommation pauvre et limite), mais à détriment de la capacité d'adaptation des ménages, dont 17,3% dépensent plus de trois quarts de leur revenu (qui est, en moyenne, de 193.147 XAF/mois) en alimentation.

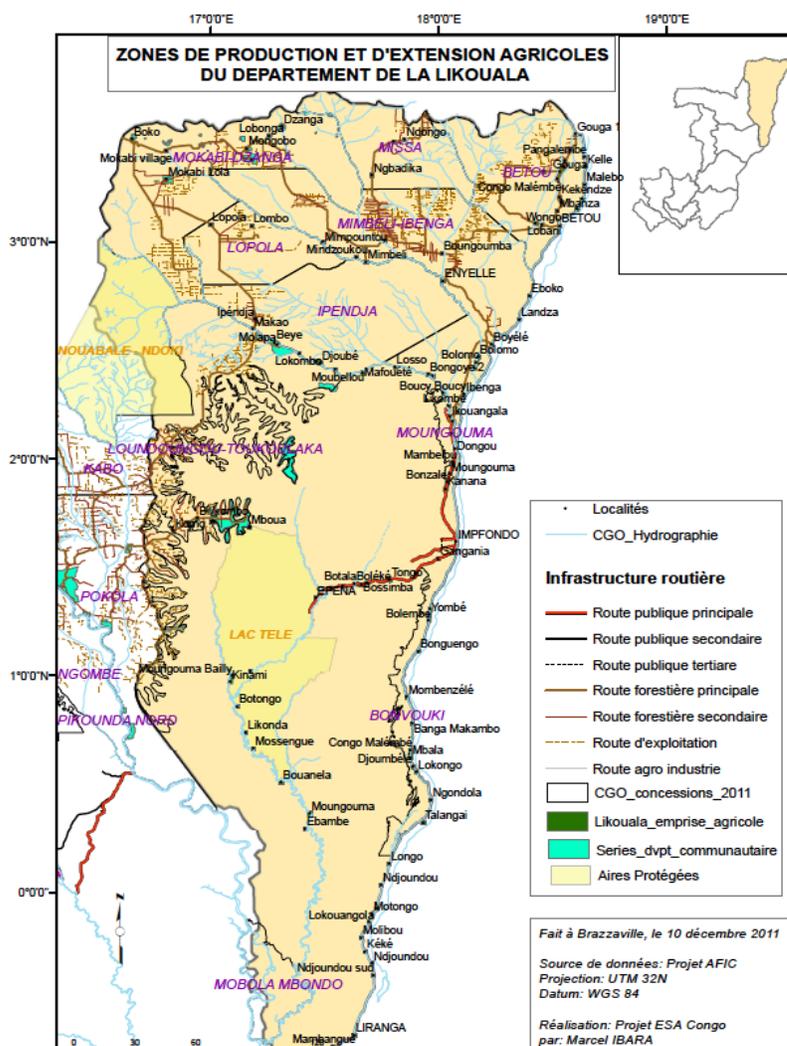
De plus, même avec un rCSI moyen de seulement 4,32, les proportions de ménages adoptant des stratégies de crise et urgence sont très élevées (32,7 et 25,2%, respectivement). Les profils qui, basant sur les indicateurs de la capacité d'adaptation, sont plus vulnérables sont les agriculteurs, les boursiers/retraités, les chasseurs, les petits

commerçants, ceux qui vivent de l'utilisation des ressources naturelles, de transferts d'argent et les travailleurs journaliers payés en nature.

Prioritaires pour les interventions en appui à la sécurité alimentaire sont les agriculteurs (47% de la population, 20,2% en insécurité alimentaire, dont 2,2% sévère), les boursiers/retraités (3% de la population, 18,1% en insécurité alimentaire modérée), les chasseurs (4% de la population, 11,9% en insécurité alimentaire modérée), les petits commerçants (11% de la population, 23,6% en insécurité alimentaire modérée) et les salariés/contractuels (5% de la population, 10,7% en insécurité alimentaire modérée).

Dans l'ensemble du Département, 15,5% des ménages se trouvent en insécurité alimentaire modérée, 1% sévère : ceci correspond à un total de 2.170 et 148 ménages, respectivement. De ces 2.318 ménages en insécurité alimentaire, 1.357 sont des agriculteurs.





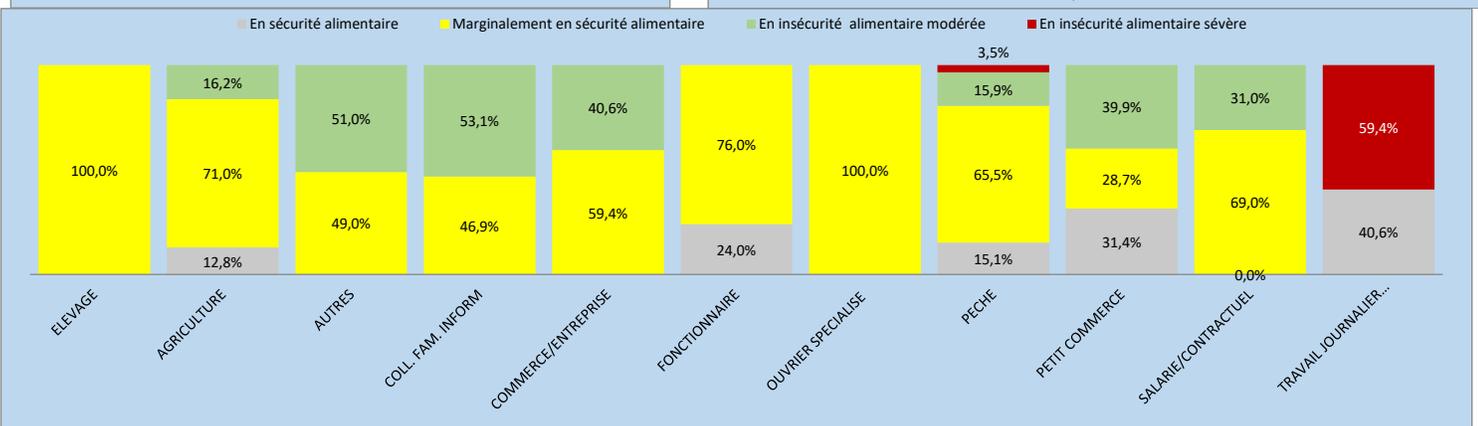
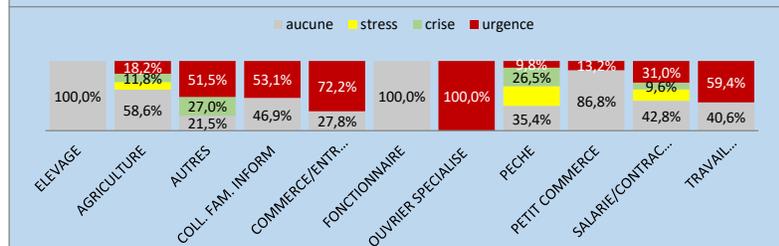
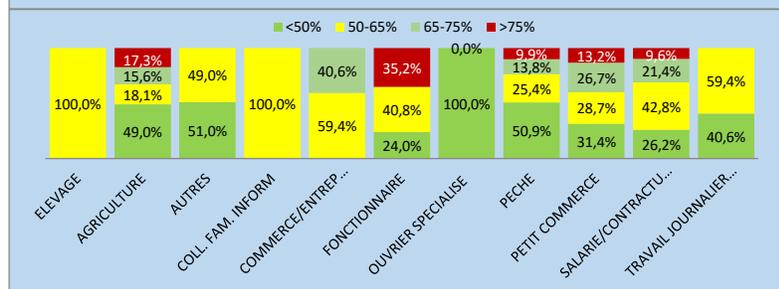
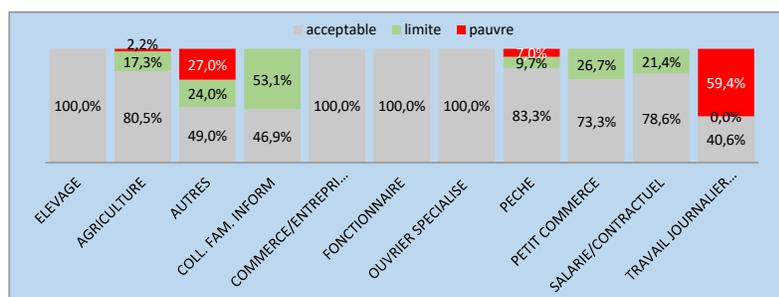
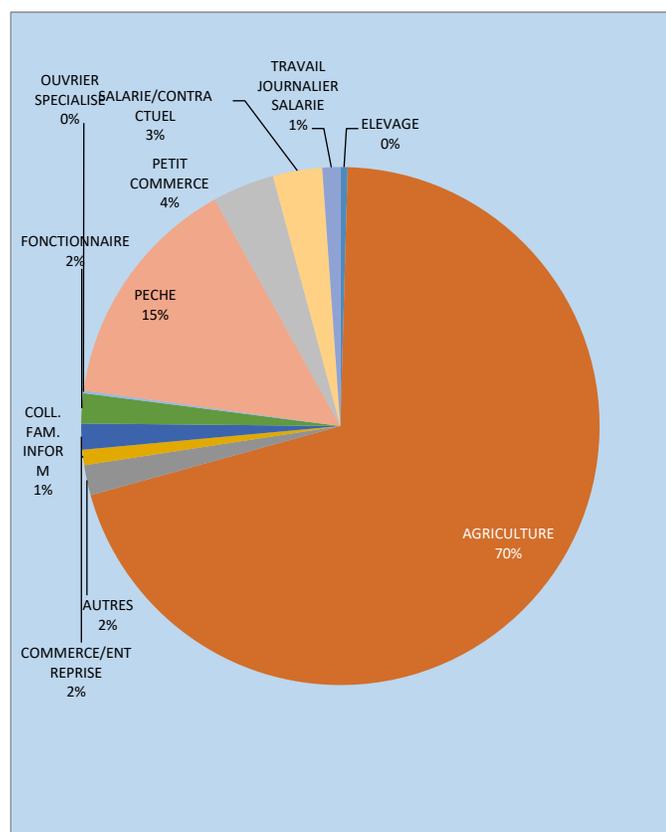
Même si le Département a déjà fait l'objet du programme gouvernemental de la « Municipalisation accélérée », la Likouala reste, en grande partie de l'année, isolé du reste du pays par l'axe routier. Le réseau hydrographique et le forêt constituent à la fois, la contrainte au désenclavement et les moyens de transport les plus fréquents, ainsi comme les principaux moyens de vie. L'agriculture est très pratiquée (70% des ménages l'a comme activité principale), mais elle ne contribue (avec l'élevage) qu'à 57% du revenu des ménages. La présence de l'industrie forestière ne semble pas avoir eu, comme pour la Sangha, un effet multiplicateur sur l'économie. Il faut aussi signaler la pêche, activité principale de 15% des ménages. Tous les indicateurs de la Console montrent, pour la Likouala, une situation préoccupante de sécurité alimentaire. La consommation alimentaire acceptable est seulement de 80% : la consommation pauvre et limite touche pourtant un ménage sur cinq, se concentrant chez les agriculteurs, les pêcheurs, les travailleurs journaliers, les petits commerçants, les salariés et la collaboration familiale informelle. Les indicateurs de la capacité d'adaptation des ménages sont plus en ligne avec les respectives moyennes nationales et, comme dans d'autres

Départements ruraux, sont meilleurs qu'à Brazzaville et Pointe Noire. Frappe, toutefois, le 17,3% des agriculteurs, le 35,2% des fonctionnaires, le 9,9% des pêcheurs et le 14,2% des petits commerçants dépensant trois quarts ou plus de leur revenu (qu'à niveau de Département, est de 179.702 XAF/mois par ménage, en moyenne) en alimentation.

Console de Sécurité Alimentaire du Département de la Likouala

Domaine		Indicateur	En sécurité Alimentaire	marginalemement en sécurité alimentaire	En insécurité alimentaire modérée	En insécurité alimentaire sévère
Etat courant	consommation alimentaire	score de consommation alimentaire	80%		16,2%	3,8%
capacité d'adaptation	vulnérabilité économique	taux de dépenses alimentaires	46%	23,6%	15,3%	15,1%
	dégradation des biens	catégorie de stratégie d'adaptation	55,1%	12,7%	13%	19,2%
Index de Sécurité Alimentaire			13,4%	67,1%	18,3%	1,2%

L'adoption de stratégies d'urgence est particulièrement importante chez les collaborateurs familiaux informels (53,1%), les commerçants/entrepreneurs (72,2%), les ouvriers spécialisés (100%, mais l'enquête en a rencontré trop peu pour être un groupe représentatif de la catégorie) et les travailleurs journaliers (59,4%) ; pour rappel, le rCSI moyen du Département est parmi les plus élevés, 9,39. Prioritaires pour les interventions en appui à la sécurité alimentaire sont les agriculteurs (70% de la population, 16,2% en insécurité alimentaire modérée), les pêcheurs (15% de la population, 19,2% en insécurité alimentaire, dont 3,3% sévère) et, en mineure mesure, les travailleurs journaliers (59,4% en insécurité alimentaire sévère, mais comptant seulement 1% de la population), les salariés/contractuels (4% de la population, 39,9% en insécurité alimentaire modérée). Dans l'ensemble du Département, 18,3% des ménages se trouvent en insécurité alimentaire modérée, 1,2% sévère : ceci correspond à un total de 4.078 et 262 ménages, respectivement. De ces 4.340 ménages en insécurité alimentaire, 2.530 sont des agriculteurs et 636 des pêcheurs.



BRAZZAVILLE

Console de Sécurité Alimentaire du Département de Brazzaville

Domaine		Indicateur	En sécurité Alimentaire	marginale ^{ment} en sécurité alimentaire	En insécurité alimentaire modérée	En insécurité alimentaire sévère
Etat courant	consommation alimentaire	score de consommation alimentaire	93,9%		4,7%	1,4%
capacité d'adaptation	vulnérabilité économique	taux de dépenses alimentaires	61,3%	25,3%	9%	4,5%
	dégradation des biens	catégorie de stratégie d'adaptation	30,5,1%	18,5%	18,8	32,2%
Index de Sécurité Alimentaire			18,4%	71,9%	7,6%	2,1%

Comme il est facile de s'attendre pour une grande ville, parmi les activités principales des brazzavillois ne figurent que peu de celles qui sont plus associées aux ressources naturelles, telles qu'agriculture, pêche, chasse, cueillette, élevage, utilisation des ressources naturelles. L'économie du Département est plus hétérogène et les problèmes d'insécurité alimentaire concernent principalement la précarité du revenu et son insuffisance pour accéder aux marchés alimentaires. Comme Département, Brazzaville a la proportion la plus faible de ménages en insécurité alimentaire (après Pointe Noire), mais, à cause de son poids démographique, en a aussi le plus grand nombre.

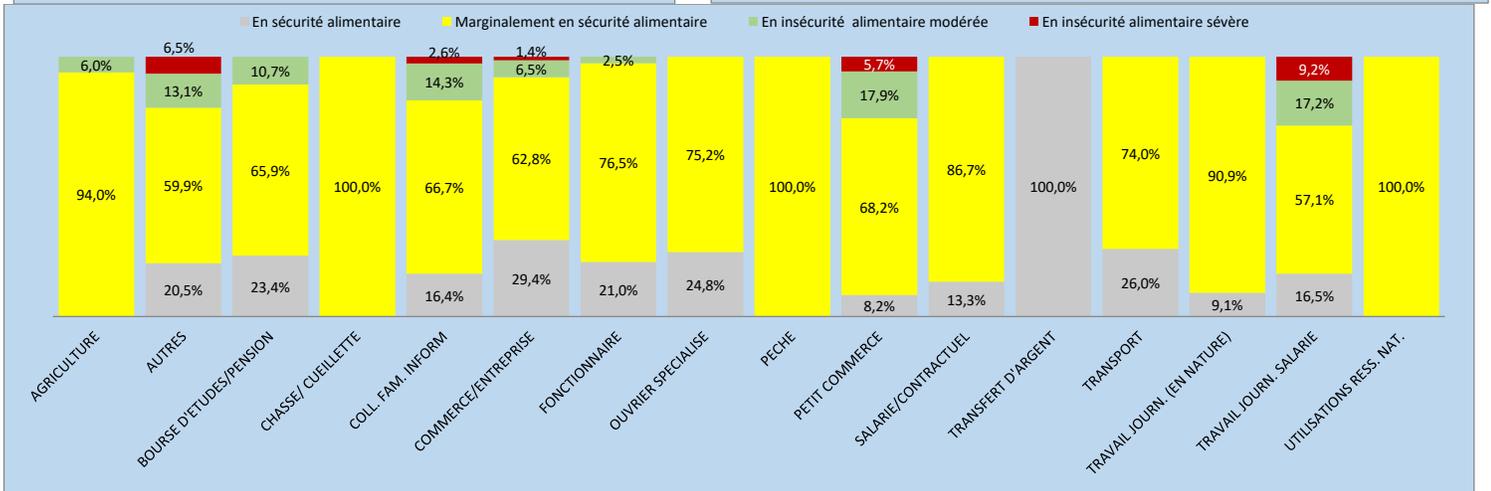
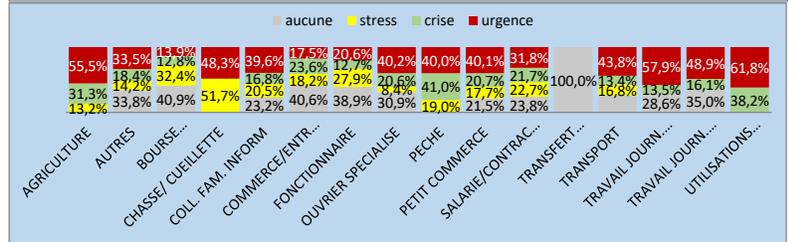
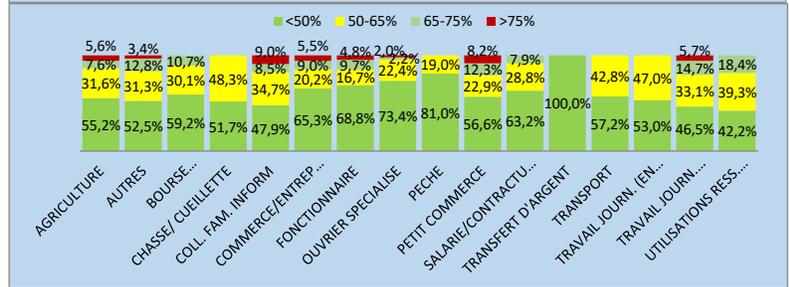
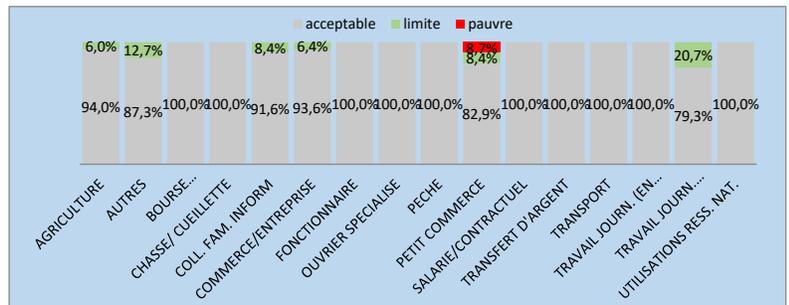
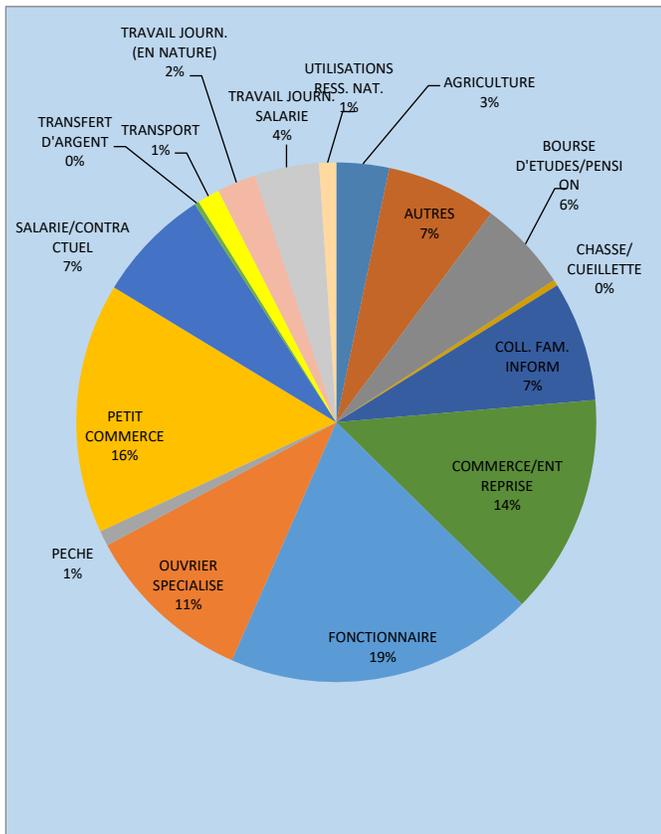
La seule catégorie qui a une incidence de consommation alimentaire pauvre est celle des petits commerçants, un groupe qui, en zone urbaine, est aussi très hétérogène : il comprend des petits étalages, des vendeurs de rue, salons de coiffures, quincailleries, etc. Quand on considère les indicateurs de la capacité d'adaptation des ménages, d'autres catégories s'ajoutent comme vulnérables : la collaboration familiale informelle rémunérée (jardiniers, nounous, femmes de ménages, chauffeurs ...), le commerce /entreprise (en soi aussi une catégorie hétérogène) et les travailleurs journaliers. Ces profils sont en effets ceux qui plus dépendent de l'effet multiplicateur de l'économie pétrolière, mais qui se trouvent souvent en bas de la chaîne.

A Brazzaville le revenu moyen des ménages est le plus élevé du pays : 385.545 XAF/mois, mais quand on considère l'inégalité de la répartition des richesses et la proportion que du revenu est dédiée à l'alimentation (31.860 XAF par personne) on peut bien constater la présence de couches de population pauvres.

Le Département de Brazzaville a coïncidé avec une des zones de moyens de vie analysées avec l'approche du coût de la diète : il est ressorti que le 17,8% des ménages ont un revenu qui ne leur permet pas d'accéder une diète nutritionnellement adéquate et le montant mensuel qu'il faudrait leur donner pour y accéder s négligeable, 35.575 XAF.

Pour les interventions en appui à la sécurité alimentaire, les profils prioritaires sont les petits commerçants (16% de la population, 23,6% en insécurité alimentaire, dont 5,7% sévère), les travailleurs journaliers (4% de la population, 26,4% en insécurité alimentaire, dont 9,2% sévère), les commerçants/entrepreneurs (14% de la population, 7,9% en insécurité alimentaire dont 1,4% sévère) et les collaborateurs familiales (7% de la population, 16,9% en insécurité alimentaire, dont 2,6% sévère).

Dans l'ensemble du Département, 7,6% des ménages se trouvent en insécurité alimentaire modérée, 2,1% sévère : ceci correspondre à un total de 18.836 et 5.149 ménages, respectivement.



POINTE NOIRE

Console de Sécurité Alimentaire du Département de Pointe Noire

Domaine		Indicateur	En sécurité Alimentaire	marginale ^{ment} en sécurité alimentaire	En insécurité alimentaire modérée	En insécurité alimentaire sévère
Etat courant	consommation alimentaire	score de consommation alimentaire	98,5%		1,5%	0%
capacité d'adaptation	vulnérabilité économique	taux de dépenses alimentaires	57,6%	31,7%	8,6%	2%
	dégradation des biens	catégorie de stratégie d'adaptation	16,4%	20,4%	43,6%	19,6%
Index de Sécurité Alimentaire			11,2%	85%	3,8%	0%

Comme Brazzaville, le Département est essentiellement urbain et, comme tel, hétérogène dans son économie : Pointe Noire est la deuxième ville du pays, mais elle est parfois appelée la « capital économique » en vertu des activités qu'y sont concentrées. Effectivement, on y enregistre la proportion la plus élevée de ménages ayant le commerce / entreprise comme activité principale (17%). D'autre part, d'autres activités fréquentes sont le fonctionnaire (13%), l'ouvrier spécialisé (13%), le petit commerce (13%, une catégorie en soi très hétérogène qui comprend des petits étalages, des vendeurs de rue, salons de coiffures, quincailleries, etc...), la collaboration familiale informelle rémunérée (jardiniers, nounous, femmes de ménages, chauffeurs ..., 9%), et la bourse d'étude/pension de retraite (9%).

Comme pour Brazzaville, les ménages à consommation alimentaire limite ont, comme activité principale, des « petits métiers » qui plus dépendent de l'effet multiplicateur de l'économie pétrolière, mais qui se trouvent souvent en bas de la chaîne. A différence de Brazzaville, aucun ménage n'a une consommation alimentaire pauvre et la consommation acceptable a une proportion élevée, 98,5%.

En revanche, les indicateurs de la capacité d'adaptation sont moins bons, même si meilleures que dans d'autres Départements, surtout concernant le taux de dépenses alimentaires (le revenu moyen des ménages est quand même relativement élevé, 310.723 XAF/mois). Frappe, toutefois, l'élévée proportion de ménages adoptant des stratégies de crise et urgence, respectivement 43,6 et 19,6%, comme confirmé par le rCSI le plus élevé, 10,3 en moyenne. En particulier, l'adoption de ces stratégies est fréquente parmi les ménages qui vivent des transferts d'argent, même s'ils ne comptent que pour une petite partie de la population.

Les profils prioritaires pour les interventions en appui à la sécurité alimentaire sont les collaborateurs familiaux (9% de la population, 11,3% en insécurité alimentaire modérée), les travailleurs journaliers payés en nature (1% de la population, 15,7% en insécurité alimentaire modérée) et les journaliers salariés (7% de la population, 7,9% en insécurité alimentaire modérée).

Dans l'ensemble du Département, 3,8% des ménages se trouvent en insécurité alimentaire modérée : ceci correspond à un total de 5.903 ménages.

